


Arma Johannis
Sola in
deo salus



HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS.

Imp. Schneider et Langrand, rue d'Erfurth, 1.

HISTOIRE DES FRANÇAIS

DES

DIVERS ÉTATS

AUX CINQ DERNIERS SIECLES,

PAR AMANS-ALEXIS MONTEIL.

Ouvrage couronné deux fois par l'Institut

NOUVELLE ÉDITION AUGMENTÉE D'UNE PRÉFACE

PAR M. JULES JANIN,

Et ornee de Vingt-Quatre gravures sur acier.

TOME SEPTIÈME.

PARIS,

W. COQUEBERT, ÉDITEUR,
RUE JACOB, 48.



FURNE ET Cie, EDITEURS,
RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 55.

1843

PARALLÈLE

ENTRE LE SIÈCLE DE LOUIS XIV ET L'HISTOIRE DES FRANÇAIS DES DIVERS ÉTATS, XVIIe SIÈCLE.

Je fus d'abord fort épouvanté quand je crus que le plan général de mon ouvrage m'obligeait de refaire le siècle de Louis XIV, qui est l'histoire de France au XVIIe siècle; mais, après bien des réflexions, je me rassurai : je n'avais pas à refaire ce que Voltaire n'avait pas fait.

Qu'on veuille bien jeter les yeux sur la table des chapitres des deux ouvrages.

Dans l'Histoire des Français des divers états, XVIIe siècle, on trouve les chapitres des classes de la bourgeoisie, les chapitres des classes de la noblesse, les chapitres des diverses classes de rentiers, le chapitre des prisons, le chapitre de la navigation des rivières, les chapitres de la poste aux chevaux, de la poste aux

lettres, les chapitres des transports, des messageries, des diligences, des voitures des villes, des fiacres et des omnibus, les chapitres des nouvellistes, des gazetiers, le chapitre de la maréchaussée, le chapitre de la garde bourgeoise, les chapitres des imprimeurs, des libraires, le chapitre des ambassadeurs, le chapitre de l'éducation et de l'instruction, le chapitre de la représentation nationale, celui des médecins, celui des intendants, celui des dénombrements, celui des conseils du roi, celui des secrétaires d'État, celui de la royauté.

Ces chapitres d'autant de parties de l'ordre social ne se trouvent pas dans le Siècle de Louis XIV, où, au lieu d'un chapitre d'événements politiques resserré en seize pages qu'offre la nouvelle histoire, il y a vingt-deux chapitres bataille, plus d'un volume sur les deux volumes de l'ouvrage; et cependant ces vingt-deux chapitres ne renferment pas le chapitre guerre de la nouvelle histoire, chapitre qui fait connaitre la levée des troupes, l'habillement, l'armement, la solde, les grades, l'exercice, etc., etc., les fortifications, l'artillerie, le code, l'administration, la stratégie appliquée aux opérations militaires du siècle. Il est vrai que, dans son chapitre 29, Voltaire donne trois ou quatre pages à l'art de la guerre; mais il y a beaucoup d'erreurs, comme cela doit être quand on se passe de preuves, de notes, quand on écrit l'histoire de France en Prusse.

Ces vingt-deux chapitres sont précédés du tableau de l'Europe. Un pareil tableau se trouve dans la nouvelle histoire, qui offre, de plus, les rapports naturels d'amitié ou d'hostilité de chaque État, relatifs alors à la France.

En trois pages de son 29e chapitre, Voltaire expédie la marine militaire ; ce n'est que dans la nouvelle histoire qu'on voit naître, mourir, renaître, se développer la marine française dont l'éclat devient si formidable. Il faut, à la vérité, un très grand chapitre. Est-ce donc trop pour dire ce que tant d'auteurs ont eu de la peine à renfermer en plusieurs gros volumes ?

Voltaire, dans le même chapitre, donne cinq, six lignes aux canaux ; l'auteur de la nouvelle histoire leur donne tout un chapitre.

Dans le même chapitre 29, Voltaire donne quatre lignes aux pauvres et aux hôpitaux ; l'auteur de la nouvelle histoire leur donne deux chapitres.

Voltaire ne donne aux chemins que huit lignes ; l'auteur de la nouvelle histoire leur donne un chapitre.

Aussi ne connaît-on ni l'histoire des pauvres, ni l'histoire des chemins dans le Siècle de Louis XIV, tandis qu'on la connaît dans la nouvelle histoire.

Le Siècle de Louis XIV, comme toutes les histoires-bataille, ne donne, dans le même chapitre, que quelques lignes à l'agriculture, que quelques autres aux lois ; la

nouvelle histoire leur donne plusieurs chapitres d'une grande et respectueuse dimension.

Dans la nouvelle histoire, où de longs chapitres sont remplis par la marine marchande, par les colonies, par le commerce, par les compagnies de commerce, par la longue file des ateliers, on voit ce qu'étaient la marine marchande, les colonies, le commerce, les compagnies de commerce, les arts mécaniques; on ne le voit pas dans le siècle de Louis XIV; Voltaire ne leur a donné en tout que six pages.

Comment Voltaire a-t-il cru pouvoir décrire, faire connaître Paris en trois ou quatre pages? L'auteur du nouvel ouvrage y a consacré tout un grand chapitre, où le lecteur se promène au milieu des nouveaux quartiers, des nouvelles fabriques des nouveaux marchands, des nouveaux cafés, des nouveaux jardins publics, des nouvelles tables de gazettes.

Le chapitre 30 des finances, du Siècle de Louis XIV, est fait sur de bons documents, il n'y a cependant pas ce qu'il y a dans les deux chapitres de la nouvelle histoire, les différentes natures de recettes, de dépenses, l'histoire des financiers, des cours financières.

Beau chapitre du Siècle de Louis XIV que le chapitre 31, le chapitre des sciences; mais il y a des erreurs, et il est incomplet.

Plus beau chapitre que le chapitre 32, celui de la

littérature qui se serait fort bien passé de celui de la littérature étrangère, qui alors eût pu être plus complet ; les journalistes n'y ont que peu de lignes ; ils ont un chapitre dans la nouvelle histoire où se trouvent aussi, et cela va sans dire, le chapitre de la langue, le chapitre des sciences, celui des lettres, celui des académies.

Dans le 33e chapitre, Voltaire parle vite, en courant, des peintres, des sculpteurs, des graveurs : il ne parle pas de l'histoire de la peinture, de la sculpture et de la gravure au XVIIe siècle, de la théorie de ce temps. L'auteur de la nouvelle histoire leur consacre trois chapitres.

Voltaire qui, dans un précédent chapitre, avait parlé de l'architecture, surtout de celle de Versailles, comme un aveugle, parle ici de la musique comme un sourd. Ces erreurs sont d'autant plus surprenantes qu'il ne s'était pas imposé, comme l'auteur de la nouvelle histoire, l'obligation de ne parler que par la bouche des hommes du temps qu'il cite dans cinq milles notes.

Est-ce trois ? Non, c'est quatre, cinq longs chapitres que Voltaire a donnés aux querelles théologiques du siècle de Louis XIV. L'auteur de la nouvelle histoire a pensé qu'il suffisait d'un assez court chapitre. Véritablement, lorsqu'on l'a lu, on n'en sait pas tant que lorsqu'on a lu les quatre chapitres de Voltaire ; mais on en sait assez.

Quant à la vie privée de Louis XIV, c'est bien quatre chapitres que, sous le titre de Particularités et anecdotes, Voltaire lui a donnés. L'auteur de la nouvelle histoire donne, sous les différents titres de Maître de politesse, de Comédiens-Écoliers, de Comédiens-Bateleurs, de Comédiens de campagne, de Comédiens du roi, de Comédiens de l'Opéra, de Belle-Mariée, de Bedaux, de Chevaliers d'industrie, de Chercheurs de dìners, de Cafetier, de Morvandaise, de Bachelier, de Coteaux, de Garde-malade, de Banni de Lille, de Carillonneurs, un bien plus grand nombre de chapitres aux coutumes, aux usages, aux mœurs, aux goûts, aux plaisirs, aux fêtes du peuple; c'est qu'il lui a paru que, lorsqu'il s'agit de l'universelle vie de la société, tout, absolument tout est éminemment historique.

Enfin l'auteur du Siècle de Louis XIV, dans son premier chapitre, expose sa méthode historique. L'auteur de la nouvelle histoire, dans ses deux chapitres, des Disputeurs interrompus, du Chantre, expose aussi la sienne, et pour le fond et pour la forme.

En rapprochant le plan des deux ouvrages, en considérant le Siècle de Louis XIV, indépendamment des appendices et des suppléments qui n'y sont pas fondus, qui n'en font pas nécessairement partie, on voit que l'auteur de l'Histoire des Français des divers états, XVIIe siècle, a, dans le sien, distinctement et complé-

tement, comme on décrit le corps humain, décrit le corps social, tandis que Voltaire a rempli la moitié du sien de batailles, de dissensions civiles, et les trois quarts de l'autre moitié de dissensions théologiques ou d'anecdotes de cour. C'est seulement dans un petit nombre d'assez courts chapitres qu'il en vient à quelques parties de l'ordre social. Toutefois on peut en tirer cette conséquence précieuse que, s'il eût vécu dans ce temps, il eût vivement adopté le système de l'Histoire des Français des divers états. Et alors son nom eût à l'instant fait tomber de toutes les mains la vieille histoire. N'écoutera-t-on donc jamais que Voltaire? n'y aura-t-il donc jamais que Voltaire qui ait raison? O immortel privilége! ô immortelle puissance des noms!

LES
FEUILLETS TRIÉS

DU TRIEUR.

Chapitre I.

Tout le monde, au temps actuel, ne se croit-il pas obligé de laisser des mémoires [1] ?

Voici les miens.

Je les ai écrits au fur et à mesure que j'ai vu les choses que je rapporte, ou qu'on me les a dites, ou que je me les suis rappelées.

D'abord j'avais fait huit volumes ; mais en les relisant à quelque temps de là, j'élaguai la moitié des feuillets, et, sous le titre de Feuillets élagués, je réduisis les huit volumes à quatre.

Dans la suite, en relisant de nouveau ces feuillets élagués, je triai les feuillets que je devais nécessairement conserver, et, sous le titre de Feuillets triés, je réduisis les quatre volumes à deux.

Je crains bien de ne pas les avoir encore assez réduits.

DU GOUVERNEUR D'ENFANTS.

Chapitre II.

La paix ! la paix ! le peuple crie : la paix ! la paix ! Toute la France est dans la joie. La paix vient d'être signée à Riswick. Le roi a remis, dit-on, son épée dans le fourreau ; fort bien, s'il n'y avait pas aussi remis la mienne et celle de bien d'autres : ma compagnie et bien d'autres compagnies ont été cassées. J'étais enseigne d'infanterie ; j'avais par mois quarante-cinq livres d'appointements[1]. Je n'ai plus rien.

Cependant, tout ici-bas ne va pas en même temps mal ; ce matin, vers les onze heures, j'ai reçu la visite de M. Monfranc qui, avec ses airs familiers, ses airs de cour, m'a dit : Cadet ! je sais que vous êtes réformé. Vous avez besoin d'une place. Voulez-vous faire comme plusieurs de vos camarades, être gouverneur[2] ? Voulez-vous être gouverneur de mes enfants? Je n'ai répondu ni oui ni non. Il m'a pris sous

le bras et m'a amené chez lui. Le couvert était mis; on a servi le dîner; j'ai été placé à table l'épée au côté, entre mes élèves, deux petits garçons à ma droite, deux petites filles à ma gauche; et, depuis midi, me voilà gouverneur d'enfants à ne pouvoir plus m'en dédire.

DU MAITRE DE POLITESSE.

Chapitre III.

Il y a déjà plusieurs semaines que je suis chez monsieur Monfranc. Je croyais connaître tous les habitués de la maison; cependant cette après-dînée j'en ai vu entrer un que je ne connaissais pas. J'étais à l'étude avec mes élèves; nous avons entendu frapper à la porte, on a ouvert. Un homme de belle taille, de cinquante à soixante ans s'est présenté. Il était en habit, long, en manteau court, en perruque, en cravate, en manchettes[1] : Monsieur, lui ont dit mes élèves, en se tournant vers moi, c'est notre gouverneur; monsieur, m'ont-ils dit, en se tournant vers cet homme, c'est notre maître de politesse. Je lui ai aussitôt donné un siége; il m'a fait une profonde révérence, il s'est assis et a dit : Messieurs, Mesdemoiselles, le cours de politesse que pendant quelque temps j'ai été accidentellement forcé d'interrompre, est, comme vous sa-

vez, de cinq leçons, je vous en ai déjà fait quatre. Voyons, avant de passer à la dernière, si vous avez oublié les précédentes.

Et commençons par la première, LA BIENSÉANCE DANS LES HABITS. Monsieur Monfranc! a-t-il dit au petit aîné, un artisan peut-il porter un habit de drap? — Non, c'est contre la bienséance; il porterait l'habit d'un bourgeois, l'habit qui ne lui appartient pas [2]. — Un bourgeois peut-il porter un habit de soie? — Non, c'est l'habit d'un homme de qualité, l'habit qui ne lui appartient pas [3]. — Mademoiselle Monfranc! a-t-il dit à la petite aînée, une artisanne [4] peut-elle porter une robe de taffetas? — Non, elle porterait la robe d'une bourgeoise; la robe qui ne lui appartient pas [5]. — Une bourgeoise peut-elle porter une robe de velours? — Non, c'est la robe d'une femme de qualité; la robe qui ne lui appartient pas [6]. — Monsieur Monfranc! le défaut d'assortiment dans la manière de s'habiller est-il pour les hommes un défaut de bienséance? — Oui, l'homme qui n'assortirait pas la couleur de son chapeau avec la couleur de son justaucorps [7], la couleur de sa perruque [8] avec la couleur de ses bottes [9], manquerait aux bienséances. — Mademoiselle Monfranc! le défaut d'assortiment dans la manière de s'habiller est-il pour les femmes un défaut de bienséance? — Oui, la femme qui n'assortirait pas ses nœuds de diamants avec ses dentelles, ou la grandeur de son éventail[10] avec l'ampleur de ses robes, manquerait aux bienséances.

Passons à la seconde leçon, LA BIENSÉANCE ÉPISTOLAIRE. Monsieur Monfranc! si vous écrivez à vos parents? — Je leur dirai, mon très honoré père, ma très honorée mère [11]. — Si à un bourgeois? — Monsieur [12]. — Si à un paysan? — Jamais Monsieur, mais seulement Pierre ou tout au plus maître Pierre; et j'ajoute, jamais votre très humble et très obéissant serviteur; mais seulement votre affectionné, à vous servir [13]. — Si à la femme d'un bourgeois? — Mademoiselle [14]. — Si à la femme d'un gentilhomme? — Mademoiselle, Mademoiselle [15]. — Si à la femme d'un homme de qualité? — Madame [16], et je cachette en soie et je mets deux enveloppes, ou du moins trois cachets [17]. — Comment baptisez-vous une lettre? — En mettant au bas le nom de celui à qui j'écris [18]. — Vous écrivez à un personnage? — Je n'écris que sur un côté du papier et je laisse toujours en blanc le revers [19].

Monsieur Monfranc! répondrez-vous aussi bien sur la troisième leçon, LA BIENSÉANCE DANS LES VISITES? Vous êtes chez vous, en compagnie, votre domestique commet une faute? — J'attendrai que la compagnie soit sortie, je le battrai seulement alors [20]. — Très bien! — Il est petit jour chez monsieur le duc de Nevers, ou chez tel autre personnage; vous êtes admis à son lever? — Je ne passerai pas la balustrade de l'alcove [21]. — Très bien! — Vous vous présentez chez une grande dame pour lui faire votre cour, elle reçoit en ce moment la compagnie dans la ruelle de son lit,

où l'on déjeûne, où l'on goûte, où l'on fait des lectures [22], où quelquefois même, comme chez les princes, on joue la comédie [23]? — Je me surveille plus attentivement; je garde plus sévèrement la décence que si j'étais dans la chambre, dans la salle [24]. — Très bien! très bien! — Je suis chez un grand; je traverse une antichambre, une salle, il n'y a personne? — Vous n'en devez pas moins ôter votre chapeau. — Et s'il y a du monde? — Vous devez avant d'entrer être nu-tête [25]. — Je me présente chez une personne de qualité que je n'ai pas vue depuis long-temps? — Inclinez-vous, dégantez votre main droite, et portez-la jusqu'au parquet [26]. — Bien des gens ajustent, peignent leur perruque en compagnie? — Ils sont incivils [27]. — D'autres jouent avec les bouts de leur cravate, avec leur rabat, avec les glands de leur chapeau? — Ils sont incivils [28]. — Quelqu'un éternue? — Je le salue, je lui dis : A vos souhaits! — C'est vous qui éternuez? — Je salue, je remercie [29]. — Vous êtes bourgeois; un personnage arrive dans votre maison? — Je mets le manteau, les gants et je vais le recevoir. — Vous êtes noble? — Je mets le manteau, les gants, l'épée et je vais le recevoir [30]. — Je me trouve dans une compagnie de hauts personnages? — Dites aux princes, votre altesse; aux maréchaux, votre excellence; aux ducs, aux évêques, votre grandeur [31]. — Quelle est la hiérarchie des siéges? — Fauteuil à bras avec frange, fauteuil à bras sans frange, fauteuil sans bras, sans frange, chaise à bras, chaise sans bras, pliant [32]; dans

quelques maisons la hiérarchie descend encore plus bas, tabouret, escabelle, escabeau [33]. — Certes, regardez-y bien, car, si vous vous trompez de siége lorsque vous recevez quelqu'un, vous le faites asseoir sur des épines.

C'est votre tour, mademoiselle Monfranc. O Mademoiselle! que de bons principes sont sortis de l'hôtel de Cavois [34] qui a poli tous les salons de la France! J'en ai fait, pour les jeunes personnes, une collection qui, dans votre bouche, a bien de la grâce. Je voudrais encore l'entendre. La petite Monfranc, élevant un peu la voix, a dit :

Principe : En compagnie, excepté à table, une femme doit toujours être gantée [35].

Principe : Dans le salon, dans la rue, elle doit toujours avoir la robe détroussée [36].

Principe : Lorsque chez une grande dame elle passe devant son lit, elle doit faire la révérence [37].

Principe : Si elle passe devant son portrait, elle doit faire la révérence [38], et, soit dit puisque l'occasion s'en présente, on aime beaucoup la révérence, et il y a longtemps, car la tradition veut qu'à Valence, en Dauphiné, lorsque saint Félix entra dans la ville, une tour lui fit la révérence et que depuis elle est restée inclinée [39].

Principe : Si une femme s'entretient avec une grande dame, soit avant son lever, soit après son coucher, elle doit s'agenouiller près de son lit, pour que sa tête se trouve plus près de celle de la grande dame [40].

En voici, m'a dit en se penchant à mon oreille, le maître de politesse, deux qui ne sont pas à l'usage des demoiselles, mais bien à l'usage des jeunes dames.

Principe : Une femme lorsqu'elle reçoit doit baiser toutes les femmes [41].

Principe : Elle ne doit baiser les hommes qu'en leur présentant la joue, et les hommes ne doivent qu'approcher la leur des dentelles de sa coiffe [42].

La petite Monfranc a continué.

Principe : Ne jamais prendre de tabac [43].

Principe : Ne jamais saluer sans ôter le masque [44].

Principe : Ne jamais traverser un cercle sans ôter sa coiffe [45].

Mademoiselle, vous le voyez, même à votre âge, la science du monde n'est pas difficile quand on est ferme sur les principes.

Monsieur Joseph! a-t-il continué en s'adressant au petit Monfranc puîné, à vous la quatrième leçon, LA BIENSÉANCE A TABLE. Je ris bien l'autre jour; je me trouvais à dîner dans une des grandes maisons de la ville. Au nombre des conviés était un jeune garçon de quinze à seize ans. On était sur le point de se mettre à table. Un laquais entre avec le bassin d'argent, l'aiguière et la serviette [46]. Voilà qu'un homme de distinction veut laver avec le jeune garçon [47] : le jeune garçon hésite, il recule; jusque-là c'est bien : mais l'homme de distinction lui ayant pris les mains, le jeune garçon ne devait alors plus recu-

ler ; il recule cependant encore ; et, ô comble d'incivilité ! au lieu de garder la serviette à essuyer les mains [48], il la laisse à l'homme de distinction. Ensuite le voilà qui bénit la table ; et en cela il fit deux grandes fautes : la première, de ne pas voir qu'il y avait un ecclésiastique, et que le droit de dire le bénédicité lui appartenait [49] ; la seconde, d'oublier qu'il avait passé l'âge où dans les grands repas un jeune enfant dit le bénédicité [50]. Autre et plus grande faute qu'il fit, l'homme de distinction veut qu'il s'asseye près de lui ; le jeune garçon s'y assied côte-à-côte au lieu de laisser respectueusement vide l'espace d'une place [51]. Il aurait fait bien d'autres fautes au potage si on ne l'avait servi dans des écuelles [52], si on l'avait servi dans un plat garni de cuillers [53], avec des volailles découpées sur les légumes [54]. Je l'attendais aux santés. Cependant il ne fit point de faute, il eut le bon esprit de craindre d'en faire, il ne but pas. Maintenant remarquez ceci. Tout près de lui un homme d'âge n'eut pas tant de prudence et ne cessa d'être incivil. Une personne lui porta la santé de l'intendant qui se trouvait à ce repas ; il boit, en disant : A la santé de monseigneur ! au lieu de s'adresser à cette même personne et de lui dire : Monsieur, c'est à la santé de monseigneur que je bois [55]. Il ne s'arrête pas là. Un moment après, l'intendant lui-même lui porte sa santé : vous croyez peut-être qu'il se découvrit pendant que l'intendant buvait, qu'il s'inclina sur la table, qu'il cessa de parler : il n'en

fit pas le semblant. Vous êtes surpris; je ne le fus point; car, depuis le commencement du repas, je l'examinais. Il avait pris sur lui, comme s'il eût été le plus qualifié de la compagnie, de déplier le premier la serviette[56]. Mais je reviens au jeune garçon dont je continuai à compter les fautes, afin qu'elles vous profitassent. Monsieur Joseph, devait-il avoir le manteau à table? — Oui[57]. — Il ne l'avait pas. Devait-il avoir l'épée? il est noble. — Oui[58]. — Il l'avait, mais elle s'embarrassait dans son baudrier de cuir[59]. Monsieur Joseph, de quelle manière vous mouchez-vous en compagnie? — J'étends le mouchoir sur le visage, et je mets le chapeau devant[60]. — Le jeune garcon se moucha avec son mouchoir sans autre façon que s'il eût été dans la cour du collége. Une jeune demoiselle était vis-à-vis de lui; il lui offrit une pomme; il ne l'avait pas pelée[61], il fut refusé. L'homme de distinction présenta au jeune garçon un biscuit : le jeune garçon ne baisa point la main avec laquelle il le prit[62]. Je conviens qu'on excusait ses fautes; convenez aussi que du moins on ne cessait de les remarquer : et cependant la veille il avait récité sans faute toute la chronologie des deux empires assyriens; il s'était attiré l'admiration de tout le monde.

A vous, Mademoiselle, a-t-il dit en faisant faire un demi tour à sa chaise pour se tourner vers la petite Monfranc puînée; à vous la dernière leçon, LA BIENSÉANCE A L'ÉGLISE. Vous allez décider une ques-

tion qui ne m'a jamais embarrassé : Y a-t-il une bienséance, ou, en d'autres mots, une civilité à observer dans les lieux où les hommes s'assemblent pour prier? Répondez oui ; car il y en a une, et les preuves ne manquent pas. Voyez la présidente : un carreau, pour mettre sous ses genoux, est posé devant elle, à la messe; elle ne s'y met pas en présence de l'intendante; et l'intendante, à qui un valet apporte aussi un carreau, ne s'y met pas en présence de la duchesse; et si la duchesse se met à Nevers sur son carreau, elle ne s'y mettrait pas à Paris en présence d'une princesse [63]. Une autre preuve, c'est qu'aucune dame ne se fera porter la queue à l'église [64]. Une autre, c'est qu'en province les dames s'asseyent aux mêmes parties de la messe que les dames de Paris, et qu'à Paris les dames s'asseyent aux mêmes parties de la messe que les dames de la cour [65].

Après quelques autres enseignements, suivis de questions et de réponses, cet homme s'est levé, et il est sorti en nous laissant force révérences.

DES PETITS BOURGEOIS.

Chapitre IV.

MADAME Monfranc est née à Paris. Elle habitait Versailles lorsque monsieur Monfranc fit sa connais-

sance, et l'épousa. Long-temps elle s'opposa à ce qu'il se retirât dans le Nivernais, et tâcha surtout par l'espoir de sa fortune de le retenir à la cour : Monsieur, lui disait-elle, ne quittez pas si vite votre corps des gardes de la porte [1], car, d'un moment à l'autre, le serin de la reine peut être malade, et aussitôt votre avancement, la lieutenance avec le bâton noir morné d'ivoire [2], ne peut vous manquer. Véritablement, le père de madame Monfranc, pauvre petit bourgeois, s'était fait connaître à la cour, où il s'éleva jusqu'à l'emploi de gouverneur des serins [3] de la princesse de Condé; titre qu'il avait mis en grosses lettres d'or sur l'enseigne de sa boutique. Il était très habile à élever et à médiciner ces oiseaux : c'est lui qui a établi l'usage de tenir, près de chaque volière, un registre de pariage, de ponte, de couvée et de généalogie [4]; c'est encore lui qui a contribué beaucoup à diminuer le riche commerce, qu'au préjudice des oiseleurs français, faisaient les Suisses. Deux fois par an, les marchands de cette nation venaient au faubourg Saint-Antoine, à l'hôtellerie de la Boule, apporter des milliers de serins du Tyrol [5].

Je sais toutefois que, malgré ces avantages, monsieur Monfranc hésita long-temps à s'allier avec une famille de la petite bourgeoisie : Si du moins, disait-il, je pouvais y voir ou avocat, ou notaire, ou procureur, ou greffier garde-sac, ou greffier à la peau [6] ! ou même encore au-dessous; car je me contenterais d'un simple notable de quartier à qui, la veille des

grandes cérémonies, on adresse une de ces petites lettres si communes : « Monsieur, plaise vous trouver à cheval et en housse, lundi, mardi, tel jour du présent mois..., telle heure..., à l'hostel de ville [7]; » mais non, il n'y a que des gourmets jurés [8], des charbonniers jurés, des courtiers auneurs de toile, des huissiers de monnaies [9], ou des marchands d'oiseaux. Quelques tendres œillades de la jeune demoiselle, belle alors comme dans peu le sera l'aînée de ses filles, firent pencher la balance : le mariage fut arrêté. L'oiseleur constitua à sa fille une dot de vingt-quatre mille francs, dont il compta la moitié en argent, renfermé dans quatre grandes bourses, et l'autre moitié en serins, renfermés dans quatre grandes volières. Bien que ces serins fussent chacun du prix de trois livres à deux cents livres [10], monsieur Monfranc, par le crédit de son beau-père, les vendit tous en peu de temps; et, avec cet argent, il vint dans le Nivernais payer les dettes de sa maison, qui, pour se défendre contre les sergents, avait bon besoin de la petite bourgeoisie, de ses grandes bourses et de ses grandes volières.

DES HAUTS BOURGEOIS.

Chapitre v.

Je me fais à monsieur Monfranc, monsieur Monfranc se fait à moi encore plus vite. Nous étions aujourd'hui à nous promener sur sa belle terrasse : Gouverneur, m'a-t-il dit, en caressant son petit aîné, en tapotant les joues, c'est le sixième Monfranc du Nivernais; je suis le cinquième; mon père était le quatrième; mon grand-père était le troisième; il me disait qu'il avait vu le premier, qui était son grand-père, en la personne duquel une branche de l'ancienne famille bourgeoise des Monfranc d'Auvergne avait été transplantée dans le Nivernais. Cette ancienne ou haute bourgeoisie, à laquelle appartient ma famille, est au moins aussi honorable que la noblesse [1] : elle est la vraie noblesse du tiers-état, c'est-à-dire de la nation; noblesse immortelle continuellement ouverte à tous ceux qui ont des talents ou des vertus pour parvenir aux charges, de l'industrie, de l'économie pour amasser de la fortune; noblesse qui, dans notre siècle de plus en plus éclairé, se confond de plus en plus avec la noblesse; mais les agents du fisc continuent à les distinguer d'une manière quelquefois bien offensante. Un jour, me trouvant ici en congé de se-

mestre, mon père reçut avis qu'il avait été mis au franc-fief; il envoya ses papiers de famille : l'administrateur du domaine les inscrivit sur le livre de la noblesse contestée [2]. Je me présentai moi-même à lui; je parlai de notre maison et de son ancienneté. Il me montra les deux chapitres de mon père, le premier, intitulé : Moyens du sieur Monfranc; le second : Moyens de l'administration [3]. Je les lus. Je menaçai l'administrateur de lui en donner sur les oreilles. Il me répondit insolemment qu'il ne me ferait pas couper la tête; mais que, d'après mon second chapitre, il me ferait pendre [4]. J'avais porté de Paris ma grosse canne de bambou [5]; je l'attendis le soir; mais le domaine est fort prudent; il ne sort guère le jour, il ne sort jamais la nuit.

DES ANOBLIS.

Chapitre VI.

L'ONCLE de monsieur Monfranc est noble; et cependant lui, comme je viens de le dire, ne l'est pas. C'est qu'il y a quelques cinquante ans, le père de cet oncle, ainsi qu'un grand nombre d'autres bourgeois, fut forcé par le roi de s'anoblir et de porter sans délai une grosse somme au trésor [1]. Qui fut d'abord mé-

content? ce fut le père de cet oncle; mais quand on lui eut donné la qualité d'écuyer [2], de messire; qu'il eut des armoiries timbrées par le juge d'armes [3], enregistrées dans l'Armorial de la province et dans l'Armorial de France [4], il passa bientôt à l'autre extrême; il voulut que son frère, le grand-père de monsieur Monfranc, achetât, au prix de vingt mille livres, une charge de conseiller à la cour des aides, qui ne se vendait guère moins qu'aujourd'hui [5]. Son frère lui répondit que la famille des Monfranc n'avait pas besoin d'être anoblie, qu'elle était bien plus noble que les porte-malles, les garçons de garde-robe de la cour [6]; qu'elle était vraiment noble par tous les magistrats, les baillis, les avocats, les médecins, les négociants, les fabricants, les financiers, les ecclésiastiques, les militaires, les hommes de tous les états qui l'avaient illustrée. — Voilà bien toujours mes hauts bourgeois, lui répondit le père de l'oncle de monsieur Monfranc; ils veulent toujours s'égaler à la noblesse, se croire nobles! Aussi, qu'arrive-t-il? D'abord, le théâtre s'empare de leurs ridicules prétentions, et les comédies des Faux nobles [7] et des Bourgeois gentilshommes [8] les livrent à la risée des honnêtes gens. Qu'arrive-t-il encore? leurs noms sont publiés dans les auditoires des cours de justice [9] et écrits sur les registres de la Bibliothèque royale [10]. Ce ne serait rien, si le fisc ne venait les poursuivre et leur imposer d'humiliantes amendes; car la noblesse usurpée coûte plus aux faux nobles qu'aux autres

l'achat de lettres de noblesse que le roi ne cesse de vendre [11], que le conseil d'Artois délivre à qui lui compte six mille francs [12]. Toutefois, il fut, lui-même, dans la suite, tourmenté à plusieurs reprises, par les taxes et les surtaxes [13]. De plus, il se jeta dans de grandes dépenses pour soutenir son nouvel état; et il se vit obligé de vendre, un à un, ses champs, ses prés, ses vignes à des voisins qui savaient fort bien se passer d'être nobles; quand il mourut, il ne laissa rien à ses enfants. Alors, l'un se fit agriculteur. Il prit une ferme. Le fisc ne tarda pas à se présenter; mais il prouva qu'il n'avait pas dérogé [14], qu'il était fermier de prince [15], n'importe que ce fût d'un petit prince, celui d'Henrichemont [16], ou d'un plus petit prince encore, celui de la Charce [17], on ne m'a pas dit, on ne se souvenait pas duquel des deux. Un autre fit des étoffes. Le fisc se présenta de nouveau. Celui-là soutint qu'il n'avait tissé que des habits pour lui, et que si un noble pouvait, sans déroger, se faire sa chaussure [18], à plus forte raison, pouvait-il faire son habit. Un autre entreprit un petit commerce. Voilà de nouveau le fisc. Celui-ci dit qu'il avait mis sur un navire sa pacotille, et que le commerçant sur mer ne dérogeait pas [19]. Enfin, un autre, l'oncle de monsieur Monfranc qui maintenant demeure avec lui, se jeta dans les lettres. Aussitôt, la cour de l'élection et la cour des aides l'assignèrent, comme ayant publié un mauvais poëme, rempli de vers ignobles, sentant la taille et même le taillon, et le condamnèrent comme

ayant irrévocablement dérogé [20]; mais il en appela à une de nos académies de province, qui, pour se moquer des deux cours financières, couronna tout exprès l'ouvrage, et fit l'auteur académicien. C'est de ce nom qu'à Nevers on l'appelle, et que je l'appellerai.

DES GENTILSHOMMES.

Chapitre VII.

L'ACADÉMICIEN nous avait dit, il y a quelques jours, qu'il attendait ses cousins de la campagne; toutefois, je ne m'en souvenais plus, quand, ce matin, marchant dans la rue, je me suis vu précédé par deux manières de paysans, distingués par leurs épées à poignées de corne, suspendues à un ceinturon de cuir, brodé de laine [1] ou de soie grossière. Ils prenaient le même chemin que moi : Ah ! ah ! me suis-je dit, en me rappelant les cousins de l'académicien, les voilà, sans doute, les voilà! Effectivement, ils sont entrés chez monsieur Monfranc, et je n'étais pas au bas de l'escalier, que j'ai entendu dans la salle, dont la porte était restée ouverte : Mon cousin! Mon cousin! Mes cousins! Mes cousins! Je suis entré; je les ai salués. Du temps que l'académicien se penchait vers eux, pour leur demander privativement des nouvelles de leur famille, monsieur Monfranc m'a fait signe, et, comme

pour ne pas les gêner, m'a emmené à l'autre bout de la salle, où il m'a dit : Je vous ai quelquefois parlé de mon grand oncle, d'abord noble par foree, et ensuite noble avec tant de plaisir ; deux fort honnêtes, mais fort pauvres gentilshommes ont bien voulu se reconnaître de cette famille ; vous les voyez. J'examinais ces deux bons campagnards ; je les écoutais, je croyais qu'ils demeureraient long-temps, qu'ils affameraient la maison. Ils se sont levés sans vouloir rien accepter. Ils étaient pressés ; ils allaient plus loin. L'académicien a été les reconduire.

Mon cher ami, m'a dit alors monsieur Monfranc, il est bien difficile que les anoblis ne veuillent être gentilshommes, bien difficile aussi que les gentilshommes ne veuillent être gens de qualité. Avez-vous fait attention à la vanité de ces deux hobereaux, à la part qu'ils se faisaient? Ah! s'ils étaient demeurés plus long-temps, je la leur aurais bien réduite ; je leur aurais dit, et je dirais volontiers à tous les gentilshommes : Vous êtes au-dessus des gens anoblis ; mais vous êtes au-dessous des gens de qualité. Vantez-vous d'avoir tous les droits et priviléges des anoblis ; je me tais ! Montrez, de plus, sur vos tapisseries, vos grandes armoiries brodées, brillantes de tous les métaux, de toutes les couleurs[2], ombragées de branches chargées de médaillons, dont les uns portent les noms, les autres les belles actions de vos ancêtres[3] ; je me tais ! Dites que vous êtes, plus volontiers que les anoblis, reçus dans les régiments ; je me tais en-

core! Dites que vous entrez dans les chapitres nobles[4], que vous entrez à Malte[5]; je me tais, je me tais! Dites-vous écuyers, antique titre qui sied si mal aux anoblis; je me tais, je me tais encore! Mais ne vous dites plus marquis sans avoir un marquisat[6], chevaliers sans avoir une croix[7], abbés sans avoir une abbaye[8]. Je veux bien que dans le monde vos femmes s'appellent dames[9] comme les duchesses, comme la reine; que vos filles s'appellent demoiselles[10]; mais ne dites pas que, depuis François Ier, qui se faisait honneur d'être gentilhomme[11], tous les gentilshommes, quels que soient leurs titres, leurs familles, sont égaux, car ce n'est pas vrai, surtout en Bretagne, où ils sont primés par les Rohan[12], les La Trémoille[13]; car ce n'est pas vrai, surtout en Alsace, où ils sont primés par les Ribeaupierre[14]; car ce n'est pas vrai, surtout en Provence[15], où ils sont primés par les Saint-Blanchard, marquis des Iles-d'Or[16]; par les Villeneuve, marquis de Trans, premiers marquis de la Provence et même de la France[17]. Pensez-vous qu'en Lorraine, les ducs, qu'on voit depuis si long-temps aspirer à la couronne de Pologne[18]; qu'en Franche-Comté, les seigneurs de Monpeyroux, qui se qualifient de palatins[19]; les comtes de Poitiers, qui se disent descendants des anciens rois d'Aquitaine[20], ne se croient que gentilshommes?

DES HOMMES DE QUALITÉ.

Chapitre VIII.

Ah ! messieurs, a continué monsieur Monfranc, comme s'il eût parlé devant les deux cousins de l'académicien, interrogez les dictionnaires, interrogez les romans, le théâtre, ils vous différencieront, tous, les gentilshommes des hommes de qualité[1]. Entrez dans un des nouveaux hôtels du nouveau faubourg Saint-Germain[2], vous les trouverez remplis de cordons rouges[3], de cordons bleus[4], de cordons noirs[5], ou de ducs, de marquis, de comtes, de vicomtes, de barons, qui seraient tous fort fâchés de n'être que gentilshommes ; et adressez-vous à leurs gens ! il n'en est aucun, soit intendant[6], soit valet de chambre[7], soit maître d'hôtel[8], qui consentît à passer au service d'un gentilhomme ; il croirait déroger. Allez à la cour, vous y trouverez des gentilshommes la serviette sur l'épaule[9], des gentilshommes servants qui même ne sont pas nobles[10]. Et, tous les jours, n'entends-je pas les gens de qualité dire : J'ai donné à mon fils un gentilhomme[11] ; J'étais accompagné de deux de mes gentilshommes[12] ; Je lui envoyai mon premier gentilhomme[13]. Les grands châteaux, dans les provinces, les grands hôtels, à Paris, ne sont-ils pas remplis de

gentilshommes[14], et, même, sous le nom de pages[15], de tout jeunes pauvres gentilshommes? C'est un fait qu'on ne peut nier. La pauvre basse noblesse appartient à la haute, les petits gentilshommes, aux gens de qualité riches, qui en trouvent, et qui en ont plus qu'ils en veulent. Je conviens cependant que, tandis que les progrès des lumières et de la richesse sociale tendent à élever la haute bourgeoisie[16] au niveau de la basse noblesse, les mêmes causes tendent à diminuer les distances entre vous et les gens de qualité; et cela est surtout sensible dans les armées où le ministre Louvois, fils du chancelier Letellier, d'une famille de la haute bourgeoisie, a établi le rigoureux ordre du tableau[17]. Mais de grandes distances existent encore, et la hiérarchie nobiliaire, quoiqu'on en dise dans les petits châteaux, est telle : au plus bas degré les anoblis avec leurs épées neuves, au-dessus les gentilshommes, au-dessus les hommes de qualité, si hauts qu'ils touchent aux pieds des princes, si hauts qu'ils touchent aux pieds du roi.

DES PETITS-MAITRES.

Chapitre IX.

Il y a plusieurs jours que je n'ai pas mis la main à la plume; mais puisque ce matin, le nom de petit maî-

tre me vient à l'esprit, je veux en dire quelque chose.

Dans les temps du cardinal Mazarin, on appelait petits-maîtres les jeunes princes, les jeunes seigneurs qui voulaient régler ou dérégler l'État, gouverner, être les maîtres [1].

Maintenant, on appelle petits-maîtres les jeunes gens adonisés, parés, les jeunes gens à bonnes fortunes [2].

Un des meilleurs amis de monsieur Monfranc, ou du moins un de ceux que je vois le plus souvent chez lui, est petit-maître; mais comme il a depuis longtemps cinquante ans, et que, bien malgré lui, il s'approche de soixante, et que, de société avec monsieur Monfranc, il ne cesse de critiquer le gouvernement, de vouloir le réformer, il ne peut être et n'est que des anciens ou premiers petits-maîtres.

DES FRONDEURS

Chapitre X.

Par conséquent, l'ami de monsieur Monfranc est frondeur [1], car, dans ce même temps du ministère de Mazarin, on fit encore cet autre mot pour désigner aussi les mécontents, à cause de la ressemblance des murmures au bruit d'une fronde [2]; toutefois, entre ces deux mots, il y a cette différence que celui de pe-

tit-maître a péri dans sa première acception [3], tandis que celui de frondeur paraît être passé et devoir se conserver dans notre langue.

Ainsi donc, de cette grande faction qui livra des batailles [4], soutint des siéges [5], vomit des montagnes d'écrits et de vaudevilles [6], auxquels notre Marigny de Nevers eut une si grande part [7], il ne reste pour ainsi dire pas deux mots, il n'en reste qu'un.

DES COMÉDIENS ÉCOLIERS.

Chapitre XI.

Que de chapitres à faire sur la comédie! Je commence par celui-ci.

Je suis quelquefois en relation avec deux jeunes artisans de cette ville, l'un menuisier, petit-neveu du célèbre maître Adam, menuisier, poète, de cette ville [1], l'autre charpentier, filleul du filleul de ce même artisan-poète, l'un et l'autre anciens fantassins.

Je passais, il y a quelque temps, devant la boutique du jeune menuisier, j'y vis des boiseries peintes en colonnades, en péristyles; j'entrai : Mon lieutenant, me dit le jeune menuisier, en me montrant ces boiseries, voilà incontestablement, pour ceux qui ont fait leurs classes, le Forum, la Roche tarpéienne, le Capitole. Ces décorations de théâtre ne sont pas cepen-

dant une merveille, ajouta-t-il; mais ce qui en est une, c'est la tragédie des Pères Jésuites à laquelle on les destine. Elle est intitulée *Amulius* [2]. Quand le peintre travaille, et que je veux l'échauffer, je lui récite les beaux vers du rôle de Numitor, surtout celui de Romulus, surtout celui de Faustulus, où la campagne de Rome s'offre avec ses différentes couleurs, où l'on entend les troupeaux bêler [3]. Mais dites-moi pourquoi à notre siècle, au siècle du grand Corneille, ne fait-on imprimer ces tragédies, que, chaque année, joue ou voit jouer toute la jeunesse française [4]? — Maître, lui répondis-je, chaque année une nouvelle tragédie doit être composée dans chaque collége [5]. Il y a au moins cent colléges [6]. Ce serait au moins dix mille tragédies par siècle : au bout de trois siècles, au moins trente mille tragédies, trente mille plus ou moins grands volumes de tragédies de collége, où mettre alors les autres livres?

DES COMÉDIENS BATELEURS.

Chapitre XII.

A peu près vers ce même temps, je rencontrai se promenant le jeune charpentier, le filleul du filleul de maître Adam, qui prend glorieusement le titre de petit-filleul de ce poète. Il avait l'air soucieux, je

fis semblant de ne pas le voir et je passai. Il vint à moi : Vous ne me trouvez pas l'air joyeux, mon lieutenant, je n'ai pas sujet de l'être. La nuit dernière, les bateleurs, les triacleurs [1], les comédiens des tréteaux, n'importe leur nom, sont partis sans me payer le théâtre en charpente, qu'à grands frais j'avais construit pour eux, sur la place. Je leur demandai vingt sous par représentation, ils ne marchandèrent pas; j'en fus étonné; malheureusement, depuis ce matin, je ne le suis plus. Je perds mon argent; car à quoi me servirait de les faire assigner? Arlequin n'a que son épée de bois et son habit de trente-six pièces [2]; Paillasse n'a, en toute saison, que sa veste de toile et son chapeau de laine blanche [3]. Certes, si partout comme ici, les bateleurs arrivant le jour, partant la nuit, ne marchandant pas la construction de leur théâtre, excitent partout comme ici la gaîté publique, par les représentations des petites pièces de la foire Saint-Germain [4], ou de l'hôtel de Bourgogne [5], nous pouvons dans ce cas dire, nous pauvres charpentiers, que la France rit à nos dépens.

DES COMÉDIENS DE CAMPAGNE.

Chapitre XIII.

En général on aime beaucoup la comédie, et peut-être les deux précédents chapitres paraîtront-ils un peu courts; et on me dira que, si j'en sais davantage, je fasse celui-ci plus long, j'y consens; je le puis.

Dans notre voisinage, un riche seigneur a pris femme; il a invité à sa noce la famille Monfranc, et lui a envoyé son carrosse. La fête a été magnifique : je laisse à penser si la comédie a manqué [1]. On avait été chercher des comédiens à Tours, et même jusqu'à Orléans. La troupe aurait pu être meilleure; elle aurait pu aussi être plus mauvaise.

A midi, pour varier les plaisirs de la bonne chère, on a servi le dîner dans une prairie nouvellement fauchée. Tout le monde, au lever de table, est allé indistinctement s'asseoir sur un grand tas de foin. Le hasard avait placé plusieurs comédiens au milieu. Ils parlaient entre eux de leurs aventures. On s'est tu de proche en proche, et bientôt le silence a été général.

Connaissez-vous Gimont, petite ville du haut Languedoc? a dit l'un d'eux. Personne, ni comédien, ni autre n'a répondu : Tant pis, a repris le comédien, vous ne connaissez pas une des plus jolies, des plus

agréables, des plus riantes petites villes de France. Il y a un collége de doctrinaires [2] où j'ai fait mes études; et cette prairie et ce dìner m'en rappellent agréablement ma sortie.

J'avais terminé ma rhétorique, l'année précédente; j'avançais à grands pas dans la philosophie, quand, à la belle saison du printemps, il arriva une troupe de comédiens qui prenaient le titre de comédiens du duc d'Uzès [3]. Ils avaient obtenu du maire l'autorisation de donner quelques représentations [4]. Les places du parterre n'étaient pas à dix-huit sous comme à Paris [5], elles n'étaient qu'à six, comme aux villes des provinces [6]; mais encore fallait-il les avoir. Mon père, capitaine de la compagnie des fusilliers de l'intendant [7], faisait son service à plusieurs lieues de nous, et à peine ses appointements pouvaient lui suffire. Ma mère demeurait dans une petite ferme que nous avions à deux lieues de la ville, d'où elle m'envoyait, les jours gras, du lard, quelques poules plumées, et, les jours maigres, du beurre, des œufs. Le reste de la dépense ne consistait que dans le loyer d'une petite mansarde [8]; car il va sans dire qu'on m'envoyait encore de la campagne le pain et le vin: en outre, avant de partir, on m'approvisionnait d'habits, de linge, de gros bas d'étoffe et de chaussure [9]. Au moyen de ce, on croyait inutile de me donner la plus petite somme d'argent; mais le diable n'y perdit rien, je n'en allai pas moins à la comédie, je vendais mon lard, mes œufs, et cela ne suffisant pas, je vendais mon vin, même une partie

de mon pain. Ce qui m'attirait si vivement, c'était une petite comédienne, je ne pouvais me lasser de la voir et de l'entendre. On ne lui donnait que des rôles de secondes servantes [10], des rôles de quelques lignes; mais elle savait les faire valoir : elle les débitait avec un talent, un naturel, qui me charmaient et qui auraient dû charmer tout le monde. J'applaudissais de toutes mes forces; j'applaudissais seul.

En ce temps, la critique du Cid [11] me tomba entre les mains, je la lus; je la trouvai fondée en tout point : Comment, me disais-je, Corneille, qu'on nomme le grand, a-t-il pu faire de si lourdes fautes? J'entrepris de refondre sa pièce sur le plan proposé par l'Académie [12]. Je fus étonné de moi; je résolus d'aller porter mon heureux essai aux comédiens; mais un pauvre écolier n'abordait pas facilement de leur hôtellerie toute remplie de jeunes gens les plus élégants de la ville [13].

Je me bornai à me promener assidûment devant la porte, pour épier le moment où il n'y aurait pas de monde. Un matin, pendant que j'étais au guet, je vis la jeune comédienne sortir plus fraîche que l'aurore. Elle prit le chemin de l'église où l'on sonnait une messe.

Je m'excitai de tout mon courage pour lui parler : Mademoiselle Zerbinette, lui dis-je, après plusieurs violents efforts pour chasser ces paroles de ma bouche, vous voyez un jeune homme que l'amour a fait auteur. L'amour, lui dis-je, n'est pas une bête; pro-

curez-moi l'honneur de lire mon ouvrage devant votre troupe [14], et soyez sûre qu'il sera bien accueilli. Elle continua son chemin sans daigner ni s'arrêter ni me répondre; nous étions dans une rue solitaire : Zerbinette, lui dis-je, en l'arrêtant par le bras, ne me livrez pas à mon désespoir, si vous ne voulez apprendre dans quelques heures que je me suis pendu ou que je me suis fait cordelier. Je m'étais saisi d'une de ses mains, j'étais tout en feu : Mais, monsieur l'écolier, me dit-elle, car j'avais mon portefeuille sous le bras, vous vous y prenez trop tard; la troupe doit partir demain, et aujourd'hui on fera les bahuts [15], les malles; on chargera la charrette [16]. A force d'instances elle consentit à me dire dans quelle ville on allait.

Messieurs, ajouta le comédien, en portant ses regards autour de lui, en s'adressant à nous tous, je puis vous dire par expérience qu'en général les comédiens de province ou, comme on dit ordinairement, les comédiens de campagne [17], se ressemblent tous; ils sont tous plus ou moins mal équipés [18], tous plus ou moins pauvres. Cette troupe ne faisait pas exception. Je m'étais levé de grand matin, je la vis partir, et je la joignis à quelque distance de la ville. Les femmes avaient un cheval à deux, et les hommes un cheval à trois. Un des hommes, dont le tour était d'aller à pied, s'étant arriéré, je l'accostai et lui proposai de faire route ensemble. Au premier cabaret, je gagnai si bien son amitié qu'il consentit à me pré-

senter au directeur[19]; je vis un homme de belle taille et de plus d'une figure agréable, spirituelle, il me reçut gravement et me regarda avec dignité du haut de son cheval : Monsieur, lui dis-je, je vous avouerai que, depuis le point du jour, je vous suis; et certes ce n'est point pour un léger sujet, c'est pour vous lire une pièce de ma composition; comptez qu'elle vous donnera plus d'argent en un jour, que vous en avez gagné à Gimont en quinze, la vente des livrets[20] y comprise, et qu'elle vous remplira la salle, fût-elle aussi grande que la salle de spectacle du Palais-Royal, où peuvent entrer, dit-on, quatre mille personnes[21], ou même que celle des Tuileries, où il peut en entrer jusqu'à sept mille[22]. Oh! oh! quel est le titre de votre pièce? me demanda-t-il. C'est, répondis-je fièrement, *le Cid corrigé aux désirs de Messieurs de l'Académie*[23]. Jeune homme, me dit-il, en poussant son cheval, le Cid corrigé! cela mérite réflexion. Dans deux heures, nous ferons halte et nous vous donnerons audience[24].

Nous marchions d'un assez bon pas; mais il semblait à mon impatience que nous reculions au lieu d'avancer. Enfin nous arrivâmes au bord d'une prairie, comme celle-ci nouvellement fauchée. La troupe supposa que le maître du pré était homme de goût, qu'il aimait la comédie, les comédiens et les chevaux des comédiens; car, sans se gêner, elle prit quelques brassées de foin et les donna aux chevaux; ensuite elle s'assit sur l'herbe. Le chef jeta au milieu quel-

ques bribes de pain et de viande, qu'on avait, suivant les apparences, emportées de l'hôtellerie. On m'invita, je remerciai; je dis que je n'avais ni faim ni soif, que je n'avais d'autre besoin que celui de leur lire ma pièce. On ne me pressa pas autrement. Tout aussitôt après le repas, qui ne fut pas long, les comédiens se rangèrent en demi-cercle; et, pour se donner à mes yeux un air plus magistral, ils s'assirent ou siégèrent chacun sur une botte de foin, les jambes croisées, comme des rois de théâtre [25]. J'étais au milieu. On rit avant que je dépliasse mon cahier; on rit encore plus quand je le lus, encore plus quand j'eus achevé de le lire. Je ne savais à quoi m'en tenir : Mon jeune ami, me dit le directeur, fin Parisien, ancien procureur, qui avait ou mangé, ou joué sa maison et son office, je vois que, bien qu'il y ait aujourd'hui grand nombre de pièces de deux auteurs [26], la vôtre est de vous seul, car il y a unité de plan et de style : cependant, nous n'en inscrirons pas encore le titre sur notre registre [27]; vous ne vous êtes pas assez long-temps exercé avant de tenter un pareil coup d'essai; mais du reste il est facile de voir qu'il y a chez vous de quoi faire dans la suite un bon et peut-être un excellent auteur. Je continuerai à vous parler franchement, et je vous répéterai d'après notre Boileau, qu'il faut long-temps forger avant de devenir forgeron [28]. Venez forger chez nous qui avons toujours les fers au feu. Nous vous donnerons de l'emploi. Venez, vous suivrez le même chemin que Molière, il a forgé d'abord chez nous [29].

Le directeur prêchait un converti; il ne prêcha pas longtemps. Je dis que je consentais avec grand plaisir à faire partie de la troupe en qualité d'auteur. Fort bien, répondit-il en souriant, vous voilà des nôtres; mais vous savez que les jeunes auteurs qui ont de l'esprit deviennent utiles par leurs services en attendant qu'ils puissent l'être par leurs ouvrages; n'êtes-vous pas disposé à commencer comme les jeunes auteurs? J'y consentis et tout de suite je fus proclamé comédien du duc d'Uzès.

On pouvait marcher sans crainte tout près des chevaux de louage qui portaient les personnages de la troupe; et, aux belles heures du jour, je me plaisais souvent à aller causer avec le directeur. Il fut sensible à cette marque d'affection et j'y gagnai ses bons enseignements : Mon jeune ami! vous ne savez pas lire, vous ne savez pas lire même vos propres ouvrages; vous n'avez pas marqué par différents repos la virgule, le point et virgule, les deux points, le point. Vous n'avez pas marqué non plus, avec les inflexions de la voix, le point d'interrogation exprimé par un signe particulier, le point d'exclamation, le point d'admiration, si sottement exprimés par un même signe [30], le point de mépris, le point d'amour, le point de haine, le point d'ironie, surtout le point de commandement, qui ne sont exprimés par aucun signe [31], qui ne sont encore, du moins que je sache, sortis de la plume de l'écrivain, et qui doivent sortir de la bouche du lecteur, et surtout de l'acteur. L'acteur, avec l'é-

lévation ou l'abaissement de la voix, avec l'accent, avec la prononciation des syllabes ou longues ou brèves, avec la prosodie, imite les Flamands, les Normands, les Gascons, les Provençaux; il imite aussi les maîtres, les valets, les hommes de qualité, les bourgeois, les paysans [32]. Mon jeune ami, les leçons données dans les chemins, sur la selle, valent quelquefois les leçons données dans les classes, sur la chaire.

Il me parut dans la suite, que ce n'était pas moi seul qu'il instruisait de cette manière, car, depuis, aux répétitions, je l'ai entendu souvent dire à plusieurs acteurs : Parlez naturellement sur le théâtre comme si vous étiez chez vous, ou chez vos amis. Ne scandez pas les vers. N'orthographiez votre prononciation qu'à la fin des tirades, c'est-à-dire, lorsque vous voudrez vous attirer les applaudissements du vulgaire dont les comédiens de l'hôtel de Bourgogne ont corrompu le goût [33]. Je vous ai recommandé cela, quand nous allions de Calais à Dunkerque, j'étais monté sur un cheval blanc; souvenez-vous-en! A un autre, je lui ai entendu dire : Rappelez-vous donc que nous étions en Poitou, que j'allais sur la monture du pays; je vous donnai pour précepte qu'au théâtre, lorsque vous ne parlerez pas, vos yeux, vos traits, vos mouvements, vos attitudes devaient continuellement parler aux spectateurs [34]. Je lui ai entendu dire à un autre : Qu'importe votre habit de vieux bourgeois, chapeau pointu, habit brun, chausses hautes enrubantées,

pourpoint serré, collet de batiste à glands [35]; qu'importe votre habit court, votre tablier d'apothicaire [36]; qu'importe votre robe, votre bonnet de commissaire de police [37], tant que le public voit dessous le comédien au lieu du personnage. Vous souvient-il que j'étais juché sur un grand mulet et que nous approchions de Marseille, lorsque dans un de ces heureux et trop rares moments je vous récitai une scène de l'Avare? vous me criâtes, en applaudissant : bien, bien! monsieur le directeur, vous et votre grand mulet avez disparu! Enfin dans une autre répétition, le voilà qui dit avec une vivacité extraordinaire : N'imitez pas les défauts des grands acteurs, surtout leurs défauts corporels! ne faites pas comme certains comédiens de province, que je vois dans les rôles à livrée, boîter parce que Béjart, estropié d'une jambe, boîtait sur le théâtre [38]; je vous l'ai dit sur le beau chemin de Montauban à Toulouse; je me rappelle que je trottais un peu, j'aurais dû aller au pas.

Ce premier voyage, ou du moins ce premier voyage pour moi, ne dura que peu de jours.

Dès notre arrivée à la prochaine ville, on m'installa dans mon emploi. Le matin on me fit coller les affiches [39] où j'aurais bien voulu voir mon nom, comme nom d'auteur, imprimé en lettres rouges [40]. L'après-midi j'empruntai des habits à boutons d'or, des chapeaux bordés, pour jouer César, Alexandre [41]. Le soir je mouchai les chandelles; je soufflai les acteurs [42], ce qui ne me donna pas peu de peine, parce que les

femmes, par coquetterie, s'avançant toujours jusque sur le bord de la scène, il fallait que ma voix, traversant tout le théâtre, arrivât juste à leurs oreilles, sans parvenir à celles du public.

On me fit prendre aussi un nom de théâtre [43], celui de Mouchefleur, que je porte encore.

Nous allâmes successivement à Montpellier, à Nîmes, à Arles. Nous étions en tous lieux accueillis par les désœuvrés, en tous lieux poursuivis par les créanciers; mais nous, jeunes gens, nous ne partagions ni les chagrins, ni les profits. D'ailleurs, depuis mon admission dans la troupe, Zerbinette et moi n'étions guère occupés que de nos sentiments mutuels, dont chaque jour, chaque moment, l'ardeur ne cessait de s'accroître. Arrivés à Arles, il ne nous fut pas possible de retarder plus long-temps l'exécution de notre projet de mariage.

Zerbinette et moi étions sortis le matin pour respirer l'air des plaines fleuries qui environnent cette ville : Mouchefleur, me dit Zerbinette, jusqu'à ce moment je vous ai laissé ignorer quelle est ma famille; je suis née demoiselle. Elle me raconta la longue et déplorable histoire de son père, M. de Rosemont [44], qui, de la plus grande opulence, avait été réduit à la dernière misère : Belle Rosemont, lui dis-je à mon tour, je suis charmé que nos familles aussi bien que nos cœurs se trouvent si heureusement assortis; mon père est, comme le vôtre, un très pauvre cadet d'une illustre maison, et l'on m'appelait mon-

sieur le chevalier, quand vos beaux yeux sont venus me tirer de mon collége. Nous avons tous les deux de la naissance et cependant aujourd'hui nous pouvons tous les deux, comme tant d'autres de nos pareils, monter sur le théâtre [45]. En vérité, ajoutai-je, il serait bien difficile de dire pourquoi l'art du verrier est exclusivement exercé par des gentilshommes [46], tandis que celui du comédien, qui lui est si supérieur, n'a pas encore obtenu cette distinction. On assure que si les projets du grand Molière, qui avait déjà tant de personnes de condition [47] dans sa troupe du roi [48], eussent été exécutés, on aurait vu en France, sous le nom de l'*illustre théâtre*, une troupe, composée toute de jeunes gens de famille [49]; et certainement sur ce modèle, il s'en serait formé successivement d'autres où les fils de médecins et d'avocats auraient tout au plus été admis; et alors, au lieu de dire, comme aujourd'hui : mais ce n'est qu'un comédien ! on aurait sûrement dit : mais c'est un comédien! Peut-être pourrons-nous former un jour le noyau d'une pareille troupe. En attendant, ma chère Zerbinette, puisqu'un sang également noble coule dans nos veines, que tardons-nous à faire bénir par un prêtre les tendres nœuds qui doivent nous unir à jamais?

Nous demeurions dans la principale paroisse de la ville. Zerbinette mit sa grande belle robe; fendue par derrière [50], et nous fûmes de ce pas nous présenter décemment au curé. Il nous demanda quelle était notre profession; nous le lui dîmes : J'en suis fâché,

nous répondit-il, mais je ne puis ni vous confesser, ni vous marier. Vous n'êtes pas dans la communion de l'Église. En même temps, il nous fit lire les rituels de divers diocèses. Ce n'est pas tout, ajouta-t-il, c'est que, si vous décédiez ici, je ne pourrais que vous enterrer dans le petit cimetière des enfants morts sans baptême[51]. A Paris, lui répliquai-je, on a un rituel moins rigide. On enterre au cimetière des chrétiens, les acteurs, on y a enterré le plus célèbre, Molière[52]. — C'est que le roi en avait prié l'archevêque et que l'archevêque en avait prié le clergé de la paroisse[53] : mon ami, quittez votre état, et quand vous voudrez vous marier, ou quand vous serez mort, nous vous marierons ou nous vous enterrerons sans difficulté ; vous êtes encore si jeune, ajouta-t-il, croyez-m'en, quittez votre état noté d'infamie par plusieurs lois et par plusieurs légistes[54]. Monsieur, lui répondis-je, notre état n'a rien que d'honorable : le roi et le parlement ne vous l'ont-ils pas déclaré[55]; il est au-dessus de celui de marchand, car il ne déroge pas à la noblesse[56]. Mais, répondit le curé, vos femmes dérogent aux bonnes mœurs. — Aussi a-t-on parlé de donner aux comédiens un grand-maître, et de les cloîtrer dans des édifices publics, élevés pour eux[57]. — Oh ! ce serait pis, cent fois pis; et d'ailleurs, cela est encore à faire : votre état est toujours le même; vous savez comment en parlait Molière à un jeune homme qui le consultait[58]. — Monsieur, lui répondis-je, véritablement Jean-Poquelin, sieur de Molière[59], avait

bien à se plaindre de cet état, lui qui dans un autre, aurait été simple tapissier, valet de chambre à la cour[60], avocat au plus[61], lui qui était directeur des comédiens du roi, lui qui avait un carrosse[62], lui qui avait trente mille francs de rente[63]. — Molière était en même temps auteur. — Je le sais, je sais que depuis Jodelle, un grand nombre d'auteurs ont été en même temps acteurs[64]. Nous disputâmes encore long-temps. Mon ami, me dit-il, en un mot comme en mille, je puis marier l'auteur; je ne puis marier l'acteur. — Monsieur, vous devriez plutôt faire le contraire; ce sont les auteurs qui sont les seuls coupables; les acteurs ne le sont pas plus que les plumes dont se servent les auteurs. Combien de fois n'ai-je pas enragé d'être obligé de jouer des rôles où les plus tendres liens du cœur et de l'âme sont si calomnieusement insultés, où les époux veufs, les épouses veuves s'égaient sur le veuvage! Combien de fois Zerbinette n'a-t-elle pas enragé d'être obligée de jouer des rôles où la femme, violant sa foi, trompe son mari, aux applaudissements d'un imbécile public, qu'on croirait ne pas être composé de maris ou d'hommes destinés à le devenir! Combien de fois Zerbinette et moi n'avons-nous pas enragé, l'un et l'autre, d'être obligés d'outrager, en beaux vers, les lois, l'ordre, la vertu, la probité, l'honnêteté, la décence[65]! et, sans vouloir m'en faire en ce moment un mérite, je puis dire que j'ai souvent changé ou voilé les dangereuses expressions de nos plus célèbres auteurs[66], même de Mo-

lière [67]. Est-ce donc qu'avec notre comédie, telle qu'elle est, le corps social ne va pas? disent les belles gens aux sévères réformateurs du théâtre. Oui, sans doute, il va, mais au lieu d'aller comme le corps d'un homme sain et vigoureux, il va comme le corps d'un homme rongé des maladies du libertinage. Cependant, monsieur notre pasteur, n'en concluez pas que la comédie soit mauvaise de sa nature; tout au contraire elle est bonne, car elle pose sur la scène un grand miroir en face du monde qui s'y voit, qui se corrige ou peut se corriger. Si l'église excommunie la comédie, elle n'entend excommunier que la mauvaise; car si elle excommuniait la bonne, elle excommunierait les pieuses représentations de Saint-Cyr [68], elle excommunierait la morale. Monsieur, ajoutai-je, en me levant et en emmenant avec moi Zerbinette, considérez que ma compagne et moi sommes jeunes, que nous sommes maîtres de nos personnes, que nous venons humblement nous présenter au pied des autels, que si vous nous repoussez, nous ne serons pas les premiers qui aurons été forcés de nous marier sans la permission de l'église.

Les curés ont ordinairement l'esprit droit, et l'exercice de leur ministère l'exige. Celui-ci prit sur-le-champ son parti en bon chrétien et en honnête homme. Mes enfants, nous dit-il, pour récompense de votre sagesse et de votre soumission aux lois de l'église et de l'état, je vous marierais, au risque de tout ce qui pourrait en résulter; mais il y a mieux à faire. Nous sommes près

d'Avignon, allez dans les terres du pape; notre bonne mère l'église est moins sévère dans son giron [69].

Zerbinette et moi, nous allâmes à Avignon. Nous nous adressâmes au prêtre auquel notre curé nous avait recommandés; nous fûmes mariés. Nous revînmes à Arles, nous déclarâmes notre mariage dont nous rapportâmes le certificat.

Jusqu'à ce jour, nos camarades nous avaient injustement traités. On ne m'avait laissé monter que rarement sur le théâtre, et on ne m'avait même donné que des rôles aussi courts que ceux de Zerbinette. Nous résolûmes, ma jeune femme et moi, de nous retirer; nous fîmes notre paquet, et, après avoir séparé ce qui nous appartenait de ce qui ne nous appartenait pas, nous allâmes dire adieu au directeur, et nous partîmes.

Nous prîmes du côté du Dauphiné.

A force de lire ou d'entendre lire de bonnes pièces, j'avais enfin appris à voir combien la mienne était mauvaise, combien celle du grand Corneille était admirable, et bientôt je dis avec tout le monde: *Beau comme le Cid* [70]. Bientôt j'en appris les scènes qui me convenaient et je fis apprendre à Zerbinette celles qui lui convenaient de même. Tous les jours nous nous exercions, nous déclamions, plus haut, plus bas, plus lentement, plus vite, suivant les observations, les corrections mutuelles de cet enseignement conjugal. Nous apprîmes d'autres rôles de plusieurs autres pièces; enfin, lorsque nous jugeâmes notre mémoire suf-

fisamment approvisionnée, nous fûmes chercher fortune, c'est-à-dire, une troupe.

A peine fûmes-nous arrivés à Digne, que nous apprîmes qu'à Valence il y en avait une qui, ne pouvant se compléter, était obligée de suspendre ses représentations. Nous hâtâmes notre marche; nous nous rendîmes chez le directeur, nous lui montrâmes un échantillon de notre savoir; nous fûmes agréés, et, le soir même, avant cinq heures, nous étions en scène, sous une grande banne de toile bleue, dans les jardins d'une maison bourgeoise, où des jeunes gens faisaient à leurs maîtresses le cadeau de la collation et de la comédie[71]; j'avais bien dîné, bien goûté, je jouais Cinna, dont les longues tirades demandent un estomac qui ne soit pas vide. Au sortir de la représentation, le directeur m'embrassa deux fois; et quant à Zerbinette, elle plut tant aux jeunes dames, qu'elles lui firent présent de souliers, de chemises et d'autres nippes à son usage; elles s'étaient sans doute aperçu qu'elle n'en était point assez pourvue.

Il fallut le lendemain partir pour un château voisin, où l'on donnait une magnifique fête à la noblesse[72]. Nous arrivâmes d'assez bonne heure. Aussitôt qu'il fit nuit, l'avant-cour, la cour, la cour d'honneur, toutes les trois cours[73] furent illuminées en feux de couleur[74]. Derrière le château neuf, étaient les bâtiments du vieux qui dataient du XIIIe ou du XIVe siècle. On avait élevé au fond de l'ancienne salle de compagnie, qui, par ses voûtes en pierre, ressem-

blait à une vaste chapelle sépulchrale, un théâtre, orné de décorations fraîchement peintes par le dessinateur de décorations [75] du théâtre de Lyon. Au côté opposé, qui avait été disposé en talus, étaient rangés de longs bancs ; et ce fut pour les laquais et les valets un parterre en amphithéâtre, tel que celui de Londres [76], tel qu'afin d'empêcher qu'on se batte, qu'on se pousse, qu'on se culbute, on se propose aujourd'hui d'en construire dans nos salles de spectacle où, comme vous savez, tout le monde est debout [77]. Au bas de cette petite montagne de bancs, étaient des chaises, des fauteuils, pour le beau monde.

L'ouverture du spectacle commença par un ballet de chevaux [78] qu'on parvint à amener sur le théâtre; les jeunes gens qui les montaient firent preuve de beaucoup d'intelligence et d'adresse. Vint ensuite notre tour; nous donnâmes d'abord la comédie sérieuse, la tragédie, ensuite la petite comédie, où le directeur fut applaudi à tout rompre : je le fus aussi beaucoup et je l'aurais été bien davantage, si j'avais pu avoir un de ces grands baudriers des anciens jeunes marquis, qui habillaient ou couvraient un homme [79].

De ce château nous allâmes dans un autre, ensuite dans d'autres. Nous retournâmes à la ville toujours fètés, toujours emplissant notre bourse.

Nous fûmes informés que, dans ce moment, la capitale du Dauphiné n'avait pas de troupe ; aussitôt d'y courir. Vous savez, messieurs, qu'il y a très peu

de villes de province où il y ait, comme à Lyon[80], une salle de spectacle[81]; Grenoble n'en avait pas; et ainsi que partout ailleurs, on représentait la comédie dans un jeu de paume, qu'on louait pour un ou plusieurs mois[82].

Notre directeur y porta ses toiles; il les avait fait peindre avec tant d'intelligence et d'économie, qu'elles représentaient, suivant qu'il fallait les voir, un palais, un salon, un temple, des ruines, une campagne, un désert; l'architecture était de tous les ordres et de tous les âges[83].

A la première représentation, ces toiles fraîchement peintes furent fort applaudies. On applaudit aussi la belle taille et la bonne grâce de Zerbinette; mais aussitôt qu'elle parla, elle refroidit le parterre. Je lui avais plusieurs fois répété les judicieuses leçons que m'avait données à cheval notre premier directeur; elle en avait, jusque-là, fait son profit; mais à Grenoble, voyant le parterre composé de grands étudiants[84] qui devaient avoir du goût, elle voulut que sa déclamation fût, même à la fin, toujours naturelle. Elle se croyait assurée d'un triomphe et d'une couronne. Cette trop grande confiance nous coûta cher. Elle jouait le rôle de Rodogune; je lui avais dit que si, en terminant les tirades, elle donnait à sa voix l'étendue convenable, je devais entendre dans la maison voisine, où j'avais indispensablement affaire, le fameux : *Périssez! Périssez*[85]*!* Je ne l'entendis pas; mais j'entendis une si épouvantable salve

de sifflets[86], que j'accourus tout hors d'haleine, j'arrivai comme on emportait Zerbinette ; elle ne donnait plus signe de vie. Ce ne fut qu'avec des esprits de l'eau de la reine de Hongrie[87] et les excitatifs les plus violents, que nous pûmes la faire revenir. Pendant plusieurs jours elle ne quitta point le lit. Enfin, les sifflets de Grenoble l'avaient tellement effrayée, qu'elle ne voulut plus remonter sur le théâtre, et que l'enfant dont elle était enceinte porte sur l'épaule droite une empreinte très bien figurée d'un sifflet avec son attache, et que sa petite figure, quoi qu'il fasse, a toujours un air sifflé et berné.

Nous allâmes à Lyon, où Zerbinette obtint successivement la place d'ouvreuse de loges[88], de limonadière du théâtre[89]. Elle demeure dans cette ville où elle nourrit notre petite famille; et moi je cours.

DES COMÉDIENS DU ROI.

Chapitre XIV.

A peine ce comédien a eu fini que le chef de la troupe a pris la parole : Pour moi, a-t-il dit, je l'avoue, ce n'est pas l'amour d'une belle comédienne qui m'a fait embrasser mon état ; c'est l'amour de la comédie.

Je suis né d'une famille de magistrats illustre, mais

pauvre, ce qui n'est pas rare, et cependant point endettée, ce qui l'est beaucoup. J'avais donc, moi, un peu d'argent pour aller à la comédie. Un jour que, dans notre ville, on jouait la dernière pièce, c'est-à-dire la Farce [1], l'acteur qui remplissait le rôle de savetier, me parut s'en acquitter si mal que, m'élançant sur le théâtre, je l'en chassai avec son tire-pied que je lui avais arraché. Je continuai son rôle. Mon début improvisé de cette manière plut tellement aux spectateurs, que la salle ne cessa de retentir d'applaudissements.

J'avais pris d'assaut ma place au théâtre, je sus m'y maintenir, et dans cette ville, et dans un grand nombre d'autres.

Si je m'en souviens bien, j'étais à Dijon, je venais de jouer dans le Bourgeois Gentilhomme avec une gaîté qui en avait donné au public; je sortais avec tout le monde, quand je me sentis saisi et secoué au collet. L'homme qui me tenait me dit, en riant : Mon cher monsieur Jourdain, je suis le directeur d'une troupe qui va débuter à Paris au théâtre de la foire Saint-Germain [2], voulez-vous en être? vous aurez une pistole par représentation; en voilà dix pour le voyage. Allez m'attendre dans ce quartier, rue Dauphine, hôtel Dauphine [3]. Je crus ne pas devoir faire le difficile.

Je pars; j'arrive.

J'attends inutilement quinze jours, sans aucune nouvelle de mon directeur. J'étais au bout de mon

argent; j'avais mon ménage sur les bras. Alors, je cours à l'affiche de la comédie, et, choisissant le nom qui me plut le plus, je demande la demeure de l'acteur qui le portait; je m'y achemine, je frappe, j'entre, je m'annonce à lui : Monsieur, dis-je, les comédiens de campagne, nous avons à Paris, naturellement pour patrons, les comédiens du roi [4], et aussitôt je lui conte rapidement mon histoire, depuis le jour où, de haute lutte, je chassai du théâtre un mauvais comédien, jusqu'à la réception qu'on m'avait faite à la foire Saint-Germain où mon directeur était inconnu. Mon camarade ! me dit-il, je le connais, moi, c'est un étourdi; il avait mal combiné ses mesures et, à son arrivée, il a trouvé sa place prise; mais tout s'arrangera. En attendant, vous et moi, votre femme et la mienne, vos enfants et les miens ne ferons qu'un seul ménage; vous logerez chez moi; point d'objections, point de façons; ici nous sommes dans cet usage [5]. Ma détresse et surtout son ton franc et net, ne me permirent pas de répliquer. Le jour même je fus établi chez lui.

J'avais besoin de plaire au comédien du roi, de m'en faire aimer. Je lui plus; je m'en fis aimer au point qu'il me répétait souvent combien il était charmé de notre connaissance.

Mon ami, me dit-il un jour, avec un ton de confiance, comme vous autrefois j'ai été comédien de campagne; comme vous je suis venu ici trompé et déçu par de vaines promesses : j'étais bien plus mal-

heureux que vous, je manquais même de quoi aller chez le boulanger, même de quoi acheter du fil pour raccommoder mon justaucorps [6] et mes chausses : oh ! quelle difficulté dans cette grande ville, pour vaincre les cabales [7] et percer la foule des gens sans talent qui vous disputent votre place, votre pain. Toutefois, malgré ce grand nombre d'intrigants, qui se disaient mes rivaux, je parvins à débuter, à satisfaire le banc formidable, c'est-à-dire le banc de la comédie où s'asseyent les auteurs [8], à être aussi applaudi dans les gazettes [9] que sur le théâtre ; enfin à mettre le public dans mes intérêts, à me faire recevoir comédien du roi remplaçant, ou double [10], comédien du roi à portion de part [11], et enfin comédien du roi à la part [12], moyennant pension à mon devancier [13]. Tous les matins, j'ai mon vingt-troisième du produit de la recette de la veille, déduction faite des frais qui, un jour portant l'autre, sont d'environ trois cents livres [14]. J'ai aussi ma part de la pension de douze mille livres, que nous tenons de la munificence royale [15] ; en outre, j'ai plusieurs représentations à mon bénéfice [16]. J'ai d'ailleurs payé mes treize mille livres pour mon contingent de propriété de notre hôtel [17] ; car vous saurez qu'en 1673, après la mort de Molière, la troupe de l'hôtel de Bourgogne, et celle du Palais-Royal ou de Molière se réunirent, passèrent la rivière et s'établirent d'abord à la rue Mazarine, ensuite à la rue des Fossés-Saint-Germain-des-Prés, où nous sommes maintenant propriétaires incommutables [18]. Aussi

avons-nous notre notaire, notre avocat [19], et payons-nous tous les ans deux mille six cents livres comme bourgeois de Paris, pour notre taxe des boues et lanternes [20]. Vous le voyez donc, mon cher camarade, je ne suis nullement en mauvaise position et plus vous demeurerez avec moi, plus je vous serai redevable. Attendez tranquillement; faites la guerre à l'œil; regardez, examinez, choisissez, et, je vous en prie, n'ayez point d'impatience.

Qu'on imagine si je pouvais ne pas être impatient. Je courais, je m'agitais; mon hôte, de son côté, ne s'épargnait ni quant à son crédit, ni quant à sa peine.

Enfin, un jour, je le vis venir de loin; la joie était sur sa figure, la parole sur ses lèvres. Je me hâtai d'aller vers lui; il m'apprit que j'étais maître de déclamation d'un jeune seigneur qui voulait apprendre à jouer la comédie [21]. Cela n'empêchera pas, ajouta-t-il, votre début à un théâtre de Paris et peut-être même au Théâtre-Français [22]; l'ordre [23], au contraire, en sera accéléré par le crédit de l'illustre maison à laquelle vous allez être attaché. Vous êtes attendu à quatre heures; souvenez-vous bien surtout que vous êtes le cousin de Molière. Je regardai le comédien du roi : Oui, reprit-il, ne vous appelez-vous point Boudet? C'était le nom de la mère de ce grand comédien [24]. Sa famille était originaire du midi, où vous êtes, m'a-t-on dit, grand nombre de Boudets [25] et, ainsi que cela doit être, tous parents au besoin. N'allez pas hésiter, car c'est seulement par là que, sur

cent concurrents, vous avez obtenu la préférence.

Mon ami me fit prendre un de ses habits galonnés, un chapeau à plume, une belle épée, un baudrier brodé d'or; et je me trouvai mis comme un grand seigneur, ou, si vous voulez, comme un comédien de Paris [26].

A l'heure fixée, je pris le chemin du faubourg Saint-Germain; j'étais un peu inquiet, et plus j'approchais de l'hôtel de mon élève, plus mon inquiétude redoublait. Qu'on va juger bien sévèrement, me disais-je, le cousin de Molière! Moi comédien de campagne, pourrai-je tenir tout ce qu'on doit attendre de moi! bientôt cependant je m'encourage, en me disant : Mais quoi! fussent-ils vingt, fussent-ils trente à assister à ma leçon, la salle fût-elle pleine, je serai fier, tranchant; jamais je ne prendrai condamnation; tous mes caprices, tous mes défauts seront des traditions patrimoniales.

J'arrive à l'hôtel, je frappe un fort coup de marteau. J'entre, la tête haute; je me nomme. Le salon était bien loin d'être plein, il y avait quatre ou cinq personnes dans un coin qui, en me voyant, se dirent : Pour la taille ce n'est pas à beaucoup près celle de Molière; mais il a les lèvres assez grosses pour pouvoir être de la famille; dans la suite ses yeux pourront se creuser davantage, et si maintenant il est gras et rougeaud, il pourra bien aussi dans la suite ou épouser une coquette ou être directeur d'une troupe et devenir maigre et pâle [27]. Ma poitrine manqua de me faire

tort; on ne la trouva pas, il s'en faut, ni plate ni ailée; heureusement quelqu'un qui avait vu la mère de Molière, dit qu'elle ne ressemblait pas à cet égard à son fils et qu'elle avait une taille assez ronde. On achevait d'examiner tout le reste de ma personne, quand enfin mon élève parut. C'était un jeune garçon d'une belle figure, d'un port noble, tout rempli de grâces. Je déclamai, il déclama; je le repris poliment; je le fis recommencer et encore recommencer. Insensiblement, tout le monde, excepté le gouverneur, se retira, et, à la moitié de la leçon, nous restâmes tous les trois seuls.

Pendant sept jours j'allai donner assidument ma leçon sans que personne parût. Le huitième, le tuteur entra accompagné d'un ami, homme grand, sec, pâle, austère, un de ces hommes qu'on ne contredit jamais, qui contredisent toujours : aussi, pendant tout le temps, ne cessa-t-il de me faire la leçon sur celle que je faisais à mon élève. Malheureusement pour lui, à des choses vagues il en joignit de positives sur lesquelles il fut facile de le saisir de manière à ce qu'il ne pût plus s'en dédire. Toutefois, pour conserver les formes de la politesse, je crus devoir ne lui répondre qu'en parlant à mon élève : Monsieur, lui dis-je, vous m'avez plusieurs fois demandé, et je vous ai promis l'histoire du Théâtre-Français au siècle actuel; autant et mieux vaut aujourd'hui qu'un autre jour.

Le théâtre du siècle actuel a succédé à celui du siècle dernier qui avait succédé à ceux des siècles

précédents. Ne croyez donc pas avec le public, par public, j'entendais toujours dans ma réponse, l'ami du tuteur et il ne s'y trompait point; ne croyez pas, dis-je, que le Théâtre-Français ne date que de notre temps [28]. Gardez-vous de dire comme le public, que Corneille, par sa Mélite ou par son Menteur, soit le père de la comédie [29], et que par son Cid ou son Horace, il soit en même temps le père de la tragédie [30]; car ce serait ignorer que les auteurs dramatiques du siècle dernier avaient opéré la réforme théâtrale, où, plus hardis que nous, ils avaient élargi la scène et lui avaient ouvert toutes les parties de l'ordre social [31]; où, moins circonspects, ils avaient renfermé de grands espaces de temps dans les deux ou trois heures d'une représentation [32]. Leurs pièces comiques, tragiques, tantôt historiques, tantôt théologiques, tantôt scientifiques, tantôt politiques [33], l'emportent sur les nôtres par la variété; les nôtres l'emportent par le style. Quand le public dit que le style est tout, il se trompe; quand il dit que c'est de l'art littéraire la partie la plus importante, il a raison. Scarron, Cyrano périssent par le style [34]; Durier, Rotrou périssent par le style [35]; Molière, Regnard vivent par le style; Corneille, Racine vivent par le style [36]. Le public s'est bien mépris en fait de style, quand il a sifflé les Plaideurs [37] dont le style est si comique, c'est-à-dire si bon. Il ne s'est pas moins mépris quand il a dédaigné Athalie [38], dont le style est si élevé, si musical, si parfait [39]. Il s'est encore

cent fois plus mépris quand il a préféré le style de Pradon à celui de Racine[40]. Ce qui m'étonne, ou plutôt ce qui ne m'étonne pas, c'est qu'ensuite, honteux de ses jugements, il se soit irrité, pour Racine, contre Pradon, et n'ait pas voulu voir un seul mauvais vers dans la Phèdre de Racine, pas même celui-ci :

« Le flot qui l'apporta recule épouvanté[41] ; »

pas un seul bon vers dans la Phèdre de Pradon, pas même celui-ci au même récit de Théramène :

« . . . . Et sa triste paupière
« Se ferme et pour jamais refuse la lumière[42]. »

Dans ce temps, Paris divisé en deux camps était prêt à s'égorger pour les deux Phèdres. Il en était de même en province[43]; et je me souviens d'avoir vu au parterre de Marseille, un partisan de la Phèdre de Racine, saisi à la gorge par un partisan de la Phèdre de Pradon, qui lui criait en l'étranglant : Ah malheureux! c'est la douceur d'Euripide! la douceur d'Euripide! Vous êtes, continuai-je, encore tout jeune, vous verrez que le public change de goûts. Maintenant, parce que Louis XIV remplit toute la France, parce que la tragédie est l'école, l'histoire des rois, la tragédie a l'empire du théâtre[44]; mais, dans la suite, ce sera la comédie, parce qu'elle est l'école, l'histoire des divers états, la vraie école, la vraie histoire des peuples. On dit : Corneille, Racine, Molière; on dira Molière, Corneille, Racine; car il

n'est pas sûr que Corneille et Racine soient les premiers poètes tragiques, tandis qu'il est sûr que Molière est le premier poète comique. Quand j'eus ainsi posé sans contradiction la couronne sur la tête de celui dont mon nom m'avait fait cousin, je me retirai. Quelques instants après je rentrai : Monsieur, dis-je à mon élève, je me suis souvenu à la dernière marche de l'escalier, que vous m'aviez fait aussi, il y a quelque temps, cette autre question : Nos grands auteurs ont-ils formé nos grands acteurs ? Je remonte pour vous dire que depuis j'y ai assez longuement pensé et que je puis en ce moment vous répondre, comme pour l'histoire de notre théâtre, autant et mieux vaut aujourd'hui qu'un autre jour. Mon avis est que de tout temps, il y a eu de grands acteurs ; que nos acteurs comiques, nos La Thorillière, nos Raisin, nos Du Croisy[45] ; que nos acteurs tragiques, nos Mondori, nos Floridor ; nos Baron[46], jouaient les mystères ; et qu'au dernier siècle, où pour la première fois en France les femmes ont paru, je ne dis pas sur les tréteaux, mais sur les théâtres[47], il y a eu aussi de grandes actrices comiques, des Du Parc, des Béjart, des Desbrosses[48], de grandes actrices tragiques, des De Brie, des Desœuillets, des Champmeslé[49].

Du reste, je ne vous cacherai pas que j'ai quelquefois un peu envie d'être de l'avis de ceux qui disent que les succès les plus éclatants de nos pièces modernes, notamment de Britannicus, sont dus à l'admirable jeu des acteurs[50].

Le tuteur assista à toute cette leçon et à bien d'autres. Il paraissait toujours content, il me traitait toujours de cousin de Molière, mais je ne recevais d'ailleurs de lui d'autre paiement ni d'autre gratification que ses belles paroles.

C'est ce qui fit que je m'attachai de plus en plus à mon état.

Je ne manquais aucune répétition [51] au Théâtre-Français où j'entrais avec mon ami. Les répétitions sont, pour ainsi dire, la minute du jeu des acteurs; et j'avais autant de plaisir que de profit à voir comment ils se corrigeaient, se rectifiaient; enfin comment de comédiens de campagne ils devenaient comédiens du roi.

Cependant, plusieurs mois s'étaient passés sans que je fusse au lendemain de mon début; tous les jours je me croyais à la veille. En attendant, le comédien du roi m'emmena à Versailles où il avait dix francs par jour [52], où il jouait avec de jeunes princes [53] des rôles de bourgeois. Il jouait aussi devant la cour; il avait part aux distributions [54]. Il mangeait, il buvait avec moi le pain et le vin du roi; mais je ne mangeais, je ne buvais que le pain et le vin de mon ami; que le goût en était différent!

Lorsqu'à Paris, le comédien du roi était de semaine ou semainier [55], je le voyais à la porte de la comédie, où son visage était aussi connu du public que la face du roi gravée sur les écus, repousser la foule qui refusait de payer double le prix des places aux jours de la pre-

mière représentation[56] des nouvelles pièces de Regnard[57], de Campistron[58], de La Fosse[59] et d'autres nouveaux auteurs[60]. Je le voyais repousser avec plus de peine et de courage les jeunes mousquetaires, les jeunes gendarmes couverts de leurs éclatants et riches habits, qui s'efforçaient d'entrer sans payer[61]. Messieurs, qu'on prenne encore Namur, et vous aurez une représentation gratis comme tout le monde[62]; qu'on prenne le prince d'Orange et je vous en promets quatre[63]. D'autres fois je voyais les grands auteurs venir lui présenter modestement leurs ouvrages, qu'il admettait s'ils lui plaisaient, et qu'il n'admettait pas s'ils ne lui plaisaient pas[64]. S'ils lui plaisaient, la troupe des comédiens du roi s'assemblait aussitôt, et il siégeait comme rapporteur et comme juge[65]. Je voyais ensuite ces mêmes auteurs, après le succès de leur pièce, descendre de leur char de triomphe pour venir lui demander leur part de la recette, leur neuvième ou leur dix-huitième, suivant le nombre des actes[66]. D'autres fois, je voyais mon ami rapporter au logis, comme un académicien, son jeton d'assistance aux assemblées des comédiens[67]; d'autres fois, au nom de la comédie française, donner aux cordeliers et aux augustins l'aumône périodique de trois livres par mois[68]; d'autres fois et encore au nom de la comédie française, s'avancer jusqu'à la balustrade qui borde le devant du théâtre[69], haranguer, en qualité d'orateur, le beau public de Paris[70]. Ah! me disais-je, tout émerveillé, sortirai-je donc

de ce monde sans en avoir goûté les honneurs?

Je me désolais ; le tuteur de mon élève ne m'avait pas encore payé. J'aurais bien dû m'y attendre et me rappeler que, lorsque sur la scène je jouais le rôle de grand seigneur, je ne payais jamais [71].

J'étais donc toujours à la charge de mon généreux hôte. Un jour qu'il voyait mon impatience aller jusqu'au désespoir, il me dit : Voulez-vous être financier? un fermier-général de mes amis a dans ce moment un riche bureau à donner. Le nom est encore en blanc dans la commission ; rien ne m'est plus facile que d'y faire écrire le vôtre. Monsieur, lui dis-je, ma résolution inébranlable est de mourir de faim s'il le faut, mais de mourir comédien. Le comédien du roi, en m'entendant parler ainsi, me serra dans ses bras, il m'encouragea, me dit que ses ennemis m'avaient plus nui que ses amis m'avaient servi. Mais, ajouta-t-il, tous les jours ne se ressemblent pas ; aujourd'hui il pleut, et même, si vous voulez, il grêle ; soyez sûr que dans peu le beau temps viendra.

Véritablement il vint, ou, pour parler plus exactement, le comédien du roi le fit venir ; car, quelques semaines après, apprenant qu'il se formait à Paris une troupe de jeunes comédiens d'élite, il se donna tant de peine, il mit tant de monde en mouvement qu'il m'en fit nommer le directeur. Il se chargea en même temps des avances en argent, en habits [72], en décorations ; je partis avec ma troupe.

Nous allâmes d'abord dans les provinces du nord; ensuite nous vînmes dans celles du centre.

Quand je me représentais cette belle salle de Paris, entourée d'un triple rang de loges richement étoffées, les unes ouvertes, les autres grillées de barreaux[73], ce grand vaisseau, boisé et doré[74], éclairé par une brillante roue de chandelles[75], qui pend du milieu du plafond peint par Boullongne[76], je ne pouvais m'accoutumer à ces granges, à ces hangars, à ces magasins où, en province, nous recevions le public; et je trouvais ridicule notre portier[77], même avec son épée et ses moustaches, quand je me rappelais cette garde de douze beaux archers, qui décorent l'entrée de la comédie française[78]. Mais depuis je suis bien revenu de toutes ces vanités, de toutes ces pompes, de toute cette gloire.

Mon ami de Paris, car c'est ainsi qu'il veut toujours que je l'appelle, tout grand personnage qu'il est, m'écrivit de venir, au reçu de sa lettre, débuter à la comédie française; il m'en envoyait l'autorisation; il me disait qu'il était sûr de mon succès, et d'avance, il me donnait le titre de comédien du roi.

J'assemblai extraordinairement ma troupe, je lus la lettre; aussitôt les regrets douloureux de mes camarades, au lieu de leurs compliments, de leurs félicitations, se firent entendre. Ils pleuraient, je ne pus m'empêcher de pleurer comme eux; leurs pleurs redoublèrent : Oh! leur dis-je, c'en est trop, mes amis, je n'ai plus la force de vous quitter; je ne pars

pas; et nous nous embrassâmes, non comme au théâtre, mais comme au village.

DES COMEDIENS DE L'OPÉRA.

Chapitre xv.

On voyait qu'un autre comédien, assis comme nous sur le grand tas de foin, avait aussi envie de faire son histoire. On voyait en même temps qu'il voulait être prié; on l'a prié et aussitôt il a commencé ainsi : L'état de comédien du roi, a-t-il dit d'une voix remarquable par son timbre et son éclat, est incontestablement au-dessus de celui de comédien de campagne; cependant tout n'est pas à l'avantage du premier, ni au désavantage du second. Par exemple, les troupes de province ne sont pas astreintes, comme la comédie française, à n'avoir que deux chanteurs [1]; notre troupe en a trois, dont j'ai l'honneur d'être le chef, et, en outre, au lieu des six symphonistes, nombre auquel les ordonnances ont fixé ceux de la comédie française [2], nous pouvons avoir, s'il nous plaît, tous les violons, tous les râcleurs de la ville; et quand nous sommes aux champs, toutes les flûtes, toutes les cornemuses du village; mais puisqu'en ce moment il ne s'agit que de mon histoire, la voici en toute vérité.

Du temps que j'étais enfant de chœur [3] à la cathédrale de Beauvais, une vive dispute s'éleva entre le maître et le sous-maître de musique. Elle commença par bien peu de chose. Le jeune sous-maître, nouvellement installé, se prit un jour à dire : Quelle forme si ridicule que celle de nos anciens instruments ! Certes, sur les soixante [4] que nous avons aujourd'hui, il n'en est guère que nous n'ayons inventés ou perfectionnés. Nous avons jeté le gothique violon du XVIe siècle, nous avons pris et nous ne quitterons plus notre violon si parfait pour le son [5] et pour la forme [6]. Au lieu de la nasillarde et sourde basse de viole, nous avons des violoncelles, des basses [7]; et, pour le médium, nous avons réduit les dimensions des anciennes grandes violes [8] aux nouvelles proportions de la quinte [9]. Nous avons renoncé au médium, aux basses des flûtes, des hautbois et des trompettes[10]. Nous n'avons plus que les petites flûtes, les petits hautbois, les petits clairons, que nous appelons simplement flûtes, hautbois, clairons [11]; ces instruments n'ont plus pour médium que le jeu bas des uns, les jeux hauts des autres [12], et pour basses que les bassons [13]. Quant à nos cors d'argent ou de cuivre, nos orfèvres [14], nos chaudronniers [15] en font aujourd'hui de si bons, que ce ne sont plus les mêmes instruments. Nos luths [16], nos téorbes, [17], nos harpes [18] ont eu leurs cordes doublées, triplées [19]; et notre admirable clavecin [20], tel il est aujourd'hui, tel il sera toujours. Le vieux maître de musique prenait le parti

des vieux instruments, avec la chaleur de son ancien jeune âge, où il avait appris à en jouer : Malheur à vous, disait-il, malheur à ceux qui viendront après vous ! il n'y aura plus les médium, les basses des instruments de même nature, de même qualité de son. Ces grands instruments de quatre, cinq pieds[21] vous embarrassaient, dit-on; mais ils n'embarrassaient pas l'oreille. Vous n'aurez plus que des instruments mignons, des instruments de poche, de petits instruments tout-à-fait disproportionnés à l'étendue de nos vastes édifices. Oui ! oui ! courage, jeunesse ! changez tout ! gâtez tout !

La dispute devint encore plus vive sur les signes de musique.

Notre jeune sous-maître voulait que, suivant la nouvelle mode, nous renfermassions chaque mesure entre deux bâtons[22]. Il disait que puisque le plain-chant d'église refusait de se séparer de la vieille musique, il fallait se séparer du plain-chant d'église, dont la lecture et la mesure demeuraient pénibles et difficiles[23]. A cela le vieux maître répondait que lorsque la musique n'aurait plus de difficultés elle cesserait d'être un art savant et honoré.

Jusque-là je n'avais pas pris parti; mais lorsque le vieux maître voulut nous empêcher de faire entrer dans la gamme la nouvelle septième note, le SI de Lemaire[24], disant qu'on s'en était bien passé pendant cinq ou six cents ans, qu'on pouvait bien continuer à s'en passer encore, en usant, comme on l'avait fait,

de savantes muances de gamme[25], au lieu de surcharger la musique d'un nouveau signe; je me rangeai du parti du sous-maître et tins avec tant d'obstination au si, que le vieux maître, sous prétexte que je corrompais les mœurs de mes jeunes camarades, me fit chasser de la maîtrise par décision capitulaire; j'eus beau protester que mes mœurs étaient pures, que le si de Lemaire ne faisait rien aux mœurs, je ne fus pas écouté et l'on m'envoya chanter ailleurs.

Le bel âge, messieurs, que celui de seize ans! Pour moi je le trouve le plus beau des âges, car je m'approche de cinquante ans, et je n'espère pas maintenant qu'il en vienne un plus beau. J'avais à cette époque mes beaux seize ans, tout nouvellement éclos, ou si vous voulez révolus. J'étais timide, sans connaissance du monde. Pendant les premiers jours je me crus perdu, je me désespérai de ma liberté. On ne m'avait laissé emporter que mes habits; je vendis mon bonnet rouge, ma soutane rouge à un officier de recrues, qui en fit des parements pour ses soldats [26]. Avec l'argent qu'il me donna, j'allai à Cambrai; je me présentai au maître de musique de la cathédrale, je lui demandai en chantant l'emploi de ténor ou de taille : Ami, me dit-il, tu chantes juste, mais chanterais-tu faux, je te ferais admettre, tant j'aime ta gaieté. Je lui contai mon histoire. Le jour même, il me présenta au chapitre comme un jeune martyr du si; il me recommanda en termes tellement pressants que je fus aussitôt admis.

J'avais deux cents francs d'appointements [27] et, comme nous disons, le pavé de la ville. Pour comble de bonheur, le maître de musique était partisan déclaré de toutes les innovations; aussi donnait-il au gosier des chanteurs pleine liberté des ports de voix, des fusées, des trilles, des tremblements, des cadences perlées et autres agréments du jour [28].

Qu'on m'explique, nous disait-il en riant, car je ne puis m'expliquer comment il se faisait que nos prédécesseurs eussent comme nous le nez, les yeux, la bouche et qu'ils n'eussent pas les oreilles comme nous. Elles ne pouvaient supporter des dissonnances [29], dont nous faisons maintenant un si heureux usage pour varier la modulation; et elles supportaient une continuelle monotonie de basse [30] qui, maintenant, nous paraîtrait insupportable. Qu'ils auraient été surpris d'entendre aujourd'hui les basses, les quintes réciter à leur tour, avec les violons [31] et l'orchestre, accompagner les instruments d'accompagnement!

O mes amis! c'est maintenant que nous pouvons chanter dignement les louanges de Dieu. Notre musique d'église n'est maintenant plus la même; la nouvelle musique dramatique l'a changée, pour le mouvement, la diversité, la mélodie [32].

La nouvelle musique dramatique a changé aussi la musique de chambre; nos cantatilles [33] sont exécutées partout; nos chansons de table sont les chansons de tous les peuples [34]. Eh! comment cela s'est-il fait? La nouvelle musique dramatique a pris les accents

de la langue française; elle s'est accentuée des accents des passions[35].

Malheureusement pour lui, ce maître de musique avait aussi à la maîtrise, comme le sous-maître de Beauvais, un adversaire âpre et rude : c'était le maître de grammaire; il se riait de l'imitation des passions par la musique, toujours mélodieuse, toujours mesurée, toujours impropre, disait-il, à peindre les mouvements de l'âme, qui donnent à chaque parole une nouvelle modulation, une nouvelle mesure[36]; et quand le maître de musique lui chantait les fureurs d'Alcide :

« Que vois-je, ô ciel !.....[37] »

ou les imprécations de Médée :

« Dépit mortel, transport jaloux[38] ! »

le maître de grammaire lui disait : Ce n'est pas votre chant qui est irrité, ce sont vos paroles, vos yeux, vos gestes, vos traits[39]. Mettez votre musique sous les vers d'une de nos hymnes, et vous aurez une hymne à mouvement saccadé comme celui de l'*Iste confessor*. Le maître de musique alors, plus en fureur qu'Alcide, en appelait aux enfants de chœur. Les enfants de chœur, posés entre le petit bâton du maître de musique et le terrible fouet du maître de grammaire, donnaient raison au fouet, ou peut-être donnaient-ils raison à la raison, car depuis que la mienne s'est mû-

rie par les années, j'ai reconnu que la musique, pas plus que l'odeur, ne peut peindre; elle ne peut, comme l'odeur, que rappeler des souvenirs.

C'était d'ailleurs, je vous assure, messieurs, un bien habile et en même temps un bien bon maître que celui-là; il avait fait augmenter mes appointements; il me comblait d'amitiés; je m'étais promis de ne jamais le quitter, mais pour tenir parole, il aurait fallu que je n'allasse jamais à l'auberge du Cheval-Blanc.

J'allais souvent y déjeûner; il y avait d'excellent vin, on sait que les chantres ne le haïssent pas. Un beau matin, il vint un aimable étranger sachant tout, parlant de tout, et spécialement de la théorie de la musique. Il en parlait mieux que le père Mersenne [40] ou le père Parran [41]; et de celle du chant mieux que Lambert [42] ou Barcilly [43]. Il chanta de grandes ariettes, remplies de difficultés, tantôt sur l'ancienne gamme, tantôt sur la nouvelle [44]. tantôt sur les douze anciens tons des anciens compositeurs [45], tantôt sur les deux tons majeur, mineur des nouveaux compositeurs [46]; et toujours avec une aisance, une justesse, un goût qui nous étonnait nous-mêmes gens du métier. Ma société parut ne pas lui déplaire; je ne le quittai plus. Dans ses entretiens il revenait le plus souvent à l'opéra, et aussitôt l'enthousiasme s'emparait de lui, il voulait me l'inspirer; il avait ses raisons.

Ordinairement il choisissait le moment de la fin du repas, et certes le moment n'était pas mal choisi.

Un jour, qui décida de mon sort, il m'emmena,

après dîner, à la promenade; quand nous fûmes hors du bruit de la ville, il ralentit le pas et me dit : Mon ami, on parle aujourd'hui beaucoup d'opéra ; eh bien ! on ne connaît pas même l'étymologie de ce mot, et la voici : les Italiens ont deux sortes de pièces, les unes improvisées sur le théâtre par les acteurs, les autres écrites par les auteurs et, à cause du travail qu'elles coûtent, appelées opéra scenica [47], jouées quelquefois même dans les maisons particulières [48].

Mon ami, continua-t-il, on ne connaît guère mieux parmi nous, l'histoire de l'opéra que l'étymologie de son nom.

L'opéra n'a pas commencé il y a seulement quarante ans, comme nous le croyons et comme nous le disons [49].

Quand au XIIIe et au XIVe siècles on chantait avec accompagnement des instruments les scénes des comédies saintes ou mystères, on avait un opéra, même avec machines, car un enfer s'ouvrait en bas, un paradis en haut, des anges, des diables montaient, descendaient [50].

Quand au siècle dernier Boisjoyeux donna son ballet comique, où l'olympe chanta, dansa [51], il donna un opéra.

Toutefois, il faut convenir qu'on doit aux Italiens le perfectionnement des opéras, les prologues, les intermèdes, même les noms de Pastorales, de Tragédies qu'ils portent [52].

Le cardinal de Richelieu aimait ce genre de spec-

tacle. Il fit venir d'Italie des chanteurs qui représentèrent dans son palais, aujourd'hui le Palais-Royal, *Ercole Amante*. Les Parisiens ne furent pas du même goût que Richelieu et l'opéra s'en retourna [53].

Le cardinal Mazarin qui était Italien le fit revenir; on représenta, en 1645, sur le théâtre du Petit-Bourbon, la Folle supposée ou *le Feste teatrali* [54]; et, en 1658, la *Rosaura* [55]. Mais ni les miracles de décoration et de perspective, figurant la Seine et les grands édifices de ses bords, ni les danses des singes, des ours, des autruches, ni les ingénieux ballets [56] ne trouvèrent grâce devant le public de ce temps.

Cependant la France avait besoin de l'opéra, qu'avait depuis long-temps l'Allemagne et avant elle l'Italie [57]. Paris, qui aujourd'hui tient plus à son opéra qu'à son Pont-Neuf, en avait encore plus besoin; mais Paris et la France voulaient que les scènes de la comédie chantée, fussent, de même que celles de la comédie parlée, artistement dessinées, liées, déliées, et dans les féeries, les folies de ce spectacle, ils voulaient de la raison, ils ne voulaient pas, comme les Italiens, de musicales extravagances, d'invraisemblables merveilles; surtout ils ne voulaient pas de paroles italiennes [58].

Il se trouva alors un homme qui sut ce qu'on ne voulait pas, ce qu'on voulait, c'était Perrin [59].

Perrin était poète, et sans recourir à d'autres, il put composer, sous le titre de Pomone, pastorale, un opéra français en cinq actes, avec prologue [60].

Monsieur de la Haye fit représenter cette pastorale à Issi[61], et tout le monde courut à Issi.

Le cardinal Mazarin la fit représenter, devant le roi, à Vincennes[62], et tout le monde courut à Vincennes.

Encouragé par tant de succès, le poète la fit représenter à Paris, et Paris, enivré de plaisir, cria : Gloire à Perrin ! gloire à Perrin !

Or, chose singulière, ce Perrin, le père de notre opéra, était homme d'église, ou du moins en prenait le titre, il s'appelait abbé, portait la tonsure et le petit collet[63]; et, chose encore singulière, celui qu'il s'associa pour la musique était aussi une espèce d'homme d'église. Cambert était organiste du chapitre Saint-Honoré[64]. Enfin, pour comble de singularité, Perrin et Cambert tirèrent de l'église leurs acteurs ; il les prirent presque tous parmi les chantres des cathédrales[65].

Mais l'opéra étant, si je puis m'exprimer ainsi, une œuvre complexe, il faut un poète, il faut un musicien, il faut aussi un machiniste, il faut aussi un compositeur de ballets : Paris fut assez heureux pour avoir en même temps que Perrin et Cambert un marquis de Sourdeac, riche machiniste[66], un Beauchamp, habile compositeur de ballets[67], l'un et l'autre nés aussi pour l'opéra.

Ces hommes qui, par leurs divers talents, devaient se chercher, s'étant rencontrés, s'associèrent ; mais bientôt ils se brouillèrent[68] et le marquis de Sour-

deac s'empara du nouveau spectacle [69] qu'il fut bientôt forcé d'abandonner à Lulli, à qui le roi donna le privilége de l'opéra de Paris et de tous les opéras de France [70].

De même que pour les paroles Quinault avait succédé à Gilbert [71], successeur de Perrin; de même pour la musique, Lulli succède à Cambert [72].

Dans les commencements, l'opéra, avec ses soleils, ses lunes, ses firmaments, ses tonnerres, n'eut, comme la comédie, d'autre asile que dans les jeux de paume. Il occupa d'abord celui de la rue Mazarine, en face de la rue Guénégaud [73], ensuite celui du Bel-Air, près le Luxembourg [74]. Enfin, en 1673, il s'installa, s'intrônisa pour toujours au Palais-Royal dont il remplit l'aile droite [75].

Que j'ai de plaisir à vous conter ces choses! Les commencements de la grandeur de l'opéra ne vous rappellent-ils pas ceux de la grandeur de Rome, couverte, sous les premiers rois, de chaume et de jonc?

J'aime à remarquer aussi comment, pour parvenir à cette grandeur, pour diversifier ses scènes, l'opéra, sachant que de sa nature il est surtout olympique et qu'il ne peut guère sortir des Métamorphoses d'Ovide ou de l'Appendix du père Jouvenci [76], essaie d'entourer ses héros, ses dieux, tantôt d'êtres cabalistiques, de chœurs de génies, de follets, de farfadets; tantôt d'êtres mythologiques, de chœurs de sacrificateurs, de prêtresses, de faunes; de satyres, de nymphes, de muses, de grâces; tantôt d'êtres infernaux, de dé-

mons, de diables, de diablotins; tantôt d'êtres magiques, de devins, de sorciers; tantôt d'êtres romanesques, de géants, de pages de géants; tantôt d'êtres physiques, de vents souterrains, de vents terrestres, de serpents; tantôt d'êtres métaphysiques, de la faim, des maladies, de la peur, des songes, des heures, de la jeunesse, de la victoire, de la gloire; tantôt d'hommes de divers états, de bergers, de bergères, de jardiniers, de jardinières, de cueilleurs, de cueilleuses de fruits, d'artisans, d'artisanes[77], de bourgeois, de bourgeoises, d'hommes, de femmes de bel air, d'hommes de cour, de chevaliers, d'hommes de diverses provinces, de Normands, de Gascons, d'hommes de divers pays, de Français, de Suisses [78].

Et toujours coups de théâtre, et continuellement métamorphoses, à commencer par celles des jeunes jardinières, des jeunes bourgeoises qui dansent, qui, aussitôt qu'on veut les embrasser, se changent en buissons épineux et continuent de danser [79].

Mon jeune ami! j'avance, attention!

Lorsque l'Opéra, décoré du titre d'Académie royale de Musique, put être maître de l'espace, aussitôt il grandit, et le plus souvent il donna des pièces en cinq actes où il n'y eut de personnages principaux que des héros, de personnages secondaires, que de grands ou de petits dieux [80].

Attention encore!

Dès les premiers temps, et il en a été depuis, et sans doute à perpétuité il en sera de même, les opéras

furent divisés en deux genres, en tragédies, en pastorales [81], et les uns et les autres furent tous précédés d'un prologue, ayant ses personnages, son intrigue particulière, ayant toujours pour sujet les louanges du roi [82]. Que n'avez-vous vu, au prologue d'Alceste, comme moi, la nymphe de la Seine, dans le vaste jardin des Tuileries que la magie des décorations avait porté sur le théâtre, chanter à Louis XIV, revenant de sa seconde et permanente conquête de la Franche-Comté, ces beaux vers :

« Le héros que j'attends ne reviendra-t-il pas ?
« Serai-je toujours languissante
« Dans une si cruelle attente [83] ?

Ah ! dans ce moment qui pour moi dure encore, quel spectacle ! j'entends surtout quel spectacle que celui des loges et du parterre où toute la France, du moins toute l'élite de la France, était enchantée, enivrée d'enthousiasme et d'amour pour son jeune roi [84] ! Certes, à mon avis, Louis XIV a joui en ces instants de la plus grande gloire, de la plus grande félicité dont un homme puisse jouir en ce monde : et avec quelle majesté n'en portait-il pas le poids ! Je remarquai, et je regardais bien, que ni son port, ni son attitude, ni ses traits n'en étaient dérangés. C'est ce noble port, cette noble physionomie, ce sont ces nobles regards que copient les acteurs qui figurent Jupiter, Mars, Agamemnon, Achille, Hector, qu'à leur tour recopient les hauts personnages, les jeunes gens

les plus distingués de la cour qui vont les porter dans les salons de Paris, de la France, de l'Europe [85].

Vous le savez sans doute, continua cet homme, Quinault ne vit plus; il est mort dans la fatale année 1688 [86]. La France avait perdu une année auparavant le plus grand des musiciens qui ait été [87]. Et, pour m'exprimer comme sur la scène, le dieu Pluton, ayant l'un, ne put se passer de l'autre. Depuis, on change presque tous les ans de poète et de musicien [88]; on ne peut plus retrouver ni de Quinault ni de Lulli.

Honneur maintenant aux acteurs, surtout à ceux qui furent les premiers.

La mémoire de Beaumavielle, de Rossignol, basses-tailles, de Miracle, taille, de Clédières, de Thollet, hautes-contre, nourris et élevés dans les églises [89], s'est conservée.

On parle avec transport de leurs successeurs nourris et élevés pour le théâtre, et entre autres de Neveu l'aîné, de Dumesnil; et le souvenir de la bouche de rose, de la voix fraîche de Louison, de sa rivale la Rochois, de son autre rivale Fanchon Moreau [90], nous charme encore.

Mais, disent les jeunes gens, ou plutôt les vieilles gens, le bon temps de l'opéra, surtout le bon temps où l'on payait bien à l'opéra est passé : ah! sans doute, il n'y a pas aujourd'hui de musicien seigneur châtelain d'une belle terre, secrétaire du roi au grand collége, comme l'était Lulli [91]; il n'y a pas de poète lyrique rassasié d'or et de gloire comme l'était Qui-

nault[92]; mais les appointements de tout ce grand peuple de l'Académie royale de Musique ont été augmentés plutôt que diminués.

Les dépenses de ce superbe spectacle, y compris les pensions[93] et les gratifications[94], ne montent pas à moins de cent mille francs[95]. Cet homme entra dans les plus grands détails des appointements en suivant tous les emplois et tous les grades[96].

Ne conviendrez-vous pas maintenant, me dit-il, quand il eut fini, que l'Opéra ne paie pas si mal; qu'un acteur qui, avec sa gratification, a jusqu'à dix-huit cents, deux mille livres[97], a de quoi vivre, et qu'un choriste qui, pour venir deux ou trois fois la semaine chanter quelques minutes à la clarté de mille chandelles, devant les plus belles dames de Paris, reçoit quatre cents livres, quelquefois cinq cents, quelquefois six cents[98], gagne autant qu'à une cathédrale, où les offices sont quotidiens, toujours fort longs et toujours fort médiocrement payés? Sans doute, lui dis-je; mais il n'y a en France, m'avez-vous dit, que vingt de ces heureux musiciens. Dans ce moment, il n'y en a que dix-neuf, me répliqua-t-il, et il dépend de moi que vous soyez le vingtième. Voyons un peu l'étendue et le volume de votre voix. Chantez-moi le *Requiem*, oui, le *Requiem!* Si vous chantez bien le *Requiem*, vous chanterez de même *Jeunes cœurs, tout vous est favorable*[99]. Le désir de devenir choriste, de chanter à la clarté de mille chandelles, de faire entendre ma voix devant les plus belles dames de Paris,

le son des quatre, cinq, six cents livres d'appointements me dilatèrent si bien la gorge, que l'agent de l'Opéra, car cet aimable homme l'était, fut content. Sans plus long-temps hésiter, il me compta soixante livres pour mon voyage : je partis pour Paris. Je pris la poste; j'arrivai en peu de jours; j'allai me présenter à la direction de l'Opéra, on voulut essayer de nouveau ma voix. Je chantai encore le *Requiem*. On rit, on applaudit; je fus aussitôt admis, encatalogué, reçu. Aussitôt je m'habille comme mes camarades les chanteurs, les maîtres de musique de Paris; j'achète, outre un bel habit, du linge garni de point, une écharpe, des gants à franges d'or [100], et le hasard ayant voulu que ce fût un jour de jeudi, jour de représentation de pièce nouvelle [101], j'achète, au prix ordinaire de dix, douze livres, la partition [102]. J'entre, et je vais me placer d'abord parmi les auteurs, qui, ainsi que les acteurs, ont leurs entrées franches [103]; ensuite, tantôt ici, tantôt là, parmi les spectateurs, tous couverts de drap fin ou de velours [104], tous mis à peu près comme moi. J'avais cherché, j'avais trouvé le plus beau point de vue et le meilleur point d'ouïe de cette vaste salle, la plus vaste de l'Europe, entièrement peinte de marbre et d'or [105]. Je fus extasié. Combien, d'ailleurs, j'étais fier de me trouver gratuitement, et comme chez moi, au milieu de personnes qui payaient encore plus cher qu'à la Comédie Française, où les places des côtés du théâtre ne coûtent que trois livres douze sous, celles des premières et

des secondes loges que trente-six sous, celles des troisièmes que vingt-quatre sous, celles du parterre que dix-huit sous [106], tandis qu'à l'Opéra, c'est un louis d'or les balcons, sept livres quatre sous l'amphithéâtre ainsi que les premières loges, trois livres douze sous les secondes, trente-six sous les troisièmes et le parterre [107]. Mais quand je vis ce spectacle, unique en France, unique en Europe, unique au monde, je trouvai qu'on ne faisait pas payer assez cher ; et, bientôt après, je trouvai que ce n'était pas non plus assez punir ceux qui, pendant la représentation, ou n'écoutaient pas, ou étaient distraits, ou dormaient, que de les siffler, de les huer [108].

D'abord, ce qui me surprit le plus, ce fut le jeu des machines. Hercule montait au ciel, Jupiter en descendait; cinquante, quatre-vingts personnages étaient enlevés avec la rapidité de la flèche. A une mer agitée succédait un paysage entouré de bosquets, dorés ou argentés par les astres dont les rayons semblaient pénétrer un vaste firmament [109]. Alors, je crus enfin ce que jusque-là j'avais refusé de croire, que l'ambassadeur de Guinée, assistant à l'Opéra, s'élançait, dans ses mouvements d'admiration, à moitié corps hors de sa loge, et qu'à mesure qu'il les apercevait, il saluait le soleil, la lune et les autres planètes [110].

J'avais entendu parler de feux d'artifice figurés, colorés, par lesquels, aujourd'hui, Carême s'est rendu si célèbre [111]. Je les vis à cette représentation ; je fus

ébloui de la variété de leurs couleurs et de leurs tableaux [112].

Que vous dirai-je de la musique? On la connaît partout. On sait que ce n'est plus la vieille musique française, encore moins la folle musique italienne [113], qui, suivant ses caprices, fait rouler une syllabe pendant plusieurs mesures [114]; mais que c'est la mélodieuse, l'admirable musique de Lulli, vraiment la musique de Lulli, car elle est toute sortie des inspirations de son génie [115]. Je ne vous parlerai pas non plus de l'exécution. Je vous dirais : Elle est parfaite. Mais faudrait-il pouvoir vous dire en quoi et comment elle est parfaite; comment le maître de musique, après avoir frappé de toute sa force trois coups de son bâton sur le pupitre [116], après avoir crié les trois *Prenez garde à vous* [117], l'orchestre et bientôt le chant se faisant entendre, vous jettent dans les délices de l'ouïe, dans les plus doux ravissements.

Ah! combien j'étais fâché que les pauvres gens, les valets, et surtout les défenseurs de l'état, les soldats, ne pussent entrer [118], avoir place à ce céleste spectacle!

Quelques jours après ma réception, je montai sur les planches. On me plaça d'abord fort prudemment dans ce nombreux chœur des sacrificateurs de l'opéra de *Cadmus*, qui, au bruit des tymbales et des armes, chante :

« O Mars! ô Mars! ô Mars!
« Mars redoutable,

« Mars indomptable!
« O Mars ! ô Mars ! ô Mars [119]! »

Je fus, au premier instant, saisi; je crus que ces innombrables yeux, ces innombrables oreilles que je voyais ne regardaient et n'écoutaient que moi. La voix me manqua; mais au même instant, m'étant aperçu que, là, personne ne me remarquait guère plus qu'au marché, la voix me revint si bien, qu'il me semblait faire frémir les plafonds et les vitres. Depuis, le courage ni la voix ne m'ont plus abandonné.

Nos études n'étaient ni longues, ni difficiles. Nous donnions par an quatre opéras, six au plus [120]. Il est vrai qu'il y en avait deux de nouveaux [121]; ce qui, je l'ai compté, fera qu'à la fin du siècle, nous serons à peu près à notre cinquantième [122]. Il est vrai aussi que nous nous tenions toujours prêts pour deux autres de Lulli, afin de ramener le public [123], lorsqu'un des opéras nouveaux, dont la recette allait d'abord quelquefois jusqu'à quatre mille livres [124], en déduisant même le sixième, que ce spectacle, aussi bien que la Comédie Française, donne à l'hôpital [125], ne pouvait pas ensuite soutenir trente représentations consécutives, cas auquel le poète et le musicien cessaient de recevoir chacun les cent livres à eux attribuées pour chacune des dix premières représentations, et les cinquante livres pour les vingt suivantes [126].

Nous n'étions, d'ailleurs, obligés de nous trouver qu'à trois répétitions par semaine qui avaient lieu le

mardi, le vendredi, le dimanche[127]. Toutefois, il convient de dire que, ces jours-là, il fallait, sous peine de six livres d'amende[128], être arrivé au moment où la cloche sonnait, c'est-à-dire à cinq heures, pour être en scène à cinq heures un quart[129]; mais, je le demande, où ne faut-il pas être exact, et où y a-t-il autant d'argent et de gloire? Quand je me souvenais d'avoir été petit enfant de chœur à Beauvais, et que je me voyais sur le théâtre de l'Opéra, j'admirais la hauteur où il avait plu à la fortune de m'élever. Hélas! je ne me croyais pas si près d'en descendre!

Naturellement, j'aurais dû moins aimer la danse que la musique; malheureusement les ballets des danseurs, et surtout des danseuses que, depuis quelques années, on avait laissé monter sur le théâtre[130], me passionnèrent. J'étais, au spectacle, celui qui attendait avec le plus d'impatience, les sylphes Pécourt et Létang[131], et surtout, dans les danses des statues d'or[132], les sylphides Lafontaine et Desmâtins[133]. Ce qui me charmait le plus, ce que je ne pouvais cesser de voir et de revoir, c'était la marche ingénieuse de ces scènes muettes, de ces pantomimes où s'offraient, d'une manière si nette, l'exposition, le nœud et le dénouement[134] d'un drame dont les lettres ou les syllabes étaient les pliés, les élevés, les sautés, les tombés, les glissés, les tournés, les pas droits, les pas ouverts, les pas ronds, les pas tortillés, les pas battus, les pas de Sissonne, les coupés, les demi-coupés, les chassés, les pirouettes, les entrechats[135]. J'admi-

rais, je ne contenais pas assez mon admiration; cela était et remarqué et redit. La chorégraphie que nous a transmise le siècle dernier[136], et peut-être l'avant-dernier siècle[137], mais que Feuillet a perfectionnée, en notant les divers pas de danse, comme les diverses notes de musique[138], me paraissait la première des méthodes de progrès et de perfectionnement; je le disais, et cela était encore remarqué, redit; et un jour que le maître des ballets demanda quels acteurs avaient le plus de mérite, ou ceux qui parlaient avec la bouche et les bras, ou ceux qui parlaient avec les bras et les pieds, tout le monde ayant gardé le silence, j'eus l'imprudence de donner mon avis; on le sut: on sut aussi que, suivant moi, on devait appeler l'Opéra plutôt l'Académie royale de danse[139], que l'Académie royale de musique[140], et que puisque Louis XIV avait dansé des ballets au milieu de sa cour[141], et que plusieurs grands seigneurs en avaient dansé sur le théâtre public[142], les danseurs de l'Opéra ne devaient pas plus déroger à noblesse[143] que les chanteurs[144]. On sut que j'en voulais au parlement de ce qu'il avait refusé d'enregistrer le privilége *de committimus* que le roi avait accordé aux danseurs de l'Académie royale de danse[145]; tandis qu'il avait enregistré ce même privilége en faveur des peintres et des sculpteurs de l'Académie royale de peinture et de sculpture[146]; on sut qu'un danseur m'ayant dit que le roi d'Angleterre, Charles II, dînait quelquefois avec notre Bocan, son maître de danse[147], j'avais répondu qu'un

prince ne saurait faire trop d'honneur au plus beau des arts, et que j'admirais le bon sens et le bon goût de nos princes, de nos princesses du sang, de nos grands seigneurs, de nos grandes dames, de ne vouloir, dans les bals, danser qu'avec nos premiers danseurs, nos premières danseuses [148].

Je me montraïs d'ailleurs bien plus irrité contre les comédiens qui parodiaient les danses de l'Opéra [149], que contre ceux qui en parodiaient les chants [150].

Cette préférence pour un autre art que le mien me paraissait alors courageuse et impartiale, et aujourd'hui elle me paraît imprudente et mal fondée; elle m'attira une infinité d'ennemis. Les acteurs, les choristes surtout, en furent offensés. Ils conspirèrent ma perte, et m'intentèrent l'accusation la plus calomnieuse.

A l'exécution d'un grand chœur, et au moment entre eux convenu, ils m'accusèrent d'avoir chanté un fa dièse pour un fa naturel. Dans le monde, messieurs, un fa dièse n'est pas grand'chose; mais à l'Opéra, c'est un crime qu'on n'y a jamais pardonné. A l'instant je fus congédié; heureux, me dit-on, que Lulli ne vécût pas, car il avait, ajoutait-on, cassé son violon sur le front de plusieurs joueurs de l'orchestre [151], que, dans leur vieillesse, l'Académie royale de musique devrait bien, par respect pour la mémoire de ce grand musicien, continuer à gager et à entretenir, comme portant l'antique empreinte de son ex-

quise sensibilité. Je me retirai, fort de mon innocence, en me disant que s'il me fallait rendre compte de ma vie passée, je n'aurais pas un seul demi-ton, pas un seul coma sur la conscience. Aussi, peu de temps après, le coryphée, c'est-à-dire le chef des chœurs [152], m'écrivit-il de revenir, que l'administration me rendait ma place, que maintenant tout le monde convenait que j'étais un bon garçon et qu'il y avait eu du malentendu. Je répondis qu'à l'Opéra, ou nulle part, on devait bien entendre, et que puisqu'on m'avait mis dehors, j'y restais.

Je vais vous dire ce qui me rendait si fier. J'étais entré dans une troupe où j'avais moi-même été fait coryphée des chœurs des comédies [153] et des tragédies [154]; mais n'étant payé qu'en beaux titres et en promesses, je passai dans une autre troupe, et de celle-là dans une autre, et de cette autre dans une autre encore, toujours entrant, sortant, toujours mécontent jusqu'à ce que j'ai eu le bonheur de rencontrer celle-ci, où je suis depuis long-temps, où j'espère être long-temps encore.

Toutefois mes cheveux commencent à grisonner, je prévois l'époque où il me faudra faire retraite. Alors je retournerai dans les cathédrales, en chantant l'ancien Testament mis en vers et en musique par le bon abbé Pellegrin [155]; et j'espère, a-t-il dit en se couchant à moitié sur le foin, comme nous l'étions tous, qu'on ne fermera pas la porte à un vieux nourrisson qui vient mourir au milieu de ceux qu'il aime.

Un moment après, il s'est remis sur son séant et il a dit : S'il en est autrement, je formerai en province un de ces petits opéras de la foire Saint-Germain, un petit opéra-comique [156], ou un petit opéra des anciens Italiens de Paris [157], ou un petit opéra de campagne [158].

Un moment après il s'est encore relevé : Ou mieux, un petit opéra de bamboches [159], qu'à mon gré je ferai parler, chanter, danser.

Il s'est relevé encore : Ou mieux, j'introduirai en France les pieux opéras spirituels du carême [160].

Il s'est encore relevé : Ou mieux, j'irai faire chanter des opéras latins dans les colléges [161].

Il ne s'est plus relevé; il n'a plus rien dit.

DU JEUNE ORATORIEN.

Chapitre XVI.

On a souvent comparé le jeu des échecs avec le jeu de la guerre; l'habileté du général à disposer ses rangées d'échecs, ses soldats sur son vaste échiquier de plusieurs lieues de long, avec l'habileté du joueur à disposer ses échecs sur l'échiquier qu'il a sous sa main; en sorte qu'à cet égard, nos histoires, presque entièrement militaires, ne sont guère que des histoires de grandes parties d'échecs gagnées ou perdues

dans des plaines dont le nom est devenu célèbre. Comment cette réflexion, qui, naturellement, doit naître dans l'esprit de tout homme pensant, n'a-t-elle pas, depuis des siècles, éveillé le genre humain sur son intérêt le plus important, celui de sa vie future? Comment le genre humain n'a-t-il pas vu qu'il n'avait guère que des histoires qui, au lieu de parler des diverses classes d'une nation, des diverses parties d'une société, des divers états, ne parlent guère que de batailles? C'est que le genre humain, surtout de notre temps, surtout en France, aime à dormir sur l'une et l'autre oreille, d'un côté sur les anciennes histoires d'Hérodote, de Tite-Live, de Tacite; de l'autre, sur les nouvelles histoires de Grégoire-de-Tours, de Froissard, de Mézerai.

DES GENS DE GUERRE.

Chapitre XVII.

C'ÉTAIT un jeune oratorien qui, à Paris, au faubourg Saint-Jacques, dans un cercle assez nombreux où je me trouvais, parlait ainsi, il n'y a pas très longtemps. On l'écoutait à peine; je l'écoutais avec une profonde conviction.

Si jamais je revoyais ce jeune savant, je lui dirais que l'histoire de France, bien qu'entièrement ou

presque entièrement militaire, ne fait cependant pas connaître les parties les plus essentielles de l'art.

Les différents documents que je mets ici en sont la preuve. Combien je désirerais qu'ils remplissent les lacunes qu'à cet égard l'histoire militaire de France, dite l'histoire de France, a laissées :

Sur LA LEVÉE DES TROUPES : Y a-t-il dans les autres villes, comme à Nevers, un vieux riche officier, grand dîneur, grand soupeur, grand parleur, grand conteur? Le nôtre est un très ancien officier du régiment de Normandie. Un jour de la semaine dernière, il vint, contre sa coutume, assez tard chez nous, et il s'en retourna assez vite. Il put cependant nous parler un peu du vieux temps; il dit que sous Louis XIII, la France était, pour les recruteurs, un excellent pays qui produisait des soldats comme la Beauce produit des grains; qu'alors les jeunes gens priaient, faisaient prier les capitaines de les recevoir dans leurs compagnies [1], tant il était difficile d'être soldat, tant on avait le goût du service : Monsieur, lui dis-je, aujourd'hui ce goût n'a pas diminué; mais vous aviez alors à recruter une armée de trente ou quarante mille hommes [2], et aujourd'hui nous avons à en recruter une de deux, de trois et peut-être de quatre cent mille [3], et nous avons à la renouveler contre toute l'Europe depuis plus de quarante ans [4].

Aussi les levées ne sont-elles pas faciles, et j'ai connu des agents qui employaient des moyens répréhensibles [5].

Quant à moi, à qui plusieurs capitaines ont donné commission de lever des hommes [6], j'ai toujours légalement agi. C'était une espèce de réjouissance publique lorsque, dans les rues, le tambour annonçait que je venais faire des recrues. Il en est partout de même, j'en conviens; mais il me semble toutefois que j'y mettais un peu plus de solennité. Le tambour parcourait la ville, il s'arrêtait dans tous les carrefours, et, après avoir battu les trois bans, il portait la main au chapeau et disait, suivant la formule ordinaire : *De par le roi! on fait savoir à tout homme, de quelle qualité et condition qu'il soit, âgé de seize ans, qui désirerait prendre parti dans le régiment de Thianges* [7]*, infanterie, qu'on lui donnera quinze francs, vingt francs* [8]*, suivant l'homme qu'il sera, et un bon congé au bout de trois ans* [9]. *Argent comptant sur la caisse! on ne demande pas de crédit. Ceux qui seront portés de bonne volonté n'ont qu'à venir* [10]. Alors il élevait et faisait sonner une grande bourse de soie, grillée, pleine d'or et d'argent, que je lui avais remise. J'avais encore le soin de composer son cortége de plusieurs soldats, portant sur l'épaule leur épée nue, à laquelle étaient embrochés des pains blancs, des gâteaux et des perdrix rôties [11]. J'enrôlais quelquefois ainsi un assez grand nombre d'oisifs, d'écoliers libertins, de villageois fainéants, d'artisans sans travail, de domestiques sans maîtres.

Les recommandations des capitaines aux officiers recruteurs [12] étaient celles-ci : point d'homme marié;

point d'homme étranger; point d'homme domicilié dans la ville où le régiment est en garnison [13]; point d'homme de la ville de Saint-Étienne [14]; point d'homme de l'île de Rhé [15]; point d'homme de l'île d'Oleron [16]; point d'homme du Boulonnois [17]. On sent la raison des trois premières prohibitions. La raison des autres est que le recrutement diminuerait le nombre des ouvriers de la manufacture d'armes de Saint-Étienne [18], qu'il affaiblirait la population de l'île de Rhé nécessaire à sa défense [19], qu'il en serait de même pour l'île d'Oleron [20], de même pour la province du Boulonnois qui fournit au roi six régiments destinés à la garde des côtes [21].

D'autres provinces se chargent bien aussi de fournir au roi un ou plusieurs régiments [22], mais non pas dans une aussi forte proportion.

Quant au recrutement de la cavalerie, il se fait par dépôts [23] et aussi volontairement et aussi aisément que de votre temps; car une moitié des cavaliers sont nobles [24], et l'autre moitié sont de bonne bourgeoisie [25]; on les traite avec beaucoup de considération; en leur parlant on ne leur dit jamais que messieurs [26].

J'ai vu, me dit le vieil officier, que les recrues étaient fort difficiles à conduire [27]. — Il en est encore de même. Aussi les lignes de chemin sont-elles, par les commissaires des guerres, sévèrement déterminées, et par les conducteurs strictement suivies. Voici comment aujourd'hui sont les ordres de route : « Chemin que tiendra telle recrue, composée de tant

d'hommes..., commandée par..., passant par... » Et à chaque station de l'ordre de route doivent être mentionnés le vu arriver, la revue de la municipalité[28].

Sur LES NOMS : Ce qui, poursuivis-je, prévenait les désertions de mes recrues, c'étaient les beaux noms de guerre que je leur donnais. Je les faisais ranger en ligne, quelques jours après le départ, et, suivant leur taille, leur figure, leur caractère et leurs inclinations, je disais à chacun : Toi! veux-tu être Sans-Quartier? Une voix terrible me répondait : Oui! Toi! veux-tu être La Violette? Une voix douce me répondait : Oui! Et toi! Sans-Souci? Oui! Et toi! Tranche-Montagne? Oui! et toi! Belle-Rose? Et toi! Tour-d'Amour? Et toi! La Tulipe[29]?

Sur L'HABILLEMENT : Monsieur, me dit le vieil officier, je suis bien sûr que dans votre opinion les troupes sont richement habillées[30]? — Cela me paraît ainsi. — Eh bien! je vous dirai, moi, que sous Louis XIII elles l'étaient plus richement[31], et sous Henri IV, Henri III, Charles IX, plus richement encore[32]. J'ai vu les unes; j'ai parlé à des vieillards qui avaient vu les autres. N'est-ce pas aussi que les uniformes datent du règne actuel[33]? — On le dit. — Eh bien, je vous dirai, moi, qu'il y en avait du temps de Louis XIII[34], et qu'alors les vieillards nous parlaient aussi de ceux du règne de Henri IV, de Henri III et de Charles IX[35]. Il faut cependant convenir que sous notre roi les uniformes ont été, passez-moi l'expres-

sion, plus uniformes. Je me plais à voir qu'aujourd'hui les régiments ne sont pas distingués entre eux seulement par la couleur, la coupe des justaucorps[36], mais qu'ils le sont aussi par la couleur des doublures, des parements, des retroussis, par la position, la forme des poches[37], par la bordure d'or ou d'argent des chapeaux à trois cornes[38]. Je ne me plais pas moins à voir qu'ils ont cependant tous la même frisure, la queue à cadenette[39], tous les mêmes bandouillères blanches, tous la même cocarde de ruban blanc[40]. — Monsieur, aujourd'hui les différents corps sont distingués en outre par l'uniformité des cravates[41], des vestes que l'infanterie porte pour la première fois[42], par l'uniformité des culottes, des bas, des boucles et des rubans d'épaule[43]; ils le sont par l'uniformité des boutons d'étain, de cuivre où est écrit leur nom et leur numéro d'ancienneté[44]; ils le sont par la dignité des couleurs correspondantes à leur préséance dans les rangs de l'armée[45]. Ainsi, dans la cavalerie, les régiments royaux portent la livrée royale, sont habillés de bleu[46], les régiments de la reine, du dauphin, des princes, portent des habits de couleur éclatante, rouge, vert[47], tandis que les régiments des maréchaux, des grands seigneurs sont, comme l'infanterie française, habillés de gris[48]. — Monsieur, toujours les compagnies ont été, et sans doute n'ont pu et sans doute à l'avenir ne pourront guère être qu'au compte des capitaines[49]. Je ne vous demanderai donc pas qui, aujourd'hui, fournit l'habillement;

je voudrais seulement savoir qui, aujourd'hui, fournit les capotes des sentinelles? — Le roi[50]. — C'était autrefois l'objet d'un perpétuel débat[51]. Monsieur, a ajouté le vieil officier, en se levant pour s'en aller, n'est-ce pas que l'habit fait un peu le moine? — Un peu. — Eh bien! il fait aussi un peu le soldat. Le vieil officier est sorti.

Sur LES VIVRES : Tous les jeunes garçons qui, lorsque j'étais en recrue, se présentaient à moi pour s'engager, ne manquaient pas de me demander comment ils seraient nourris : Vous aurez, chaque jour, leur disais-je, vingt-quatre onces de pain bis-blanc[52], chaque semaine, trois livres de viande, ni plus ni moins[53].

Sur L'ÉTAPE, L'USTENSILE : Et si vous voulez venir avec moi, continuais-je, vous aurez, chaque jour, pour l'étape de route, la même ration de pain, une livre de viande, une pinte de vin ou un pot soit de cidre, soit de bière[54]. Quant à l'ustensile, le bourgeois qui vous logera doit vous fournir le feu et les vases nécessaires à la cuisson de vos aliments. Vous aurez aussi place au feu et à la chandelle[55].

Sur LA SOLDE : Ils me demandaient encore comment ils seraient payés : Vous aurez quatre sous par jour[56], autant que les soldats des régiments petits vieux et même des grands vieux[57].

Sur LE CASERNEMENT : Combien de fois je me suis dit : Est-il possible que, pendant tant de siècles, la tranquillité, les mœurs des familles aient inutile-

ment voulu des casernes, et qu'il n'y en ait eu que vers la fin du nôtre[58]? Les chambres, chacune de vingt pieds en carré, ont chacune trois lits, où dans chacun couchent trois soldats[59].

Les habitants de la ville fournissent quelquefois le coucher et les draps[60].

Je sais bon gré aux États de Languedoc d'avoir demandé la permission de faire bâtir, et d'avoir bâti les casernes de Nîmes, de Lunel et de Montpellier[61].

Sur L'ARMEMENT : Nous avons reçu du siècle dernier l'arquebuse[62]; le siècle prochain recevra de nous le fusil de trois pieds et demi de long[63], armé d'un chien garni d'une pierre, armé aussi d'une baïonnette[64]. Et à qui devons-nous d'avoir ainsi uni l'arme à feu et l'arme blanche? d'avoir ainsi allongé le fusil de l'ancien poignard ou couteau de Bayonne[65]? d'avoir imaginé cette arme, la plus homicide, par conséquent, la plus parfaite? On ne le dit pas[66]; et cependant il n'y a pas encore quarante ans que l'usage en a commencé[67].

Voilà donc maintenant le fantassin jeté dans les plaines des batailles, sans cuirasse ni corselet qu'il a pour toujours laissés, il y a un demi-siècle, à la bataille de Sédan[68], le voilà avec son seul fusil et sa longue épée pour toutes armes offensives et défensives.

L'expérience de notre siècle, possesseur de l'expérience des siècles passés, a presque autant allégé le cavalier; il ne lui a laissé qu'une légère cuirasse par devant, une plus légère par derrière[69]; il lui a ôté la

lourde et longue lance de six pieds[70]; il lui a donné une bonne épée de plus de trois pieds de long, un mousqueton, et deux pistolets[71].

Je sais; je n'omettrai pas de dire, que, dans les compagnies d'infanterie, il y a et d'anciens piquiers, et d'anciens mousquetaires outre les fusiliers[72]. Y seront-ils long-temps? J'en doute.

Je sais, et je n'omettrai pas non plus de dire que, par bataillon d'infanterie, il y a une compagnie de grenadiers, qui, outre qu'ils portent la grenade, portent aussi le fusil[73]. Y seront-ils long-temps? Oui, et très long-temps; je n'en doute pas.

Les dragons sont armés des pistolets, de l'épée des cavaliers et du fusil des fantassins[74].

Il va sans dire que les carabiniers sont armés de carabines[75].

Quand vous entrez dans les salles d'un arsenal, rien de beau et de terrible comme l'aspect qu'elles offrent. L'œil est ébloui de ces milliers de fusils, rangés en immenses lambris de tuyaux d'acier, variés par des cordons de corselets, de casques, par des soleils étincelants d'épées et de baïonnettes[76].

Sur LES GRADES : La hiérarchie militaire n'a guère, de nos jours, éprouvé, dans les régiments, d'autre changement que l'addition des sous-lieutenants[77], d'un major, d'un lieutenant-colonel[78]; mais les anciens grades d'officier général ont fait place aux trois nouveaux, celui de brigadier des armées du roi, celui de maréchal de camp, celui de lieutenant général[79].

On n'a pas touché à l'antique dignité de maréchal de France[80].

Il n'y a plus de connétable[81].

O quand les soldats pourront-ils être officiers sans sortir du noble corps des mousquetaires[82] ou de la noble école des douze cent cadets[83] !

O quand les officiers pourront-ils être officiers généraux, maréchaux, sans être grands seigneurs[84] !

O quand la vénalité des grades cessera-t-elle[85] !

Que de chances de victoire perd le roi[86] !

Les bas officiers ne sont distingués que par la hallebarde[87] et les galons du parement[88], les officiers que par l'esponton[89] et le hausse-col[90]; les officiers généraux que par l'écharpe[91] et par la richesse, l'éclat des habits[92].

Dans les visites de corps, les capitaines sont distingués des lieutenants et des sous-lieutenants, en ce que les uns s'asseyent et les autres ne s'asseyent pas[93].

Sur L'EXERCICE : Lorsque j'eus obtenu le brevet d'enseigne[94], on ne cessa de me tourmenter et de me faire tourmenter les autres pour le maniement des armes.

Continuellement, sur l'esplanade, je criais : *Piquiers, fusiliers!... le fusil haut!... prenez la cartouche!... prenez le pulverain!... amorcez!... bourrez!... ôtez la baïonnette! en joue!... tirez! remettez la baïonnette!... Piquiers, fusiliers! posez vos armes*[95]! Ah! me disais-je, que d'art, que de travail, que de peine, pour vaincre l'Europe!

On n'était pas moins sévère pour les nouvelles évolutions. Au lieu de nous faire marcher, comme autrefois, sur trois rangs, on nous faisait marcher sur quatre[96]. On nous faisait de même tirer sur quatre rangs au lieu de nous faire tirer, comme autrefois, sur trois; au lieu de nous faire former, comme autrefois, les bataillons à centre plein, on nous les faisait former à centre vide[97].

D'enseigne à cornette, il n'y a que la main.

J'avais fait amitié, à la garnison, avec un porte-étendard ou cornette de cavalerie[98]; il ne se plaignait pas moins que moi de la continuelle activité où l'on tenait maintenant les troupes, surtout les troupes à cheval.

Votre monsieur Martinet, me disait-il, a opéré une grande révolution dans l'infanterie [99]. Notre monsieur de Fourilles n'en a pas opéré une moins grande dans la cavalerie [100]. Vous êtes maintenant tous infanterie légère. Nous sommes tous chevau-légers.

On ne demandait autrefois aux lourds hommes d'armes que de tendre leur lance en avant, et de pousser leurs grands chevaux de toute leur force. Aujourd'hui, après avoir fait le coup de mousqueton et de pistolet, nos cavaliers chargent avec leur épée[101], dans les divers sens, à mesure que les divers fronts de bataille changent, et monsieur de Fourilles est parvenu à les faire changer avec la plus grande légèreté, la plus grande rapidité.

Sur LA MUSIQUE MILITAIRE : Je dirai qu'à

cet égard il ne sera pas difficile aux étrangers de nous devancer. Nous n'avons d'autre musique dans l'infanterie que les tambours et les fifres [102], dans la cavalerie que les trompettes et les timbales [103], ou les tambours et les hautbois des dragons [104]. Nous n'avons pas de corps de musique qui, durant les marches, les fatigues, ou aux temps de maladies générales ou après de grands revers, puisse ranimer le cœur, retremper l'âme des soldats.

Sur L'ARTILLERIE : Je me souviens d'une plaisante dispute que, dans notre ville, eurent ensemble, le lendemain de la foire, un serrurier et un charron; ils étaient chacun dans leur boutique, la rue entre : Non! vous n'avez pas été canonnier, disait l'un; je l'ai été, répondait l'autre; et qu'est-ce qui m'aurait empêché de l'être, puisque l'ordonnance veut que, pour entrer dans l'artillerie, on exerce un art mécanique [105]?—Eh bien! dites-moi qu'est le parc d'artillerie?—C'est le lieu où sont de grandes lignes de canons, de grandes lignes de chevaux, de grandes lignes de charrettes, de grands monceaux de boulets, disposés en toit de maison [106].—Dites-moi quel aspect offre l'artillerie du parc quand elle est en marche? —Vous voyez d'abord une charrette remplie d'outils, hoyaux, bêches, pelles, serpes; ensuite quatre pièces de canon chargées, et à côté les canonniers, mèche allumée; le trésor, les pontons, la chèvre et tout son équipage, ouvriers et capitaine; les gros canons montés sur leurs affûts, les mortiers, les poudres, bou-

lets, bombes, grenades, fusées, les caissons, les bagages [107]. —De combien de pièces de canon est l'équipage de chaque armée? — De deux cents, plus ou moins, sans compter les mortiers, s'il s'agit d'une armée assiégeante [108]. — Comment sont calibrés les canons?—A peu près comme les anciens canons du siècle dernier [109], que nous voyons dans nos villes de l'intérieur, toutefois avec ces différences qu'ils sont plus courts, plus légers, et que le vide à la culasse est plus large [110]. Inutilement, certains officiers ont désiré qu'ils fussent calibrés par deux livres de balles, par quatre, six, douze, vingt-quatre, trente-six, quarante-huit.—Qui a perfectionné les canons? —Monsieur Vigny, monsieur Cray, monsieur de St-Hilaire [111]. — Et les affûts? — Monsieur Mongin [112], monsieur de La Frezelière [113].— Cela est vrai; mais vous pourriez aussi ajouter qu'on n'a pas admis tous les perfectionnements proposés. On ne fore pas les canons [114], on ne les charge point par la culasse [115]; on ne les transporte point dans les champs de bataille sur des brancards attelés à des chevaux [116].

Ensuite le serrurier et le charron s'interrogèrent sur la fabrication du salpêtre, sur celle de la poudre; ils dirent ce que les livres du siècle dernier disent aussi bien que ceux d'aujourd'hui [117].

La dispute cessa.

Le hasard voulut que peu de jours après le serrurier vînt, pour ouvrages de son métier, chez monsieur Monfranc. Maître! lui dis-je, vous avez été ar-

tilleur? Je vous entendis l'autre jour disputer de science avec un autre artilleur, mais vous ne parlâtes que du matériel. Il fallait, d'ailleurs, aussi l'attaquer sur le personnel. Oh! monsieur, quand je vis que mon voisin avait servi dans l'artillerie, je l'invitai à venir goûter mon vin. Nous bûmes à tous les divers corps d'artillerie, même aux artificiers [118], même aux mineurs [119], même aux gens des charrois [120]. Que de santés! Ce bon serrurier parlait avec un grand plaiir, je le laissai parler et je vis que, si l'on en excepte l'invention des canons jumelles dûs à Emery [121], l'artillerie de notre siècle n'a guère changé qu'en ce qu'il y a plus de canons [122], et en ce qu'il y a plus d'hommes; car il n'y a pas moins de mille officiers qui apprennent leur métier comme cadets dans les écoles de Douai ou de Strasbourg [123] et qui, ainsi que les canonniers-pointeurs, chargeurs, fusiliers, ouvriers et autres, sont divisés en deux régiments, un d'artilleurs, un de bombardiers [124].

Sur LE GÉNIE : Ce jeune artisan me montra tant de connaissances, tant de désir d'apprendre que j'entrai volontiers en conversation avec lui : Monsieur, me dit-il, vous êtes jeune et vous êtes officier à hausse-col [125], vous avez donc passé par l'école des cadets où l'on enseigne la fortification [126]; vous l'avez peut-être apprise et peut-être, ainsi que bien d'autres officiers d'infanterie, avez-vous servi comme ingénieur dans quelque fameux siége [127]; monsieur, continua-t-il, sans attendre ma réponse, je me suis, tel que vous

me voyez, donné les airs d'acheter la *Nouvelle manière de fortifier les places*, de monsieur Blondel [128], ensuite celle de monsieur de Vauban [129], celle du chevalier de Ville [130], et en rétrogradant toujours, celle du comte de Pagan [131], celle de Latreille [132], celle d'Errard, ingénieur sous Henri IV [133]; car si l'on en excepte le *Traité des bombes* [134], la science de l'artillerie ne se trouve guère encore que dans ces ouvrages [135]; mais, outre ce que j'y cherchais, j'y ai vu que chacun de ces ingénieurs prétendait avoir changé le système des places fortes. Cependant pour moi, il n'y en a que trois bien distincts, bien tranchés : le système du temps du roi Priam, c'est-à-dire celui des Grecs, des Romains, que nous représentent encore les vieilles, noires et hautes murailles de Nevers, de la Charité, de Moulins [136], des villes du centre; le système que l'usage universel de la poudre força d'imaginer; celui des larges fossés d'où l'on tira de hautes murailles de terre revêtues de pierres que nous représentent encore les murailles de Rheims, de Troyes, de Châlons [137]; le système d'aujourd'hui que l'usage plus savant et plus meurtrier de la poudre a forcé de substituer au précédent, et que nous représentent les enceintes actuelles de Lille, de Thionville, de Strasbourg, formées de basses et épaisses masses de terre, taillées en murailles ou courtines, en bastions ou autres ouvrages angulaires qui, au contraire, semblent vouloir s'abaisser, se cacher, ne montrer que leurs batteries rasant le sol de la campagne; mais c'est le

système de Pagan [138] aussi bien que celui de de Ville [139], et celui de de Ville aussi bien que celui de Vauban [140] : Vous êtes dans l'erreur, lui répondis-je, car une place fortifiée suivant ce dernier système serait forte; et elle serait au contraire faible et plus faible, si elle était fortifiée suivant les deux autres systèmes. En même temps je pris un grand papier avec un crayon, et après lui avoir tracé, l'un au-dessus de l'autre, les trois profils des trois systèmes, je lui montrai comment dans le dernier, tous les points de la ligne de défense étaient protégés par les feux de la place [141] et comment dans les deux autres tous les points ne l'étaient pas [142]. Regardez ces casemates par lesquelles Vauban a tâché d'égaler la force de défense à la force d'attaque [143], ces gradins de terre chargés de canons, battant toute la longueur du fossé de la place [144]. Je lui traçai ensuite, et successivement, les profils des ouvrages avancés qui, d'une seule ville, faisaient plusieurs villes à attaquer dont la dernière et la plus forte était, non la ville, mais la citadelle, disposée de manière que ses batteries enfilaient les principales rues [145].

Voyant que, de plus en plus, il me comprenait, je passai à l'attaque des places par les triples parallèles ou tranchées desquelles les assiégeants jettent les terres du côté des assiégés, pour se mettre à l'abri de leurs canons, je lui montrai comment de la première de ces lignes sortaient en serpentant des tranchées d'approche qui permettaient de tracer la seconde, de

laquelle sortaient, aussi en serpentant, d'autres tranchées d'approche qui permettaient de tracer la troisième, de laquelle sortaient enfin, et toujours en serpentant, d'autres tranchées d'approche jusques au corps de la place [146], en sorte que, terme ordinaire, trente jours après l'ouverture de la première parallèle, il n'y a plus de résistance possible [147].

Je lui dis que l'invention des circonvallations remontait au moins au XVe siècle, aux dernières guerres des Anglais [148], et celle des tranchées d'approche à un demi-siècle, au siége de Candie [149], et celle des places d'armes, des cavaliers qui fortifient les trois lignes et dominent les ouvrages de la place, à Vauban [150].

Et comme il avait quelques notions de la géométrie, je lui démontai, pour ainsi dire, les diverses pièces des fortifications : Toutes, lui dis-je, viennent du bastion, qui, s'il est détaché, se transforme en ravelin ou demi-lune, qui, s'il est double, se transforme en contregardes, en ouvrages à corne, qui, s'il est triple, se transforme en bonnet de prêtre [151]. En même temps je lui fis connaître les différentes inclinaisons du creusement des fossés et du terrassement des remparts [152].

Et comme aussi il aimait à s'exprimer par résumés, par résultats, je lui dis, après lui avoir parlé des boulets rouges, ainsi que des carcasses remplies de grenades, de pots à feu [153], que les plus grands moyens d'attaque étaient les bombes, inventées si récem-

ment[154], qu'au siége de Paris, par Turenne, il n'y avait qu'un seul bombardier[155]; et cependant si rapidement perfectionnées, qu'en 1688, on avait préparé, pour le bombardement d'Alger, une bombe contenant dans son énorme cavité huit mille livres de poudre[156].

Je lui dis aussi que les plus grands moyens de défense étaient les mines ou fouasses, ou fourneaux, ou excavations ramifiées chargées de poudre qui font sauter un ouvrage chèrement disputé, et ensevelissent profondément dans la terre le vainqueur[157] à peine couronné, à peine foulant sa nouvelle conquête.

Dans notre entretien, je vis, plusieurs fois, briller dans son cœur un vif amour pour son pays. Je lui montrai comment, à l'intérieur, la France pouvait être défendue par camps retranchés[158]; comment, à l'extérieur, elle l'était par trois rangs de places fortes, presque toutes de Vauban[159].

Il ne cessait de m'écouter avec attention : Monsieur, me dit-il à son tour, je crois que le corps d'artillerie, qui a déjà deux régiments[160], ne tardera pas à être redivisé et entièrement refondu en plusieurs régiments. — Je le crois comme vous.

Et, ajoutai-je, combien il serait à désirer qu'il en fût ainsi du génie, aujourd'hui organisé par brigades[161], où les mineurs, les sapeurs, les pionniers, les ouvriers[162] devraient être soldats, et les ingénieurs officiers! Leurs grades seraient d'avance tout marqués par la hiérarchie actuelle : ingénieur de place, ingé-

nieur ordinaire, ingénieur provincial, ingénieur directeur des fortifications [163]. Félicitons-nous cependant que le maréchal de Vauban, les ingénieurs ses prédécesseurs et aujourd'hui les ingénieurs ses émules, qui tous ont fait partie de ce corps, aient tant avancé l'art et surtout qu'ils l'aient rendu si général, qu'un garde des plaisirs du duc d'Enghien a fortifié la ville de Langres [164]. Je dois d'ailleurs dire que les ingénieurs parviennent à tous les grades d'officier général [165]. Ils les méritent bien, puisqu'à l'armée ils sont les plus exposés. N'avons-nous pas vu qu'au siége de Namur, sur soixante, trente-huit ont été tués [166]?

Je quittai ce jeune et intelligent serrurier, et je remarquai avec plaisir qu'il descendait tout naturellement des régions de la science et qu'il se remettait volontiers et sans dédain à son ouvrage.

Sur LES GOUVERNEURS : Un vieux bourgeois croyait dernièrement me mettre en peine : Monsieur, me dit-il, combien y a-t-il de gouvernements de places fortes? Trois cents [167], lui répondis-je, et j'ajoutai ce qu'il ne me demandait pas; ils coûtent trois millions [168].

Il ne me demandait pas non plus et j'ajoutai encore qu'il y avait aussi des gouverneurs de citadelle [169]; et, depuis plusieurs siècles, des gouverneurs de grosses tours, telles que celle de Bourges [170], celle de Sens [171].

Sur LA MAISON DU ROI : L'histoire, appelée de

France, ne vous dira pas quel est le nombre d'hommes de la garde du roi ; il est de dix mille [172]. Quels sont les principaux corps qui la composent ? Ce sont d'abord, et en tête, les gardes-du-corps, habillés de bleu, galonnés, brodés, rayonnants d'argent [173]; ensuite les gendarmes, les chevau-légers, habillés de rouge, galonnés, brodés, rayonnants d'argent [174]; les mousquetaires, parés de leur soubreveste bleue, brodée par devant et par derrière d'une grande croix d'argent [175], telle que l'ancienne soubreveste des armées du XVe siècle [176] qui l'avait reçue de celles des siècles précédents, qui l'avaient originairement reçue de celles des Croisés ; les gardes-françaises, habillées de bleu, chapeau galonné d'argent [177]; les gardes-suisses, habillées de rouge, même chapeau [178]. On n'a pris une ville que lorsqu'on est maître de la citadelle; tant que la maison du roi n'a pas donné, la bataille n'est point perdue.

Sur LA MILICE : Un beau jour du mois de mai, en nous promenant dans le jardin de monsieur Monfranc, nous vîmes Toinot, jardinier à la journée, déjeûnant au pied d'un massif de lilas fleuri. Toinot est sans façon avec lui, avec le monde entier. Il était assis par terre, ayant à côté sa roquille pleine de vin, son morceau de pain, son ognon et son sel ; il continua de fort bon appétit et tout comme si nous n'eussions pas été là. — Toinot ! que vous êtes heureux ! — Ah ! mes chers messieurs, le bonheur n'est pas fait pour les pauvres gens ; je ne sais, poursuivit-

il, ce que j'ai fait au sort, mais il n'a cessé de m'en vouloir; et Toinot nous raconta ses diverses infortunes, entre autres celle de sa milice. Il nous dit :

En l'année 1688, au cœur de l'hiver et au commencement de l'année suivante, on ouït parler d'une levée générale de vingt-cinq mille hommes de milice[179]. Mon père, mon grand-père en rirent beaucoup; cela ne s'était jamais vu, c'était un faux bruit, une nouvelle invraisemblable. Le sort, pensai-je en moi-même, voudra que cela soit vrai et cela fut vrai. Le sort voulut bien autre chose. J'avais vingt-quatre ans; la levée se fit sur les hommes de vingt à quarante. J'étais au village; ce fut bien plus sur les villages que sur les villes que se fit la levée[180]. L'assemblée du village s'était quelque temps auparavant tenue pour nommer un commissionnaire, un fontainier[181] vais successivement demandé ces deux places. Je n'avais pas eu une voix. Le village s'assembla un dimanche, à l'issue de la messe, pour élire, suivant l'ordonnance, un milicien[182]. Je m'attendais à être élu, à avoir toutes les voix; je ne les eus pas; un de mes camarades en eut, à ma grande surprise, un plus grand nombre, et il fut déclaré milicien. Cette fois je crus avoir vaincu le sort; mais cette fois encore le sort m'apprit bien ce qu'il pouvait faire. Le dimanche suivant, le village se rassembla de nouveau; il payait quatre mille francs de taille, il avait reçu de l'intendant un second ordre, celui d'élire et de fournir deux miliciens[183]. Je fus élu tout

d'une voix. Aussitôt on me donna un bon habit, un bon chapeau, de bonnes chausses, de bons bas de laine, de bons souliers, le tout du prix de douze ou quinze livres [184], et par dessus cela un vieux, lourd mousquet de cinquante sous ou trois livres, moitié du prix d'un fusil [185].

Chaque dimanche et fête, on réunissait au bourg voisin tous les miliciens de la compagnie qui, ainsi que les autres compagnies, étaient de cinquante hommes [186], pour l'exercer sur la place [187], devant le château du frère de notre capitaine.

Je ne sais pas non plus ce que javais fait à ce capitaine, qui ne m'avait jamais vu; mais dès qu'il me vit, il se mit comme le sort à me haïr : Mon capitaine, notre paie de milicien est petite. Vous nommez le tambour, le sergent [188]; si j'étais l'un ou l'autre, j'aurais une paie double [189]; mes parents sont bien pauvres ! Il me fit un signe négatif avec l'expression d'un mauvais vouloir.

Les exercices militaires me plaisent. Toutes les semaines d'ailleurs, le maire nous donnait quelque argent [190] et je ne trouvais pas les miliciens trop à plaindre, n'était qu'ils ne pouvaient s'absenter du village plus de deux jours, et qu'une absence plus longue étant censée désertion, on leur infligeait la peine du fouet [191]. Quant à moi, cette résidence ne me contrariait nullement; je m'étais mis à chanter et à me divertir tout comme auparavant; mais un beau jour que j'étais, ainsi qu'aujourd'hui, assis à l'ombre d'un ar-

bre, à déjeûner tranquillement, nous reçûmes, par un courrier, l'ordre de partir pour Vannes.

Le lendemain, le régiment se mit en marche. Il y en avait beaucoup qui pleuraient. Pour moi, je riais. Le colonel qui, de même que tous les officiers du grade de capitaine et au-dessus de ce grade, était un ancien officier [192], par conséquent homme de cœur, se prit à dire en me remarquant : Ah ! voilà un brave soldat ! Je riais de voir devant moi un petit homme de cinq pieds, portant sa longue épée d'ordonnance qui en avait près de quatre [193].

Aussitôt que nous fûmes réunis en régiment, nous eûmes trois sous par jour et le pain [194]. C'est bien; mais, arrivés à Vannes, je m'aperçus que les soldats des régiments royaux se montraient superbes en passant devant nous et nous regardaient par-dessus l'épaule. Véritablement ils avaient un peu raison. Nous avions, comme la garde bourgeoise, tous, des habits d'une couleur et d'une façon différente; même disparité dans la longueur de nos mousquets. Eh bien ! remarquez à mon égard le sort : les trente régiments de milice ont été, quelques années après, uniformément habillés de drap gris, avec parements bleus [195], et, ce que je regrette le plus, avec le chapeau de l'infanterie royale, galonné d'argent [196].

J'étais accoutumé au vin. Si vous croyez, mes chers messieurs, qu'il soit commun à Vannes, vous vous trompez; oh! pas une goutte pour les pauvres miliciens. Cependant, comme j'aime beaucoup le

poisson, le coquillage et les moules, je ne me désespérais pas. La guerre était en ce moment furieuse; mais je me disais que le préambule de l'ordonnance portait que les miliciens ne devaient être que soldats de garnison[197].

Ne voilà-t-il pas qu'une nuit où je ne pouvais dormir, je vais m'imaginer que nos capitaines qui n'étaient pas, comme nos lieutenants, des avocats, des médecins[198] sans causes, sans malades, voudraient, pour avancer en grade, marcher à l'ennemi, car je savais que mon sort le voudrait. J'avais fort bien vu! Nos capitaines s'entendirent pour faire demander cette grâce par les bas-officiers, qui la firent demander par les soldats. Il va sans dire qu'ils l'obtinrent, et le régiment partit pour le camp de Flandre.

Moi, je ne partis pas; car la peur de jardinier, plus forte sans doute que celle des autres, me donna la fièvre. J'entrai à l'hôpital, et, au bout de quelques semaines, par l'entremise d'une jeune sœur[199], aussi bonne que belle, j'obtins un congé de convalescence pour l'hôpital de Nevers, où le bon vin me guérit vite, trop vite.

Je ne me laissai pas abattre par ce nouveau tour du sort, et, pour mon compte, je lui en jouai d'un autre.

J'appris que le prévôt avait un jardin, qu'il aimait les fleurs. Un jour, au moment où il les examinait, les flairait l'une après l'autre, je vais hardiment à lui : Monsieur le prévôt! ce n'est point pour me vanter,

mais entre mes mains, vos fleurs auraient une autre couleur, une autre fraîcheur. — Qui es-tu? Je le lui dis; je lui proposai de me prendre à l'essai. Il y consentit. Pendant le complément de mes deux années de milice[200], je n'eus pas d'autres gages que sa protection. Mes deux ans finis, j'allai déclarer à la mairie de mon village que je ne voulais plus servir[201]. Ma déclaration fut reçue; on me dit que si je me mariais je serais pendant deux ans exempt de tailles[202]. Je répondis que le sort n'avait jamais permis que j'eusse un pouce de terre, que je ne demandais qu'à être libéré; je le fus[203]. Depuis, je continue, par temps, à être jardinier du prévôt, qui maintenant me paie. L'argent du prévôt vaut celui d'un autre. A tant se tut le bon Toinot.

Sur LE BAN : De même que la milice est le ban des bourgeois, le ban est la milice des nobles ou plutôt des possesseurs des fiefs[204]. De notre temps, le ban est assez fréquemment convoqué[205], il se rassemble par bailliages, sénéchaussées, prévôtés[206], et il se choisit ses officiers[207]. Les baillis, les sénéchaux, les prévôts le commandent, ou du moins ont droit de le commander[208]. La milice n'est pas une bonne troupe, le ban n'est pas une bonne troupe non plus : on naît poète, on naît soldat.

Sur LA DISCIPLINE : Pour les punitions, il n'y a ni délai ni grâce : pour l'avancement, il n'y a ni qualité ni faveur[209]. Près de trois cents régiments d'infanterie[210], plus de cent régiments de cavalerie[211]

obéissent avec une docilité, une exactitude, un ordre admirable[212].

Sur LES RÉGLEMENTS : A la même heure, dans toutes les places fortes, dans toutes les villes de guerre, on ouvre, on ferme les portes; on monte, on descend la garde; on donne, on reçoit le mot de l'ordre; on fait les rondes. A la même heure, on se lève, on se couche, on mange, on dort[213].

Sur LA POLICE : Continuellement tournent, courent autour des camps, des villes, dans les camps, dans les villes, les prévôts des armées, de la connétablie, des maréchaux, les officiers, leurs archers[214]. On ne saurait croire combien leur redoutable habit, leurs impitoyables lois, leur plus impitoyable justice[215], épouvante au loin les soldats malfaiteurs, et porte au loin la sécurité.

Sur LES PEINES : Au siècle dernier, on était si terrible, on faisait si bon marché de la vie du soldat[216]! aujourd'hui on est doucement descendu à la peine des verges, des courroies[217], et plus doucement à celle du cheval de bois, du piquet[218].

Sur LES RÉCOMPENSES : François Ier créa des récompenses grecques ou romaines[219]; Louis-le-Grand a fait briller aux yeux des gens de guerre cette belle croix de Saint-Louis, aux huit pointes d'or sortant d'une couronne de laurier[220]. Toutefois, l'ordonnance d'institution ne me paraît pas en tout parfaite. Le roi se déclare le chef de l'ordre; bien! il ne donne des croix que pour des actions d'éclat; très

bien! il classe l'ordre en grand'croix, commandeurs, chevaliers; très mal! Les croix des uns sont rapetissées par les grandes croix des autres. Il y a des pensions; très-mal encore! Dans ce cas la gloire et l'argent monnayé forment une alliance ignoble. La croix n'est donnée qu'aux officiers [221]; très mal! le plus mal possible! car il s'agit ici d'exciter le courage de l'armée; or ce sont les soldats qui la composent.

Sur LES PENSIONS DE RETRAITE : Parce qu'aux anciens temps, les armées étaient peu nombreuses, les guerriers étaient presque tous riches et ils ne rapportaient guère de leurs campagnes que les souvenirs de leur courage et les cicatrices qui en étaient la preuve [222]. Aujourd'hui il ne peut en être ainsi. Le roi accorde aux officiers d'infanterie des pensions de retraite [223]. Il donne aussi des pensions aux officiers réformés qui servent à la suite des régiments, avec un fusil [224] et non avec un esponton, signe de commandement [225].

Les soldats ont aussi des pensions de retraite, appelées demi-solde, récompense [226]. Ils ont bien mieux : ils ont l'Hôtel des invalides, palais militaire si magnifiquement bâti [227], où, sous les voûtes des portiques, des galeries, des salles, quatre mille d'entre eux retrouvent les images des objets qui ont enchanté leurs jeunes années, la vie commune, la discipline, les appels, les rondes, les exercices, les tambours, le bruit des armes [228].

Sur LES HOPITAUX MILITAIRES : Où est cette

bonne reine Anne, derrière les épaules de qui Jules Mazarin faisait la guerre aux frondeurs [229]? On lui doit, sinon l'institution, du moins l'accroissement de l'institution des hôpitaux militaires [230], aujourd'hui au nombre d'environ quatre-vingts [231]. Les officiers y sont aussi bien, les soldats y sont mieux que chez eux [232]. A chaque hôpital sont attachés un directeur, un aumônier, ordinairement recollet [233], un chirurgien, des apothicaires, des infirmiers salariés par le roi [234]. Il y a aussi un entrepreneur qui, à un taux équivalent à peu près à la solde des malades, se charge de leur nourriture, de leurs fournitures, de leur service [235]. Dans les commencements, ces hôpitaux furent inspectés par la nourrice du roi [236].

Sur LES AUMONIERS : Chaque régiment en a un, ordinairement franciscain [237]. Il n'est guère pour les appointements et les honneurs qu'un sous-lieutenant; mais pour les fonctions, il est à peu près un curé [238].

Sur LES CHIRURGIENS : Chaque régiment en a aussi un, qui est rétribué et traité à peu près comme un aumônier [239].

Sur L'ADMINISTRATION MILITAIRE : Il me semble que si, le lendemain de la foire, le serrurier, mon voisin, me faisait, à moi, sur les équipages de l'armée, une question pareille à celle qu'il fit au charron sur l'artillerie : Dites-moi quel aspect offrent les équipages quand ils sont en marche, je lui répondrais comme le charron et à peu près en la même forme :

Vous voyez d'abord la chapelle, les aumôniers; ensuite la manutention, les employés; ensuite les chars de farine, les fours, les brigades des boulangers; les approvisionnements de viande, les brigades des bouchers; les services de subsistances, de vivres, de fourrages [240], avec les nombreux commis, écrivains, aides, agents [241]; les charrettes des généraux [242], et les immenses bagages des officiers [243], l'hôpital, la pharmacie avec les médecins, chirurgiens-majors, apothicaires-majors et autres [244]. Vous diriez d'une autre armée d'hommes qui fait subsister l'armée combattante derrière laquelle elle est cachée, comme les racines qu'on ne voit pas font subsister un grand arbre qui protège la contrée.

Sur LES PAYEURS : De tout temps les finances de la guerre ont été entre les mains des trésoriers généraux, des trésoriers particuliers et des commis [245]. Aujourd'hui ils achètent leurs charges devenues héréditaires [246].

Sur LES COMMISSAIRES DES GUERRES : En temps de guerre, c'est-à-dire en temps ordinaire, ils sont à peu près deux cents [247], résidant les uns dans les principales villes ou dans les places fortes, les autres attachés à certains corps militaires ou aux armées [248]. Leurs chefs sont les commissaires provinciaux, les commissaires ordonnateurs [249]; quelquefois en campagne, ils ont un chef général qui porte le nom d'intendant [250]. Près de chaque commissaire des guerres, quel que soit son grade, est établi un

contrôleur qui tient le contre-rôle, le contre-registre des montres et revues du commissaire [251], ce qui double le nombre des commissaires des guerres. Les uns et les autres, les commissaires et les contrôleurs, prennent le titre d'écuyer et de conseiller du roi [252]. Ils portent un habit rouge écarlate, brodé d'argent [253]. Les commissaires des guerres sont les vrais administrateurs, les vrais ordonnateurs des dépenses militaires [254] qui s'élèvent ordinairement à soixante-six millions [255], près de la moitié des dépenses générales de l'État [256]. L'un d'entre eux, mon grand ami, homme austère, homme de bien, m'a fait connaître, en le voyant agir ou en l'entendant parler, toute l'importance de leurs fonctions.

C'est l'usage que les officiers fassent présenter les armes aux commissaires; ce n'est cependant pas de rigueur. [257]. Un mestre de camp de cavalerie se refusa à cette politesse. Mon ami sut fort bien l'y contraindre : Je veux voir, dit-il, les épées du régiment; le mestre de camp ordonne qu'on ouvre les rangs. Mon ami ne daigne pas y entrer : Je ne vois, dit-il, que les poignées et les fourreaux. Montrez-moi si les lames *peuvent faire service au roi* [258], sinon il n'y a pas de solde. Le mestre de camp aussitôt commande aux cavaliers de présenter l'épée; les cavaliers avaient prévenu l'ordre.

Bien que ce commissaire ait un caractère naturellement doux et humain, j'ai vu cependant que certaines

fraudes l'en font sortir. Il avait annoncé d'avance dans une occasion, à toute la division des troupes qu'il devait inspecter, que, s'il surprenait des soldats postiches ou passe-volants, au nom desquels les capitaines et les fourriers reçoivent la solde de gens qui ne servent pas, il les traiterait sans pitié ; il en découvrit deux. Sur-le-champ il leur fit couper le nez[259]. Il était dans une extrême colère : Si j'en trouve d'autres, dit-il, qu'ils soient faux soldats ou faux officiers, je les ferai pendre ! je les ferai pendre[260]! criait-il d'une voix qui retentissait d'un bout de la ligne à l'autre.

Cependant quelques moments après il se radoucit : Quelqu'un de vous, dit-il, en s'adressant aux soldats, connaît-il quelque camarade qui ait été rengagé sans avoir auparavant obtenu son congé, qu'il me le nomme et je lui ferai donner sur-le-champ la place de l'officier qui l'aura rengagé, fût-il lieutenant, fût-il capitaine[261].

Il va sans dire qu'il est souvent en guerre avec les fournisseurs. Continuellement vous le verriez tirer sa légère romaine de dessous le justaucorps, peser le pain, la viande, peser les rations des chevaux, examiner la qualité du foin et de l'avoine : Les chevaux, répète-t-il souvent, ne peuvent se plaindre que par leur maigreur.

Je n'ai vu personne, plus que mon ami, se rendre continuellement présents ses devoirs.

Les lois actuelles, me disait-il un jour, semblent avoir confié aux administrateurs militaires le sort de l'État.

Je suppose que les troupes soient mal inspectées; le général croit livrer la bataille avec une armée de soixante mille hommes, il la perd; c'est que son armée n'était que de quarante; c'est que les soldats étaient mal armés, les cavaliers mal montés, l'artillerie mal approvisionnée. Une autre fois, le général ne pourra exécuter aucun de ses plans durant toute la campagne, parce que le commissaire aura été négligent envers le munitionnaire. Ce n'est pas tant, ajouta-t-il, parce que les soldats ont jeté leurs cuirasses de fer que les armées sont devenues lestes, que parce que les boulangeries sont devenues plus actives. Les tambours et les trompettes ont beau faire, les boulangeries règlent les pas des soldats.

Il me disait encore que l'impéritie ou la connivence des commissaires pouvaient contribuer à la ruine des finances. Dans la vérification des caisses militaires, dans l'adjudication des fournitures, des subsistances, des bâtiments, des fortifications, l'État peut perdre nombre et nombre de millions[262].

Sur LA STRATÉGIE : Voici, pour finir ce long chapitre, un petit conte qui, depuis quelques années, court le Nivernais.

Un procureur, riche et facétieux, propriétaire d'une belle terre aux environs de Lorme[263], avait chez lui deux trésoriers de guerre. Un soir qu'il rentrait assez

tard, il aperçut ses deux hôtes qui, au retour d'une longue promenade, avaient été surpris par la nuit et qui se hâtaient de regagner à grands pas la porte du château. Le procureur était accompagné de son domestique, ancien berger, qui s'amusait volontiers à imiter les hurlements des loups ; il lui promit une récompense s'il réussissait à faire peur aux deux trésoriers. Aussitôt, mon drôle de courir à quatre pattes, de leur couper le chemin, de hurler et de les forcer à monter au plus vite chacun sur un arbre. Cependant, le procureur s'approche tout doucement, curieux d'entendre ce que sur leurs arbres pourraient dire les deux trésoriers de guerre : Monsieur mon confrère, dit l'un, ah ! quels vilains animaux ! ils sont affamés, ils ne cessent de hurler. Mais faut-il aller souper et dormir, nous remettre en chemin ; ainsi tâchons de reprendre un peu de courage ; parlons de guerre ? Vous et moi nous nous plaisons si souvent à en parler avec les vieux officiers, quelquefois même à ne pas en parler comme eux. Croyez-vous que le savant François Ier a renouvelé la légère tactique des anciens [264] ! Ne croyez-vous pas que ce soit plutôt Gustave-Adolphe [265] ? — Je ne suis pas éloigné de cet avis. —Croyez-vous que de cette école soient sortis les Bonnier [266] ?—Oui, et les Weimar [267].—Les Gassion [268] ?—Oui, et les Turenne [269], et les Montécucully [270]. — Il paraît que les principes de Gustave-Adolphe étaient de ne pas trop étendre les fronts afin de rendre les armées plus mobiles. — C'étaient encore les principes du

prince d'Orange[271], le plus redoutable de nos ennemis. En ce moment, le procureur, par patriotisme, se mit à hurler avec son domestique. Mais, reprit un des interlocuteurs, il a cependant toujours été battu par notre bossu, le maréchal de Luxembourg, l'élève du grand Condé[272], de ce génie qui n'était d'aucune école, de ce génie dont les subites illuminations éclairaient pour lui tout le champ de bataille et le lui montraient configuré pour sa victoire. Auriez-vous mieux aimé combattre avec Condé ou avec Turenne? — J'aurais voulu me trouver à la fin de la bataille avec Condé et à la fin de la campagne avec Turenne[273]. — Quelle différence entre les armées du temps de Henri-le-Grand et celles du temps de Louis-le-Grand! — Véritablement nos armées, surtout en infanterie, sont plus nombreuses et, de plus, nous avons une armée de canonniers et de canons[274]. — Monsieur mon confrère, je n'entends plus hurler; notre poudre aura fait peur aux loups; descendons!

DES RENTIERS.

Chapitre XVIII.

Je suis bien aise que la fortune de monsieur Monfranc doive, dans la suite, s'accroître de quarante

bonnes mille livres. On me l'a dit ce matin; on m'a dit de quelle manière; je me hâte de l'écrire.

Un jour qu'il pleuvait, neigeait et ventait, le couvent de je ne sais plus quelle abbaye de moines noirs défroqua et mit impitoyablement à la porte un jeune novice. Le voilà que, semblable à un pauvre petit merle à moitié déplumé, il suit lentement le grand chemin, en pleurant, en se dépitant, en enrageant, tandis qu'au même moment la fortune venait à lui en poste, au galop. Le courrier du roi en Orient [1] passait dans sa voiture. La physionomie du jeune novice plut si bien au courrier, la physionomie du courrier plut si bien au jeune novice, qu'en un instant ils se décidèrent, l'un à quitter le pays, l'autre à fournir aux frais d'un long voyage. Le novice se cramponne lestement au bras du courrier et se jette dans son soufflet [2], dans lequel il traverse avec lui la France, la Turquie, la Perse et le Mogol. Après un séjour de quelques années dans ces pays, il revint avec un chargement de manuscrits orientaux, qu'il vendit quarante mille livres aux agents de Colbert [3].

Que faire de tant d'argent? se dit le jeune aventurier orientaliste, aujourd'hui vieux et très vieux rentier; le placer? Oui; sur l'hôtel de ville de Paris [4]? Non! sur l'hôtel de ville de Lyon [5]? Non! sur les emprunts du trésor royal [6]? Encore moins! Sur les impôts [7]? le domaine [8]? Peut-être! Sur les octrois des villes [9]? Plutôt! Sur les états provinciaux [10]? Plutôt! bien plutôt! Sur le clergé [11]? Oui! oui!

En France, et surtout depuis notre siècle, il s'est formé une classe d'hommes de tous les états qui, sous le nom de rentiers[12], sont les vrais rois fainéants, pour lesquels on laboure, on tisse, on travaille, c'est ce que de tous côtés j'entends dire.

Mais ils ont prêté leur travail, leurs sueurs, leur argent; c'est ce que je voudrais entendre et ce que je n'entends pas dire.

Le rentier, l'ancien novice défroqué n'a pas de proches parents; il aime uniquement l'académicien, et, par son testament, il laisse tout à son ami, et nécessairement tout à monsieur Monfranc.

DES RENTIERS VIAGERS.

Chapitre XIX.

Qu'ils sont heureux! disait aujourd'hui le valet de chambre de l'académicien, ceux qui ont mille écus de rente; il n'y a de plus heureux que ceux qui en ont deux mille. Mon ami, lui a dit son bon maître, veux-tu, par passe-temps, essayer d'un jeu où tu seras sûr d'en gagner cent mille? On était à diner; tous les domestiques sont allés se placer derrière la chaise de l'académicien, et il s'est fait subitement un grand silence. Ecoute-moi! tu sauras qu'il y a environ qua-

rante ans, un Italien, nommé Laurent Tonti [1], proposa une espèce de blanque [2] ou plutôt d'association, dans laquelle trente-trois mille personnes mettraient chacune cent écus en rente constituée; la part de chaque sociétaire était acquise par sa mort aux survivants; en sorte que le dernier finissait par avoir cent mille écus de rente, pour sa mise de cent écus [3]. J'apprends que cette association vient d'être érigée par lettres-patentes en tontine publique [4], à peu près dans la forme autrefois proposée par Tonti [5].

Maintenant, mon ami, tu n'as qu'à retirer les cent écus que t'a légués ta feue tante, à les porter à la tontine, à ne pas aller à la guerre, à te coucher de bonne heure, à te lever matin, à manger sobrement, à mettre de l'eau dans ton vin, à te tenir gai; enfin, à suivre de point en point les règles de l'almanach de Meyssonnier, pour les divers âges de la vie, les diverses saisons de l'année, les diverses heures du jour [6], et tu es sûr d'être enterré, ayant cent mille écus de rente.

DE LA BELLE MARIÉE.

Chapitre xx.

Dans notre petite rue des Juifs est une jeune et jolie savetière aux yeux noirs, à la peau blanche, dont

cependant personne guère ne se souciait[1], excepté un jeune garçon du voisinage, serrurier de son métier, grand, bien fait, adroit, dont, cependant, personne guère non plus ne se souciait, excepté la jeune savetière. Ces deux amants s'étaient promis de s'épouser aussitôt qu'ils seraient un peu riches; mais la fortune est longue à venir aux hommes par le marteau ou la lime: elle vient plus vite aux femmes par le bonheur. La veille du jour où l'on devait tirer le billet de la loterie ou blanque [1] d'une maison et d'un fonds d'épicier, la jeune savetière en prit un dont le prix absorbait au moins tous ses gains d'une année; ce fut le billet gagnant. Aussitôt et sans autre retard, bans, contrôle de bans [2], bénédiction nuptiale, noces, où la savetière invita ses parents et tous ceux qui voudraient se reconnaître tels. J'en comptai, lorsque le cortége passa, jusqu'à cinquante, portant tous le bouquet et le ruban de livrée [3]. La savetière était en tête, parée d'un beau collier de perles en cire argentée de nouvelle invention [4]; son petit air égrillard, leste, faisait dire qu'elle avait vu le billet gagnant autrement qu'en songe; mais, à mon avis, c'était pure malice des envieux et des envieuses, car pourquoi ce billet ne pouvait-il venir à une jeune comme à une vieille savetière? pourtant je ne dis pas que fort souvent dans les blanques, il ne se commette de grandes fraudes et que ces tirages doivent naturellement être exempts de méfiances [5]. Aussi, quand au siècle dernier, la loterie s'est introduite parmi nous, on ne lui a pas fait bon visage. Les parlements,

tantôt la voix, tantôt l'écho du peuple, l'ont d'abord proscrite, poursuivie [6]. Mais bientôt nos rois l'ont au contraire accueillie, fêtée, enfin adoptée et en quelque manière fleurdelisée en lui accordant le titre de loterie royale [7].

Qui ne sait qu'en France, pour qu'on aime, pour qu'on haïsse, il suffit que le roi aime, haïsse [8]? Les loteries étant devenues à plusieurs reprises une des magnificences de Louis XIV [9], elles ont eu de plus en plus la vogue à la cour et à Paris [10], ou, comme on dit, à la cour et à la ville [11]. Elles l'ont eue de même en province [12].

Aujourd'hui qu'on me montre, qu'on me nomme quelque chose de difficile défaite qui n'ait pas été mis en loterie.

Une maison, un château affiché depuis long-temps ne sont pas vendus; on trouve qu'ils sont mal situés, il n'y a pas une offre. Une ferme, affichée depuis long-temps, n'est pas non plus vendue; on n'en veut pas, on dit qu'elle est pierreuse, stérile. Les propriétaires les mettent en loterie; il n'y a pas assez de billets pour le public [13]. Toutes les maisons, tous les châteaux, mis en loterie, sont agréablement situés, toutes les fermes sont d'un bon rapport, sont fertiles.

Dans notre ville de Nevers, la dernière foire fut pluvieuse; il ne vint pas le quart des étrangers qu'on attendait : que faire des provisions? la pâtisserie, le gibier, la volaille commençaient à s'altérer; les vins commençaient à sentir l'évent : en loterie! vite en

loterie [14] ! Tout ce qui est mis en loterie est frais et bon.

Un excellent vieux homme que j'ai connu n'avait que vingt mille livres, il voulait doter de quarante mille livres un hôpital ; eh bien ! il fit une loterie ; il avait été conseillé par un pieux marguillier qui n'avait que cinq mille livres, qui voulait honorer son patron d'une châsse de dix mille, et qui fit aussi une loterie [15]. Les metteurs à la loterie consentirent avec plaisir à ne gagner que la moitié de l'argent du total des billets ; l'hôpital, le saint gagnaient le reste [16].

De nos jours, le roi s'apercevant qu'on n'avait pas un très grand empressement à placer des fonds sur le Trésor, a fait comme le fondateur d'hôpital, comme le marguillier ; il a fait une loterie dont les sommes des billets gagnants doivent être acquittées, moitié en argent comptant, moitié en rentes constituées [17]. Tout le monde est venu apporter son argent.

N'est-ce pas que ce joli jeu de chiffres et d'espérances donne un grand mouvement à la vie, aux affaires, et que sa brillante roue comme celle de la fortune, portant de très bas très haut les savetiers, les savetières, les pauvres diables, les pauvres diablesses, enchante, charme tous les yeux ?

DES PRISONNIERS.

Chapitre XXI.

Nous avons été passer quelques jours de cette semaine à la petite ferme. Hier au soir, en revenant ici, l'académicien et moi aperçûmes d'assez loin le maître berger, jeune drôle, haut en couleur, et ordinairement de l'humeur la plus joviale : nous le trouvâmes triste, abattu. L'académicien l'appela : Petit-Jean, lui dit-il, qu'as-tu donc? — Ce que j'ai, monsieur? j'ai été en prison. — En prison! toi! un garçon si honnête, si sage! qu'avais-tu donc fait? — Rien. — Comment rien! explique-toi. — Eh bien! puisqu'il faut vous le dire, vous saurez que nous avons dans le village une petite laitière appelée Lucette, qui, à la fin de l'été, alla, je ne sais comment, s'accuser et m'accuser devant le bailli d'une mésaventure qu'elle ne pouvait plus cacher [1]. Inutilement mon oncle dit que c'était une glorieuse qui avait plusieurs amants; on lui répondit que de tous j'étais le plus beau garçon; et, en cette qualité, je fus condamné à cent francs de dommages [2]. C'est tout autant que je puis gagner durant quatre ans de ma vie. Je refusai de payer; on envoya des sergents pour me prendre. Je me cachai; mais un jour je fus découvert : heureusement mes

amis accoururent et me délivrèrent; un autre jour je me défendis avec ma houlette et mes chiens; un autre je fus pris à la bergerie et l'on fut obligé de me relâcher, parce qu'elle fut considérée comme une maison [3]; un autre je fus pris en dansant, on fut encore obligé de me relâcher, parce que c'était dimanche [4]. Enfin un lundi, je fus pris hors de la bergerie et je fus conduit en prison. Dès que j'eus passé le guichet, le geôlier ou le maître, c'est tout un, se prit à me regarder de la tête aux pieds, par devant, par derrière, et en tournant autour de moi. Comme j'étais tout surpris, il me dit que j'étais à la morgue [5], et qu'il devait me morguer [6] à mon arrivée aussi bien qu'à ma sortie; ensuite il me poussa au-delà d'une autre porte et me voilà tout-à-fait en prison. Là je ne mangeais ni lait, ni fromage, ni raves, ni châtaignes; je ne pouvais ni courir, ni sauter, ni tresser des paniers, ni prendre des grives. Je m'ennuyais à mourir; j'étais d'ailleurs mal couché, mal nourri, mal traité. Enfin après avoir souffert pendant six mois, après avoir gagné les fièvres, je me décidai à payer les cent francs, ainsi que les frais; et il y a quinze jours que je suis en liberté : mais, monsieur, me voilà malade pour long-temps et ruiné pour toujours : ah! je vous assure que maintenant lorsque je vois passer une jeune fille à cent pas, je fais comme si je voyais le diable; car quelque honneur qu'il y ait pour un pauvre paysan de loger dans une prison royale [7], ainsi que me disait le geôlier, je ne veux plus y retourner.

—Mon ami, lui dit l'académicien, on exagère ordinairement ses maux. Je ne crois pas que tu aies été aussi mal que tu le dis. D'abord les prisons doivent être aérées, saines et nettes [8]. —Ah! monsieur, répondit Petit-Jean, allez dire quelques mots de douceur à une Lucette de votre village, et faites-vous mettre dans des prisons royales, vous verrez si elles sont aérées, saines et nettes; moi, je ne pouvais y voir; je ne pouvais y respirer, et même, au milieu de l'été, je trouvais que jamais elles n'étaient sèches [9]. Je ne savais pas ce que c'étaient quue les rhumatismes, les sciatiques; je le sais maintenant.—Il est cependant des prisons où l'on fait du feu en hiver [10].—Je n'en ai jamais vu à la nôtre.—Ensuite l'écrou, le registre qu'on tient à la geôle depuis l'empereur Théodose [11], dont sûrement tu entends parler pour la première fois; a dû porter que tu étais détenu civilement, et tu as dû être mis avec les prisonniers civils [12], par conséquent en bonne compagnie.—En bonne compagnie, monsieur, le plus honnête homme de ces gens-là aurait été fort content de n'être envoyé qu'aux galères [13].— Ensuite, si tu as voulu un lit, on a dû t'en fournir un bon à raison de cinq sous par jour, ou même seulement de trois sous, si tu as voulu coucher dans un lit à deux, et même à raison d'un sou si tu as voulu te contenter d'une paillasse [14]. Ensuite, comme tu n'étais pas prisonnier pour crime et que tu n'étais que dans les fers de ta bergère [15], je conviens que tu n'as pas été nourri aux dépens du

roi, sur les plus clairs deniers du domaine [16], c'est-à-dire qu'on ne t'a pas gratuitement donné du pain et de l'eau [17]; mais aussi, d'après les règlements, tu n'as sans doute payé que la dépense d'un prisonnier pour dettes, quatre sous par jour [18]. Ensuite, ces mêmes réglements interdisent au doyen des prisonniers de rien demander pour la bienvenue [19]. Ensuite, je suis sûr que tes compagnons ont dû être polis avec toi, car il leur est même défendu, sous peine du fouet, de fumer la pipe [20]. Ensuite, s'il est vrai que tu craignes maintenant la rencontre des jeunes filles, tu n'as eu, dans les prisons, à cet égard, rien à craindre; les prisonniers des deux sexes y sont, comme dans les messageries [21], séparés avec la plus grande sévérité [22], et tu n'as dû voir que les dames de miséricorde [23], les dames des prisons [24], qui t'ont distribué du pain, du linge [25] ou qui t'ont donné quelques secours [26], qui ne t'ont apparemment tenu que des propos de charité, de religion. Ensuite, si tu as eu un vrai repentir de tes péchés, tu as pu te nourrir dans ces bons sentiments; les prisonniers sont tous les jours obligés d'assister à la messe, à la prière du matin et à celle du soir [27]. Adieu, mon enfant; je te recommanderai au fermier; mais à l'avenir, garde-toi de nouveaux méfaits; tu n'aurais pas de prisons plus belles.

DU MAITRE D'HISTOIRE.

Chapitre XXII.

J'ai à parler de monsieur Le Ragois, non de monsieur Le Ragois, le maître d'histoire de monseigneur le Dauphin, l'auteur de l'*Instruction sur l'histoire de France et Romaine*[1], livre aussi vide de science, aussi plat que louangé, que célèbre, que souvent réimprimé[2], mais d'un monsieur Le Ragois qui se dit et qui cependant n'est pas son neveu, qui vit ici aussi pauvre, aussi mal habillé que s'il n'était pas un hardi menteur. L'académicien auquel il vient de temps en temps faire sa cour lui donne peut-être quelque argent; mais sûrement il n'a pas voulu aujourd'hui lui en donner, car il m'a retenu pendant toute sa visite.

Monsieur Le Ragois, à cause du beau titre qu'il s'est donné, croit devoir, ici, être maître d'histoire, cela va de soi; aussi n'avons-nous pas été surpris, l'académicien et moi, de l'entendre nous dire qu'il savait combien de pages de l'histoire universelle aurait probablement la France dans cinquante siècles. Voyez, a-t-il ajouté, quel est mon calcul : mettons qu'alors l'histoire universelle ait, en sus des volumes qu'elle a aujourd'hui, un volume par dix siècles, ce

serait cinq volumes, et ce serait beaucoup; mettons que le volume fût de cinq cents pages, et ce serait aussi beaucoup; mettons que la part de la littéraire en France fût du dixième, et ce serait de même beaucoup, il lui reviendrait cinq pages par siècle.

J'ai essayé de faire les cinq pages de notre dix-septième siècle, je vais vous les lire :

La vie dramatique des peuples, à la différence de la vie comique des hommes, toute composée d'un grand nombre de comédies et d'un petit nombre de tragi-comédies, est composée d'un petit nombre de comédies, d'un grand nombre de tragi-comédies et d'un plus grand nombre de tragédies. Preuve :

En l'année 1601, tragi-comédie de la guerre entre la petite Savoie qui, pendant les troubles de la ligue, avait volé le montagneux marquisat de Saluces, et entre la grande France qui voulait se le faire rendre [3].

En l'année 1602, tragédie du maréchal de Biron; il ne veut pas demander pardon quand on veut lui pardonner, et on ne veut plus lui pardonner quand ensuite il veut demander pardon [4].

En l'année 1610, tragédie de la rue de la Ferronnerie. La France, comme percée du poignard qui perce le cœur de Henri IV [5], pousse un grand et douloureux cri.

Jugement des contemporains : Henri IV fut un grand capitaine, un grand homme d'état, un grand roi, un bon roi [6].

En l'année 1614, comédie des états-généraux, jouée au réfectoire des Augustins de Paris. Si, à la fin des comédies de ce genre on ne se marie pas, comme dans les autres comédies, du moins comme dans les autres comédies on compte et véritablement on compta de l'argent [7].

En l'année 1617, tragédies du maréchal d'Ancre, mangé par le peuple [8], et de la maréchale d'Ancre, brûlée par le parlement [9].

Comédie de l'oiseleur Luines [10]; aux derniers actes il porte la couronne de duc [11]; il ceint l'épée de connétable de France [12].

En l'année 1619, tragi-comédie de la guerre de la mère et du fils, de Marie de Médicis et de Louis XIII [13].

En l'année 1621, tragédie du grand siége de Montauban [14], pour parler comme Sottenville de Molière [15]. Les calvinistes, restés victorieux, voient, du haut de leurs remparts, fuir l'armée de Louis XIII, commandée par le connétable et six maréchaux [16].

En l'année 1626, tragédie du règne de Richelieu, derrière lequel se cache Louis XIII [17].

Richelieu, toujours debout, jamais assis sur le trône, frappe avec la hache du bourreau ceux qui en tentent l'abordage.

Chalais, maître de la garde-robe, est décapité [18].

En l'année 1627, tragédie de François de Montmorenci. Il s'était battu en duel; il monte sur l'échafaud [19].

En l'année 1628, tragédie du siége, de la prise de

la Rochelle, à laquelle applaudissent l'Espagne, l'Autriche; à laquelle n'applaudissent pas l'Angleterre, la Hollande[20].

En l'année 1630, tragédie de la guerre contre l'Autriche[21], où Louis XIII joue le rôle de soldat de Richelieu[22].

Comédie de la journée des dupes[23], où il y a un rôle qui est celui d'un sot, que joue Louis XIII; où il y a un autre rôle qui n'est pas celui d'un sot, que joue Richelieu.

En l'année 1632, tragédie du maréchal de Marillac, ennemi de Richelieu, jouée à Paris sur le théâtre ou plutôt sur l'échafaud de la place de Grève[24].

Autre tragédie du duc de Montmorenci, ennemi de Richelieu, jouée à Toulouse sur le théâtre ou plutôt sur l'échafaud du Capitole[25].

En l'année 1633, tragi-comédie de la guerre de Monsieur contre Richelieu, de Richelieu-Louis XIII contre Monsieur, de la guerre du duc de Lorraine en faveur de Monsieur, de Richelieu-Louis XIII contre le duc de Lorraine[26].

En l'année 1636, tragédie de la guerre générale, allumée d'abord dans le petit pays de la Valteline[27].

Les Espagnols pénètrent dans l'intérieur du royaume. Paris s'alarme, crie contre le ministre.

Comédie de Richelieu, se promenant sans gardes au milieu du peuple[28].

En l'année 1640, autres actes de la tragédie de la

guerre générale. La France met sur pied six armées. Partout elle triomphe.

Prise de Turin.

Belle défense d'Arras [29].

En l'année 1641, bataille de la Marfée, que les soldats français perdent, mais que Richelieu gagne. Son ennemi capital, le comte de Soissons, y est tué [30].

La Catalogne insurgée se met sous la protection de la France [31].

Autres actes de la tragédie du règne de Richelieu.

Il fait couper la tête à Saint-Preuil [32].

En l'année 1642,

Il fait couper la tête à Cinq-Mars.

Il fait couper la tête à de Thou.

Il dépouille le duc de Bouillon de ses états.

Il tient la reine, mère du roi, reléguée hors du royaume.

Il force Monsieur à en sortir [33].

Il meurt [34].

Louis XIII reparaît.

En l'année 1643, il meurt [35].

Jugement des contemporains : Armand-Duplessis, cardinal de Richelieu, fut un grand ministre d'État. En lui revivait la politique de Henri IV, dont il eut l'inébranlable volonté. Il versa le sang, mais ce ne fut que celui de ses rivaux qui voulaient verser le sien, qui voulaient occuper sa place sans avoir ni ses talents, ni son âme, ni son cœur. Richelieu tint le sceptre ; Louis XIII porta la couronne [36].

Nouveau règne, nouvelle scène, nouveaux acteurs. Une reine Espagnole, jusqu'à ce jour dans la disgrâce, tenant le petit roi son fils par la main ; un cardinal Italien à peine connu en France, sortent du catafalque et montent sur le théâtre.

La reine Marie-Anne, d'Autriche, déclarée régente, déclare le cardinal Jules Mazarin premier ministre. Le duc d'Orléans, si long-temps errant hors du royaume, est lieutenant-général. Les exilés, les grands, éloignés de la cour, reviennent tous se ranger autour du nouveau trône[37].

La France avait alors douze maréchaux[38], et cependant voilà que le commandement de la grande armée, la principale défense de l'État, est donné à un jeune homme qui avait à peine quitté le collége et avait laissé ses camarades sur les bancs ; mais ce jeune homme était le duc d'Enghien et fut depuis le grand Condé[39].

Tragédie de la bataille de Rocroi, où les acteurs à pied français font merveilles. La vieille fameuse infanterie espagnole y est détruite[40].

En l'année 1644, tragédie de la bataille de Fribourg, où la victoire qui demeure au grand Condé est disputée avec fureur. Quinze, vingt mille acteurs Français ou Espagnols, amis ou ennemis, sont enterrés[41] sur le théâtre, les uns dans les bras des autres.

En l'année 1645, tragédie de la bataille de Nordlingue, où le grand Condé, à la tête d'une armée

française, couvre les anciens ossements des Suédois, alliés de la France[42], des ossements des Impériaux leurs ennemis[43].

En l'année 1647, tragédie du siége de Lérida; le grand Condé ouvre la tranchée au son des violons, et quelques semaines après il lève le siége[44].

Autre sanglante tragédie des Impériaux à Summerhausen, nom difficile à écrire, à prononcer et à retenir. La victoire couronne Turenne, le théâtre lui reste[45].

En l'année 1648, tragédie de la bataille de Lens; l'Archiduc est obligé de céder le théâtre au grand Condé[46].

Traité de la Westphalie, long-temps le code du droit public de la chrétienté[47].

Tragi-comédie de la guerre de la Fronde[48].

Comédie de la journée des barricades; les Parisiens poussent de rue en rue, leurs barriques jusque sous les fenêtres du Palais-Royal, où ils tiennent la cour assiégée[49].

En l'année 1649, la cour se retire à Saint-Germain[50].

Tragi-comédie du siége de Paris, que fait avec quelques régiments le grand Condé[51].

Comédie de la pacification ou amnistie[52].

En l'année 1650, comédie des feux de joie des Parisiens, lorsque Mazarin fait arrêter le grand Condé[53].

En l'année 1651, comédie des feux de joie des

Parisiens, lorsque Mazarin est forcé à le mettre en liberté[54].

Autres actes de la tragi-comédie de la Fronde.

Les plus plaisants sont ceux où les chefs, sans changer de rôle, changent de théâtre[55].

Comédie de la majorité du roi, qui n'en demeure pas moins entre les mains des précepteurs et des femmes[56].

En l'année 1652, tragédie de la bataille de Bléneau, où le grand Condé est sur le point de prendre le roi et la cour[57].

Tragédie de la bataille Saint-Antoine, où le grand Condé est sur le point d'être pris par Turenne. La scène est sur le pavé de la grande rue du faubourg. Les Parisiens se renferment dans leurs maisons, c'est-à-dire se tiennent aux loges, et cette fois refusent d'être acteurs[58].

Il n'en est pas ainsi des Parisiennes. La grande Mademoiselle met elle-même le feu aux canons de la Bastille, qui forcent l'armée de Turenne à se retirer[59].

Les autres belles Parisiennes, ne pouvant de même mettre le feu aux canons, faire la guerre, font l'amour contre Mazarin[60].

Comédie de la retraite de Mazarin. Il feint de quitter la cour, qui aussitôt rentre pacifiquement dans Paris[61].

En l'année 1653, Mazarin y rentre lui-même pacifiquement[62].

Comédie des réjouissances que le peuple fait pour célébrer son retour[63]; il n'avait auparavant cessé de chanter contre lui des milliers d'injures dans des milliers de vaudevilles[64].

Comédie des révérences du parlement au ministre Mazarin, dont il voulait, quelques années auparavant, faire couper la tête[65].

En l'année 1654, tragédie de la bataille d'Arras, gagnée sur les Espagnols par les Français, que commande Turenne[66].

En l'année 1658, tragédie de la bataille des Dunes, gagnée sur les Espagnols par les Français, que commande Turenne[67].

En l'année 1659, paix des Pyrénées[68].

En l'année 1660, mariage de Louis XIV avec l'infante[69].

Comédie de la renonciation solennelle de l'infante à la succession du trône d'Espagne[70].

En l'année 1661, mort du cardinal Jules Mazarin[71].

Après quarante ans, le trône est enfin vide de cardinaux premiers ministres.

On voit s'élever comme un nouvel astre le jeune roi Louis XIV[72].

Le financier déprédateur, le voleur Fouquet est enfermé au château de Nantes[73].

En l'année 1662, belle scène où Louis XIV force le ministère espagnol à déclarer publiquement que la préséance appartient à son ambassadeur[74]. Celui d'Espagne la lui avait publiquement disputée à Londres[75].

Louis menaçait de porter la guerre au-delà des Pyrénées[76].

Autre belle scène dans la chambre à coucher de Louis XIV, où le cardinal neveu du pape, successeur des Grégoire IV et des Boniface VIII, vient faire satisfaction au roi, successeur des Louis-le-Débonnaire. La garde pontificale des Corses avait insulté l'ambassadeur de France[77].

En l'année 1667, tragédie du siége et de la prise de Lille. Scène où Louis, monté sur un superbe coursier, environné de sa maison militaire, joue le magnifique rôle de triomphateur[78].

En l'année 1668, au cœur de l'hiver, au milieu des fêtes, des divertissements, des danses, Louis part tout à coup avec ses courtisans les plus lestes. On croit que c'est pour une partie de plaisir[79]; quelques jours après, on apprend la conquête de la Franche-Comté[80]. Cette expédition, en habit de bal, est une des plus belles scènes de la vie théâtrale de ce prince.

Paix d'Aix-la-Chapelle[81].

En l'année 1672, tragédie de la guerre de la Hollande[82].

Tragédie du fameux passage du Rhin, que Condé traverse à la tête de la cavalerie[83].

Débordement des armées françaises dans le pays ennemi.

Même année, débordement de la mer, qui les arrête; les Hollandais ont le patriotique courage de percer leurs digues[84].

En l'année 1674, l'Europe se ligue contre la France[85].

Grande tragédie des trois batailles, ou longue et sanglante bataille de Sénef, gagnée par le grand Condé[86].

Petite tragédie du chevalier de Rohan, qui veut livrer Quillebœuf aux Hollandais[87]. Un échafaud, une potence sont dressés; le chevalier et madame de Villiers ont la tête coupée, le maître d'école Vanden-Ende est pendu[88].

En l'année 1675, toute l'Europe est en armes, au midi contre la France, au nord contre sa fidèle alliée, la Suède[89].

Savants actes de tragédie, joués par Turenne sur le théâtre de cette guerre, terminés le 27e juillet, à Saspach, d'un coup de canon[90].

Le canon qui avait tué Turenne ouvre nos frontières. Montécuculli avance à pas rapides. Le grand Condé accourt; il porte l'épée de la France, et la fait briller sur tous les points : Montécuculli se retire[91].

En l'année 1676, grand nombre de tragédies sur terre et sur mer[92].

En 1677, le roi veut en faire écrire l'histoire; il oublie qu'il est entouré de bons historiens; il a recours à deux célèbres poètes, qui reçoivent de riches pensions, et qui n'ont laissé que leurs quittances[93].

En l'année 1678, le dénouement de toutes ces tragédies est en faveur de la France. Par le traité de Nimègue la Franche-Comté et la Flandre lui restent[94].

Louis XIV, orné de tous les lauriers de la guerre et de la paix, est à l'apogée de sa gloire, et deux ans après, la ville de Paris lui décerne, aux acclamations générales, le nom de Grand [95].

Tragédie de la bataille de Saint-Denis. Le prince d'Orange, qui, dit-on, venait d'apprendre que la paix était signée, va cependant attaquer le maréchal de Luxembourg, qui le bat [96]. L'histoire aussi a ses gibets, auxquels elle attache les généraux prodigues du sang des peuples.

En l'année 1680, conquêtes faites par la plume. Plusieurs portions de territoire sont ajoutées à la France par les décisions des chambres de Metz et de Brisach [97].

Tragédie de la Voisin, brûlée comme empoisonneuse et un peu aussi comme sorcière [98].

En l'année 1681, scène de la soumission et reddition de Strasbourg. Cette cuirasse de l'Allemagne devient la cuirasse de la France. Scène de l'entrée triomphale du roi [99].

En l'année 1683, mort de Colbert. Pendant vingt années, il n'avait pas un seul instant manqué à son rôle de grand administrateur [100]. Peuples ! retenez le nom de Sully, le nom de Colbert; il vous ont, l'un et l'autre, beaucoup aimés, et vous ont, l'un et l'autre, fait du bien d'une manière différente !

Nos riches navires sont continuellement en proie au brigandage des pirates d'Alger, comme si Louis ne règnait pas. Louis ordonne à Duquesne d'aller,

avec ses galiotes, brûler Alger; Louis est obéi [101].

En l'année 1684, les Gênois avaient favorisé les barbaresques d'Alger; Louis envoie ses foudres écraser les palais de Gênes la superbe [102].

Belle scène du pardon demandé à Louis par les Algériens [103].

En l'année 1685, autre belle scène du pardon demandé par les Gênois [104].

Scène de la révocation de l'édit de Nantes; les principaux personnages sont le chancelier, les chefs des parlements et les Jésuites [105]. Cette scène n'est pas, il s'en faut bien, universellement applaudie [106].

En l'année 1686, le nom de Louis est porté jusque dans les états du roi de Siam, dont l'ambassade donne lieu à une belle scène de réception dans la galerie de Versailles [107].

En l'année 1687, démêlé de l'ambassadeur du roi avec le pape, au sujet des franchises. Le pape interdit, à Rome, l'église française de Saint-Louis. Comédie de l'appel du procureur général du parlement de Paris au futur concile [108].

A Augsbourg, la jalousie et la haine se liguent, et mettent en feu la terre et les mers pour abaisser Louis XIV [109]. Eh! qu'avait fait ce prince? Il était roi d'un florissant royaume, il était aimé, adoré de ses sujets [110], il était fort, et il ne voulait pas consentir à être faible. Cette longue scène de passions coûte un million d'hommes [111], moissonnés dans la plus jeune et la plus belle partie de la population européenne.

En l'année 1690, la victoire semble recevoir les ordres de Louis XIV :

A la bataille ou tragédie de Fleurus;

A celle de Stafarde.

En l'année 1692 :

A celle de Steinkerque.

En l'année 1693 :

A celle de Nerwinde :

A celle de la Marsaille[112].

Le maréchal de Luxembourg décore son bâton des lauriers de Fleurus, de Steinkerque et de Nerwinde[113], et le maréchal de Catinat des lauriers de Stafarde et de la Marsaille[114].

En l'année 1697, Pointis prend Carthagène, en rapporte dix millions[115]. Cette fois la guerre emplit le trésor.

Le prince de Conti est roi de Pologne pendant deux heures[116].

Paix de Riswick[117]; durera-t-elle long-temps?

L'Europe reste dans l'anxiété, attendant l'ouverture de la grande succession de l'Espagne[118], la mort de Charles II, que peuvent suivre tant de morts.

En l'année 1698, comédie à La Haye, où le congrès des plénipotentiaires des princes de l'Europe partage entre le prince électoral de Bavière et le dauphin de France la succession de la monarchie espagnole[119]. Le monarque espagnol, indigné que, de son vivant, on se coupe l'habit dont il est encore vêtu, le donne en entier au prince électoral, qui par un simple tes-

tament, se trouve futur possesseur d'immenses terres qui couvrent tout un monde et une partie de l'autre[120].

En l'année 1699, le prince électoral de Bavière meurt[121].

En l'année 1700, le roi d'Espagne meurt. Il avait déclaré le duc d'Anjou, second petit-fils de Louis XIV, son unique héritier[122].

Grande et solennelle scène d'acceptation de cette hérédité, où Louis XIV reconnaît le nouveau roi d'Espagne, traite son petit-fils de frère et de majesté[123].

Les princes de l'Europe, rangés autour de la France, gardent un silence menaçant, complètent leurs troupes, fortifient leurs frontières et se préparent à plaider au tribunal de la force la cassation du testament du roi d'Espagne[124].

O monarques! ô rois! ne serait-il donc pas possible qu'on s'entendît avant de se battre, de s'égorger, qu'on fît la paix avant de faire la guerre? Non! car les rois injustes, violents, ambitieux, ne veulent jamais traiter qu'avec les vaincus; et les grands rois ne veulent jamais traiter avec les vainqueurs[125].

DU TENEUR DE LIVRES.

Chapitre xxiii.

Il y a quelques années, qu'en passant au Hâvre-de-Grâce, je fus logé chez un riche marchand. J'étais encore enseigne : Monsieur, lui dis-je, une après-dînée de dimanche, depuis long-temps je désire, pour mon instruction, connaître les éléments de la science commerciale. Je me trouve chez un des premiers commerçants de cette ville ; jamais je n'aurai une meilleure occasion. Il me parla long-temps sur le ton le plus obligeant ; ensuite, il sortit avec la famille, et me laissa tête-à-tête avec son teneur de livres [1], dont la douce et spirituelle figure n'avait cessé de sourire.

Je n'avais rien compris à ce que venait de me dire le marchand ; je lui avais fait plusieurs questions ; je les répétai au teneur de livres avec un air de confiance qu'il justifia dans le moment : Vous êtes, me répondit-il, en gardant le respect dû au chef de la maison, chez un des plus habiles marchands du Hâvre. Je ne puis vous dire que ce qu'il vous a dit, mais je vous le dirai en d'autres mots et dans un autre ordre.

Et voyons d'abord QU'EST LE COMMERCE FRANÇAIS?

Monsieur, continua-t-il, en considérant la France sous le seul rapport commercial, ses diverses provinces ne sont que diverses grandes boutiques, remplies les unes de blé, les autres de vin, d'huile, de sel, de beurre, de viande, de laines, d'étoffes, de chanvre, de toile, de soie, de soieries, de métaux non ouvrés, de métaux ouvrés [2]. Mais n'est-il pas incontestable que, dans la boutique du blé, on mourrait de soif et de froid; que dans la boutique du vin on mourrait de froid et de faim, si une main distributrice ne faisait, par le moyen de l'argent, mesure commune des valeurs des choses, un échange universel entre les diverses boutiques, dans la proportion des besoins de chacune? Eh bien! cette main est la main française du commerce; c'est-à-dire que, dans l'intérieur de la France, c'est le commerce français qui distribue, qui échange.

En considérant de même l'Europe, ajouta-t-il, sous le seul rapport commercial, les divers états ou les diverses parties qui la composent, ne sont, avec bien plus de raison, que de plus grandes boutiques, les unes remplies de fourrures, de cuirs, de bois de construction, de résine, de poix, de goudron [3], de chanvre, de lin, de métaux, de charbon [4], de viandes salées, de fromage, de morue, de sardines [5], de blé, de vin, de sel [6], d'huile, de soie [7], de coton [8].

En considérant encore de même les deux continents sous le seul rapport commercial, les quatre parties qui le composent ne sont, non plus, que qua-

tre beaucoup plus grandes boutiques, dont la plus petite, celle de l'Europe, est la plus variée [9], et incomparablement la plus riche [10].

Mais la main qui fait les échanges entre les différentes boutiques de la France, qui est toute française [11], est-elle la même que celle qui fait les échanges entre ces boutiques et les boutiques de l'Europe, des continents! Il s'en faut bien; car, si je ne craignais de tomber dans le précieux et le recherché, je dirais que, des cinq doigts de celle-ci, il y en a un et peut-être deux qui ne sont pas français [12]; je dirais même que, dans les siècles précédents, aucun ne l'était [13].

DU MARCHAND DANS SON ARRIÈRE-BOUTIQUE.

Chapitre XXIV.

MONSIEUR, poursuivit le teneur de livres, un marchand, lorsqu'il aura chez lui un homme d'honneur qui veut, suivant les conseils de notre bon et sage abbé Fleury, [1]connaître la science de chaque état [2], n'hésitera pas, du moins comme ici, dans la salle ou arrière-boutique, à lui parler, et je n'hésite pas, non plus, à vous parler franchement, à vous faire connaître LES PROGRÈS DU COMMERCE.

Henri IV, mal secondé par Sully, qui administrait l'État avec le même ordre, mais en même temps avec la même économie qu'un bon paysan gouverne sa grande ferme[3] ; Henri IV, d'ailleurs arrêté dans sa carrière par le couteau de la rue de la Ferronnerie, n'étendit pas le commerce français [4].

Le cardinal de Richelieu ne put s'en occuper [5], trop occupé qu'il était à se maintenir au pouvoir.

Il en fut de même du cardinal Mazarin [6].

Mais Colbert, fis du commerce [7], n'a pas eu de peine à en inspirer le goût au roi actuel, doué, à cet égard, d'un aussi bon esprit [8] que son grand-père [9].

Colbert, que j'appelle le petit Colbert quand il voulait descendre des rois d'Écosse[10], mais que j'appelle le grand, le très grand Colbert, quand il enrichissait l'État par la justesse et le succès de ses vues, sentit bien qu'il ne pouvait donner un plus grand, ou un autre commerce à la France, avec les mêmes anciens objets d'échange.

Que fait-il ?

Il fait venir des ouvriers étrangers, et il perfectionne les draps de laine [11].

Que fait-il encore?

Avec les soies dont la France recueillait une si grande quantité, depuis les nombreuses plantations du célèbre Brocard [12], il multiplie, il varie les ateliers des soieries de la Touraine, du Lyonnais, et du Languedoc [13].

Les toiles, les dentelles, les galons, la chapellerie,

la parfumerie, la papeterie, la bijouterie, suivent la même impulsion[14].

Qu'arrive-t-il ?

Nos vaisseaux, sans argent, mais avec des draperies, des soieries, des marchandises de tous les genres[15], vont, dans tous les ports de l'Europe, acheter les productions dont la France manque, et reviennent chargés, surtout de celles des Espagnes[16] et des Échelles du Levant[17].

Dans les ports des autres parties du monde, même succès d'échange, et nos vaisseaux reviennent de l'Afrique, surtout de l'Amérique, chargés de sucre, de café, de tabac, de cochenille, de cacao[18].

Qu'arrive-t-il encore ?

Nouvelle et autre perfection dans la fabrication des vins[19] et des liqueurs[20].

Et voilà nos vaisseaux qui s'empressent d'aller verser dans la large coupe des peuples du nord[21], outre nos anciens vins méridionaux[22], nos anciennes eaux-de-vie[23], nos nouveaux vins de Champagne[24], nos délicieuses nouvelles liqueurs, si diversement aromatisées, colorées[25], et qui reviennent chargés de tout ce qu'il leur a plu de choisir dans ces froides et sombres régions de forêts[26].

Qu'arrive-t-il enfin?

La France, déjà riche, veut devenir plus riche, le commerce allonge ses bras, déjà si longs; il atteint auxI ndes, au Japon, à la Chine ; il en revient avec des porcelaines, des coffrets de lacque dorée, des boî-

tes de thé[27]; il apporte aux belles Françaises ces fines mousselines, miracles de tissage[28]; ces toiles peintes avec tant de bon goût, avec tant de mauvais goût; et, aux arts, cette innombrable nomenclature de gommes, de bois, de graines, de matières que produisent et teignent les feux de ces brillants climats[29].

Aussi, voyez l'aspect des populeuses foires de Bordeaux, de Nantes, de Rouen, de Lille, de Troyes, de Lyon[30]; voyez la foire de Beaucaire, cette foire de l'Europe et du monde[31]; voyez en même temps les magasins regorger de marchandises autrefois inconnues.

Comment peut-on aujourd'hui écouter ces hommes, lire ces livres qui refusent si obstinément toute justice à Colbert, qui l'accusent de n'avoir rien entendu au commerce, de l'avoir ruiné[32]? Effectivement, comme ce ministre lui a fait du mal! quelles mauvaises opérations! quelles mauvaises lois! que de fautes! Examinons, comptons : Peines sévères contre les banqueroutiers[33]; Établissement des chambres des assurances[34]; Amélioration du courtage[35]; Réglement sur le taux de l'intérêt[36]; Ordonnance du commerce, c'est-à-dire unité de législation pour la réception des marchands, pour la tenue des livres, pour les sociétés[37]; Efforts pour parvenir à l'unité des poids et mesures[38]; Refonte des mille et un tarifs particuliers en un seul[39]; Intérêts des marchands français soutenus par les armes ou stipulés dans les traités[40]; Franchises des ports de Dunkerque[41] et de

Marseille[42]; manufactures établies[43]; accroissement de marchandises; Facilité de leur transport, voies ouvertes par terre et par eau[44]. Que de torts encore! il a voulu dégrader notre état, et la preuve c'est qu'il y a porté les écussons, les titres de noblesse, qu'à son instigation le roi nous a permis d'acquérir[45]. Bien plus, c'est encore à son instigation que le roi a permis aux gentilshommes de commercer[46].

J'entends d'avance ceux qui vont me dire : Oui! mais a-t-il établi des chambres de marchands[47], un conseil de commerce[48]? une banque, comme à Amsterdam[49], comme à Venise[50]? A-t-il fait tout ce qu'il y avait à faire? Eh, messieurs! les institutions des autres pays conviennent-elles toutes à la France? D'ailleurs, certaines semences ne sont-elles pas confiées à la terre en février, d'autres en mars, d'autres en avril? Savez-vous donc mieux que Colbert dans quels mois est le commerce?

DU MARCHAND DANS SA BOUTIQUE.

Chapitre XXV.

Monsieur, la plus belle étoffe de nos magasins a son envers; ainsi du commerce. Les marchands, nous nous plaisons quelquefois à montrer cet envers dans notre boutique. Je vais, comme si nous y étions, vous

le montrer. D'ailleurs, si tout ce que je vous ai dit est vrai, je ne vous ai pas dit tout ce qui était vrai, et notamment QUELS SONT LES OBSTACLES QUI ARRÊTENT LES PROGRÈS DU COMMERCE FRANÇAIS.

Je ne vous ai pas dit que, même dans sa patrie, le commerce français n'est pas entièrement libre. Il est enferré sur la Loire, et plus il s'approche de l'embouchure, plus ses fers deviennent lourds [1]; il est enferré sur le Rhône, surtout à Lyon [2]; il est enferré sur le Rhin, où les perceptions sont si fortes, que souvent le marchand économise à faire les transports par terre [3].

Encore si les meurtrières lois fiscales des cinq grosses fermes n'atteignaient plusieurs branches du commerce, ne les desséchaient, ne les faisaient tomber et périr [4]!

Vous me direz : Et nos belles foires dont vous avez parlé? Ah! je n'ai que trop à répondre! De même qu'un homme se porte toujours bien quand il est en fête, de même le commerce a toujours l'air vivant aux jours de foire; mais soyez sûr que quelquefois il ne se vend pas à Bordeaux cent mille tonneaux de vin [5]; que souvent à Beaucaire, les affaires ne s'élèvent pas à six, à neuf millions [6]!

A entendre nos marchands, Bayonne habille la Navarre, l'Aragon, les Castilles, ou, si vous voulez, leur fournit toutes leurs étoffes [7]. Ce serait beaucoup, s'il y avait la moitié de vrai; j'abonnerais au quart.

N'avez-vous pas encore ouï dire que Saint-Malo était le débouché de nos marchandises [8]? Ayez-en beaucoup à vendre, et n'allez qu'à Saint-Malo!

Le commerce va mal sur terre, ne me demandez pas comment il va sur mer.

Sans doute il est certaines années où les galions de Cadix nous apportent douze millions [9], mais aussi il en est certaines autres où il ne nous en apportent que sept, que six.

Et qu'est-ce, d'ailleurs, en comparaison des tonnes d'or que le commerce hollandais débarque à Amsterdam [10] et le commerce anglais à Londres [11]?

Nous répétons qu'à notre port de Bordeaux on compte cent vaisseaux, dans les temps ordinaires, et cinq cents dans les temps de foire [12]; mais qu'on se souvienne qu'il y a seize mille vaisseaux hollandais [13], sur les vingt mille avec lesquels se fait le commerce maritime du monde [14].

Les Hollandais sont les rois du commerce maritime; les Anglais en sont les vice-rois.

Consultez les registres de leurs amirautés et ceux de la nôtre [15].

C'est nous qui, vers le milieu du siècle dernier, avons, dit-on, fraternellement emmené les vaisseaux anglais dans les Échelles du Levant [16]. Aujourd'hui, nous suivons le sillon qu'ils nous tracent dans les mers lointaines [17].

Les Anglais aiment nos modes, nos artistes [18]; ils détestent nos artisans, nos marchands [19].

La bonne nation française ouvre aux peuples ses hâvres, ses ports. Je lis la déclaration de 1664 : Permission à tous les navires étrangers de venir débarquer leurs marchandises, promesse de la protection des lois. Refonte, adoucissement des droits d'entrée et de sortie [20].

Voici, au contraire, comme de l'autre côté du Pas-de-Calais le marchand anglais parle aux peuples, dans les deux fameux actes de navigation, de 1650 et de 1660 : Je ne veux pas que les vaisseaux étrangers commercent avec les colonies anglaises. Je ne veux pas que les vaisseaux, autres que les vaisseaux anglais ou que les vaisseaux étrangers chargés des marchandises de leur propre nation, entrent dans les ports de l'Angleterre. Dans tous les cas, aucun vaisseau n'y importera, n'en exportera des marchandises, si le capitaine, ainsi que les trois quarts des matelots, ne sont Anglais. J'interdis à jamais toute espèce de navigation d'un port de l'Angleterre à l'autre, si l'équipage n'est entièrement anglais ! Et peut-être pensez-vous que c'est sous peine d'une petite amende ou même d'une grande ? Il y va de la confiscation du chargement ; il y va encore de la confiscation du navire [21].

Les peuples auraient, tous, un excellent moyen de répondre à cet acte ; car si le peuple anglais, qui l'a proclamé, est incontestablement maître chez lui, ils ne sont pas moins maîtres chez eux. Que chacun proclame un pareil acte, et le commerce du monde, su-

bitement entravé, cesse, et le peuple insulaire, manquant subitement de tout, demande, le premier, aux autres peuples la révocation de leur acte; il aurait sûrement, le premier, révoqué le sien.

En attendant, les Anglais, par leurs tarifs, leurs réglements, leurs amendes, leurs menaces de nous couper le poing, nous écartent de leurs ports, de leurs marchés. Croyez *le Parfait Négociant* [22]. Nous ne sommes guère mieux reçus en Hollande, en Espagne et ailleurs [23]. Croyez-le, vous dis-je.

DES ACTIONNAIRES DES COMPAGNIES DE COMMERCE.

Chapitre XXVI.

Qu'il faut pâtir, me dit un jour, au Hâvre, à peu près dans ce même temps, un riche propriétaire, grand ami de mon hôte; qu'il faut pâtir, pour avoir, avant de mourir, un peu d'aisance! Je l'ai; mais, pour y parvenir, j'ai été souvent obligé de hasarder en une fois ce que j'avais diversement acquis en mille. J'ai gagné maintenant, je crois, la dernière partie. Je ne joue plus qu'avec la pluie et le beau temps. J'ai presque tout mon bien en bonnes terres labourables; je l'ai eu pendant long-temps tout en actions sur les diverses compagnies de commerce.

Sans doute, la France doit à Louis XIV beaucoup d'établissements; toutefois, elle ne les lui doit pas tous. Elle ne lui doit pas, comme on veut bien le croire, les premières compagnies de commerce.

En 1604, Gérard Leroi en avait établi, pour les Indes orientales, une dont le souvenir s'est à peine conservé [1].

En 1626, Louis XIII avait établi celle de Saint-Christophe [2];

En 1628, celle de la Nouvelle-France [3];

Et, en 1642, celle de l'orient [4].

Pendant les guerres civiles de la Fronde, ces compagnies, ou mal régies, ou mal secourues, dépérirent [5].

On les avait, ou peu s'en faut, oubliées, lorsque, en 1664, Louis XIV et Colbert, voulant que la France partageât les immenses profits que faisait la compagnie hollandaise dans les régions lointaines, formèrent la compagnie des Indes orientales [6], pour lutter avec elle pied à pied, corps à corps, et sur le même terrain. Cette nouvelle compagnie, toute glorieuse d'avoir le roi et son ministre au nombre de ses associés [7], toute riche d'ailleurs de la munificence et de l'éclat que le roi mettait toujours à ses entreprises, devint à la mode. L'or aussitôt surabonde dans ses coffres. Elle se fait un capital de quatre millions; elle a plusieurs vaisseaux de ligne en propriété [8], et l'État lui donne la grande île de Madagascar [9].

Dans ce temps, on me remboursa une grande par-

tie de ma fortune, qui était presque toute en argent placé. Ma femme était inquiète : Tranquillisez-vous, lui dis-je, nous achèterons des actions de la compagnie des Indes ; il y en a de mille livres et de quinze cents livres [10] ; je pense que nous pourrons en prendre vingt-cinq ou trente, de mille livres chacune. Je partis vite pour Paris ; je craignais de n'être pas à temps. Mais à peine je fus en voyage, que je me hâtai moins d'arriver.

Dans les relations qu'on nous fait des contrées éloignées, toutes les terres sont fertiles et ne demandent que la charrue ; toutes les rivières sont remplies de poisson ; toutes les forêts foisonnent de gibier [11]. Telle était la grande île Dauphine ou de Madagascar [12], dans les papiers qu'on nous a donnés à lire au Hâvre et ailleurs. Cependant, je rencontrai en chemin deux marins jaunes, mais si jaunes qu'ils semblaient peints. Je leur demandai où ils avaient gagné une pareille jaunisse : A l'île Dauphine, me dirent-ils, et nous ne sommes pas les seuls ; c'est la livrée de tous ceux qui vont y demeurer [13]. En avançant vers Paris, j'appris encore que les régisseurs de la compagnie étaient fort nombreux, et qu'ils faisaient grande dépense ; que, d'ailleurs, ils étaient toujours et impunément trompés par des agents éloignés, maîtres de mal faire [14]. J'en conclus que la compagnie, avec des contrées malsaines et des administrateurs nombreux et infidèles, ne pouvait guère fleurir. Effectivement, nous vîmes, en quelques années, le prix des actions de

cette compagnie, qui avait transféré son principal comptoir à Pondichéry [15], réduit au quart [16].

J'étais fort près de Paris; je me déterminai à achever mon voyage, mais à ne pas acheter d'actions.

Cette même année, 1664, le roi et Colbert, voulant aussi faire partager à la France les incalculables profits que faisait la compagnie anglaise en Amérique [17], formèrent la compagnie des Indes occidentales [18], avec la même ou plutôt avec une plus grande munificence. L'ancienne compagnie de Saint-Christophe et celle de la Nouvelle-France, dont j'ai déjà parlé, avaient aliéné à diverses personnes les pays qui leur avaient été concédés, car durant quelque temps les chevaliers de Malte furent aussi chevaliers de Saint-Christophe, chevaliers de la Martinique, chevaliers de Saint-Domingue [19]. Ils auraient pu devenir les plus riches entreposeurs, les plus riches facteurs, les plus riches marchands de la Méditerranée, de l'Amérique, mais ils en redoutèrent les cheveux longs, l'habit uni, la cravate à deux pendants [20], enfin le costume; ils craignirent pour leurs blasons et pour leurs croix; ils ne voulurent pas. Ils revendirent leurs îles au roi [21], qui les donna aussitôt à la nouvelle compagnie [22], déjà en possession de l'Acadie et du Canada [23], pays qui, au midi, commence aux Florides, et, au nord, ne finit qu'avec la terre. Cette compagnie avait, d'ailleurs, plus de quarante vaisseaux marchands pour son commerce [24]. Je vis là une

si grande puissance ; je la vis si solide, que, de préférence, j'y plaçai mes fonds. Je devins actionnaire, non seulement pour les trente mille francs qu'on m'avait remboursés, mais pour tout mon argent disponible. Il ne me restait plus qu'une maison de campagne, celle où nous sommes. Je m'y retirai.

J'étais censitaire, ou, pour mieux dire, ma maison était dans la dépendance d'un haut château, où le seigneur attendait ma visite. J'en fus informé, et je ne la lui fis pas. J'allai voir le bon curé de la paroisse, à qui je dis, par manière de conversation, que j'avais la copropriété d'une terre bien autre que celle de ce village : Elle est grande, lui dis-je, au moins quatre fois comme la France ; il y a des villes, il y a des forteresses. Je lui parlai d'artillerie, d'armée, de victoires ; je lui parlai de droit de paix et de guerre ; je fis une description pompeuse des possessions et des souverainetés de la compagnie dont j'étais actionnaire [25]. Je déployai mon grand brevet sur parchemin [26]. J'éblouis le curé, le curé éblouit le seigneur ; il descendit aussitôt de son château, et vint me voir. Je fis la compagnie encore plus puissante : je l'enflammai si bien, que, dès le jour même, pour devenir actionnaire, il aurait vendu ses fiefs et ses tours, s'ils n'eussent été substitués à ses fils et à ses petits-fils.

Quoique je me plusse assez souvent à me pavaner devant ce fier seigneur, je ne manquais pas, pour cela, de faire, à part moi, tous mes petits calculs. Je lisais assidument les papiers hollandais [27], les papiers

anglais [28], et, à la première menace de guerre, je vendis toutes mes actions. Bien m'en prit, la compagnie d'occident eut le sort de celle d'orient [29].

Le temps était encore aux compagnies de commerce. D'autres compagnies se formèrent, dont trois d'Afrique :

Celle du Bastion de France, en 1673, pour la pêche du corail [30] ;

Celle du Sénégal, même année, pour le commerce de la gomme [31] ;

Celle de Guinée, en 1685, pour le commerce de la poudre d'or, de l'ivoire et des nègres [32].

Celle du Mississipi, pour la possession de la Louisiane, avait été formée, l'année précédente, en 1684 [33].

De toutes ces compagnies, celle de Guinée me parut la plus avantageuse. J'y mis tous mes fonds. Je pouvais m'y ruiner ; je m'y enrichis : les récoltes des nègres, pour parler comme les agents de la compagnie, furent excellentes, et, tous les ans, on exportait pour les îles de l'Amérique plusieurs milliers de bons nègres [34], aujourd'hui, plus heureux sous le code actuel, appelé le Code noir, que jamais ils l'aient été [35].

Cette fois, j'employai ma grosse part de dividende à acheter des champs, des prés, des bois, des fermes, qui, vous en conviendrez, ne seront pas sujets aux tempêtes des mers de la Chine ou de la baie d'Hudson.

Ne croyez cependant pas que je me sois entière-

ment brouillé avec les compagnies de commerce. J'ai gardé une action de chacune. Je l'ai divisée en coupons [36], que j'ai distribués à mes fils, à mes gendres, à chacun leur part; et, tous les dimanches, avec mes amis, leurs fils, leurs gendres, qui ont aussi quelques actions, divisées aussi en coupons, nous nous réunissons autour d'une grande table, dans mon pavillon pacifique, transformé en une petite bourse, où, au milieu des dissertations politiques sur la puissance commerciale et maritime de la France et des autres états, nous échangeons mutuellement nos coupons. Eh! monsieur, le jeu de l'agiot [37] n'est pas moins propre qu'un autre à nous amuser dans la barque de ce monde, en attendant qu'elle aille toucher au bord de l'autre.

DES BEDEAUX.

Chapitre XXVII.

PENDANT qu'un enfant de chœur s'égosillait, ce matin, à crier dans notre cour : Monsieur le premier bedeau! monsieur le premier bedeau! on vous demande à l'église! on a besoin de vous à l'église! le premier bedeau faisait au salon de compagnie la sourde oreille; c'est qu'il prenait en même temps plaisir à s'entendre appeler et à nous dire ce qu'il nous disait.

Il était venu porter le chanteau à monsieur Monfranc, qui, en vertu d'un arrêt du parlement, était maintenu dans le droit de rendre, chaque année, à pareil jour que dimanche prochain, le pain bénit [1]; et comme il se redressait et se donnait de grands airs de sacristie, monsieur Monfranc s'est pris à lui dire : Monsieur le premier bedeau, je vois à votre gaillarde contenance de ce matin que vous ne vous changeriez pas contre un autre. — Oui, vraiment, je ne me changerais pas, moi, premier bedeau de cathédrale, contre un bedeau de paroisse, à l'habit mi-parti, à la verge de baleine ferrée [2], fût-elle ferrée d'argent; mais je me changerais contre un premier bedeau d'officialité [3], surtout lorsqu'il emmène l'accusé, et qu'aux plaids il crie : Silence! Je me changerais encore plus volontiers contre un premier bedeau d'université [4], surtout lorsqu'il marche devant la robe de velours violet du recteur [5]; ces bedeaux ont d'ailleurs, comme moi, la robe noire, le bonnet carré, la masse d'argent [6]. — Monsieur le premier bedeau, lui a dit madame Monfranc, vous devez être bien occupé certains jours? — Certains jours, madame? dites donc tous les jours!

Les réglements affichés sur les piliers de l'église nous commandent sans cesse différents services :

D'abord, pour la messe, les vêpres, les matines, les laudes, les obits, les sermons, les processions, les eaux bénites;

A telle heure, à telle autre :

Sonnez les cloches à la volée,
En branle,
En carillon.
Tintez.
Coptez [7].
A telle heure, à telle autre :
Allumez les lampes, les cierges, les chandelles du chœur, des chapelles, des herses, de l'œuvre [8].
Ensuite, à telle heure, à telle autre :
Balayez l'église,
Nettoyez l'église,
Parez l'église [9].

Il n'est pas de semaine où la grande cathédrale ne nous passe plusieurs fois, toute, par les mains.

Et le dimanche, ainsi que les fêtes, jours de repos pour les autres, le travail pour nous redouble, nous sommes chargés :

De conduire à l'offrande les jeunes personnes qui présentent le pain bénit,
De le couper,
De le distribuer;
De faire les quêtes [10];
De conduire les dignités, les personnats, les chanoines, et de les reconduire;
De garder les stalles,
De garder la chaire du prédicateur,
D'y conduire le prédicateur, et de le reconduire [11];
D'avertir les chanoines: monsieur le chanoine! ce matin, ce soir assemblée capitulaire [12];

De placer les chaises, de veiller à ce que les paroissiens soient assis de préférence aux étrangers.

Nous sommes chargés aussi d'assister aux catéchismes, de ranger les bancs, de veiller au maintien de l'ordre [13].

Nous sommes chargés de distribuer les pains de fleur de seigle, de fleur de froment, appelés auberts [14], pains de chapitre, que certains jours on donne après les offices.

Eh bien! malgré nos mille travaux, nos mille peines, tout le monde, dès qu'il y a une vacance, se présente pour être bedeau, et il est fort difficile de l'être. Il faut faire agir le clerc, le sous-clerc, le porte-torche, le porte-sonnette, le maître de psallette, le solliciteur, le sonneur, le souffleur d'orgues, l'organiste, jusqu'au suisse [15], jusqu'à la loueuse de chaise [16]. Il faut ensuite gagner la basse, la haute forme [17], c'est-à-dire le bas, le haut chœur. Il faut les unir, ce qui est naturellement plus difficile que de les désunir [18]. Etes-vous enfin bedeau, il faut ensuite demeurer longues, très longues années, quatrième, troisième, second bedeau, avant d'être premier bedeau [19]; mais comment devient-on premier bedeau? Je ne sais pas, ou je ne veux pas savoir l'histoire des autres, je sais la mienne, et je puis sans honte la faire; elle est d'ailleurs fort courte. Notre chanoine trésorier [20] était affecté de douleurs rhumatismales au point de ne pouvoir quelquefois bouger de son fauteuil. Un savant hebdomadier conseilla les onctions de graisse de pendu [21]. Le

remède ne fit rien ; je vis aussitôt pourquoi. J'allai moi-même chez le bourreau : Maître [22] Jean-Jean, lui dis-je, vendez-moi quatre onces de la graisse du dernier pendu : Les voilà! Je les paie, je les emporte. Je vais chez le trésorier : Monsieur le chanoine, lui dis-je, en posant sur la table mon petit pot, cette graisse vient de ce gros, gras larron qui marchait tant, qui a tant et si long-temps fait marcher après lui les archers. Soyez tranquille, ce coquin vous guérira. Effectivement, le chanoine-trésorier guérit, et aujourd'hui, c'est un plaisir de le voir marcher lestement lorsque, botté, éperonné, l'oiseau sur le poing, l'épée au côté [23], il va faire l'office; et voyez comme la graisse de pendu porte bonheur [24], la place de premier bedeau devint bientôt vacante; et, voyez encore comment elle porte bonheur ! j'y fus aussitôt nommé.

DES CHEVALIERS D'INDUSTRIE.

Chapitre XXVIII.

Decize est la ville de l'air vif, des belles couleurs et des belles femmes. Elle est aussi la ville des hommes honnêtes.

Le greffier de la juridiction domaniale de la généralité [1], qui en est natif, a un renom si bien établi, un si beau renom, qu'il n'a jamais pu le compro-

mettre en racontant à tout le monde l'histoire de sa jeunesse qu'il m'a aujourd'hui racontée.

Danger des liaisons ! a-t-il dit, danger des liaisons! a-t-il répété. Ah! je ne sache point de plus grand danger, aux premiers pas de la vie.

Mon jeune frère et moi, âgés de douze, de treize ans, nous nous exercions, dans l'intervalle de nos classes, à différents tours de souplesse, à passer dans un cercle, à sauter en reculant, à marcher sur les mains. Nous liâmes connaissance avec un jeune garçon, comme nous, fils d'un des vingt-quatre châtelains du Nivernais [2]. Ce jeune garçon nous entraîna dans la société de son frère aîné, beaucoup plus âgé, qui nous fit d'abord, et à moi surtout, bien des amitiés, des caresses, et qui, un jour, finit par me voler à mes parents. Il me banda les yeux comme par jeu, me jeta dans un carrosse et m'emmena à Paris, où je ne sus que j'y étais qu'assez longtemps après y être arrivé.

Ce n'est pas, je vous l'avouerai, que je fusse fâché de ne plus être dans la maison paternelle; car, dans la maison de Paris, il n'y avait plus d'ennuyeuses études, et au contraire il y avait des exercices de mon goût, comme les tours de gibecière [3], les tours de cartes [4], les jeux de gobelets [5], le jeu des dez pipés [6], des cartes pipées [7]. Je m'amusais aussi beaucoup aux jeux des escamotages, car, tantôt on m'escamotait mon déjeûner, et tantôt on m'enseignait à escamoter celui des autres; mais le jeu qui me plaisait

le plus était celui du filou [8]. Je l'avais bien appris; j'étais sûr, par une plus ou moins légère inclinaison du casier, marqué de raies noires ou de raies rouges, de faire que le cylindre roulant, s'arrêtât à ma volonté, ou sur la ligne gagnante ou sur la ligne perdante. Le nom de cet ingénieux jeu a été donné aux plus habiles joueurs [9]; je devins un des plus habiles filous.

Alors, on attacha, pendant une heure, au premier bouton de mon parement, un petit ruban rouge, et on me dit que j'étais reçu bachelier, c'est-à-dire apprenti chevalier d'industrie [10].

Quel apprentissage, grand dieux! quelles études si longues, si sérieuses; que de peine pour apprendre à mal faire!

Après la théorie, la pratique.

Il fallait d'abord exercer l'art difficile de tirer l'argent, c'est-à-dire de mettre si légèrement la main dans le gousset d'un Flamand, d'un Limousin occupés à regarder le cheval de bronze [11] ou la statue du roi, entre les quatre fanaux nuit et jour allumés [12], qu'il ne s'aperçût pas que son argent changeait de poche.

Ensuite, celui de tirer la laine [13]. Vous alliez à la chute du jour prendre poste sur un des ponts [14], et lorsque vous rentriez avec un manteau de drap garni de dentelles, et par dessus un manteau bleu galonné d'argent, et par dessus un manteau rouge galonné d'or [15], et que vous aviez sur la tête un de ces chapeaux ceints d'un large cordon de fronde [16] que les vieux frondeurs n'osent aujourd'hui plus porter

que la nuit, et un caudebec, un castor [17], un sous chaque bras, vous étiez reçu aux applaudissements de tous les chevaliers.

Ensuite, bien d'autres arts, entre autres, celui de tirer le rôt. Je ne me suis jamais essayé qu'à celui-là. C'était, le soir, un grand plaisir de voir plusieurs chevaliers revenir chargés de gigots tirés de la broche des rôtisseurs [18].

Souvent le repas était suivi de la comédie domestique, ou de la divertissante répétition de ce qui, pendant le jour, s'était réellemeut fait. Le même chevalier sortait de l'habit de paysan, entrait dans celui de procureur, passait dans celui de gentilhomme et changeait à chaque fois de voix, d'accent, de formes, de manières, d'attitudes, presque de taille; il terminait la scène par feindre d'avoir les archers aux trousses; il se déshabillait, se coiffait d'un bonnet de nuit [19], et, en un clin-d'œil, se trouvait au lit, dormait, ronflait.

D'autres fois, nous étions réjouis par le jeu d'une jolie petite scène nocturne. Le chevalier, ayant placé au coin d'une rue plusieurs chevaliers d'osier sur une ligne, demandait hardiment à plusieurs personnes la bourse ou la vie [20].

A la fin de la veillée, avant de se séparer, le chef, qu'on appelait maître [21], faisait, entre les chevaliers, les départements des postes du lendemain : Toi, brigadier Bondrille, tu auras tel quartier; toi, brigadier Labrèche, toi brigadier Brindestoc, tel autre, tel autre [22].

Un soir, que la journée avait été productive, le maître me dit : Jacques-Jean ! que veux-tu être ? Je répondis : Ou avocat comme mon père, ou prêtre comme mon oncle. Toute l'assemblée se mit à rire. Le maître, retroussant l'aîle de son chapeau [23], me regardant d'un air sévère et me rectifiant, me dit : Sot que tu es ! je parle des états de gens d'esprit ; que veux-tu être ? veux-tu entrer dans les boulineux ? — Eh ! que sont les boulineux ? — Ce sont les chevaliers qui exercent leur industrie sur le pavé [24]. Aimes-tu mieux les campagnards ? — Eh ! que sont les campagnards ? — Ce sont les chevaliers qui vont, le long des rives fleuries de la Seine, cueillir les habits des baigneurs [25] ; ou bien, as-tu plus de goût pour les ténébreux ? Tu te présenteras, la nuit, dans les carrefours, avec un flambeau allumé ; tu offriras aux prudents bourgeois de les accompagner, et quand tu seras dans un endroit bien écarté, bien solitaire, bien bon, bien sûr, tu tireras ton éteignoir et tu feras ton compliment dans les ténèbres [26]. Que si tu préfères l'illustration, tu pourras te faire recevoir dans l'ancienne compagnie de la Mathe [27], où tu succéderas aux chevaliers de Henri II et de Henri III. Écoute encore : si ce même goût d'illustration ne te quitte pas ; si tu veux absolumeut porter le bouquet de plumes [28] et l'épée, nous avons encore d'autres ordres de chevalerie ; nous avons les rodomonts, les braves qui se louent pour couper les oreilles [29], qui les coupent bien, qui ont succédé aux mauvais garçons [30] qui les

coupaient encore mieux. Peut-être voudras-tu être riche et battre monnaie. En ce cas, si tu deviens bon artiste, tu seras admis dans les souterrains des châteaux, où tu auras pour camarades des grands seigneurs[31], chevaliers de St.-Lazare, de St.-Louis ou du St.-Esprit comme leurs nobles parents et, dans leurs ateliers, chevaliers d'industrie comme nous. Je répondis au maître que tout cela méritait réflexion.

Il arriva peu de temps après, qu'une nuit, à une heure où heureusement je ne dormais pas, j'entendis un vieux chevalier demander à un chevalier qui arrivait de voyage : Sais-tu qu'est devenu un tel? — Il sert dans la marine royale avec une épée de bois[32]. — Et Jeannot? — Il a eu le fouet sur ses épaules[33] et non sur les miennes. — Et Petit-Daniel? On l'a mis à la porte de ce monde, ayant au cou une longue cravate de chanvre[34]. —Je n'ose pas demander des nouvelles de Gros-Guillaume. — Ah! ne m'en parle pas! je l'ai vu un jour de marché, à Vannes, lorsqu'en présence de plus de dix mille témoins on le força, à grands coups de barre[35], à rendre l'âme. — Et mes deux cousins, font-ils toujours des leurs? — Non, car ils sont maintenant dans les armoires vitrées des chirurgiens[36], où, je puis te l'assurer, il ne leur manque pas le plus petit os. Mon ami! le bon temps est passé. L'Horace de mon ancien collége a bien raison de dire que les enfants ne valent pas les pères[37]. Autrefois, les rois prenaient plaisir à nous voir faire sous leurs yeux des tours de chevalerie[38]; aujourd'hui, le roi et

même monseigneur le dauphin veulent la sûreté publique la nuit comme le jour[39]. On a eu la méchanceté de créer un lieutenant de police avec une belle robe rouge[40]. On a eu la méchanceté plus grande de donner cette charge à M. de la Reynie[41]; on a fait plus, on a interdit aux loueurs de maison, à peine de confiscation, de nous donner retraite[42]. Enfin, on a multiplié les lanternes[43]; si on les multiplie encore, si on y voit mieux, nous ne pourrons plus vivre.

DES CHEVALIÈRES D'INDUSTRIE.

Chapitre XXIX.

Je me dis à l'instant que je ne pouvais plus demeurer rue St.-Denis, à la maison de l'enseigne verte [1]. Je me dis, avec une espèce d'horreur : Fils d'un des vingt-quatre châtelains du Nivernais! vite! hors d'ici! Tout aussitôt je sors, et, avant qu'il fût jour, j'avais déjà fait du chemin pour revenir dans mon pays, lorsque, mettant la main dans mon gousset, où plusieurs pièces d'argent séjournaient depuis assez long-temps, je me souvins qu'en m'habillant à la hâte, je les avais laissées tomber. Comment les remplacer? car il eût été dangereux d'aller les reprendre. Je vis, après y avoir long-temps pensé, que je ne pouvais espérer d'assistance que de Clorinde. Ce n'est pas

qu'à l'enseigne verte, je n'eusse fait connaissance avec gens qui ne manquaient pas d'argent, tels que La Comette, Canto, Sociande, Gorgibus [2] et autres filous célèbres attachés à la police; mais, je puis le dire, je ne voulus pas avoir recours à eux.

Clorinde, dont j'aurais dû plus tôt parler, était une jolie, fraîche brune de vingt-trois ou vingt-quatre ans. Tantôt elle m'appelait son fils, tantôt son petit frère. Elle avait été souvent notre commensale; elle habitait assez près de notre maison; elle était chevalière d'industrie [3], comme bon nombre de ses compagnes qui s'appelaient toutes sœurs et vivaient doucement, sous la discipline de leur maîtresse à qui elles donnaient le nom de maman [4].

Clorinde avait changé contre le nom de Jeannette, qu'elle tenait de Jeanne sa marraine, le beau nom qu'elle avait pris depuis. Elle avait fait comme les autres chevalières, ou Jeannettes, ou Javottes, ou Fanchons, ou Jacquelines, qui portaient effrontément le nom de Parthenisse, de Cloris, de Cyprine, d'Amynte [5]; mais tandis qu'elles avaient aussi changé la profession de leur père, qu'elles se disaient filles de conseiller, d'avocat, de médecin, de gentilhomme [6], bien que, dans les premiers jours de leur chevalerie, elles ne pussent marcher avec des patins ou souliers à talon haut, n'ayant été que bergères, servantes à souliers plats [7], Clorinde, au contraire, ne cachait ni le nom ni l'état de son père, baigneur-étuviste, chez lequel elle s'était habituée à la société

et au ton des gens de qualité qui venaient loger chez lui [8]. Elle se piquait en outre de fierté. Elle n'avait voulu être que simple chevalière d'industrie et jamais chevalière d'industrie voleuse, de crainte d'être pendue ; que simple coquette [9] et jamais coquette de nuit [10], de crainte, disait-elle, d'être honteusement obligée de déloger à la première plainte des bourgeois du voisinage [11]. Vous l'auriez vue toujours mise avec goût, porter avec aisance les volumineuses garnitures de ses robes [12], et d'ailleurs ne se colorer [13] que légèrement, et, toujours sobre de mouches et d'assassins, tirer de tous ces petits ronds de taffetas noir [14], le parti le plus piquant. Vous saurez encore que cette jolie chevalière avait un port noble, et que pas une des autres chevalières, lorsqu'à notre petite comédie du soir elles figuraient les quêteuses, ne présentait plus gracieusement la tasse à un chevalier d'industrie qui, avec une adresse merveilleuse, faisait semblant d'y changer une grosse pièce d'argent qu'il y jetait à grand bruit, et en retirait une pièce d'or qu'il y voyait briller [15]. Elle fut généralement et tendrement aimée de toutes les chevalières ou sœurs, jusqu'à ce qu'un jour, ayant refusé de les suivre, soit dans les maisons, soit dans les foules où elles allaient jouer des mains, elle ne voulut même plus les aider à démarquer, à découdre, à retailler les nippes volées, à les changer de forme, d'usage [16] ; et la discorde s'étant mise entre elles, Clorinde les quitta et prit un appartement. C'est là que je fus la voir.

Je la trouvai au milieu d'une salle enfumée, la tête enfoncée dans une profonde coiffe de taffetas noir, entre un gros chat blanc et une petite lampe allumée. Je lui racontai l'histoire de ma sortie de la maison de l'enseigne verte et terminai par cette question : Maintenant, belle chevalière, dites-moi de quoi vous vivez? — Je fais la devineresse [17], la bohémienne [18]; cette bête, elle me montrait le chat, dit à des gens qui sont encore plus bêtes la bonne aventure. Toutefois, de crainte moi-même de mauvaise, c'est-à-dire d'être dénoncée, je quitte Paris; je ne veux pas être rasée, fouettée et bannie [19]; je m'en vais et je t'emmène en province où l'on est encore plus curieux de l'avenir, où mon chat gagnera plus d'argent. Ne crains rien, ajouta-t-elle, les plus honnêtes gens s'empresseront de m'accueillir, de me protéger [20].

Malheureusement pour elle et heureusement pour moi, elle voulut aller dire adieu à quelques-unes de ses amies, locataires d'une soupente où la police avait inspection. Toutes ces coquettes furent subitement enlevées avec leurs tutrices et, comme leurs compagnes, embarquées sous les fenêtres du Louvre, pour le Canada ou le Mississipi [21].

Je ne voulais pas me séparer d'elle. Les inspecteurs me repoussèrent, disant que de plusieurs années je ne serais assez âgé pour peupler les colonies [22].

Avant le départ du bateau, plusieurs personnes, qu'attirait la grande beauté de Clorinde, s'approchè-

rent d'elle : Belle fille, lui dirent-elles, on pourrait facilement vous faire recevoir à la Salpétrière. — Je n'en veux point; j'aime mieux le Mississipi que la robe de tiretaine, la chaussure de bois, la chemise de grosse toile, la cloche et le fouet[23]. — Vous pourriez entrer aux Madelonnettes. — C'est pis. — Au bon Pasteur, fondé par la douce madame de Combé[25]. — C'est pis encore; des trois enfers féminins c'est celui où l'on souffre le plus; il est composé de sœurs volontaires et de sœurs qui ne le sont pas. Les unes font le tourment des autres. Vous voudriez seulement y écrire une lettre à vos parents, à vos amis; jamais ni papier, ni encre, ni plumes. Vous me parlez des habits de peaux des femmes sauvages. Eh bien! je les préfère à la coiffe d'étoffe blanche, à la robe de bure brune, avec manches larges, collet agrafé, ceinture de cuir noir, comme à un méchant dîner, à un plus méchant souper, à un déjeûner de six onces de pain, à un goûter de trois, à l'obligation de demander la permission de boire de l'eau entre les repas[26], je préfère le manioc, la cassave, le maïs[27] dont je pourrai manger tant que je voudrai. Et, quant au Huron que je serai, dites-vous, forcée d'épouser, je ne crois pas qu'il me fasse labourer, ensemencer[28]; les Parisiennes, dans tous les pays, ont toujours fait travailler leurs maris.

Le bateau, plein de chevaliers[29] et de chevalières, partit. Je le perdis de vue à l'île des Cygnes[30].

Et moi, que devins-je? Faut-il l'avouer? je m'ex-

posai à aller aux galères. Je fis le petit bohémien[31] pendant tout le long de la route, mais je ne gagnai pas la moitié du pain que j'aurais mangé, et je vous assure que j'avais bien faim quand j'arrivai à Decize.

DU MARCHAND DE FLUTES.

Chapitre XXX.

Vous parlez de rencontres inexplicables, nous disait ce soir notre président du grenier à sel[1], avec qui nous avons été nous promener en famille, eh bien! à votre tour, expliquez-moi celle-ci :

Il n'y a pas long-temps, qu'étant en tournée, j'entrai pour dîner dans une auberge de Luzy[2]; on me servit dans une salle où m'avait précédé un homme, vêtu comme moi, habit marron, veste à boutons d'or, petite perruque ronde, chapeau à ailes retroussées[3], et, pour comble de singularité, à peu près de la même taille et du même âge. Après l'avoir considéré quelque temps, je lui adressai la parole le plus gracieusement que je pus : Monsieur, me permettrez-vous de vous dire que vous êtes à peu près mon menechme; êtes-vous aussi comme moi président de grenier à sel? — Moi, monsieur! non certes, il s'en faut bien, car je vis de la joie publique; je suis marchand de flûtes; mais, pour mon commerce, je suis

obligé d'étudier les finances au moins autant qu'est obligé de les étudier un président de grenier à sel ; sans cela, comment saurais-je quand le peuple est content, quand il ne l'est pas, quand je dois acheter, quand j'ai espoir de vendre, quand je ne dois pas acheter, quand je n'ai pas espoir de vendre des flûtes ? Je le regardai fixement en riant : il me regarda plus fixement, en riant encore plus que moi : Monsieur, ajouta-t-il, vous doutez de ce que je vous dis, il vous faut des preuves ; les voici. Faites-moi l'honneur de m'écouter.

A la mort de Henri IV, vous voyez que je remonte un peu haut, le surintendant Sully fut obligé de quitter sa place [4]. Plusieurs intendants lui succédèrent jusqu'à ce que les finances tombèrent dans les mains du surintendant Fouquet [5] ; elles ne pouvaient tomber dans de pires, car lorsqu'il fut dépossédé du ministère, la caisse de l'épargne était vide et deux années étaient consumées d'avance [6]. Ensuite, elles passèrent dans celles du contrôleur-général Colbert [7] ; elles ne pouvaient passer dans de meilleures.

De prime abord, monsieur Colbert brisa le dédale d'écritures où il était si difficile de poursuivre les voleurs ; il ne fit que deux chapitres, un de recette, un de dépense [8]. A l'exemple de ce grand ministre, je ne ferai que deux chapitres de ce que j'ai à vous dire sur mon commerce de flûtes, considéré dans ses rapports avec les finances ; et ces deux chapitres seront les mêmes que les siens.

RECETTES.

Tous les comptes des revenus généraux du royaume commencent par les tailles [9]; commençons donc par LES TAILLES. Je me souviendrai toute ma vie qu'un jour, il y a déjà bien long-temps, je parcourais, en faisant mon commerce, une belle vallée, longue de plusieurs lieues. J'étais à cheval; mes sacoches, mes fourreaux de pistolets étaient remplis de flûtes que je vendais à droite, à gauche et au prix que je voulais. Tout à coup, je cesse d'en vendre; en même temps; et tout à coup aussi, je m'aperçois que le pays est changé, que les terres ne sont plus aussi bien closes, aussi bien travaillées, aussi bien cultivées. J'étais, sans le savoir, sorti d'une province cadastrée, où les tailles étaient foncières, fixes [10]; et, sans le savoir aussi, j'étais entré dans une province non cadastrée, où les tailles étaient foncières, industrielles, personnelles, variables [11]. Dans l'une, le propriétaire ne craint pas d'augmenter sa taille en fertilisant ses terres et il les fertilise [12]; dans l'autre, il craint d'augmenter sa taille en les fertilisant et il ne les fertilise pas [13]. On parle de cadastrer toute la France [14]; mais quand cela se fera-t-il? Ah! que de flûtes je vendrais! On parle aussi de classer les terres [15]. Ah! si cela se faisait, je n'aurais pas assez de flûtes.

Je dois cependant dire que dans les provinces cadastrées ou non cadastrées, je trouvais quelquefois des gens qui jouaient de la flûte au milieu de gens qui

n'en jouaient pas. Je leur demandais s'ils étaient clercs, privilégiés, nobles[16], ou si leurs terres étaient nobles[17] : Non, me répondaient-ils, mais, pour notre argent, le roi les a affranchies à perpétuité[18] ; et ils se remettaient à jouer de la flûte.

Je ne dois pas différer plus long-temps de vous dire qu'assez souvent, on m'a fait cette question : La taille, à la fin du XVe siècle, était de trois millions[19] ; à la fin du XVIe, de seize millions[20]; elle est, à la fin du XVIIe[21], de quarante millions ; s'ensuit-il qu'aux temps passés il y eût plus de joueurs de flûte ? — Non ! car il faut tenir compte des variations dans la valeur des monnaies[22].

Autre et dernière observation sur les tailles. C'est que si la contrainte militaire, qui arrive dans le village au son de la cloche et du tambour[23], si le spectacle des maisons démolies, des pierres, des poutres, des planches, des fers, publiquement vendus, faute par les propriétaires de payer la taille[24], m'a bien souvent empêché de débiter mes flûtes, la remise des arrérages, qu'au nom du roi Colbert accorda aux peuples[25], m'en fit débiter beaucoup ; et ce qui, depuis le commencement de son ministère, m'en fait de même beaucoup débiter, c'est une meilleure répartition. Aujourd'hui, on n'a plus recours à la ridicule opération arithmétique d'asseoir sur une montagne aride la somme égale à celle des erreurs[26].

Viennent maintenant les GABELLES. Ce vieil impôt du sel[27] a, depuis quatre cents ans[28], fait taire bien

des flûtes, surtout des flûtes à berger. La viande vivante, si l'on peut s'exprimer ainsi, a besoin d'être salée aussi bien que la viande du boucher. Il est vrai qu'années communes, les gabelles rendent au roi trente millions[29], mais il est vrai aussi que ces trente millions en coûtent au peuple trente autres[30]; et ce ne serait rien si elles ne lui coûtaient encore ses plus nobles vertus, la franchise, la véracité. Dans les familles, d'ailleurs honnêtes, la ruse, le mensonge, vous le savez mieux que moi, monsieur le président, sont applaudis pourvu qu'ils aient pour objet la gabelle[31]. Sans doute Colbert a réprimé bien des exactions[32], sans doute aussi, j'en conviens, j'ai vendu quelques flûtes de plus ; mais il n'avait qu'à imposer et qu'à rendre le sel vénal au salines[33], à renvoyer cette armée de gardes et de financiers qui, chaque année, encombrent de dix ou douze mille quittances les archives de la ferme[34], que de flûtes, que de flûtes il eût fait aussitôt entendre! Alors, il aurait traité plus avantageusement avec la ferme générale[35], et il aurait plus facilement exécuté son projet de dégrever les fonds de terre par l'accroissement des impôts indirects[36]. Que de flûtes! que de flûtes vendues!

Viennent LES AIDES : J'arrivai un bel après-midi à Évreux, j'avais marché pendant plusieurs heures ; j'étais fatigué; je m'assis sur mon sac de flûtes, devant une maison de la longue rue des Halles : ma tête se trouvait au-dessous de l'accoudoir des fenêtres du rez-de-chaussée, en sorte que celui qui était en de-

dans et qui parlait, croyait n'être entendu que de ceux qui passaient dans la rue. Il parlait fort haut, car il était avocat et était fort irrité : Que l'enfer reprenne les aides ! disait-il, qu'il nous envoie le diable ! nous y gagnerons. On ne pourra donc jamais boire un verre de vin, ou de cidre ou de bière sans que les employés de la ferme viennent le jauger ou le flairer [37] ! Ah ! monsieur de Vauban ! inutilement, sous le nom de dîme royale, vous proposez la perception en nature [38] ; la voix des bons citoyens n'est pas entendue. Cette ferme, cette dangereuse et redoutable ferme corrompt le peuple [39], pensionne les intendants et les cours des finances [40] ; elle tient en sa puissance les canaux de l'agriculture, de l'industrie et du commerce [41], la vie, la mort de l'État, et elle bouche avec de l'or les oreilles du prince, à qui elle persuade que la régie seule peut assurer le service public ; que la ferme seule peut contracter l'engagement de payer d'avance, ou à terme fixe [42] ; et, toutefois, des sommes immenses qu'elle arrache si durement à ses sujets, tantôt par les droits sur les boissons, tantôt par d'autres perceptions y jointes [43], elle lui en rend à peine chaque année vingt-un millions [44].

Cet avocat marqua ensuite, par des réflexions amères, la longue nomenclature des autres anciens impôts [45].

Il excepta les dons gratuits ou impôts des pays d'États : Heureuses provinces ! dit-il, elles s'imposent elles-mêmes ; elles paient, chaque année, huit millions [46] ; elles paient allégrement ; elles portent allé-

grement leur charge, car elles se chargent elles-mêmes[47] et, passez-moi l'expression populaire, elles savent où le bât les blesse, du moins où le bât les blesserait. A ces mots et sur la foi de cet avocat, je remis mon sac sur le dos et je partis pour ce pays des flûtes, où véritablement j'en vendis beaucoup plus que dans les autres.

Viennent LES DÉCIMES : Tandis qu'on entend les clercs chanter à l'église, leurs valets jouent de la flûte à la maison, car, sous le nom de décimes ou de don gratuit, le clergé ne paie au roi, tous les ans, que dix millions[48]. Le siècle dernier a forcé enfin les clercs à contribuer ainsi que les autres[49]. Le siècle prochain les forcera à contribuer de la même manière que les autres.

Vient LE PAPIER TIMBRÉ : Quel si méchant marchand de flûtes, me disais-je, comme ses flûtes sont aigres ! Il va injurier encore plus les nouveaux impôts. Jusqu'ici j'ai eu trop de patience ; je me retire! Mais à l'instant je fus retenu par son changement subit dans l'objet de sa colère : Non, dit-il, je ne connais rien de plus sot que la nation des Bossuet, des Pascal, des Corneille, des Racine, des Molière ; elle est accablée sous les impôts, surtout sous l'inégalité de leurs poids. On en établit un, celui du papier timbré[50] d'effigies monétaires[51]. Cet impôt atteint indistinctement tout le monde : je me révolterai, dit-elle. Cet impôt ne fait pas taire une flûte ; il ne va chercher l'argent du fisc que dans la bourse de la chicane :

je me révolterai, répéta-t-elle; et au milieu d'une des plus grandes villes de France, elle se révolte et brûle le receveur dans les rames de son papier timbré[52]; mais la main de la force est, cette fois, la main de la raison; elle maintient l'impôt[53], dont le produit est compris dans le bail général des fermes[54].

Vient LA CAPITATION : Nous, les marchands de flûtes, nous demandions, depuis long-têmps, des impôts personnels que payassent indistinctement tous les sujets de l'État; on établit la capitation ou impôt par tête, qui divise la nation en vingt classes, toutes appelées, sans aucune exception, à contribuer suivant leur fortune[55]. Eh bien! quoique cet impôt soit levé sans frais[56], qu'il ait produit, la première année, plus de vingt millions[57], et qu'il en puisse produire plus de quarante; quoiqu'il soit redouté, repoussé par les classes privilégiées parce qu'il rappelle l'ancienne égalité civile; quoiqu'il soit par conséquent éminemment populaire, le peuple n'en veut pas[58].

Vient LE CONTROLE DES ACTES : Ah! quel malheur pour un marchand de flûtes qu'une nation sotte ou ignorante en finances! Je craignais qu'elle voulût aussi rejeter de même l'impôt du contrôle qui donne aux contrats, entre particuliers, un caractère public, une date certaine[59], en les assujettissant, non pas à l'ancienne formalité du sceau, d'ailleurs maintenue dans les cas où elle était en usage[60], mais à l'ancienne formule de son enregistrement[61] : aussi,

mon avis est-il que cet impôt devrait porter le nom d'enregistrement au lieu de celui de contrôle, car il n'est pas perçu sur deux rôles, un rôle et un contre-rôle [62]. Et combien croyez-vous qu'en attendant qu'il porte le nom d'impôt de l'enregistrement, rende cet excellent nouvel impôt de contrôle, qui est d'une perception non moins équitable que facile? Il rend neuf cent mille livres [63]; encore un, deux siècles, il rendra dix, cent fois autant et jamais il ne fera taire une flûte.

Vient LE TABAC : Autre excellent impôt; il rend, chaque année, cent cinquante mille livres [64], et peut-être au fermier un million [65], qui est payé doucement, pour ainsi dire, prise à prise, et qui, ainsi que l'impôt du contrôle, ne fait pas taire une flûte.

On paierait aussi doucement encore l'impôt sur le chocolat, sur le café [66]. On le paierait de même, tasse à tasse.

Vient LA POUDRE A TIRER : Elle rapporte, année commune, quatre cent mille livres [67]. Soit! Mais la poudre à poudrer rapporterait bien plus. Considérez que dans les villes, presque tout le monde poudre les cheveux [68] et que tout le monde poudre les perruques et que, grandes ou petites, blondes ou brunes, il y en a dans le royaume au moins cinq cent mille [69]. Ce serait encore un impôt qu'on paierait doucement, même avec plaisir, en se faisant peigner, en se regardant au miroir, ou en jouant de la flûte.

Au lieu de cela, qu'a-t-on fait, ou que va-t-on faire?

On va établir le contrôle des perruques, dont le bail qui, dit-on, doit rendre deux cent mille livres par an [70], ne pourra subsister, car aujourd'hui, en France, ce sont les perruques qui gouvernent.

Vient LA POSTE AUX LETTRES : Excellent impôt encore; il rend, une année portant l'autre, environ deux millions [71] et ne me coûte pas une flûte.

Viennent LES PARTIES CASUELLES : Elles rendent annuellement trois millions [72] payés, pour les finances des charges, par les officiers de justice ou autres qui ne jouent pas de la flûte.

Ai-je nommé tous les anciens et tous les nouveaux impôts? Je crois du moins n'en avoir omis aucun d'important [73]. Leur produit, joint à celui de ce pauvre domaine, qui depuis tant de siècles est inaliénable [74], qui depuis tant de siècles ne cesse d'être aliéné [75], qui cependant rend encore, année commune, sept millions [76], porte l'état des revenus à cent quarante millions [77].

Quels revenus si riches!

L'Italie, en y comprenant la Sicile, n'en a guère que la moitié [78].

La Turquie, le tiers [79].

L'empire d'Allemagne, le quart [80].

L'empereur d'Allemagne, le huitième [81].

L'Espagne, le cinquième [82].

La Hollande, le septième [83].

L'Angleterre, le huitième [84].

La Suède, le treizième [85].

Le Danemarck, le seizième [86].
Le Portugal, le vingtième [87].
La Pologne, le quarante-troisième [88].

DÉPENSES.

Vous devez aimer Versailles, monsieur le président; quant à moi, je l'aime à la folie, car c'est vraiment une folie à moi d'aimer ce grand et somptueux château qui m'a coûté tant de flûtes.

Je m'y promenais à la fête de la Pentecôte avec mes associés. Nous étions assis près d'une nappe d'eau; notre entretien avait pour objet notre commerce, par conséquent la situation des finances, à laquelle il est si étroitement lié. Je disais : Ah! si l'on pouvait parler au roi; si l'on pouvait s'approcher de son oreille. Eh bien! le voilà qui tout à coup paraît et se penche vers moi. Vous secouez la tête; et véritablement ceci a besoin d'explication. La nappe d'eau réfléchissait la sommité d'une terrasse qui tout à coup se couronne de la cour de France, au milieu de laquelle était le roi, coiffé d'un chapeau à hauts panaches rouges [89]; il semble s'approcher, et, par jeu, aussitôt je me jette à genoux devant lui; je parle à son image comme si c'eût été lui-même [90]; et, aux grands éclats de rire de mes associés, témoins de cette momerie, après lui avoir fait les calculs que je viens de vous faire sur les finances de la France, comparées avec celles des autres nations, j'ajoutai : Sire, les revenus de ces États

sont cependant grands, parce que leurs dépenses sont petites, au contraire des revenus du vôtre qui sont petits, parce que vos dépenses sont grandes. Ayez le courage de les réduire.

Pour les dépenses de votre maison civile, les ministres mettent, années ordinaires, onze millions [91]; vous, sire, ne mettez que le double, que le triple de celles de Henri IV; ne mettez que six millions [92].

Pour la dépense des bâtiments, ils ne mettent maintenant que deux millions [93]; c'est encore trop; mettez néant. Lorsque Idoménée eut nommé Mentor son contrôleur-général, les travaux des édifices royaux furent suspendus et les campagnes reverdirent. Cette leçon si belle, que Fénelon n'entend donner qu'à votre petit-fils, serait bien aussi à votre usage.

Idoménée, quand Mentor ou la sagesse fut son ministre, ne donna plus de pensions. Vos ministres mettent pour cet objet, années communes, trois millions [94]; mettez néant.

Idoménée voulut alors réduire les dépenses de la guerre et ne permit plus qu'elles absorbassent soixante millions [95]. Sire, diminuez ces dépenses; si vous ne voulez pas les diminuer jusqu'à trente millions, du moins diminuez-les jusqu'à quarante.

Idoménée fortifia et dut fortifier ses frontières. Les fortifications des frontières sont comme de grands monuments, des bornes, qu'un prince puissant pose à son empire ou bien à l'ambition dont on l'accuse.

Idoménée eût passé à vos ministres leurs quatre, leurs cinq, leurs six millions [96].

Idoménée leur eût passé aussi, pour la marine, leurs quinze, leurs vingt millions [97]. La marine est la protectrice du commerce, autant vaut dire du mouvement vital de l'État.

Idoménée eût pu passer à vos ministres leurs trois cent mille livres de récompenses [98]; mais ses valets n'y auraient pas eu la plus petite part.

Idoménée, s'il eût eu besoin de cent mille chevaux pour sa cavalerie [99], eût pourvu richement aux haras. La dépense de soixante mille livres [100] vous a paru trop forte, vous l'avez supprimée [101].

Idoménée eût employé plusieurs millions aux travaux des grandes routes, et les deux cent mille livres [102], qui ont suffi à vos ministres, vous ont aussi paru suffire.

Idoménée eut comme vous un chapitre de fonds secrets [103]; comme vous, il les diminua successivement [104]; comme lui, supprimez-les.

Sire, écoutez Idoménée : commencez par diminuer les recettes, c'est-à-dire les impôts ; et ensuite encore plus les dépenses, c'est-à-dire les dépenses inutiles.

Sire, écoutez Idoménée, et l'état au vrai [105], malheureusement trop au vrai de vos finances, changera.

Comptez vous-même; vous trouverez que les dépenses, y compris les assignations [106], les charges de

toute espèce[107], s'élèvent, chaque année, à cent cinquante millions[108].

A dix millions au-dessus de vos recettes ! quelle énorme différence ! quel effrayant déficit !

Aussi, pour rétablir la balance, vos ministres sont-ils forcés de se jeter dans les affaires extraordinaires[109].

Ils vendent diverses parties de votre domaine, les plus belles, enfin toutes les parties restantes[110].

Ils imaginent, par douzaines, d'obscures taxes, de petits impôts, aussi absurdes que vexatoires[111].

Ils vendent les offices les plus bizarres ou les plus onéreux[112].

Ils vendent les distinctions, la noblesse[113]; ils vendent les croix aux gens de guerre[114], les robes rouges aux magistrats[115].

Cela ne suffit pas; ils refondent la monnaie[116], moins au profit de la France qu'au profit de l'étranger[117].

Ils haussent la valeur du marc d'argent qui était, au commencement du siècle, à vingt-deux livres et qui, à la fin, est à trente-cinq[118].

Ils mangent d'avance une partie des revenus de l'année suivante[119].

Cela ne suffit pas encore ; ils mettent dans la circulation les billets des officiers des monnaies[120], des receveurs-généraux, des fermiers-généraux, des trésoriers des guerres[121].

Cela ne suffit pas encore ; ils empruntent, Dieu sait

à quelles conditions. Sire, combien de numéraire croyez-vous avoir dans votre royaume? Vous avez cinq cents millions [122]. Eh bien, le dixième suffit à peine aux intérêts de la dette [123]. Je sais que vous en avez tenté le remboursement; mais faute d'avoir, comme les Anglais, établi des fonds de rachat [124], vos efforts ont été inutiles. Sire! soyez effrayé de cette bouche dévoratrice de vos finances, qui a commencé à s'ouvrir depuis plusieurs siècles [125], qui était sur le point de se fermer sous le bon Henri [126], qui s'est rouverte plus grande sous le règne de feu votre père Lous XIII [127], et encore plus grande sous le vôtre. La patience des peuples à se laisser tondre et retondre est longue, je le sais, mais enfin vos successeurs peuvent en voir la fin. Laissez-leur un héritage pacifique. Sire, je suis marchand de flûtes; rendez la joie aux campagnes, l'abondance aux villes; faites-moi vendre beaucoup de flûtes. Si les historiens pouvaient savoir comment se sont vendues les flûtes durant les différents règnes, ils jugeraient bien mieux les rois.

J'étais étonné de la hardiesse de cet homme quel qu'il fût : Monsieur le marchand, lui dis-je, les Provinciales ont communiqué un ton mutin à notre siècle [128], et le Télémaque, un ton réformateur [129]. Toutefois, sachez que la haine contre les jésuites a fait le succès des Provinciales [130], et que l'envie contre notre glorieux monarque fait le succès du Télémaque [131].— Monsieur le président, me répondit-il, je m'en rapporte à vous sur le mérite de ces deux célèbres livres,

mais ce que je puis vous dire, c'est que l'un est de tous les livres celui qui m'a fait vendre le moins de flûtes, et que l'autre est celui qui m'en a fait vendre le plus.

DU PRÉSIDENT DU GRENIER A SEL.

Chapitre XXXI.

QU'ÉTAIT cet homme? a continué notre président du grenier à sel; je ne cessais de le regarder, de l'examiner, de réfléchir; je me perdais en conjectures. Je me hasardai à lui faire encore quelques questions : Monsieur, lui dis-je, vous avez beaucoup parlé de finances; vous n'avez guère parlé des financiers; toutefois, depuis Charles VII, qui rendit perpétuelles les tailles [1], et, on peut ajouter les autres impositions [2], leur état, a, surtout durant notre siècle, éprouvé plusieurs changements.

Je voudrais bien savoir aussi ce que vous pensez :

D'abord sur le conseil royal des finances, composé de grands seigneurs, de financiers et toujours présidé par le roi [3];

Ensuite sur la suppression du surintendant, qui n'avait pas besoin de la signature du roi [4];

Ensuite sur son remplacement par le contrôleur-général, qui en a besoin [5].

Ensuite sur les deux gardes du trésor, les deux payeurs des dépenses de l'État [6];

Ensuite sur les receveurs-généraux des dix-huit généralités des pays d'élection [7];

Ensuite sur les receveurs des tailles [8];

Ensuite sur les collecteurs des tailles des communautés [9];

Ensuite sur les vingt-trois fermiers-généraux des cinq grosses fermes [10] ou plutôt sur les vingt-trois cautions d'un pauvre diable nommé Domergue, seul fermier titulaire, contractant avec le roi, seul sujet à la prise de corps [11], en considération de quoi on lui donne, chaque année, une honnête somme qu'il mange en paix et sans rien craindre [12];

Ensuite sur les onze fermiers-gnéraux ou plutôt sur les onze cautions d'un autre pauvre diable nommé Charrier, payé aussi, chaque année du bail, pour prêter son nom et engager sa personne [13];

Ensuite sur leurs vingt parts, ou sous, qui servent de base et de quotité à leurs riches dividendes [14];

Ensuite sur les employés des gabelles [15];

Ensuite sur les employés des aides où il peut bien y avoir quelques anciens laquais, ainsi que le disent les romans [16] et les comédies [17], mais où il y a aussi des gens d'un grand mérite, habiles, instruits, tenant parfaitement les registres de leur gestion et quelquefois dressant exactement la carte géométrique du pays, et quelquefois même fort exactement et fort

spirituellement aussi la carte des mœurs des habitants[18];

Ensuite sur les nombreux payeurs des Hôtels de Ville[19], où, selon les différents jours, on paie les rentes auxquelles sont hypothéquées les différentes parties du revenu public[20];

Ensuite sur les nombreux trésoriers payeurs des provinces[21];

Ensuite sur l'immuable et pour ainsi dire sacerdotale permanence de la magistrature financière qui, depuis des siècles, n'a guère éprouvé d'autre changement que l'introduction de la vénalité des charges[22]; mais ce changement est grand, car aujourd'hui, pour être conseiller d'élection, il en coûte huit mille livres[23], pour être seigneur conseiller de la cour des aides, vingt-cinq mille, et pour être chevalier trésorier-général des bureaux des généralités, trente mille[24].

Vous ne dites rien, monsieur, absolument rien? Pas un mot, un seul mot? Pas même sur les tribunaux des greniers à sel[25]?

Cet homme, pour toute réponse, tira de la longue poche de ses chausses une jolie flûte d'ébène, garnie d'argent, en joua fort juste, fort nettement, et de temps en temps, en s'interrompant par de grands éclats de rire, l'air si connu, Madame de Lavallière[26]; après quoi il appela l'aubergiste, paya magnifiquement, monta sur un beau et bon cheval et, en quelques moments, disparut.

DU CHERCHEUR DE DINERS.

Chapitre XXXII.

Je n'aime pas qu'on vienne me parler du bon état de sa santé, encore moins du mauvais état. Je n'aime pas non plus qu'on me parle du bon état de sa fortune, encore moins du mauvais. Toutefois, dans l'occasion, je prends patience, car j'éprouve par moi-même qu'un homme trop plein d'une idée a naturellement besoin de la communiquer, et, aujourd'hui, qu'il pleuvait, qu'il n'était guère possible de sortir, j'ai écouté volontiers monsieur Séverin de Château-Landon, lorsqu'après le dîner, il nous a raconté son histoire.

Tant que je vivrai, nous a-t-il dit, on ne cessera de faire courir de faux bruits sur mon compte, et ma triste célébrité dans cette ville sera toujours mêlée de bien des fables.

Les uns disent que je suis né à Autun, d'autres à Château-Chinon, d'autres à Semur, d'autres à Avallon; la vérité est que j'ai successivement demeuré dans ces villes; mais que je suis né et que je ne suis né qu'à Clamecy. On a dit que j'étais si pauvre que mon nom même ne m'appartenait pas. Je conviendrai que mon père s'appelait Grégoire et que je suis Sé-

verin Grégoire. Mais j'ai pu me contenter de mon prénom Séverin et le porter avec ses allonges tel qu'il est dans l'almanach au mois de février [1]. J'ai pu aussi l'assortir de ma vieille épée, de mon vieux habit de velours, ce qui, en beaucoup de maisons, me fait mieux et plus souvent dîner.

Je n'ai pas, ainsi qu'on m'en accuse, dissipé follement mon bien. Je ne l'ai vendu que pour bonnes raisons.

A commencer par ma maison de Clamecy, bâtie en pierres de taille et ornée de cordons sculptés comme presque toutes les autres maisons de la ville [2]; on ignore que lorsque je voulus en faire reblanchir ou regratter l'auvent, c'est-à-dire la façade, depuis longtemps envieillie et noircie, les voyers ouvrirent le livre de la coutume et me menacèrent d'un procès si je voulais toucher à ma façade autrement que pour l'abattre [3]. L'escalier, comme celui de tant d'autres maisons, était en dehors [4]; il arrivait que le moyeu des grosses voitures continuellement l'entamait; il arrivait aussi qu'il me fallait continuellement refaire les portes de la cave, s'ouvrant, dans la rue, en trappes à fleur de terre [5], ainsi que dans beaucoup d'autres villes [6], sur lesquelles les passants marchent comme sur le pavé. Je résolus de changer en joie tous les chagrins que me donnait cette propriété malencontreuse; je la vendis, je la mangeai, je la bus, je la fis manger, je la fis boire.

On me blâme encore plus d'avoir vendu mon grand

clos de vignes, mais on n'a pas su que l'enceinte en était, pour ainsi dire, comme l'habit d'Arlequin, de trente-six pièces, partie en murs de pierre à chaux et à sable; partie en murs de pierre et de terre à la limousine; partie en murs de pierres sèches; partie en haies de pruneliers, de houx, d'épine; partie en haie de fagots; partie en claies; enfin partie en fossés [7]. L'entretien de cette clôture qui existe, et qu'on peut voir, me coûtait plus que la vigne me rendait. Je changeai encore mes soucis en joie, c'est-à-dire que je vendis aussi mon clos, que je le mangeai, le bus, le fis manger, le fis boire.

Mais, direz-vous, il fallait du moins garder la ferme qui vous aurait nourri. Oui, si dans les paroisses voisines il n'y eût eu le droit de blayrie, c'est-à-dire le droit d'empêcher les bestiaux de pâturer [8], et si alors ces mêmes bestiaux n'étaient venus ronger mes prés, sujets au droit de parcours et de vaine pâture [9]; oui, si mes champs que j'avais labourés, ensemencés, n'avaient été moissonnés et dépouillés par mes voisins, sous prétexte de se rembourser des frais de creusement, de curage des fossés, ou de reconstruction de murs, de replantation de haies [10]. Je pris encore le bon parti; je fis passer ma grande ferme dans ma bouteille, dans mon verre et dans celui de mes amis.

Enfin, lorsque j'eus tout achevé ou tout fait achever, force me fut, n'ayant plus de dîner, d'aller dîner chez les autres.

Je commençai par LES GENS D'ÉGLISE. Chez

eux surtout, depuis plus de trente ans je m'en aperçois, il faut de la prudence. Je dînais un jour à la chantrerie [11] : Monsieur de Château-Landon! l'archevêque de Paris a voulu supprimer une fête du diocèse ; le parlement ne l'a pas voulu [12] : êtes-vous pour l'un, êtes-vous pour l'autre? — Monsieur le chantre, je me garde bien de croire que le parlement est irréligieux ou veut faire le maître, mais je crois qu'en ce point il est un parlement du XIVe siècle et que l'archevêque de Paris est un archevêque du XVIIe, lorsqu'il veut, tous les ans, faire à son peuple le présent d'une journée de travail.

Dans ce même repas, on parla de l'évêque d'Angers qui, vous le savez, est du nom et de la famille des Arnault [13] ; je pus en parler aussi. Il y a plusieurs années, dis-je, que je le rencontrai dans l'Anjou ; il faisait à pied ses visites épiscopales [14] ; j'allais fort vite, il allait encore plus vite. Quelques jours après, je me présentai chez lui à l'heure du dîner, ensuite à l'heure du souper ; je trouvai la porte de la salle et même celle de l'office toujours fermées : Qu'en pensez-vous? me demanda-t-on? Je répondis que si l'on pouvait d'ailleurs prouver qu'il fût janséniste, cela n'affaiblirait pas la preuve [15].

Je me suis aperçu aussi qu'il fallait et avoir un peu vu et un peu retenu.

Cet hiver, le lendemain du départ de notre évêque, je me trouvai à dîner au salon de l'évêché. Contre mon ordinaire, je ne disais pas grand'chose ; on me

pria de parler. Combien croyez-vous, demandai-je alors aux honorables convives, qu'a d'appointements par mois le confesseur du roi? Il a cent francs [16]; il n'a pas davantage. Véritablement aussi il a bouche à cour; mais le pain, le vin, la viande, le poisson lui est fixé par mesure comme à un simple commensal [17].

L'archevêque de Reims, en qualité de maître de la chapelle, a sa part d'appointements de la musique du roi [18].

Ne pensez pas, messieurs, être les seuls à qui l'on fasse des distributions ecclésiastiques; on en fait aussi aux gardes-du-corps. Je comprends bien pourquoi, à certaines fêtes, on leur donne des heures, des cierges; je ne comprends pas pourquoi on leur donne en même temps une aune de toile [19].

Un moment après, la conversation tomba sur le chapitre de Lyon : Messieurs, dis-je, ce que je viens d'entendre sur la majesté du chapitre des chanoines comtes de Lyon et de leur église, où les offices se chantent de mémoire, sans livres, ni musique, ni orgues [20], me rappelle le chapitre princier de Strasbourg, où éclate au contraire toute la pompe ecclésiastique, où l'empereur a un surplis, une aumusse, une stalle [21].

En Alsace, ajoutai-je, autant sont riches certains chapitres [22], autant sont pauvres certaines abbayes. Les religieuses de l'abbaye de Biblisheim vivent de leur laiterie [23], et celles de Saint-Jean font elles-

mêmes, en habit de chœur, leurs foins et leurs récoltes[24].

On me dit dans cette occasion : vous savez qu'à Rouen il y a des chanoines, en quelque manière hommes de poids, des chanoines de quinze marcs, des chanoines de quinze livres[25]; et puisque vous avez été dans l'Alsace, vous devez savoir s'il y a des chanoines d'un nom à peu près semblable à celui-là, des chanoines appelés chanoine *A*, chanoine *B*. — Oui, sans doute, répondis-je, car il y en a qui sont appelés chanoine *C*, chanoine *D*; car les prébendes y sont titrées par les lettres de l'alphabet[26].

Vive le Nord pour les bons bénéfices ! s'écria un mi-partiste[27] ou bénéficier à la part. — Vive aussi le Midi ! répondis-je ; il y a des fermiers de bénéfices qui, par leurs baux, sont tenus de vous porter des gâteaux de mil, des gâteaux aux œufs, des pains, de la farine, des poulardes, des lapins, des canards, des jambons, des poissons, des anguilles, du bois, de la paille, du foin, des gerbes, de la toile, des serviettes[28]. On porte à l'évêque de Montpellier cinq cents perdrix rouges, des barriques d'eau-de-vie, des tasseroles de vin muscat[29]. Il faudrait surtout voir les riches distributions des divers jours[30] ; là, sitôt qu'on a prié Dieu, on en reçoit la récompense.

Que si je me trouve, a continué monsieur Séverin de Château-Landon, chez les hospitaliers curés de campagne, je change de sujet de narration.

Monsieur le curé ! j'ai été dans des pays où on paie

la dîme sur toutes choses, même sur les pots, même sur les briques[31]. Eh! pourquoi pas? Ne sont-ce pas des fruits, des fruits artificiels de la terre? Je l'ai vu encore, sous mes yeux, payer sur les pierres[32], lesquelles en sont vraiment les fruits naturels; mais je ne l'ai cependant pas vu payer sur le charbon, lorsque le bois avec lequel il avait été fait l'avait payée[33].

Monsieur le curé! on ne peut pas avoir eu, comme moi, une fortune considérable et l'avoir consumée et ne pas avoir été à Paris. Je ne vous parlerai pas du Val-de-Grâce, tout brillant de gros diamants[34]; je ne vous parlerai pas non plus du magasin des marbres du roi où sont les marches de porphyre du temple de Salomon[35] à moitié creusées par les pieds des milliers de Juifs qui les ont montées avant et depuis Jésus-Christ.

Mais je vous dirai que j'ai vu aussi à Paris une chose assez curieuse. Les moines de l'abbaye Saint-Germain vont porter les sacrements aux malades de plusieurs maisons dans différentes paroisses, et cela en commémoration de ce qu'en temps de peste, les moines de cette abbaye avaient été administrer les malades de ces maisons que tout le monde avait abandonnées[36].

J'ajoute que j'ai vu en Lorraine les paroissiens de la ville de Circk obligés, les jours des fêtes des apôtres, d'aller assez loin de là, entendre la messe à l'église paroissiale du village de Reistorff[37].

Et que j'ai vu des paroisses qui ont deux curés[38] et des curés qui ont trois paroisses[39].

Monsieur le curé, je voudrais savoir si c'est le tempérament des chrétiens ou leur foi qui s'affaiblit, car il se vend aujourd'hui dans les grandes villes, en temps de carême, vingt fois plus de viande qu'au siècle dernier[40].

Écoutez encore ceci :

Il y a quelque temps qu'un homme constitué en dignité disait à son fils, jeune théologien près de mettre le pied dans la vigne du Seigneur, de recevoir les ordres sacrés : Si tu ne veux confesser que le peuple, fais-toi carme, capucin, cordelier; si tu veux confesser le beau monde, fais-toi jésuite[41].

Quand tu prêcheras dans les petites villes, tu diras mes frères ! mes sœurs ! mais, dans les grandes, tu diras comme à l'ancien treizième siècle[42], messieurs ! mesdames[43] !

Ecoutez, écoutez, je vous prie :

Un dimanche, j'allai m'asseoir au sermon de ma paroisse. J'étais à Paris; j'étais alors riche. La loueuse de chaises vint à moi : Monsieur, me dit-elle, aujourd'hui vous entendrez le célèbre prédicateur à la mode : vingt-quatre francs pour votre chaise[44] !

Vous le sentez comme moi, a continué monsieur Séverin de Château-Landon, je ne puis demeurer toujours chez les gens d'église; et, lorsque l'occasion se présente, je vais encore chez LES GENS DE GUERRE. Vous sentez aussi qu'à leur table comme à celle des



Rouargue frères del. & sc.

autres gens des divers états, je suis obligé de payer ma chaise en même monnaie qu'à la table des gens d'église. Un des derniers jours de l'automne, je traversais le haut pays de l'Autunnois; il soufflait le vent froid appelé vent d'Avallon [45]. J'aperçus une grande belle maison aux pavillons couverts d'ardoise, aux cheminées fumantes : Mon ami! qui demeure là? demandai-je à un villageois. Il me répondit que c'était un capitaine de cavalerie : je pris le chemin de cette belle maison : Ah! me disais-je en marchant, ah! si j'étais un riche capitaine de cavalerie, comme je me plairais à offrir mon feu et mon souper à un malheureux visiteur ambulant, transi de froid et de faim!

J'allais bon train; bientôt j'arrivai; je passai lestement la grille, j'entrai, je fus bien reçu; le repas fut bon et gai. On desservit; et une partie de la compagnie s'étant réunie pour jouer, l'autre se rangea pour causer. Autrefois, grandes cheminées, grands contes; aujourd'hui, petites cheminées [46], petits contes. Quand mon tour vint, je dis au maître de la maison : Monsieur, savez-vous comment, de mon temps qui est bien antérieur au vôtre, la France, après de grands revers, venait au secours du roi! Les riches qui avaient des voitures soldaient chacun un laquais monté; je vous parle de la cavalerie des portes-cochères de l'année 1636 [47]. On leva en même temps de l'infanterie qu'on aurait pu appeler aussi l'infanterie des portes-cochères. Le parlement solda deux mille cinq cents hommes, la cour des comptes sept cents, la cour des

aides quatre cents, les secrétaires du roi quatre cents, le chancelier et les surintendants cinq cents. Vous croyez que les chartreux de Paris, sur leur montagne de la rue d'Enfer, se contentèrent de lever les mains au ciel pendant que nos gens se battaient dans la plaine; ils se cotisèrent avec leurs voisins, les célestins, et soldèrent huit cents hommes. L'université, voyant Annibal s'approcher de Rome, solda quatre cents hommes; Paris qui avait beaucoup d'argent et peut-être encore plus de peur, solda quatre mille cinq cents hommes, les gens du pays, entre Paris et Blois, dix mille cinq cents [48]; au-delà de Blois on n'eut plus peur.

Dans ce temps, on ne mettait pas tant de façons qu'aujourd'hui pour faire un maréchal de France. Après le siége de Hesdin, Louis XIII, visitant la brèche, prit à un simple gentilhomme une mauvaise petite canne qu'il portait et la remit à monsieur de la Meilleraie en lui disant : Voilà votre bâton, je vous fais maréchal [49].

Vous êtes même trop jeune pour avoir, comme moi, vu ce temps où, dès que la guerre fut déclarée, cinq cent soixante-douze anciens officiers offrirent chacun de lever une compagnie à leurs dépens. L'état de leurs noms fut remis au roi qui piqua avec une épingle ceux qu'il lui plut de choisir [50].

On écoutait bien; c'était un plaisir : Messieurs! gardez-vous de penser que le roi fasse écrire ses secrets par ses secrétaires; il les écrit lui-même. Gar-



Rouargue frères del & sc.

LE CHÂTEAU DE COMPIÈGNE.

dez-vous aussi de croire qu'il les écrive sur de grands papiers ; il les écrit sur de petits, et je tiens de bon lieu qu'il les porte si long-temps dans ses poches qu'ils sont tous usés et tailladés par le froissement [51].

Quand il plaît au roi de donner le repos au monde, il dresse, pour l'instruction de ses troupes, des camps de plaisance comme celui de Compiègne. Je tiens encore de bon lieu qu'il écrit de même sur des papiers volants les programmes de ces magnifiques fêtes militaires [52].

Tout le monde sait-il et tout le monde ne devrait-il pas savoir que, lorsque le révérend père La Chaise, confesseur du roi, est à l'armée, il ne craint pas, dans l'occasion, de s'exposer hardiment aux coups de fusil [53], ne pouvant, à cause de sa robe, en tirer lui-même.

Puisque, ce soir, on a parlé du cardinal Mazarin, je dirai qu'après avoir dépensé beaucoup d'argent à faire la guerre aux frondeurs qui, chaque jour, lui chantaient, sur tous les airs, de nouvelles injures [54], il a laissé par testament six cent mille livres pour faire la guerre aux Turcs [55], à qui il n'avait pas à reprocher un seul petit couplet.

Non, messieurs les gens de guerre, vous n'êtes pas, il s'en faut, aussi austères que vos devanciers ; vous ne suivez pas aussi péniblement le chemin du ciel. Lorsque, dans leur temps, on dépouillait les

officiers morts au champ de bataille, on trouvait sur eux des haires et des cilices [56].

Alors les gens de guerre se faisaient religieux, moines [57]; aujourd'hui, ils se contentent d'aller habiter un bel appartement dans un couvent [58].

Nos armées de ce temps étaient tout accoutumées à se voir commandées par des soutanes rouges [59]: en vérité, je ne sais pourquoi monsieur de Turenne a refusé d'être cardinal [60].

Hugues Capet avait dix fois moins de personnes à récompenser que Louis XIV; il avait cent et peut-être mille fois plus de bénéfices militaires à leur distribuer [61].

Je suis fâché que le roi ne sache pas que la lampe allumée, du temps de Charles-le-Sage, sur le tombeau de Duguesclin ne brûle plus [62]. Rien ne fait tant de héros que le spectacle des honneurs rendus à leur mémoire.

Il n'y a pas longues années qu'un officier suspendait aux voûtes de l'église dont il était seigneur le drapeau qu'il avait enlevé aux ennemis [63]. S'il en était encore ainsi; je dirai plus, si le soldat pouvait suspendre aux voûtes de l'église où il a été baptisé le drapeau, le tambour, la timbale qu'il aurait pris, nos troupes deviendraient encore plus braves, les héros sortiraient de tous les rangs.

Mes très honorables messieurs, vous vous souvenez que pour aller de Nevers au vieux château de Château-Gérard, on passe onze grandes ou petites

rivières. J'en passerais bien davantage, tant je m'y suis plu pendant le temps que j'y ai demeuré. Il est bon de vous dire qu'en approchant, je traversais de vastes champs où l'on ne cessait de tirer des coups de fusil autour de moi et où de grosses perdrix rouges ne cessaient de tomber comme des paumes. Je les voyais d'avance sortir de la broche; je jugeais de leur goût et de leur fumet. Je ne pus alors continuer mon chemin, je m'assieds au pied d'un arbre, et, à la fin de la chasse, je me lève pour aller féliciter les chasseurs de leur adresse à poursuivre et à tuer les perdrix avec des chiens courants[64]. Les deux maîtres du château, qui étaient deux beaux-frères, se détachent, s'avancent vers moi, me mettent entre eux deux et, sans autre violence, m'emmènent. Nous entrons. Bon accueil de la nombreuse compagnie; et quant à la bonne chère, cela va de soi. J'étais chez LES GENS DE QUALITÉ. Mes hôtes me comblèrent de bontés que je tâchai de reconnaître en les contredisant, mais comme on contredit une demoiselle qui se plaint d'être âgée, un vieillard qui dit qu'il ne lui reste que peu d'années à vivre.

Ainsi, je ne demeurai pas d'accord que les nouveaux châteaux à pierres blanches, à grandes croisées, à dômes et à pavillons[65], eussent un air noble comme les anciens châteaux à tours et à créneaux.

Je ne voulus pas non plus convenir que tout le monde n'eût pas le droit d'enclore au loin son habitation, qu'il fallût des lettres du roi pour élever un

mur de parc [66] autour d'un grand et fort château titré.

On peut bien, dis-je, aimer aujourd'hui la mode des grands, des petits laquais, des intendants, des maîtres-d'hôtel, des chefs d'office [67]; quant à moi, j'aime mieux et, si j'étais homme de qualité, je tiendrais à n'avoir que des argentiers, des veneurs, des écuyers et des pages.

Suivant moi, ajoutai-je, quand une femme porte un parasol ou bien a des vapeurs, cela ne sent pas absolument la femme de qualité [68], c'est plutôt lorsqu'elle blasonne ou fait blasonner de son écusson ou de celui de son mari, les tartes, les pièces de four, et qu'elle peut reprendre son pâtissier s'il ne sait figurer, par des prunes de Damas, l'azur, par des prunes de Reine-Claude, le sinople, par des cerises, des framboises, le gueule, par des abricots, l'or, par les autres fruits, les autres métaux ou couleurs [69].

Suivant moi encore, quand un gentilhomme a sa cheminée garnie de porcelaines, de cristaux, de magots; quand il a de riches services d'argenterie qui bordent ses tables, on ne peut point, quoi qu'on en dise, reconnaître l'homme de qualité [70]; mais on le reconnaît quand ses créanciers n'osent le faire arrêter au milieu de son fort et vaste château, de ses courageux et nombreux valets, quand il ne paie pas ses dettes, quand les cours de justice sont intimidées par la nombreuse parenté qui, dans les provinces, menace de prendre les armes [71].

Il y a, dit-on, trois cents familles nobles dans le

Maine [72], quatre cents dans la Touraine [73], autant dans l'Anjou [74], et dans le Poitou douze cents [75]. Ah ! parmi eux, que d'hommes honteux, confus, si, du haut du ciel, Dieu, qui sait tout, laissait tomber le rôle des vrais gentilshommes !

Messieurs, a continué monsieur Séverin de Château-Landon, je ne vous cacherai pas qu'en sortant de chez les gens de qualité je vais quelquefois chez LES GENS DE VILLAGE.

En arrivant chez eux je prends plaisir à déceindre mon épée, à la poser au coin de la grande cheminée pêle-mêle avec les longs bâtons de leurs aiguillons [76]. Eh messieurs ! a-t-il ajouté, ne croyez pas que j'entre indistinctement chez toutes ces bonnes mais souvent pauvres gens, sachez que je ne visite que les riches villageois, les gros fermiers, les opulents nourrisseurs, tels que les André, les Michel, les Mahieu qui ont des parcs de cinq cents, de huit cents, de mille bœufs [77], et que lorsque je vais chez les autres, c'est toujours en temps de noce, où je ne saurais accroître la dépense, où, par mes récits, je contribue quelquefois à la variété de la fête.

Ordinairement je cesse de manger un peu avant les autres, et quand tout le monde a cessé, je frappe légèrement sur la table ; je dis, mais toujours avec l'air de l'intérêt, le ton de la considération : Mes amis, vous ignorez peut-être que dans quelques terres du Nivernais il y a encore plusieurs serfs [78], il faut, à quelque prix que ce soit, les affranchir [79]. Votre état,

à certains égards le plus honorable, en est devant les autres états essentiellement déshonoré.

Mes chers amis, ne soyez pas d'ailleurs honteux d'être gens de village; il y a et j'ai vu des villages peuplés de douze mille habitants [80], quatre mille de plus que Nevers [81].

Certes, j'en suis sûr, vous ne voudriez pas habiter un pays d'Allemagne où la terre se mange comme la farine [82]; vous aimez à faire venir le blé; vous aimez le travail.

Vous ne voudriez pas non plus de ces nouvelles trompettes avec lesquelles on parle d'un sommet de montagne à l'autre [83]; vous aimez mieux vous servir de vos fortes poitrines.

Mais vous voudriez que votre moulin eût, ainsi qu'un moulin que je connais, des immunités et des priviléges [84] comme une ville.

Et vous voudriez aussi habiter cette partie de nos frontières, où, de part et d'autre, les paysans, en deçà et en delà, sont légalement en paix, tandis que les deux nations sont en guerre [85].

Vous savez le moyen de garantir vos champs et vos vignes de l'orage; vous sonnez, vous ne cessez de sonner [86].

Toutefois, vous ne savez guère le moyen de vous garantir des magiciens; mais les hauts magistrats y ont songé pour vous; ils leur font le procès [87].

Vous ne savez pas non plus vous garantir des meneurs de loups [88], dont tant de personnes, parmi

vous, disent avoir vu les sabbats et les danses pendant les nuits que la terre est éclairée par les feux des charbonniers ou des marteleurs des bois [89]. Ah ! sans doute le grand roi des loups-garous qui va toujours à cheval sur un autre loup-garou [90] est puissant; mais soyez sûrs que notre grand roi Louis XIV, qui veut purger son royaume de cette race de sorciers [91], est encore plus puissant.

Comme l'attention est alors grande! que si je veux l'accroître j'ajoute, en m'adressant aux femmes : O dones jeunes, pour parler comme dans les monta gnes du Cantal [92], ô belles! plus heureuses que les belles de l'économe pays d'Alsace, où elles sont si souvent occupés à nettoyer et à rapiécer la seule robe qu'on leur donne pour toute leur vie [93], votre habillement est fait de légères étoffes blanches rayées de bleu ou de rouge; votre jupe, attachée à votre corps de robe, vous serre gracieusement la taille; votre fichu, si modeste sur le devant, est froncé et découvre largement le cou sur le derrière; vos sabots mignons sont garnis d'une fourrure d'agneau, décorée au milieu d'une fraîche rosette de rubans; votre élégante cornette bordée d'une jolie dentelle flotte au bas de vos joues [94]; il ne vous manque rien quand on n'a pas vu la petite cape à bandes de velours, passementée d'argent et le léger chapeau de feutre à forme figurée que portent les villageoises auvergnasses [95] et qui vous siéraient bien.

Mon Dieu, mon Dieu! ce pauvre Séverin ne finira

donc pas? me disait à une oreille monsieur Monfranc, tandis que le bon académicien me disait à l'autre: Quelle incessable faconde! Cependant on n'avait garde de laisser apercevoir la moindre impatience. Monsieur de Château-Landon a poursuivi ainsi: Rentré dans la ville, je vais chez LES GENS DE MÉTIER. Vous me direz qu'aujourd'hui grand nombre d'artisans sont fabricants et grand nombre de fabricants manufacturiers. Je répète que je vais chez les gens de métier, chez les artisans. J'ai compté qu'ils avaient plus de trente fêtes de bannières [96], de trente jours d'abondance. Je ne suis point chez eux placé au bas, mais, comme chez les villageois, au haut bout de la table: Eh! que leur dites-vous? Que pouvez-vous leur dire? Je célèbre la gloire de leurs habiles maîtres, entre autres de leur Buterfield, qui a donné son nom à un des plus ingénieux instruments de mathématiques [97]; je leur parle des belles armoiries de leurs corporations [98]; je leur parle de leurs belles tentures, où les ouvriers des Gobelins leur ont si naïvement tissu l'histoire de saint Crépin et de saint Crépinien [99]; je leur parle de leurs enclos de franchise, tels que ceux du Temple, de Saint-Jean-de-Latran [100]; je leur parle de leur procession des pèlerins de Saint-Jacques qu'on n'a pu empêcher de boire qu'en les forçant à tenir un bourdon d'une main et un cierge de l'autre [101]. Ils ont aussi un grand plaisir à entendre parler des pèlerinages de Roquemadour [102], de Seignac [103], de Notre-Dame-de-Guérison [104], de Boulo-

gne [105], de Saint-Michel-en-Mer [106]. Ils me disent que les pieds des pèlerins sont depuis long-temps bien entravés. Je leur réponds que les évêques ne refusent guère des lettres de pèlerinage [107] enfermées dans une boîte de fer blanc en forme de livre [108] et avec lesquelles le pèlerin peut, en toute sûreté, faire le tour du monde. Alors ces bons artisans remplissent mon verre et me font copieusement boire; et, s'ils me disent encore que malheureusement le roi n'aime pas les pèlerins, j'ajoute qu'autant le roi proscrit et poursuit les faux pèlerins, les pèlerins voleurs, brigands, assassins [109], autant il affectionne et protége les pieux pèlerins qui partent dans l'espoir d'aller déposer leurs maladies au pied des tombeaux des grands saints [110].

LES GENS DE LA BOURGEOISIE me font quelquefois bien autrement boire. Malheureusement alors je ne puis boire que pour le présent, et non pour le passé et non pour l'avenir ; car j'ai souvent enduré la soif et je crains bien de l'endurer souvent encore. Ils me font boire surtout lorsque je leur parle de l'heureuse position de Nevers, la ville de France dont les bourgeois aient le moins à craindre d'être obligés de livrer, suivant le droit de la guerre, leurs ustensiles de cuivre au général ennemi qui aura fait amener l'artillerie devant la place [111].

Et ils redoublent d'empressement, de générosité quand j'ajoute : Messieurs les bourgeois, vous portez aujourd'hui un petit habit à poches basses [112], une pe-

tite perruque ronde [113], mais vous saurez que si à Perpignan les bourgeois sont vêtus comme vous, comme les bourgeois de France [114], les bourgeoises n'y portent sur la tête, ni rayons, ni palissades [115], et qu'elles y sont vêtues et coiffées comme les bourgeoises d'Espagne [116].

Ils redoublent encore d'empressement et de générosité quand j'ajoute : Messieurs, vous pouvez maintenant aller à la procession de Beauvais ; les bourgeoises ne marchent plus avant les bourgeois [117].

Et aussi quand je leur dis : Aujourd'hui, d'après la décision des avocats, vos filles à qui on fait l'amour, dans les vues d'un mariage ouvertement projeté, ne sont tenues, lorsqu'il n'a pas lieu, que de rendre les présents d'argent [118]; elles peuvent, pour les frais de leurs soupirs ou de leurs œillades, garder les écrins [119], les coffrets de Malines [120].

Un jour, une jeune bourgeoise chanoinesse, à côté de laquelle je me trouvais assis à dîner, me dit qu'en pareille occasion elle avait tout rendu. — Madame, c'est bien généreux. — Monsieur, chaque année j'invite à un grand repas mes amies et j'y dépense tout mon revenu. — Madame, c'est bien généreux, c'est ce qu'il y a de plus généreux. Au lever de table, on m'apprit à l'oreille que sa prébende n'était que de six francs de revenu [121], et tout haut qu'elle avait le beau droit de committimus, que ses causes étaient commises aux requêtes de l'hôtel [122].

Je colporte de table en table trois proverbes bourgeois ; voici en quels termes :

Marie ton fils à Paris[123]; proverbe de cette injuste et grande ville où, pour avantager les filles, on désavantage les fils.

Marie ta fille en Normandie[124]; proverbe de cette injuste et grande province, où l'on désavantage les filles pour avantager les fils.

En mariage trompe qui peut[125]; proverbe gascon, normand, parisien ; proverbe malheureusement de tous les pays, que les bourgeois à marier ne sauraient trop souvent se rappeler ; que les bourgeois mariés ne sauraient oublier trop vite.

Un jour je crus devoir dire à des bourgeois avec qui j'étais à souper : Messieurs, je ne trouve pas mal que mesdemoiselles[126] vos épouses portent de larges dentelles à leurs jupes, des souliers à fleurons d'or[127] et prennent les autres modes des femmes de qualité ; mais vous, messieurs, ne prenez pas les mœurs des hommes de qualité, ne prenez pas leurs jeux de cartes qui rétrécissent l'esprit[128], qui interrompent, durant une si grande partie de la journée, l'exercice de l'intelligence et de sa douce communication entre ceux qui sont faits pour penser ensemble. Les hommes de qualité ont pris de vous l'aimable cliquetis des verres ; mais voyez comme ils en abusent. Vous, bourgeois, après le repas, vous vous contentez d'une petite bouteille de vin de Bordeaux ou de Champagne, tandis que chacun d'eux boit souvent, avant de se

lever de table, un grand seau de vin[129]. Ne prenez pas d'eux non plus le goût des liqueurs, du ratafiat, du populo, du rossolis[130] et de toutes ces boissons si agréablement parfumées, si agréablement colorées, peintes[131], qui allongent le repas et abrègent la vie. Ah! terminez-le plutôt par la joviale chanson bourgeoise de la Samaritaine[132].

Encore quelques mots et je finis. J'allais autrefois chez LES GENS DE COMMERCE; je célébrais leurs belles foires, les belles étales de leurs boutiques à riches ciels de taffetas, de satin, de velours[133]; mais depuis qu'ils découvrirent que de temps en temps je soupais chez l'échevin chargé de parapher les livres des marchands[134], ils ont tenu leur porte fermée.

Pourquoi ne vais-je pas non plus chez LES GENS DE ROBE? En voici les raisons: d'abord,

Je ne vais pas chez les procureurs, parce qu'au dessert il faut se lever de table avec les clercs[135].

Je ne vais pas chez les avocats, parce que dans leurs salles à manger il n'y a, ainsi qu'aux murs de l'église de Saint-Yves, que de grands sacs de procès[136].

Je ne vais pas chez les juges, parce qu'ils m'accusent d'avoir voulu faire rire de la justice, en rappelant qu'il y avait certains villages dont une partie des maisons étaient réglées par le droit coutumier et l'autre par le droit écrit[137], et d'avoir mal parlé de la magistrature en disant que certains conseillers se travestissaient en habit de velours gris pour aller au bal[138]

et que plusieurs présidents prenaient indûment et pauvrement un sou par sentence [139].

Pourquoi aussi ne vais-je pas chez LES GENS DE FINANCE, ou papiers bleus [140]? C'est qu'on m'attribue cette petite histoire que j'ai souvent entendu faire, mais que j'ai rarement répétée. Dans un village du Bourbonnais, un jeune garçon bien taillé que neuf petits puînés poussaient hors de la chaumière, prit les couleurs [141] d'un riche financier en tournée dans ce pays. Il gagna en peu de temps l'affection de son maître; en moins de temps il avait appris à écrire, à chiffrer. Il se jette dans les affaires comme bien d'autres laquais [142] et il devient partisan, grand partisan [143]. Cependant le seigneur de son village, qui ne s'enrichissait pas, est forcé, par les dépenses de plusieurs campagnes, à vendre son château [144]. Le partisan l'achète; il y fait son entrée, couvert d'or, les poches pleines d'or qu'il distribue sans cesse et sans compter. Ce n'est pas tout, le château est illuminé, et de larges et longues tables sont dressées pour les villageois. Au moment le plus animé du banquet, le partisan descend de ses salons et paraît : Bonnes gens! est-il vrai comme on le dit que je sois né ici parmi vous? — Non, monseigneur! — Quelqu'un de vous peut-il dire que Mathurin, le chevrier du village [145] et Petit-Guillaume, l'ancien porcher [146] soient mes cousins? — Non, monseigneur! — Que je sois le fils du feu père Colas, qui savait si bien prendre les brochets dormants au soleil [147]? — Non, monsei-

gneur! — De la feue mère Colas qui faisait des aiguilles de bois [148]?—Non, monseigneur! — M'avez-vous jamais entendu dans mon jeune âge chanter aux vannaux pour gagner l'argent des chasseurs [149]? — Non, monseigneur! — Me connaissez-vous? m'avez-vous jamais vu?—Non, monseigneur! non, monseigneur! — Eh bien, mes amis, dit le partisan, debout au milieu d'eux, tenant un grand verre rempli de vin : A la santé des gens véridiques! à la vôtre!

Je ne vais pas non plus chez LES GENS DE LA FACULTÉ ou médecins, chez lesquels, dès que vous avez déplié la serviette, commence un long éloge de la diète et l'eau [150].

Ni chez LES GENS D'ARTS D'AGRÉMENT [151]; car tandis qu'à Paris, les maîtres de musique et les maîtres de danse se nourrissent comme de gros bourgeois, ils ont ici à peine de quoi dîner le mardi gras ou le jour de Sainte-Cécile [152].

Car, tandis qu'à la cour, les violons, les violes, les flûtes du cabinet ont jusqu'à trois, quatre cents livres d'appointements [153], et que le roi des violons est chamarré d'or, est cousu de priviléges [154]; qu'il en est de même de son fils, le dauphin des violons [155].

Car tandis qu'on y voit les maîtres de danse donner leçon aux jeunes princesses, au prix de cinquante livres [156] par mois, ils enseignent ici, pour le même temps, au prix de dix sous, les bourrées et les cotillons [157]. Aussi, lorsque nos maîtres de musique et de danse sont à Paris, ils ne vont guère entendre

les opéras que rue St.-Roch sous les fenêtres de l'hôtel Francine [158] où l'on répète les chants, ni voir les danses que rue Bailleul, sur la porte de la salle où l'on répète les ballets dont monsieur Beauchamp est le maître, le chancelier [159].

Ni chez LES GENS DE LETTRES, depuis que, n'ayant ni maison, ni clos de vignes, ni ferme, je ne puis plus faire porter chez eux leur dîner et le mien [160].

DU RAMONEUR.

Chapitre XXXIII.

On vous dira volontiers, à Nevers, qu'une joyeuse bande de ramoneurs auvergnas [1] passant dans cette ville, il y a quelques années, emmena avec elle à Paris, un jeune garçon à qui elle enseigna, chemin faisant, à chanter, à danser et à ramoner. En peu de temps le jeune Auvergnas de Nevers grandit et sa taille s'éleva aux plus belles proportions. Le hasard voulut qu'un matin, en ramonant, il tombât d'une vieille cheminée dans la chambre d'un peintre qui admira ses formes classiques et lui proposa d'aller poser [2] à l'académie de St.-Luc [3], ou même à l'académie royale [4]. Poser, c'est se mettre sur une table, tout nu comme une statue grecque, et là en avoir

l'immobilité continue, pendant qu'un cercle d'élèves vous dessine de tous les côtés. Le ramoneur, retenu d'abord par les idées de pudeur de son éducation première, ne voulut pas consentir à poser; mais enfin, les trois livres par jour [5] le décidèrent à se mettre, du moins comme St.-Jean-Baptiste, et, depuis, il se vante souvent de n'avoir pas été au-delà. Que cela soit, que cela ne soit pas, peu importe; ce qu'il faut savoir, c'est qu'à force de se voir dessiner il eut l'envie de dessiner lui-même; il l'apprit; il apprit ensuite à peindre. Il voulut alors, comme un autre, s'élever au plus haut genre; mais ses personnages étaient toujours de gros bourgeois, de rondes bourgeoises de la rue St.-Denis, portant les attributs, les draperies de Mars, de Vénus, de César, de Cléopâtre. Il avait de l'esprit; il ne s'obstina pas. Il étudia le nouveau traité de miniature [6]; il se mit à faire des portraits; il y réussit: Je suis, dit-il quelquefois en riant, peintre portraitiste comme le feu roi [7], avec cette différence qu'on ne lui payait pas ses portraits et qu'on me paie les miens; avec cette différence encore que je les fais mieux. Aussi me faut-il pour chacun cent francs [8], et ce n'est pas trop.

Dans le pays on l'appelle, avec la malignité ou la franchise provinciale, le ramoneur; mais quand on lui parle, on lui dit: Maître Bertaud.

Le ramoneur est venu à Nevers cette semaine, et madame Monfranc a profité de l'occasion pour lui faire faire son portrait. Le ramoneur le lui a porté au-

jourd'hui. Monsieur Monfranc en a pris le prétexte de l'inviter à diner. Il l'a traité avec toute sorte de politesse, lui a donné de son excellent vin blanc de Montenoyson [9]. On va voir jusques à quel point ce vin est verbeux.

Messieurs, a dit le ramoneur, qui n'a parlé et qui ne pouvait guère parler que de son art, les goûts changent tous les jours, surtout en peinture. Nous avons fait à peu près nos adieux à la fresque; elle n'est guère plus en usage que dans les voûtes des temples et les plafonds des palais [10]; nos adieux à la détrempe [11] ou peinture à la colle; nos adieux à la mosaïque qui s'est réfugiée aux Gobelins, où elle n'est plus composée que de pierreries [12]; nos adieux à l'émail, bien que Toutin, orfèvre à Orléans, et ensuite successivement Dubié, Vouquer, Petitot, en aient perfectionné les couleurs au point de les rendre aussi fraîches, aussi vivantes que celles des tableaux sur toile [13]; nos adieux à la peinture sur verre [14]; mais Le Sueur en a pris dignement congé par les vitraux de Saint-Gervais [15] auxquels ceux des siècles passés, même ceux de Durer, même ceux de Cousin, ne sauraient être comparés. Un moment on a voulu unir la gravure et la peinture, remplir les creux et les rainures d'une surface plane de plâtre avec diverses couleurs qu'on a unies ensuite au moyen d'un enduit [16]; un autre, on a voulu peindre avec de la poussière de soie de diverses couleurs, sur une toile gommée [17]; un autre, on a voulu remplacer les pinceaux et la palette par le pastel, c'est-à-dire par les crayons de diverses couleurs [18]: tous ces

genres de peinture ont été abandonnés [19]. La peinture sur toile et à l'huile est aujourd'hui la seule en vogue; et savez-vous pourquoi? C'est qu'elle ne souffre pas de médiocrité.

Je ne sais à quel sujet le ramoneur s'est tout à coup interrompu. On craignait qu'il s'arrêtât là, mais bientôt il a repris en ces termes : On dit assez souvent que les arts font le tour du monde, et l'on pourrait dire aussi qu'ils le font comme le soleil, en cessant d'éclairer un pays pour en éclairer un autre. A l'éclat de l'école italienne a succédé l'éclat de l'école flamande. Aujourd'hui, l'école française est dans son plus grand éclat [20]. On ne sait point par quels travaux, par quelles peines!

Le peintre élève doit apprendre le dessin; il doit apprendre la géométrie, la perspective, le clair-obscur, l'anatomie, l'histoire, la mythologie [21]. Enfin il passe aux longues et interminables études de la peinture pratique [22], à commencer par l'art du trait, dont les seuls énoncés théoriques remplirent, moi présent, toute une séance de notre académie, à laquelle assistait un ministre du roi, monsieur Colbert[23]. A la vérité, ces études étaient celles de nos prédécesseurs; mais elles étaient incontestablement insuffisantes; il n'y avait pas d'école française dans ce temps [24]. Il y en a eu dans le nôtre quand les peintres y ont joint l'ordonnance des tableaux [25], la pureté du dessin, le jeu, l'accord des couleurs et de leurs cent mille nuances, le jeu des lumières et de leurs cent mille dégra-

dations [26]; quand, opérant sur une surface plane, ils ont su en détacher tous les objets ; quand ils ont connu les effets de l'opposition et de la concordance des formes ; quand, après être parvenus à la correction, ils sont parvenus au fini, à la grâce [27]; enfin quand ils ont raisonné leur art [28]. Simon Vouet, fondateur de l'école française, l'amena successivement au vrai simple, au vrai idéal [29]; il ne put l'amener plus loin. Il l'a laissée là.

Ses élèves ou ses successeurs l'ont d'abord suivi ; bientôt ils l'ont atteint ; ils ont ensuite marché plus avant [30]; ils ont amené l'art au vrai composé, au vrai parfait [31]. Au lieu de copier servilement la nature, au lieu de s'en faire idéalement une, ils en ont créé dans leur esprit, une autre formée de différentes natures, une autre plus grande, plus belle, ou, si vous voulez, une autre, prise dans ses beaux moments ; c'est celle-là qu'ils ont portée sur leurs tableaux [32].

Le Poussin est devant sa toile tendue, enduite de noir : sa pensée est sur ses lèvres ; je l'entends : Qu'elles sont pures, se dit-il, qu'elles sont belles ces statues antiques [33] ! Eh bien je les animerai, je ferai de cette belle sculpture une plus belle peinture.

Le Brun se dit : Oh ! que la nature est grande, je la vois encore plus grande, je la vois toute en mouvement; le mouvement agrandit tout [34], et dans ce moment il peint.

Le Sueur, après avoir long-temps contemplé en silence et presque à genoux les admirables tableaux de

ses deux rivaux [35], se lève brusquement; il prend ses pinceaux : Je me passerai, dit-il, de l'antique; je crains de donner dans la pierre [36], d'être dur, raide, austère [37]; je me passerai aussi de grandes formes, de grands espaces, mais je ferai voir de grandes statures dans la disposition des petites et de grandes scènes dans les optiques des petites [38].

Le Poussin, dont l'imagination est fécondée par toutes les notions de l'histoire, trouve le tableau du Déluge ; il voit une mer qui remplit les airs et qui retombe sur la terre; il voit les animaux, avec leurs divers instincts, qui se débattent contre la mort; il voit l'homme, avec toute la puissance de sa raison et de son intelligence, périr le dernier, mais périr; il voit cette terrible scène, et on la voit dans son immortel tableau [39], je devrais dire dans son immortel poëme.

A quelques pas de là, ce terrible pinceau devient gracieux dans sept tableaux, tous d'égale dimension, tous d'égal mérite, c'est-à-dire tous du plus grand mérite. Les Sept Sacrements du Poussin, par les milliers ou les millions de gravures qui en ont été tirées, sont connus dans toute la terre [40].

Ce gracieux pinceau redevient terrible dans les Philistins frappés de la peste [41].

Il redevient gracieux dans le Faune tenant une grappe de raisin [42].

Encore plus gracieux dans le Diogène jetant son écuelle [43].

Le Brun, vivant aux plus belles années du règne de

notre grand roi et au milieu d'une cour magnifique [44], peint avec magnificence; les plafonds de Versailles en sont la preuve [45]. Entendant autour de lui sans cesse parler de combats, de batailles, sa verve guerrière s'allume et il remplit ses cinq grands tableaux, les plus grands, je crois, qui existent, des armées de Darius et d'Alexandre [46], où les guerriers semblent communiquer leur feu, leur colère à leurs chevaux, à leurs armes.

La religion, que, dès ses jeunes ans, Le Brun nourrit dans son cœur, lui souffle aussi ses inspirations; il célèbre avec le pinceau les trois principales époques de la vie de Jésus, son enfance, son entrée à Jérusalem, sa passion. Ces trois admirables tableaux [47] réjouissent, élèvent, attendrissent l'âme. Il vous semble relire l'Évangile, dans une excellente disposition d'esprit, vous promener dans la Judée; on a oublié le peintre; mais, revenu du ravissement où il vous a jeté, on s'écrie : Gloire à Le Brun! Gloire éternelle à Le Brun.

Le Sueur, vivant modeste et retiré loin du monde [48], était encore ignoré, mais il n'ignorait pas son génie. Il allait souvent méditer dans la solitude des monastères. Il entre un jour à la Chartreuse; un vénérable religieux se présente et lui propose de peindre la vie de Saint Bruno. Le Sueur ne demande pas, que peut donc fournir à la peinture la sainte vie d'un cénobite? A l'instant il conçoit ses fameux tableaux qui ont une plus grande valeur que les vastes bâtiments qui les

renferment. Il se met à l'œuvre et en trois ans ils sortent parfaits de son pinceau[49]. Alors le triomphe et les talents de Le Sueur éclatent. Les orfèvres viennent en corps lui demander le tableau votif, qu'ils offrent tous les ans à Notre-Dame de Paris[50]. Le Sueur reprend son pinceau, et bientôt on en voit éclore le tableau de St.-Paul à Éphèse, peut-être le chef-d'œuvre de l'école francaise, peut-être le chef-d'œuvre des écoles[51], qui, placé sous les hautes arcades de la métropole[52], n'a pas à craindre, comme les tableaux d'un cloître solitaire, les instruments acérés ou les ongles tranchants des envieux[53].

Un homme de lettres, a continué le ramoneur, disait à mon maître de peinture, que devant les tableaux de Le Sueur il apprenait les principales parties de l'art d'écrire, la disposition de l'ensemble, la justesse des proportions, la facilité, la flexibilité, la pureté du trait, surtout l'harmonie, l'éclat des couleurs. Il ajoutait que si on lui donnait à choisir d'être ou Raphaël ou Le Sueur, il serait embarrassé[54]; et mon vieux maître lui avouait qu'il le serait aussi.

Le ramoneur a parlé ensuite de Mignard, un des meilleurs peintres et le meilleur des peintres portraitistes[55], qu'il a caractérisé par sa légèreté, sa délicatesse, et principalement par sa fraîcheur[56].

De Claude Lorrain, le meilleur de nos paysagistes[57].

De Coypel, remarquable par le bon goût de son dessin et la noblesse de son style[58].

De Blanchard, si bon coloriste, si bien nommé le Titien français [59].

Des Boulongne père, frère, fils et fille [60], qui ont fait une si heureuse alliance entre l'ancienne école italienne et la nouvelle école française [61].

De Champagne, à qui l'église des Carmélites doit les belles peintures de ses voûtes [62].

De Lafosse, à qui l'hôtel des Invalides doit le ciel de sa belle coupole. [63].

De Bourdon, en qui une excessive facilité secondait la rapidité et la vivacité de ses conceptions [64].

Enfin, de Jouvenet et de son tableau du Lazare [65]; mais il en a parlé avec les honneurs d'un long détail, où il décelait sa profonde admiration [66].

Jouvenet, a-t-il dit, s'était continuellement appliqué à la lecture de l'Évangile; et il n'est pas étonnant qu'il en ait découvert la page la plus pittoresque. Cette page ne cesse de le ravir; elle ne cesse de se dessiner dans sa pensée, de se colorier, de s'agrandir, de s'embellir. Enfin, il est subitement forcé de prendre ses pinceaux et de peindre; qu'a-t-il vu? Le Lazare est mort depuis plusieurs jours; son corps gît dans un monument creusé au pied d'une roche; Jésus s'est montré dans les environs; la sœur du Lazare, belle de son âge, de sa pâleur, de ses larmes, est venue vers Jésus lui demander la résurrection de son frère, et voici maintenant la touchante, la plus touchante des scènes. Jésus est au milieu; sa taille est élevée au-dessus de celle des autres hommes; sa

face rayonne de sa toute-puissance; fils de l'auteur de la nature il va en suspendre les lois. Il s'avance, et s'inclinant légèrement, il tend le bras vers le bas de la roche où est le monument; il appelle le Lazare: Lazare ! lève-toi ! Les hommes qui sont entrés dans le monument, à la lueur des flambeaux, pour faire tomber le suaire, reculent frappés de stupeur, non à la vue de la mort, au contraire c'est à la vue de la vie. Le Lazare respire par une bouche livide, regarde par des yeux éteints, il se réveille dans un corps tombant déjà en dissolution. La frayeur, l'épouvante de ces hommes, sous les yeux, sous les mains de qui le miracle s'opère, la vive admiration du peuple, contrastent avec la figure calme des apôtres accoutumés aux miracles de leur divin maître[67]. Si ce n'est là, où est donc l'entente d'une grande composition? Non certes, nos peintres du siècle dernier n'auraient su concevoir, tracer un pareil tableau; ils n'auraient peut-être pas su l'admirer.

Ensuite le ramoneur a parlé d'autres peintres de notre âge, mais en passant, mais en courant : ainsi, dans nos cathédrales, les acolytes, après avoir encensé, à coups respectueux et comptés, les dignitaires, passent, courent en agitant l'encensoir devant les chapelains ou les habitués de l'église.

Le ramoneur, déférant d'ailleurs à la voix publique, en revenait aux trois chefs de l'école française, mais le plus souvent à Le Brun, que l'opinion ne cesse, et que surtout son opinion ne cessait de louanger[68].

Il aurait, disait-il, dû être directeur-général de toutes les académies de peinture[69], il ne l'a été que de celle de Paris[70]; il aurait dû recevoir le brevet de premier peintre de la France, le roi ne l'a fait que son premier peintre[71]; il aurait dû avoir douze millions de pension, le roi ne lui a donné que douze mille livres[72]; il aurait dû être marquis, duc, prince, le roi ne l'a fait qne simple noble[73]. J'ai, a-t-il ajouté avec un courage ou plutôt avec une audace qui nous a étonnés tous, j'ai une opinion de peintre que je ne cacherai pas. J'aimerais mieux avoir fait le livre des Passions[74] que l'Ordonnance civile. J'aimerais mieux avoir peint sur de grands champs de bataille en toile de quatre-vingts ou cent pieds de tour les batailles d'Alexandre[75] que d'avoir gagné les batailles de Rocroy, des Dunes ou de Fleurus; et, si l'on me demandait lequel des quatre je voudrais être ou de Condé, ou de Turenne, ou de Luxembourg, ou de Le Brun; vous croyez que j'hésiterais? Eh bien! je n'hésiterais pas.

DU BAILLEUL.

Chapitre XXXIV.

Si je disais que ces jours derniers un peintre ambulant avait traversé le Nivernais en voiture, on ne le

croirait pas ; on le croira peut-être d'un sculpteur, et au fait rien n'est plus vrai.

Cet homme, qui certes pour un artiste est assez industrieux, arriva ici dans une grande carriole, remplie de têtes, de bras, de jambes, de pieds, de mains, de doigts, d'oreilles en bois, en marbre, en pierre, en plâtre. Il se présenta d'abord chez monsieur Monfranc, comme chez une des personnes les plus notables ; il demanda à voir le jardin ; il le parcourut tout jusqu'au moindre recoin. Il remarqua un Marc-Aurèle en pierre, placé à l'exposition du couchant, dont les jambes et les épaules étaient un peu mousseuses. Il remarqua aussi un ermite auquel il manquait le bout du nez, le bout du menton et le bout du capuche, enfin une jardinière, qui avait la moitié de la main emportée. Il proposa de les restaurer : Combien cela coûtera-t-il ? lui demanda monsieur Monfranc ; cet homme fit son calcul : Bain de Marc-Aurèle, tant ; nez, menton, capuche, main, tant : Monsieur, répondit-il, cela, en tout, n'ira pas à un écu ; ce sera cinquante-cinq sous [1]. A ce prix, je le veux bien, dit monsieur Monfranc. Cet homme se mit à l'ouvrage et, en peu d'instants, la restauration fut faite, même assez bien faite.

Il ordonna à son garçon de nettoyer Marc-Aurèle. Pendant l'opération, monsieur Monfranc l'invita à venir se reposer sous le berceau ; au bout de quelques moments d'un entretien également agréable de part et d'autre, cet homme devint franc, cordial, même

confiant, nous parla volontiers de tout et enfin de lui-même.

Il dit à monsieur Monfranc : Quand on est comme vous riche, il n'est pas difficile de pouvoir vivre; quand on est comme moi né chaufournier, cela n'est pas aussi aisé.

Le métier de mon père manqua de me faire perdre la vue. J'en pris plusieurs autres qui tous affectèrent diversement ma santé. Enfin je trouvai heureusement celui de sculpteur, auquel m'avait déjà préparé celui de mouleur de plâtre.

Monsieur, puisque nous sommes à parler de sculpture, je veux vous parler de mon maître. Bien qu'il y ait trente ans, depuis que je suis sorti de son atelier, il me semble y être encore. Nous étions un jour, mes camarades et moi, rangés autour de lui : Michel! dit-il à son plus ancien élève, allons, courage! réjouissez-vous! tenez, je vous ai fait porter un bloc de marbre d'Italie, qui, vous le savez, n'est à l'usage des statuaires français que depuis bien peu d'années [2]. Qu'en voulez-vous faire? une statue, n'est-ce pas? et déjà sans doute vous en avez bien déterminé la forme, la pose, la pondération, vous allez la modeler en plâtre, en faire pour ainsi dire la minute; c'est à cette heure que le dessin, l'anatomie, la géométrie, la statique [3] et toutes les connaissances auxquelles répugnent tant les jeunes gens, ajouta-t-il en se tournant vers moi qui étais le plus jeune élève, vont vous devenir indispensables.

Mais voyons! continua-t-il, voulez-vous traiter votre ouvrage dans le genre que les anciens appelaient rustique et que nous appelons ordinaire [4], la statue doit avoir neuf têtes de hauteur [5]. Au contraire, voulez-vous le traiter dans le genre que nous appelons noble, que les anciens appelaient héroïque [6], la hauteur de la statue doit être de dix têtes [7], ajouta-t-il d'un ton lent mais élevé, afin que cela entrât plus avant dans notre oreille et se gravât plus profondément dans notre esprit; toutes les autres parties du corps, même les plus petites, ont leurs proportions dans les diverses parties de la face [8].

Il s'adressait quelquefois à nous tous : Les anciens, nous disait-il, avaient quatre manières, la forte, la faible, la naturelle, la gracieuse [9], vous aurez à choisir!

Mes amis! écoutez ceci ou n'écoutez rien : les sujets vulgaires, les pastorales veulent des contours coulants, faciles; les sujets sérieux, des contours élevés, marqués, forts; les sujets héroïques, des contours encore plus élevés, plus marqués, plus forts; les sujets d'une nature supérieure, les demi-dieux, les dieux, des contours, des veines, des artères, des muscles, des tendons d'une vigueur, d'une expression encore plus forte [10].

Mes amis, vous êtes jeunes, vous voulez vous marier; et sûrement vous regardez les jeunes filles; vous avez dû remarquer que la plus belle n'était pas en tout parfaite. Dès les temps les plus anciens, la sculp-

ture a réuni en un seul individu les diverses parties parfaites de plusieurs [11]. Jamais homme ni femme n'ont existé en tout aussi beaux, aussi parfaits que l'Apollon, le gladiateur, la Vénus, la Diane, qui nous ont été transmis par la savante antiquité, qui nous servent de canon ou de règle [12]. N'offrez de même, dans vos ouvrages, que la nature parfaite [13].

D'autres fois il nous disait : Animez donc vos figures par des passions. Les passions doivent être surtout à l'usage de la sculpture. Allez-en voir au milieu du peuple l'expression si naïve, par conséquent si sensible. Considérez-en les caractères. La plus ou moins grande ouverture de la bouche, des yeux, la disposition de quelques traits font que la figure ou admire, ou rit, ou pleure [14]; mais d'ailleurs que tout le reste du corps soit en harmonie avec la figure [15].

S'il visitait notre travail, il se prenait presque toujours à dire en frappant du pied : Faible! languissant! mort! des yeux qui ne voient pas! des bouches qui ne parlent pas! des pieds qui ne marchent pas!

Aveugle! aveugle! disait-il à l'élève qui n'avait pas assez fouillé le marbre ou la pierre, la figure que tu cherches ne se montre pas, fais donc tomber cette croûte qui la couvre [16] et tu la verras.

Malheureux! disait-il à un autre qui avait fouillé trop avant; malheureux ! tu n'as donc pas su t'arrêter, tu n'as pas senti au bout de ton ciseau l'épiderme, les chairs [17].

D'autres fois, en regardant travailler un de ses élè-

ves, il haussait les épaules, lui tournait le dos et fuyait brusquement en disant : Quatorzième ! quinzième siècle ! Il disait d'autres fois : Ce n'est pas si mal ; seizième siècle ! Quelquefois il embrassait son élève : Dix-septième siècle ! dix-septième siècle ! s'écriait-il, bon ! très bon ! parfait [18] !

Il ne bornait pas nos études à l'atelier. Il nous emmenait assez souvent aux églises, aux palais, aux jardins publics, et le plus souvent à celui des Tuileries.

Aux beaux jours, il nous emmenait à Versailles. Nous passions par Marly, dont il nous montrait les statues qui décorent les jardins. Chemin faisant, il ne nous entretenait guère que de notre art qui, pour lui, était le premier,

Sarrasin, nous disait-il, est le père de la sculpture actuelle [19] ; c'est un devoir pour nos sculpteurs de connaître les détails de sa vie.

Il naquit à Noyon, d'une famille honnête, mais pauvre ; et, comme à la fin des guerres civiles de la Ligue, la France était retombée dans la barbarie, il fut obligé de s'expatrier pour vivre. Il demeura dix-huit ans à Rome, qu'il enrichit de chefs-d'œuvre. Enfin, il revint à Paris où il travailla pour diverses églises. Dans celle des Carmélites de la rue Saint-Jacques, il sculpta le tombeau du cardinal de Bérulle. Il sculpta aussi le grand ange d'argent portant un jeune dauphin d'or, vœu de Marie-Anne d'Autriche, envoyé à Lorette. On a encore de lui les bas-reliefs du château de Chilly, près Longjumeau [20]. Enfin ses colossales

cariatides d'un des pavillons du Louvre, qu'il a eu l'art de faire paraître sveltes et délicates, plurent tant à Louis XIII, qu'il lui donna un logement dans ce palais avec une pension considérable [21].

Les élèves de Sarrasin s'attachèrent, après lui, à suivre ses traces; même correction, même pureté, même noblesse [22].

Nous verrons à Versailles, nous disait-il, le groupe d'Apollon, de Marsis [23],

Et la Diane, le Mars, de Desjardins [24],

Et les divers ouvrages de Girardon; l'Enlèvement de Proserpine, les Bains d'Apollon [25], morceau admirable où l'on reconnaît la manière de draper si légère, si spirituelle de cette école. Vous avez vu à la Sorbonne le mausolée de Richelieu [26], monument de l'art, achevé, fini. On vous dira que parfois Girardon manque de feu [27], et moi je vous dis qu'il en a autant que le goût et les grâces permettent d'en avoir.

Les frères Anguiers, sortis encore de la même école, ont sculpté le maître-autel du Val-de-Grâce [28], et la porte triomphale de Saint-Denis. Je le demande, qui a manié le ciseau avec plus de légèreté, avec plus de délicatesse? Cette porte peut-elle être ornée de dessins de meilleur goût [29]?

Mon maître, habile artiste lui-même, ne pouvait s'empêcher de parler avec impartialité; ce n'est pas le mot, avec admiration; ce n'est pas le mot encore, il ne pouvait s'empêcher de parler avec le plus vif enthousiasme des ouvrages des autres habiles artistes.

Nous retournerons de bonne heure à Paris, nous disait-il souvent, nous pourrons aller encore aux Tuileries voir le groupe de cette Lucrèce si vertueuse, si belle, ébauché par Théodon et terminé par Lepautre [30]; le groupe d'Énée et d'Anchise qui a été entièrement sculpté par Lepautre [31] et qui semble l'avoir été par Virgile.

Que je sais bon gré aux élèves de l'école de sculpture, envoyés par le roi à Rome, d'y avoir copié si exactement, si savamment le groupe du Tibre et celui du Nil [32], aujourd'hui placés à l'entrée des Tuileries, auprès du groupe de la Seine de Coustou [33], du groupe de la Loire de Vanclève [34]; sûrement ils ont voulu qu'aux yeux du public; la sculpture antique vînt disputer avec la sculpture moderne, afin qu'elle fût vaincue.

Au retour de ces voyages, souvent notre maître était sur le point de rétrograder, de retourner à Marly pour y admirer de nouveau les deux chevaux ailés de Coysevox. On peut faire, disait-il, sur ces deux groupes, taillés chacun dans un bloc de douze pieds, un traité de pondération, un traité de l'art. Le statuaire a donné de la légèreté au marbre. On ne sait si ces chevaux qui volent n'iraient pas plus vite en courant. Dites à ceux qui veulent critiquer, sans prendre la peine de raisonner, que puisque Mercure et la Renommée, qui montent ces chevaux, ont des ailes, ces chevaux doivent en avoir aussi [35].

Quelquefois, quand nous étions à Versailles, il se

donnait en spectacle. On le voyait la tête couverte de cheveux blancs, les mains jointes devant l'Andromède, le Milon de Puget [36], et, au milieu des plus vives exclamations, on l'entendait crier : Non, ce n'est pas du marbre, ce sont des muscles, des nerfs en action, c'est du sang qu'on voit circuler sous la peau ; plus habile que Pygmalion, Puget n'a demandé qu'à son ciseau la vie de ses statues. Le ciseau des modernes, tenu par Puget, a vaincu de même à Versailles le ciseau des anciens ; enfin notre maître sortait du parc, s'attelant et nous attelant, en quelque manière, au char triomphant de la statuaire actuelle.

Dans une occasion il se prit à nous dire : O mes jeunes amis, oh ! que je suis heureux d'avoir vécu jusqu'à ce jour où les sculpteurs français, réunis à la voix du roi, exécutent, chacun, une des parties du vœu de Louis XIII, qu'on doit poser au chœur de Notre-Dame ! Déjà Coustou l'aîné, le grand Coustou, a tiré du marbre le plus pur, la plus belle tête du Christ [37] ; elle ravit, elle est divine.

Mon maître, tel que je viens de vous le dépeindre, ne laissait pas d'être content de moi ; mais plus j'avançais dans les connaissances de l'art, plus je voyais l'incommensurable chemin qui me séparait des grands artistes. Le désespoir me prit. J'étais pauvre, je laissai la gloire, je courus au pain. Je fus et je suis rhabilleur, raccommodeur, ou, si vous le voulez, bailleul statuaire.

DU PAYSAN GRAVEUR.

Chapitre XXXV.

A LA fin du siècle dernier, au commencement de celui-ci, la France, surtout la France centrale, s'était remplie de graveurs, gens de loi, gens d'église, graveurs de cartes géographiques [1]. Le bon curé d'Avril-sur-Loire, qui vivait du temps de Henri IV et de Louis XIII, apprit en outre et enseigna son neveu, bon villageois de sa paroisse, à graver des monastères, des cloîtres, des églises, des clochers. Le neveu enseigna son fils à graver des châteaux, des fermes, des villages.

Le fils grave des villageois et des villageoises; il vient de temps en temps visiter l'académicien, et l'académicien ne manque jamais de lui rendre sa visite. Ces jours derniers qu'il ne le put, il me pria d'aller, en son nom, la lui rendre. J'y allai; je le trouvai qui travaillait dans les champs : Monsieur Grand-Colas, lui dis-je en l'abordant, vous labourez bien le cuivre; vous labourez fort bien aussi la terre. Après de mutuelles civilités bien plus bruyantes et bien plus amicales au milieu de la campagne que dans les salons, nous prîmes le chemin de sa chaumière où, sur une grande tablette à rebord, reposaient et les burins

et les portefeuilles. Il aurait été, ce me semble, incivil, impoli et peut-être dur de ne point parler de gravure. J'avais d'ailleurs mon intérêt à lui en parler. Je lui dis : Monsieur! j'ai déjà appris de vous, chez l'académicien, plusieurs choses sur l'art de graver. Maintenant je voudrais bien en connaître l'entier système : Oh! me répondit-il en me présentant poliment un grand fauteuil de gothique menuiserie, où pouvait peut-être se délasser un homme fatigué du travail des champs, mais non un homme de ville; cela ne peut être ni dit ni écouté, si l'on n'est assis. Je m'assis; il s'assit.

Vous savez d'abord, me dit-il, que la gravure n'a que deux couleurs, le blanc et le noir, ou, comme la sculpture, que la lumière et l'ombre.

Par la position du noir, elle fait naître le blanc, et, par celle de l'ombre, la lumière.

Le noir, l'ombre, se fait avec des points plus ou moins serrés qu'on appelle pointillé, avec des lignes, soit courbes, soit droites, qu'on appelle tailles [2].

Les tailles, qu'on appelle aussi, quand elles sont droites, hachures, doivent être composées de lignes ou déliées ou nourries, mais toujours nettes, toujours également espacées; elles sont plus ou moins distantes, suivant qu'on veut rendre le clair-obscur plus ou moins sombre.

Dans les grands ouvrages, les tailles doivent être fortement tracées avec l'échoppe [3]; elles doivent l'être moins fortement dans les petits.

Les tailles croisées doivent être différenciées pour les paysages, les eaux, les nues, la sculpture, l'architecture, les étoffes, les carnations, les cheveux, les poils [4].

Les tailles peuvent exprimer le mat ou le luisant des diverses surfaces [5]. Certains graveurs ont voulu plus; ils ont voulu que les tailles exprimassent, ou du moins rappelassent les diverses couleurs [6].

En général, le graveur doit être avare de tailles et d'ombres sur les devants, s'il veut que les figures des premiers plans avancent et que celles des derniers reculent [7].

Pourquoi les graveurs actuels sont-ils supérieurs à leurs devanciers? C'est parce que leurs gravures, moins savantes, représentent mieux la nature.

Pourquoi encore? C'est que les graveurs actuels ont tellement perfectionné leur manière de dessiner, qu'ils en changent continuellement pour prendre successivement celle du peintre de chaque tableau qu'ils gravent [8].

On peut aussi dire que nos graveurs ont su, les premiers, distinguer les vraies beautés qui appartiennent à la gravure de celles qui n'appartiennent qu'à la peinture [9].

Quant à la manière de graver, ajouta mon hôte, nous en avons deux, l'une au burin, l'autre à l'eau forte. L'une est plus nette, plus correcte, plus vive; l'autre est plus moelleuse. Vous connaissez sûrement celle-là; je vais vous faire connaître celle-ci. Il s'est

levé; il a pris une belle planche de cuivre rouge planée, ensuite polie avec le grès, la pierre ponce et le charbon; il l'a enduite d'un vernis fait de colophane, de poix. Il y a tracé des dessins avec une pointe; il y a répandu l'eau forte qui, après un assez long espace de temps, a mordu sur les linéaments où le cuivre avait été mis à nu; il l'a nettoyée, et a terminé au burin tout ce qui n'était pas distinct, net; il a passé l'encre, a appliqué le papier et a tiré avec le rouleau [10] l'épreuve. J'ai admiré, j'ai applaudi.

J'ai applaudi encore plus à une autre de ses gravures imitant, dans chacune de ses diverses parties, le genre de chacun de nos maîtres.

J'y ai reconnu Callot, dont, à chaque trait, le facétieux burin est une saillie à faire rire [11].

J'y ai reconnu Huret, dont les diverses tailles se trouvent si ingénieusement appropriées au caractère de chaque objet [12].

J'y ai reconnu Chauveau, dont les ouvrages, doublement à lui, portaient son invenit et son sculpsit [13].

J'y ai reconnu Bosse, dont les touches quelquefois trop fortes sont, chez lui, moins le défaut de goût que le trop de vigueur [14].

J'y ai reconnu Nanteuil. On sait que cet aimable portraitiste a gravé avec un art inconnu à tout autre qu'à lui; qu'il a, le premier, fait un habile choix de ces traits qui donnent seuls la physionomie [15].

J'y ai reconnu Mellan. On sait aussi qu'il n'avait qu'une taille, qu'une ligne qui, s'élargissant, s'amincissant, donne, en parcourant toute la figure, tantôt l'ombre, tantôt la lumière. Il faisait, de cette seule taille, de cette seule ligne, magiquement sortir ses personnages [16].

J'y ai reconnu Roullet, qui a enrichi la gravure de plusieurs nouveaux genres de tailles croisées [17].

J'y ai reconnu Audran, si savant dans son beau mélange des hachures et du pointillé, si méthodique dans ses désordres étudiés, où se montre le hardi et digne graveur de Lebrun [18].

J'y ai reconnu Edelinck, si souple, si fini, dans ses plus petits détails, qui rendent la poudre des cheveux, l'iris de l'œil, le tissu de l'épiderme [19].

J'y ai reconnu Masson, dont les détails expriment jusqu'à la légèreté des cheveux volants, jusqu'au teint, jusqu'à la physionomie, à l'humeur, au caractère des personnages, Masson dont le burin est un pinceau [20].

J'y ai reconnu enfin Leclerc, ce naïf graveur de figures tracées presque toutes avec l'eau forte pour les tailles et avec la pointe pour les traits légers et fins, qui sont en quelque manière l'esprit et l'âme des traits foncés [21].

Monsieur Grand-Colas! tous ces excellents artistes sont-ils riches?—Ils devraient l'être; ils ont des priviléges de vingt ans pour leurs estampes [22] : ils sont protégés d'ailleurs par des amendes de trois mille livres contre leurs contrefacteurs, et ils ne sont tenus

qu'à déposer trois exemplaires, deux à la bibliothèque du roi, un à celle du chancelier [23].— Simon a eu le privilége des portraits des personnes de la cour [24]; que d'argent! que d'or! — Nanteuil a eu le privilége des portraits du roi [25]; que d'or! que d'or!

Monsieur Grand-Colas, qu'est-ce que la gravure à la manière noire nouvellement inventée [26]? — C'est celle qui consiste à couvrir de tailles croisées une planche de cuivre dont l'épreuve serait toute noire, si, avec le brunissoir, on n'avait tracé sur la planche des figures en blanc; en d'autres mots, c'est une gravure de figures blanches sur un fond noir [27]. — Monsieur Grand-Colas! vous ne dites rien de la gravure sur bois.—Aujourd'hui, c'est la gravure inférieure [28], celle des grandes figures, celle des grands saints, de six, sept pieds de haut [29], qu'on vend chez le célèbre Jollain de la rue St.-Jacques ou chez le célèbre Landry de la même rue [30]. — Ni de la gravure sur pierres fines, maintenant si commune et cependant si recherchée. — Mais ce n'est de la gravure que lorsqu'elle est en creux; car lorsqu'elle est en relief, c'est de la sculpture [31].

DE L'HOMME A DEUX AVIS.

Chapitre XXXVI.

Parmi nos conseillers de ville [1] il en est un si parleur et si désœuvré qu'il ne saurait quelquefois où aller si le salon hospitalier de monsieur Monfranc ne lui était toujours ouvert. Un de ces jours il vint dans la matinée, il s'assit, comme nous, sans autre façon, autour du feu; et, pendant que nous nous demandions des yeux, en souriant, ce que, pour le moment, il pourrait avoir à dire, il commença une narration qui, sans doute, parut plus longue aux autres qu'à moi. Je sors, nous dit-il, d'une maison d'où la fumée m'a chassé. Je passe volontiers aux vieux bâtiments leurs incommodités; lorsqu'on les a faits, on ne savait pas mieux faire; mais je ne puis les passer aux nouveaux, quand je considère les progrès des arts; et j'admire souvent la sottise des gens entre les mains de qui la fortune a jeté les gros sacs d'écus, et qui font bâtir.

Le maître de cette maison où il fume tant n'a jamais une pistole au service de ses amis, tandis qu'il en a des milliers à donner à ses maçons. Il me consultait à la fin de l'hiver; j'étais chez lui à la campagne : Monsieur, lui dis-je, désirez-vous enfin entendre la vérité? — Oui, oui. — Eh bien, vous vous laissez

traiter comme un benêt, quoique vous ne le soyez pas; et, quoique vous ne soyez pas non plus un sot, vos ouvriers vous volent, vous trompent comme si vous l'étiez. Votre sable n'est pas sec; votre chaux n'est pas nouvelle : mauvais mortier [2], maison de peu de durée; et d'ailleurs les prix ne sont-ils pas exorbitants? Il faut vous le dire; c'est un peu votre faute, depuis que nos livres ont bien voulu nous instruire du prix des matériaux et de la main-d'œuvre [3]. Maintenant vous ne devez payer :

Le muid de chaux que 30 livres;

Le muid de plâtre que 12 livres;

La toise de maçonnerie que 2 livres [4];

La taille du pied carré de la pierre que 1 livre [5];

Le millier de tuiles que 15 livres;

Le cent de bois que 200 livres [6];

La toise de lambris, à hauteur d'appui, que 12 livres [7].

Encore si, pour votre argent, vous aviez un bel édifice; mais quoi! c'est un vieil architecte qui dirige vos constructions, j'en suis sûr; je n'ai pas besoin de le connaître. Pensez-y, monsieur, ajoutai-je; défendez-vous de cette vieille routine, car bientôt le mal ne pourra plus être guéri; ou bien, comme vous êtes riche, il n'y aura de remède que celui d'abattre et de recommencer.

Par exemple, votre escalier, s'il est, ainsi que l'ancien, au milieu du bâtiment, il en occupera la plus belle place; il empêchera la communication de la cour

et du jardin et rendra plus difficile celle des deux ailes : mais où le placer? où? à l'extrémité du bâtiment, comme c'est aujourd'hui la mode, et comme ç'aurait toujours dû l'être. Vous devez savoir que c'est aussi la mode de lui donner une spacieuse cage, pour que ses larges rampes suspendues puissent facilement se développer [8], autant pour la douceur de la montée que pour le plaisir des yeux.

J'ai à vous parler aussi des combles; prenez-y garde, il y a deux manières de les faire, ou comme autrefois ou comme aujourd'hui. Les nouveaux toits coupés de François Mansard, outre qu'ils forment un beau couronnement de l'édifice, donnent, sans addition de dépense, un étage de plus, justement appelé mansardes du nom de leur inventeur [9].

Je vous avertis aussi que je veux des corridors [10]; je les veux bien larges, bien éclairés. Je veux que vos appartements soient indépendants; nos aïeux, il est vrai, n'y faisaient pas tant de façons; pour aller à la dernière pièce, ils trouvaient bon de passer par la première et par celles qui venaient à la suite [11].

Gardez-vous surtout de l'ancienne disposition des cheminées que ni l'abbé de Clagny ni Du Cerceau n'avaient autrefois su corriger. Elles étaient adossées l'une contre l'autre, de manière que celle du plus haut étage avançait jusqu'au milieu de la chambre [12]. Nos architectes actuels les ont adossées au mur, l'une à côté de l'autre, de manière que celles

du plus haut étage n'avancent pas plus que celles du plus bas [13].

Monsieur, ajoutai-je, vous êtes encore à temps! que vos croisées soient sans croix de pierre, si elles ne sont très grandes. Qu'elles soient même sans croisillons de bois; les croisillons de fer ou ménaux sont préférables : vous aurez plus de lumière, plus d'air, plus de santé, plus de vie [14].

Monsieur, lui dis-je encore, comment entendez-vous faire vos plafonds? à bossages, peints, dorés [15]? C'est comme dans les vieux châteaux qu'on bâtit aujourd'hui dans votre voisinage. Actuellement on ne connaît, on ne veut connaître que du plâtre, bien blanc, bien lisse, prenant facilement toutes les moulures, toutes les sculptures, tous les ornements qu'on lui donne [16].

Adieu, monsieur, lui dis-je en terminant et en m'en allant. Il me fit promettre de revenir dans quelque temps, pour continuer à lui donner mes avis. Je le lui promis; je lui tins parole.

Je trouvai les murailles du corps de bâtiment déjà hautes; elles étaient en belles briques rouges, en belles chaînes de pierre blanche. Oh! dis-je, ces murs ainsi bariolés, beaux du temps de Henri IV ou de Louis XIII [17], ne le sont plus du temps de Louis XIV. La teinte uniforme des grandes pierres de taille, nouvellement tirées des carrières et élevées dans les airs par le secours des machines de Perrault [18], nous paraît préférable [19].

Je lui fis ensuite mes observations sur la hauteur du bâtiment, qui doit aujourd'hui être en rapport avec l'étendue des cours[20], sur les voussures, la courbure des cintres, des portes et des fenêtres, sur les dimensions des perrons, sur le soubassement général de l'édifice, sur le site du terrain naturellement exhaussé en cet endroit et dont nos architectes actuels tirent ordinairement si bon parti[21]. Mon hôte, un peu impatienté, me dit : Venez ! suivez-moi ! je vous prie, je vais vous faire parler à qui pourra vous répondre.

Je compris que c'était l'architecte ; je ne me trompais pas. Nous prîmes le chemin de son appartement. Je croyais, comme je l'ai dit, que c'était un vieil architecte ; mais il se trouva que c'était un jeune homme qui me parut avoir la tête remplie des vieux préjugés du siècle dernier. Ses plans étaient d'ailleurs dessinés avec légèreté, coloriés avec goût ; mais tout en était dans le vieux genre, et ce qu'il y avait de plus moderne venait à peine jusqu'à Le Mercier[22].

Mon hôte me fit la politesse de lui dire, en parlant de moi : Monsieur n'est qu'amateur d'architecture, il n'est pas architecte, il est gentilhomme : L'un n'empêche pas l'autre, répondit le jeune architecte dont le teint s'était allumé ; le roi a anobli Jules Hardouin Mansard[23], et la charge d'intendant de ses bâtiments, qu'il lui a donnée, est si importante que lorsqu'on lui écrit on l'appelle monseigneur[24]. Ce n'est pas de quoi il s'agit, répondis-je à mon tour, et

je lui fis la description de la maison que je me proposais de faire élever, si je pouvais faire juger mon procès et recouvrer mon ancienne fortune. J'orientai mon bâtiment; je le coordonnai avec les bosquets, les jardins, le parc[25]. Je le commençai à la première pierre, et le construisis tout entier d'après les nouveaux principes, afin, j'en conviens, de faire la critique des siens.

Il ne se décontenança pas : il me dit que plusieurs de ces nouveaux principes avaient besoin de la sanction du temps; je lui répondis qu'ils étaient comme les principes mathématiques qui, pour être nouvellement découverts, n'en existaient pas moins de toute éternité. Il se mit à secouer la tête; je le poussai ; je lui parlai avec feu; il ne me répondit rien , en sorte qu'il jouait le rôle d'homme grave et me faisait jouer le rôle de jeune homme. Mon hôte riait; imaginez si moi j'avais envie de rire : Monsieur, dis-je, au jeune architecte, mais vous avez sans doute vu les nouveaux édifices, les magnifiques échelons par lesquels s'est élevée notre architecture; le Luxembourg, la Sorbonne, le collége Mazarin, le Val-de-Grâce, le Louvre, l'Observatoire, les Invalides, Versailles, Trianon, Marly. Dans ce moment, monsieur Monfranc, qui était absent, rentra. Il déteste la nouvelle architecture, comme presque tout ce qui est nouveau. Le conseiller de ville ne l'ignorait pas, et voici de quelle manière, en reprenant le fil de son discours, il l'accommoda aux oreilles du nouvel auditeur. Monsieur,

me répondit l'architecte, ce sont assurément de grands et superbes monuments, mais il en est cependant plusieurs auxquels il y a bien à dire.

Le Luxembourg, qui est de Jacques de Brosse[26], appartient à la première moitié de notre siècle, au bon temps; il offre une harmonie admirable, un ensemble de formes solides, de belles formes, de formes opposées, habilement combinées; rien n'y manque et tout y est nécessaire; il est beau, très beau; à cet égard, je suis de votre avis.

La Sorbonne, dont la magnifique église appartient encore au bon vieux temps est, vous conviendrez, bien mesquine quant aux autres parties. Elle manque évidemment d'un portique. Elle a été bâtie par Le Mercier[27]. Je sais que le juste pèche sept fois par jour; Le Mercier n'a péché qu'une fois, mais il a péché bien grièvement. On me dira que l'impérieux cardinal de Richelieu voulait tout gouverner. Je répondrai que Le Mercier eût dû se retirer si l'on ne voulait pas le laisser le maître. C'est ce que fit François Mansard à qui on proposa la construction du Louvre[28].

Le collége Mazarin est de Le Vau[29], élève du bon vieux temps; aussi, je le demande, y a-t-il une forme monumentale qui plaise plus agréablement à l'œil que cette belle forme de fer à cheval, surmontée au centre par ce joli dôme, ni trop haut, ni trop bas, mesuré au compas du goût?

Le Val-de-Grâce, dont les dessins ont été donnés par François Mansard [30], autre élève du bon vieux temps, eût été aussi un monument parfait si l'intrigue n'avait écarté ce grand architecte au moment où il allait le couronner [31]. Il ne faut pas être de l'art pour s'apercevoir que la forme du dôme n'a pas les élégantes proportions du reste de cet admirable édifice.

Vous m'attendez au Louvre, n'est-ce pas? et il me semble vous entendre me dire : Bien qu'il soit terminé par un architecte du jour, Perrault, n'est-il pas cependant magnifique? Eh bien! écoutez-moi.

Quand je considère cet édifice à l'intérieur, je le vois composé des parties anciennes de l'ancien goût, des parties nouvelles du nouveau goût. Quand je le considère à l'extérieur, je le vois composé de parties plus irrégulières encore, car de ses quatre faces deux seulement se ressemblent et, pour qui les condère successivement aux angles, ces disparates offensent l'œil de la manière la plus choquante. Le côté de la principale entrée, considéré même séparément, n'est pas exempt d'un très grand défaut; cette colonnade enchanteresse qui le décore est portée sur un lourd massif percé de vitres, faute inconcevable; les colonnes sont destinées à porter et on a voulu qu'elles fussent portées. Cependant ce palais, ouvrage de l'abbé Clagny [32], de Le Mercier, [33], et de Claude Perrault [34] est le plus beau qui existe et qui

sans doute ait existé. O hommes! que sommes-nous si, en deux siècles, le palais des plus grands monarques de la terre, bâti par trois architectes célèbres, n'a pu être conduit à la perfection; que dis-je, à ce qu'aujourd'hui nous croyons, nous, la perfection! Monsieur Monfranc a souri; le conseiller de ville a continué.

L'Observatoire, me dit-on, est parfait comme observatoire, et on répond à ceux qui auraient voulu cette grande masse moins massive, moins bizarre, que par sa seule disposition l'astronome peut, dans la plupart de ses observations, se passer d'instruments de mathématiques [35]. Si cela est, je n'ai rien ou il n'y a rien à dire à Perrault [36].

Les Invalides; je sais bien que suivant les hommes du jour, qui emploient si souvent l'expression de parfait, cet édifice est parfait dans toutes ses parties [37]; mais suivant moi il ne l'est pas dans la plus importante; le frontispice est trop nu. Supposez-le au contraire orné d'une belle colonnade comme celle du Louvre, alors il concorderait avec la magnificence du dôme qui, vu de l'autre rive de la Seine, semble magiquement se mouvoir d'une extrémité de ce frontispice à l'autre.

Versailles; à ce nom, la figure de monsieur Monfranc se rembrunit, et d'avance le conseiller de ville put voir comment son architecte devait parler. Versailles, oserai-je bien vous le dire? aurez-vous bien le courage de l'entendre? ajouta-t-il en nous regar-

dant tous; ce royal château, qui a coûté peut-être cent millions, peut-être plus[38], offre du côté de Paris une délinéation rentrante, un aspect caverneux, et du côté des jardins il est bossu, difforme. Eh! d'ailleurs quelle si longue et si monotone continuité de bâtiments, à peu près de la même hauteur, sans opposition, sans pavillons, sans physionomie[39]! Permis aux grands seigneurs de la cour d'admirer; pour moi, je demanderai avant tout à Hardouin Mansard[40], ce que Félibien exige avec raison de notre art, un ensemble, une disposition raisonnable[41].

L'académicien commençait à être mécontent; le conseiller de ville s'en aperçut et, dans le moment, son architecte changea encore de langage; voici comment il continua ou comment le conseiller le fit continuer.

Je loue toutefois, autant que personne, les magnifiques écuries, la superbe orangerie; là je trouve Mansard vraiment grand.

A Trianon, je trouve Mansard[42] encore plus grand. Ce palais de marbre blanc, de marbre rose, semble élevé par les fées; il ravit par ses formes, par ses couleurs[43].

A Marly, Mansard[44] est encore plus grand; il est le plus grand de nos architectes. On a dit qu'il avait eu le rare avantage de pouvoir dessiner les jardins pour les bâtiments et les bâtiments pour les jardins[45]. Il semble qu'il ait dessiné aussi, pour l'un et pour l'autre, la montagne qui les porte, tant ces trois divers

objets concordent ensemble. Jamais site plus frais, plus pittoresque n'offrit, au milieu des nappes d'eau et de verdure, une réunion de futaies, de bosquets, de pavillons brillants de peinture, d'or et marbre [46] d'une composition si originale, si gracieuse, si légère. Marly est unique, il n'est ni connu ni célébré par le vulgaire ; c'est que pour l'apprécier il faut avoir des connaissances et du goût, deux choses qui ne sont pas vulgaires.

Nos architectes actuels, a continué le conseiller de ville, en faisant toujours parler son jeune architecte et en le faisant de nouveau parler comme il convenait à monsieur Monfranc, sont-ils les premiers dans le premier des genres, celui des temples? J'en doute ; ni Saint-Roch, ni Saint-Sulpice, dont l'architecture intérieure ne correspond pas à l'architecture extérieure ne le prouvent [47].

La bonne architecture des places des villes date aussi du bon vieux temps, je le répète, de la première moitié de ce siècle. Votre place des Victoires [48] est belle ; votre place Vendôme est superbe [49]; mais où sont les frais gazons de la place Royale [50]? et quand le soleil est ardent, et quand il pleut, où sont ses larges portiques?

Le pont Royal [51], bâti à côté du pont Neuf, terminé au commencement de notre siècle [52], au bon vieux temps, ne me paraît pas d'une architecture supérieure.

L'homme à deux avis fit encore parler long-temps



Rouargue frères del & sc.

LE CHÂTEAU DE MARLY.

son architecte, et tour à tour si fort au gré de ses hôtes que l'académicien le retint à dîner pour ses louanges et monsieur Monfranc à souper pour ses critiques.

DU CAFETIER ET DE LA CAFETIÈRE.

Chapitre XXXVII.

Il n'y a plus de café turc à Nevers. Aujourd'hui à une heure, j'y ai été pour prendre ma demi-tasse ; l'enseigne avait disparu, et à la place de ce beau tableau qui représentait un Musulman, assis par terre, les jambes croisées, prenant son café [1], était un grand écriteau, *Boutique à louer*. J'ai vu la porte entr'ouverte ; je suis entré, j'ai trouvé le café rempli d'habitués et d'ouvriers. Les glaces avec leurs cadres d'or, les peintures, les tables de marbre avaient été enlevées ; on enlevait les boiseries. La jeune cafetière qui, les autres jours, était à son fauteuil de velours rouge, derrière son comptoir paré de fleurs et de faïences neuves [2], s'asseyait tristement à côté de son époux, sur une chaise renversée. Elle pleurait ; elle venait de parler, son époux commençait.

Vous savez, a-t-il dit, que depuis plus de trente ans, les cabaretiers et les cafetiers se font la guerre.

Je suis fils d'un cabaretier d'Orléans. J'avais, pour toute ma vie, juré haine aux cafetiers ; bientôt je jurai amour, amour éternel aux cafetières ; je vis Florine, je l'aimai, je le lui déclarai, je le déclarai à son père, cafetier de notre ville de qui notre maison et notre famille étaient connues ; j'allai le déclarer à mon père : Traître, me répondit-il, tu veux épouser une cafetière, être cafetier ; mais si tu veux oublier ton état qui te nourrit, songe du moins à ta conscience ; écoute au moins les médecins, les hommes d'âge. Le café maigrit ; il dessèche ; il brûle [3] ; il rend triste, mélancolique, pensif, raisonneur, politique [4]. Tous les partisans des Anglais, du prince d'Orange [5] sont grands preneurs de café. Jamais, la tasse de café à la main, a-t-on chanté une petite chanson, bu à la santé du roi ? Le café, si on le laisse faire, changera bientôt la France en un grand couvent où l'on ne se divertira plus, où l'on ne rira plus. Mon père ajouta que le thé faisait encore plus de mal ; qu'il échauffait, enflammait le sang, occasionait un grand nombre de maladies [6] ; que le chocolat était pire [7].

J'allai chez le cafetier, le père de Florine : Mon père vous aime, lui dis-je, mais il hait le café et déteste le thé ainsi que le chocolat ; voici les maux dont il les accuse. Le cafetier me laissa à peine finir : De tout temps, me répondit-il, on a calomnié les meilleures choses, faute de les connaître. Comment donc le café peut-il faire du mal ? Vous prenez ces petites fèves rondes [8] qui, pour venir de loin, sont aussi in-

nocentes que les haricots et les lentilles, que nos bons paysans cultivent; vous les faites brûler dans une boîte de fer [9]; vous les moulez dans un joli petit moulin dont la poudre tombe dans une petite bourse de cuir [10]; vous la jetez dans de l'eau bouillante [11], vous y mettez, si vous voulez, un peu de sucre, un peu d'ambre [12]; si vous voulez, vous y mettez un peu de cannelle, de girofle, de cardamome [13]. Où est le poison?

Les feuilles de l'arbuste appelé thé, dont l'usage était sans doute général en France avant l'introduction du café [14], ne sont pas moins innocentes. Je prends une pincée de ces feuilles; je les fais bouillir dans une théière, et quand elles ont plongé au fond, je verse l'eau dans ma tasse; je la bois, en tenant dans ma bouche un morceau de sucre [15]. Où est le poison?

Le chocolat, parmi nous en usage depuis près de quarante années [16], n'est pas plus malfaisant. Vous avez d'abord brûlé le cacao, ensuite vous l'avez dégraissé ou en le pressant [17], ou en le distillant; ensuite vous l'avez broyé avec du sucre, de la vanille, de la canelle, du poivre, de l'anis; vous en avez fait des tablettes. Vous prenez une de ces tablettes, vous la râpez, vous la jetez dans de l'eau bouillante que vous faites mousser [18] en la remuant rapidement avec un moulinet ou court bâton de buis, garni d'une boule dentée [19]. Là encore, où est le poison?

Ah! s'écria le père de Florine, nos boissons n'em-

poisonnent pas; je pourrais les vanter même comme des remèdes; le café rend gai, éveillé; il donne de l'esprit; il a lui-même l'esprit de rafraîchir ou d'échauffer suivant le besoin de celui qui le prend[20], il prévient ou guérit la goutte, l'apoplexie, les rhumatismes, les obstructions; pris avec du lait, il engraisse les éthiques, il guérit les maux de poitrine, il guérit toutes sortes de maux[21].

Le thé, dont l'usage nous vient du peuple le plus sage de la terre, produit d'aussi bons effets; de plus il donne de la mémoire[22].

Et, pour le chocolat, je ne connais pas de meilleur aliment[23]; Florine s'en nourrit, elle en prend à déjeûner, à goûter, souvent à dîner, quelquefois à souper; aussi voyez-la, voyez ses deux petites joues que le chocolat a si bien arrondies.

C'est que le chocolat, et l'on peut en dire autant du café, contient, à ce que disent les savants qui viennent ici, beaucoup de matière rameuse[24] dont ils font grand cas : Mon frère le capucin, fort instruit pour son âge, dis-je au cafetier, nous parle quelquefois et fait beaucoup de cas aussi de la matière rameuse, qu'a découverte, il y a un demi-siècle, un homme de ces pays nommé Descartes[25]; vous m'avez convaincu; je vais convaincre mon père.

Je revins à la maison, et, lorsqu'il fut nuit, je réussis à emmener mon père au café. Dès qu'il entra Florine courut au devant de lui. Mon père fut charmé de sa bonne grâce et lui fit mille compliments. Il dit

ensuite en riant au cafetier : Mon compère, je vends du vin rouge, faites vous aussi cabaretier ; vendez du vin blanc, et il n'y aura pas de meilleurs amis que nous : Vous en voulez donc bien au café, lui répondit avec politesse le cafetier ; mais considérez donc qu'il y a cinquante ou soixante ans qu'il combat en France contre la prévention générale [26], qu'il a toujours gagné du terrain et qu'enfin il a la victoire. Avec quel respect ne conserve-t-on pas la première salle de cafetier qui ait été ouverte dans le royaume? elle est à Marseille et date de 1671 [27]. Je suis fâché que mes affaires ne m'aient pas encore permis d'aller en pèlerinage la visiter. Mais j'ai visité la première qu'on ait ouverte à Paris ; elle est au quai de l'École ; elle date de l'année suivante 1672 [28]. On a eu le bon esprit de la laisser telle qu'elle était. Aujourd'hui il y a déjà dans cette ville trois cents cafés [29] ; à Londres, il y en a trois mille [30]. Les villes d'Espagne, d'Italie, de Hollande, d'Allemagne en sont remplies [31], et continuellement le nombre en augmente. Il ne se passe pas de jours que je n'entende ici au banc des marguilliers, pour parler comme la comédie des Souhaits [32], que les salles des cafetiers vont porter rapidement la civilisation, l'instruction et les lumières à leur plus haut point. Véritablement ce sont partout des salles publiques [33] où, comme à Paris, au café Sauvage [34] ou bien au café des Beaux-Esprits, tenu par la veuve Laurent [35], tout le monde a droit de venir, où l'on trouve la Gazette de France qui dit

la moitié de la vérité [36], et la Gazette de Hollande qui dit l'autre [37]. Là certes, le maître de la maison, par sa présence, ne gêne personne, car il n'est que le premier serviteur; là, chacun peut énoncer son opinion; là, se fait entendre l'opinion libre, l'opinion générale, l'opinion publique, l'opinion nationale, la véritable opinion; là, on a donné un rival à Bossuet, Fénélon; un rival à Condé, Turenne; un rival à Corneille, Racine; là, Pascal, Molière, Lafontaine, n'ont pas de rival; là, notre France n'a pas de rivale; là, notre roi n'a pas de rival. Mon compère, vous qui n'êtes ni privilégié, ni financier, pourquoi n'aimez-vous pas les cafés? car on n'y parle jamais que contre ces gens-là; et toujours on y parle pour le peuple, le bon peuple. On y parle d'ailleurs sur toute sorte de sujets [38]; enfin je vous assure que si les habitués des cafés et même les cafetiers ne sont pas instruits, c'est entièrement leur faute.

Cependant, Florine avait préparé du chocolat et du café. Elle en servit dans des chiques [39] de coco [40] à filets d'or; mon père trouva l'un et l'autre excellents; il avait porté une petite bouteille de vin vieux de Beaugenci : on fit choquer, trinquer les tasses contre les verres, on trinqua, on but à l'alliance des cabaretiers et des cafetiers; on se réjouit le reste de la soirée. Quelques jours après, on nous maria, non à la ville, mon père et mon beau-père n'auraient osé, mais à un village voisin.

La noce y fut faite et ne dura qu'un jour. Le len-

demain, mon père et celui de Florine nous donnèrent, dans une grande bourse de cuir, la somme qui pouvait nous revenir; et, après avoir reçu leurs tendres avis et leur bénédiction, nous partîmes pour aller former ailleurs un petit établissement.

Allons à Lyon, me dit Florine : Allons à Lyon, répondis-je.

En passant ici à Nevers, l'aubergiste de la Pie, ayant su de nous que nous allions établir un café à Lyon, nous conseilla de nous établir dans cette ville : N'allez pas plus loin, nous dit-il, si vous voulez faire fortune; tous les trois états [41] ici aiment le café. La bourgeoisie le paie bien, la noblesse le paie mieux, et le clergé encore mieux.

Florine et moi nous nous regardâmes en riant : Soit, répondîmes-nous; et quelques jours après nous nous établîmes dans cette ville. D'abord, grande et continuelle pratique. Malheureusement tout ce premier feu ne fut qu'un feu de paille. Le nombre de nos habitués n'a cessé de diminuer.

J'annonçai au commencement du carême, que, suivant la décision de plusieurs docteurs, la boisson du café ni celle du chocolat ne rompaient pas le jeûne [43]. Il ne vint personne, absolument personne.

A Pâques, les pratiques sont revenues; mais, depuis la belle saison, tout le monde est à la campagne, et nous n'avons guère vu bien réglément que nos créanciers. Tant qu'ils ont voulu prendre du café, du thé ou du chocolat, nous leur en avons donné gra-

tuitement, et même nous le leur avons de plus en plus sucré; ils nous avaient toujours accordé un sursis, mais ce matin ils ont envoyé des ouvriers pour tout enlever.

Le cafetier ayant fini, aussitôt les conseils de pleuvoir. Les uns lui ont dit d'aller à Paris, où l'on ne peut pas se passer de café, où ceux qui le colportent tout chaud le long des rues sont appelés dans les maisons, où les grandes dames s'arrêtent devant la porte des cafés et se font porter du café dans leurs voitures [43], où les jeunes et belles cafetières ne sont guère long-temps à achalander leur café. D'autres leur ont conseillé de se faire limonadiers [44]. D'autres leur criaient : Du ginseing! du ginseing! qui remue le sang, qui donne de la vivacité [45]; combien n'en vendrait-on pas dans les basses villes des bords de la Loire? D'autres, et c'était le plus grand nombre, leur proposaient de diminuer le prix du café: Messieurs, leur ont répondu les jeunes époux en se levant et en leur tournant le dos, le café nous coûte quarante sous la livre [46]. Nous voulons bien civiliser le monde, mais nous ne pouvons le civiliser qu'au prix de Pàris, à quatre sous la tasse [47].

DES MARINIERS DE RIVIÈRE.

Chapitre XXXVIII.

Il était environ neuf heures, les cloches de la cathédrale appelaient les chanoines à la grand'messe, lorsque la cuisinière et la laveuse de vaisselle, après m'avoir fait la révérence, m'ont prié de me tenir un moment dans la cuisine d'où elles étaient obligées de s'absenter. Elles étaient à peine sorties qu'un homme, chargé d'un grand panier, entre : Monsieur! peut-être êtes-vous le maître? je suis le poissonnier de la maison, pour vous servir. — Asseyez-vous, la cuisinière ne tardera pas à revenir. Cet homme s'est assis : Monsieur, quand je dis que je suis poissonnier, j'entends dire que quelquefois je vends, ici et ailleurs, le poisson que je m'amuse à prendre en naviguant; le commerce des denrées de son crû ne déroge pas. Mon véritable état est celui de marinier de rivière [1]. Je puis me vanter d'avoir conduit des bateaux sur toutes ou presque toutes celles de France, et j'ai donné la préférence à la Loire, car le Rhin, comme un bon gros Allemand ordinairement pacifique, se met cependant parfois en colère; j'ai vu qu'à la fonte des neiges il s'élevait de sept pieds au-dessus de son niveau [2]; alors la navigation en est dangereuse et diffi-

cile. On sait que le Rhône, comme un pétulant Provençal, renverse dans ses débordements impétueux les ponts [3] dont alors les décombres embarrassent singulièrement nos pauvres bateaux. La Garonne est une Gasconne; elle finit par se moquer de nous et, sous le nom de Gironde, nous fait périlleusement [4] naviguer en pleine mer.

Bien qu'aujourd'hui, dans toutes les provinces, on nettoie, on redresse, on balise toutes les rivières [5], cependant les travaux de ce genre sont exécutés avec le plus de succès et de dépense sur notre Loire [6], où les turcies et levées à l'entretien desquelles sont attachés tant d'ingénieurs et d'ouvriers [7], consomment annuellement deux cent mille livres [8]; où l'association de marchands qui, depuis des siècles, se réunissent pour protéger la navigation de la rivière, s'assemble, tous les quatre ans, à l'hôtel de ville d'Orléans, et s'impose annuellement, sous le nom de droit de boîte, de grandes sommes [9]. — Marinier! lorsque vous avez été à l'embouchure de la Somme, n'avez-vous pas eu envie d'aller en Angleterre? Il y a le paquebot de Calais à Douvres qui part deux fois par semaine [10]. — Oh! les mariniers de rivière, nous ne sommes pas comme les mariniers de mer, nous ne quittons pas le pays. — Partout vos noms, vos domiciles, vos barques, vos bateaux sont-ils enregistrés aux amirautés? — Partout [11]. — Partout êtes-vous classés? — Partout [12]. — Partout êtes-vous sous la surveillance et l'autorité des syndics? — Partout! partout [13]!

DES MARINIERS DE CANAL.

Chapitre XXXIX.

Mon brave marinier de rivière, ai-je encore dit à cet homme, ne naviguez-vous pas aussi sur les canaux ? — Jamais ! — Vous iriez sur le canal royal qu'on devrait appeler le canal Riquet [1]; vous iriez de la Méditerranée à l'Océan. Cette longue rivière artificielle, diversifiée par cent quatre écluses, par des percements sous les montagnes, par plusieurs embouchures dans la mer, n'a pas moins de soixante lieues [2]. Oh ! ce n'est pas tout, vous iriez de votre Loire à la Seine par deux chemins d'eau, le canal de Briare, commencé au siècle dernier [3], terminé au nôtre [4], et le canal d'Orléans, commencé et terminé de notre temps [5]. Toutes les années, ces deux canaux rendent deux cent cinquante mille livres de droits [6].

La Flandre et l'Artois sont encore découpés par des canaux [7]. Il y en a en Alsace [8]; il y en a en Poitou [9]; il y en a en Provence [10]; où n'y en a-t-il pas ? du moins où n'y en aura-t-il pas ? On a projeté entre autres le canal de Dijon [11], le canal de Saône-et-Loire, par l'étang de Rousset [12], On a projeté, on a commencé le canal de l'Eure pour amener l'Eure à Versailles [13]. On a projeté le canal de l'Ourque, pour amener

l'Ourque à Paris et en vendre l'eau au seau et à la pinte [14]. — Monsieur, vous n'avez guère que cent lieues fiévreuses de vos canaux [15], tandis que vous avez peut-être deux mille lieues de limpides rivières [16]. Je vous le déclare ! il n'y a aucun honneur à conduire mon bateau sur les tranquilles canaux, tandis qu'il y en a sur les rivières, où tantôt il faut se garder des piles des ponts [17], des bancs de sable, des rescifs, où l'on a tantôt à combattre les vents et les tempêtes. Aussi, à mon avis, le marinier de rivière est au marinier de canal comme le soldat de régiment est au soldat de milice, ou, si vous voulez, comme la cuisinière que, de la fenêtre, je vois en ce moment venir, est à la laveuse d'écuelles qui la suit respectueusement quatre pas en arrière.

DES HOMMES QU'ON APPELLE ORIGINAUX.

Chapitre XL.

Toute la semaine je n'ai entendu parler que de monsieur Legris de la rue Saint-Didier. Que n'a-t-on pas dit? On a dit, entre autres choses, qu'il est fort riche et fort bizarre, qu'il est si riche que toutes les années il donne la moitié de son revenu; qu'il est si bizarre, qu'une année il la donne à l'œuvre de la paroisse, une autre à la basoche [1], une autre à l'hôpital,

une autre au jeu de l'arquebuse [2]. On a dit que l'année dernière il l'avait donnée aux lettres; mais qu'il fut si mécontent des écrits barbares qu'on lui remit en échange de son bel argent, que cette année-ci, il l'avait donnée à la grammaire, et qu'il avait annoncé un concours et des prix.

Effectivement, aujourd'hui dimanche, après les offices, on a vu s'ouvrir les portes de la grande salle de l'hôtel de ville, disposée en lice littéraire, où les personnages les plus notables du clergé et de la magistrature siégeaient comme juges. Les concurrents ne devaient ni lire ni présenter rien d'écrit; ils devaient parler sur les différentes parties de la grammaire pour chacune desquelles était un prix qui consistait, non en objets d'orfèvrerie, en sommes d'argent; mais en pièces de four, en liqueurs, en choses à manger, à boire.

Maintenant voici les divers chapitres du programme et la manière dont ils ont été remplis.

FORMATION DES LANGUES : Le prix était un grand pâté de chevreuil, placé dans une corbeille tressée de laurier.

Il s'est présenté un bredouilleur de Clamecy, qui a fait rire dès qu'il a ouvert la bouche, mais qu'ensuite on a écouté dans le plus grand silence.

Messieurs, a-t-il dit, j'ai été trente ans clerc au pont de Poissy [3] et je me serais bien ennuyé si je n'avais eu d'autre amusement que celui de voir toujours couler l'eau; mais j'ai lu, j'ai pensé : je me suis par-

ticulièrement occupé de la formation du langage, et je ne crois pas, avec Charpentier, que la parole toute formée nous vienne de Dieu [4]; que Dieu ait fait la parole ; je crois plutôt, avec Port-Royal, que seulement la capacité de parler nous vient de Dieu [5] et qu'il a voulu que ce fût nous qui nous fissions la parole.

Pour nous donner la capacité de parler, pour nous faire faire la parole, Dieu a disposé notre trachée-artère en un seul tuyau qui, en s'élargissant, en se rétrécissant à volonté, équivaut à plusieurs tuyaux, à une orgue dont le poumon est le soufflet [6]; et il a fait correspondre chaque son de cette orgue qui est une voyelle aux muscles de notre langue qui les modifient, les différencient par les consonnes [7]. Ces sons ou ainsi émis ou ainsi modifiés qu'on a appelés lettres, s'étendent tout au plus au nombre de vingt-deux, vingt-trois, vingt-quatre [8], afin que la mémoire puisse les retenir. Les hommes, avec ces lettres, ont fait des syllabes; avec des syllabes ils ont fait des mots, des signes indiquant ou rappelant les objets : et, guidés par la raison que Dieu leur a aussi donnée, ils ont fait neuf classes de signes, de mots ou parties d'oraison dont ils ont coordonné les dépendances, les corrélations entre elles, montrant en cela une intelligence parfaite, car, à chaque erreur, ils ont été aussitôt avertis par la cessation subite de la transmission de leur pensée dans la pensée de ceux à qui ils parlent.

PARTIES D'ORAISON : Le prix s'offrait sur une

belle nappe, c'était un grand gâteau d'amandes, qu'afin de pouvoir faire entrer dans le four, on avait divisé en neuf comme les parties d'oraison [9].

On a vu s'avancer un homme leste, de belle taille, le commissaire des guerres. Son plumet, son épée n'annonçaient guère un grammairien. Aussi l'attention des auditeurs a redoublé; il a parlé ainsi : Messieurs, on a beaucoup dit sur les parties d'oraison ou les éléments du langage; on a laissé à dire.

Le nom, mot sous lequel on comprend le substantif et l'adjectif, ne forme qu'une partie d'oraison [10]; il devrait en former deux, car le sujet et l'attribut sont fort distincts. De plus ils ne devraient pas être déclinés, puisqu'ils n'ont pas de cas ou de terminaisons différentes.

Le verbe, le participe forment deux parties d'oraison [11]; ils ne devraient en former qu'une, car le participe n'est qu'un mode du verbe.

Je passe aux articles; quelles grandes difficultés dans leur emploi! tandis qu'il faudrait remarquer seulement que tous les articles sont dans le sens défini ou dans le sens indéfini, et qu'il suffit de bien distinguer ces deux sens [12].

La famille des pronoms est grammaticalement trop nombreuse [13], elle est susceptible d'être infiniment réduite.

Mêmes observations sur les trop nombreuses familles des adverbes [14], des prépositions et des conjonctions [15].

Mais non sur les interjections[16], on ne les trouve pas assez nombreuses pour exprimer les divers mouvements de l'âme. On ne trouve pas non plus leurs points assez nombreux, assez variés[17].

Messieurs, de même que le temps a réduit la longueur des mots[18], de même il réduira la longueur des règles et supprimera sans doute celle des particules[19] ou mots d'une syllabe qu'il classera dans les différentes parties d'oraison.

Il me reste des vœux à faire pour qu'on abandonne les diminutifs et les superlatifs de nos devanciers[20], pour qu'on ne crée pas trop de mots nouveaux[21], des vœux plus ardents, pour que du dictionnaire, ou livre de vie, on n'en retranche pas trop de vieux. Souvent les vieux mots sont du vieil or, de l'or pur qui, sous des mains habiles, brille d'un nouvel éclat; je crains nos présomptueux grammairiens. Ils ont voulu donner un coup de ciseau à *certes*[22], et *car* l'a échappé belle[23].

Un gros pain biscuit, doré, parfumé était le prix de LA SYNTAXE; voilà un avocat, en long habit noir, qui se lève. La toge dans laquelle il était accoutumé de parler manquait à ses mains et à ses gestes.

Il y a deux sortes de syntaxes, a-t-il dit.

L'une, la syntaxe de la grammaire générale des peuples[24], ou syntaxe d'accord qui veut, que lorsque le sujet est au singulier ou au pluriel, le verbe soit au singulier ou au pluriel, que lorsque le substantif est masculin ou féminin, l'adjectif soit masculin ou fémi-

nin ; celle-là est invariable ; elle est fondée sur la nature de la parole.

L'autre, la syntaxe des mots régissants et des mots régis [25]. Celle-ci est très variable, car elle est différente chez les différentes nations. Elle est même successivement différente chez la même nation, d'abord pour l'article, aux divers siècles. Exemple : autrefois nous disions la porte Paris [26], le palais le roi [27] ; aujourd'hui nous disons la porte de Paris, le palais du roi. Ensuite chez la même nation, au même siècle, dans les diverses professions. L'huissier vous dit : cet homme m'aurait frappé [28] de plusieurs coups de bâton. Le marchand vous dit : cet homme m'a frappé de plusieurs coups de bâton. Ensuite, chez la même nation, au même siècle, dans les diverses grammaires. Qui n'a toujours présente la nouvelle règle de Vaugelas sur le substantif qu'on met dans un sens indéfini et qu'on ne peut faire suivre de son pronom relatif [29]. Rendez-moi *justice ;* on serait tenté de dire, et cependant, quand on voudra suivre cette règle, on ne dira pas, pour moi je vous *la* rends. Qui, avant d'écrire un participe passé, précédé de son régime, ne se rappelle le mieux qu'il peut les nouvelles règles de Port-Royal [30] et du père Chifflet [31] ?

C'est principalement par notre syntaxe française que nous avons perfectionné, changé notre langue tqu'aujourd'hui, à la première page d'un livre on reconnaît à l'instant s'il est des barbares vieux siècles ou de notre siècle, du siècle de Louis-le-Grand. Tou-

tefois, malgré tous ces progrès, je suis persuadé que les grammairiens ont trop suivi l'usage au lieu de le réformer, lorsqu'il ne suivait pas la logique, la logique du génie de la langue [32].

Parlerai-je séparément de la construction? Oui, car, quoi qu'en dise Port-Royal, elle n'est pas la même chose que la syntaxe [33]; mais je me bornerai à remarquer que nous avons une construction à laquelle nous sommes habitués et que nous l'appelons directe, tandis que nous appelons renversée celle à laquelle nous ne sommes pas habitués; cependant nous pouvons avec ces différentes constructions également bien penser, bien raisonner.

Douze belles boîtes de dragées étaient exposées, pour le prix de L'ORTHOGRAPHE; et, afin d'exciter davantage l'émulation des concurrents, on avait écarté le ruban de dessus le mot de Verdun. Tout le monde sait que Verdun est la ville où se fait le mieux ce genre de sucreries [34].

L'assemblée entière s'est tout à coup tournée vers un jeune adolescent qui, avec le feu de son âge, a fendu la foule et s'est approché de l'estrade presque en sautant : Messieurs mes respectables juges, j'ai, dans les classes, souvent entendu parler et moi-même j'ai souvent parlé sur l'orthographe, et, si aujourd'hui j'ai l'honneur de remporter le prix, ce ne sera pas le premier [35]. Je commencerai par anathématiser le système qu'anathématisent les bons grammairiens, celui des paresseux, des ignorants, celui du siècle der-

nier [36] qui reparaît au nôtre [37], et qui, aux siècles prochains, reparaîtra sans doute encore, mais que la raison grammaticale a rejeté et ne cessera de rejeter. Non, messieurs, on ne doit et on ne peut écrire comme on parle, orthographier comme on prononce, car, outre que les homonymes ne pourraient être distingués, il y aurait autant d'orthographes que d'hommes qui, d'ailleurs, chacun, auraient successivement diverses orthographes suivant les divers âges de la vie. Quant à moi, jeune citoyen de la république des lettres, j'obéis volontiers aux lois que, dans leur dictionnaire, nous ont données nos hauts magistrats de l'Académie française. Toutefois si j'avais l'honneur de parler devant eux, comme j'ai celui de parler devant vous, messieurs, vous m'entendriez leur adresser humblement quelques prières :

Pour que la formation du pluriel se fasse invariablement par la simple addition d'une lettre [38];

Pour qu'un substantif soit toujours masculin ou toujours féminin [39]; pour que le genre en soit toujours le même au singulier et au pluriel [40];

Pour que la formation du féminin soit dans tous les mots la même [41];

Pour que la formation des adverbes soit aussi toujours la même [42];

Pour que les mots soient encore et définitivement allégés des lettres qui, n'ajoutant rien à leur son, à leur syntaxe, ne marquent pas leur origine [43];

Pour que l'orthographe des temps des verbes soit

dans toutes les personnes, lorsque la variation n'est pas indispensable, toujours la même : Que j'aie, que tu aies, qu'il ait, que nous ayons, que vous ayez, qu'ils aient [44];

Pour que l'orthographe de la racine soit gardée dans tous les temps des verbes, notamment dans ceux du verbe faire [45];

Pour que dans un dictionnaire lés mots ne soient pas classés par groupes venant d'une seule racine [46];

Pour que l'*y* ne soit plus employé que comme tenant lieu de deux i, ou tout au plus que comme marque d'origine de mots [47];

Pour que le *z* soit toujours remplacé par l'*s* lorsqu'il n'est pas nécessaire à la prononciation [48];

Pour qu'il en soit ainsi de l'*x* [49];

Pour que les mots du dictionnaire soient marqués de plus des trois quarts d'accents qui leur manquent [50];

Pour qu'ils le soient uniformément, conséquemment, logiquement [51];

Pour que les nombreux verbes commençant par *re*, ne soient pas accentués au premier *e* quand ils sont réduplicatifs, et qu'ils le soient quand ils ne le sont pas [52] : redire, revenir; réduire, rédiger;

Pour que les diphtongues soient mieux déterminées, et qu'on n'appelle de ce nom que celles qui sont diphtongues à l'oreille et non celles qui ne le sont qu'à l'œil [53];

Pour que les tréma portent sur toutes les voyelles [54];
Pour que les parenthèses [55] soient supprimées.

Combien d'autres observations n'ai-je pas entendues et retenues sur l'orthographe de l'Académie! Toutefois, en ce moment, je n'en rappellerai qu'une. On désirerait que son dictionnaire qui mentionne en d'autres mots le point exclamatif [56], daignât lui donner un article comme au point admiratif et au point interrogant. Et, ici, messieurs, dans cette enceinte, en ce moment, je m'aperçois que, pour la manifestation de mes sentiments, ces points me sont bien nécessaires : quelle tâche que celle qui m'est imposée! mais aussi quels juges que ceux qu'on me donne! ah! puis-je espérer que dans mon jeune âge ils voudront voir un meilleur avenir, de même que dans le dictionnaire de l'Académie qui vient de paraître [57], ils voient, au temps futur, un meilleur dictionnaire?

Douze autres boîtes, remplies de belles conserves avaient été aussi exposées, et le ruban avait aussi été écarté de dessus le nom de Provins, ville si célèbre pour les conserves [58]; c'était le prix de la PRONONCIATION.

Du milieu de l'assemblée s'est levé une manière d'abbé. Il a voulu parler de sa place et a commencé par rondement avouer qu'il était frais émoulu de son pays, le comté d'Armagnac, après quoi il a poursuivi en ces termes : Suivant nos grammairiens à la mode, les seuls hommes de qualité ont la bonne prononciation [59]. Le paysan, l'artisan, le marchand, le

bourgeois ne l'ont pas ; en d'autres mots, la nation n'a pas la vraie prononciation nationale. Pour moi je crois que tout Français, même le Français des provinces de la Gascogne, même des provinces du Rhin, peut l'avoir ou l'acquérir ; et je crois, moi, y être parvenu. J'ai étudié, qu'il étudie les sons de nos cinq voyelles et leurs transformations [60]. J'ai bien distingué, qu'il distingue bien les deux espèces d'*a*, les cinq espèces d'*e* [61], les deux espèces d'*i*, les deux espèces d'*o*, les deux espèces d'*u* [62]. Je me suis rendu familière, qu'il se rende familière la théorie des sons des consonnes, leurs variantes, leurs mutuelles dépendances, leurs élisions et quelquefois, dans certains cas, dans certains lieux, leur plus forte prononciation [63]. Ensuite j'ai appliqué, qu'il applique ensuite au son des mots la vraie prosodie française qui, pour une oreille délicate et attentive, est toute composée de longues, de brèves, de semi-longues, de semi-brèves [64]. Je conviens que tout cela n'est pas peu difficile pour les étrangers et même pour les Français ; mais aussi quelle belle langue, quelle langue si belle, si variée il saura ! Certes, si la parole est l'art de peindre la pensée aux oreilles, comme l'écriture est l'art de la peindre aux yeux, on peut dire que les autres langues ont bien, comme la française, les couleurs primitives, les voyelles ; mais elles n'ont pas comme elle le clair obscur ; j'entends les dégradations, les adoucissements des sons, surtout de ceux de nos *e* ! Messieurs ! je n'ai pas fini. Les sons

des mots sont aussi bien que les mots eux-mêmes sujets à vieillir. Nos pères, à la fin du siècle dernier, s'obstinaient à vouloir prononcer : j'allois, monnoie[65]. Nous prononçons tous, j'allés, monnée[66]. Il en est de même de la prosodie ; elle est sujette aux révolutions de la mode. Je voudrais bien qu'on m'eût noté du temps de Dagobert; mais non, je me contenterais qu'on m'eût noté seulement du temps de Charles-le-Sage, quelques pages de français par signes de longues et de brèves, comme nous voyons notés les vers dans les synonymes ou dictionnaires poétiques latins[67].

Prix de L'ACCENT : C'étaient huit grands flacons de cristal contenant des sirops fins et spiritueux.

Un homme qui, depuis le commencement de la séance avait continuellement tourné la tête vers ces flacons, s'est avancé et a dit : Oui, Messieurs, on ne peut nier que la prononciation soit la prosodie de la langue, comme on ne peut nier que l'accent en soit la musique. Toutefois, si la prononciation d'une langue peut absolument s'apprendre dans sa grammaire, l'accent ne peut s'apprendre qu'en entendant parler cette langue par ceux qui la parlent bien. Mais où sont-ils? où sont ceux qui ont l'accent pur? Quoi qu'en disent les géographes, ils ne sont plus à Tours, à Blois[68], ils sont à Paris; aussi, plus on s'éloigne de cette ville au nord, mais surtout au midi, plus l'accent s'altère. Au-delà de la Loire, l'altération est sensible; au-delà du Cantal, encore plus sensible.

Elle l'est de plus en plus dans les belles et riches plaines qu'arrose la Garonne, de Toulouse à Bordeaux. Et d'où cela vient-il? C'est que les Français du midi ont une langue particulière au pays et qu'ils en appliquent la musique ou l'accent à la langue française. Il en est de même en Flandre, en Alsace où les Français du nord appliquent à la langue française la musique de la langue particulière à leur pays. Mais il faut convenir que cette musique ou accent des pays du nord est moins disparate que celle des pays dn midi. Cela explique pourquoi les Russes et les Polonais, dont la langue a une musique à peu près semblable à celle de la langue française[69], en apprennent si facilement et si bien le bon accent; et comment les Italiens, les Espagnols de même que les Anglais l'apprennent si difficilement et si mal. Mais l'accent varie-t-il de siècle en siècle comme la langue, comme la prononciation? Oui! Se perfectionne-t-il de siècle en siècle comme la langue, comme la prononciation? Oui! car la perfection de la langue agit sur celle de la prononciation, sur celle de l'accent. O Messieurs! jusques à quand la France restera-t-elle la seule partie de l'Europe condamnée à avoir deux langues, deux prononciations, deux accents? Jusques à quand? Ce sera jusqu'à ce qu'elle ait unité d'administration, de lois, comme elle a unité de gouvernement, de littérature, surtout jusqu'à ce qu'elle ait unité d'enseignement, jusqu'à ce que les provinces d'au-delà de la Loire fassent la dépense de n'avoir de maîtres et

de maîtresses d'école que des maîtres et des maîtresses d'école d'en-deçà [70].

Un barillet de bois noir, cerclé d'un grand nombre de cercles d'argent, portant écrit : vin des dieux, prix d'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, brillait à la plus haute tablette.

Messieurs, a dit un homme qu'avaient, ainsi que pour les autres prix, précédé ou suivi plusieurs concurrents : Je suppose qu'on vous fît cette question : Notre langue a-t-elle été depuis le commencement du siècle entièrement remaniée, réformée, ou, ce qui revient au même, a-t-elle été entièrement perfectionnée? Je suis persuadé que de toutes parts vous répondriez oui ! oui ! Quant à moi, je répondrais non ! non ! ou du moins je répondrais qu'il faut s'entendre et je dirais que la langue d'un peuple, à prendre cette expression dans sa signification la plus étendue, se compose des langues des divers états ou des diverses parties de l'ordre social de ce peuple; et cela posé, je pourrais maintenir que celle de l'agriculture n'a pas fait de grands progrès [71], que celle des arts mécaniques n'en a pas fait davantage [72], que celle du commerce n'en a fait aucun [73], que celle des finances n'en a fait non plus aucun [74], que celle des lois et de la procédure s'est en partie dérouillée et est en partie restée rouillée [75], que celle de la guerre, celle de la marine ne se sont dérouillées que dans les ordonnances [76], que celle des beaux-arts [77], celle de la médecine [78], celle de la théologie [79], celle des

sciences[80] ont été notablement refondues, comme faisant plus ou moins intimement partie de celle de la littérature, maintenant améliorée de tous les changements possibles, portée maintenant à sa plus haute perfection, maintenant parfaite, fixée[81].

Cette langue de la littérature finira, Messieurs, soyez-en sûrs, par s'assimiler, par polir toutes les autres langues des autres parties de la société, comme elle a déjà poli celles qui lui sont liées, comme elle a déjà poli aussi la langue usuelle[82] : Messieurs! messieurs! de même que parmi les hommes, le plus distingué, le premier est incontestablement celui qui s'exprime, qui parle le mieux; de même parmi les nations, la plus distinguée, la première est celle qui s'exprime, qui parle le mieux; c'est donc aujourd'hui la nation française qui est la première. Toutes les nations parlent, tant qu'elles peuvent, sa langue[83] dont l'élégance, la variété et, avant tout, la clarté donne à leur esprit, des plaisirs que ne peuvent lui donner leurs langues.

Je crains, Messieurs, d'être long, toutefois je ne veux pas être ingrat; je rappellerai ici à notre reconnaissance les noms de Coeffeteau qui a écrit si purement son Histoire romaine[84], de Perrot d'Ablancourt, qui a traduit si purement Tacite[85], de Vaugelas qui a si grammaticalement remarqué la pureté de ces deux auteurs[86], de Balzac qui, par la construction de ses périodes, a rendu harmonieuse notre langue[87], de Voiture qui, dans

ses lettres, l'a rendue si légère, si pétillante, si gracieuse, qui l'a ainsi mise à l'usage de toutes les spirituelles françaises [88], de Patru [89], de Lemaître [90] qui ont porté le beau nouveau langage dans les vieilles barbares régions du barreau [91], du père Bouhours, dont les observations sont si ingénieuses [92], de Barbier d'Aucour, dont les observations sur ces observations ne le sont pas moins [93], des solitaires de Port-Royal, dont les livres de mauvaise théologie sont écrits d'une manière éminemment pure, nette, analytique, classique [94], de Corneille, de La Fontaine, de Bossuet, de Fléchier, de Massillon, dont les livres, par le nouvel emploi des mots, leur font signifier tant de nouvelles idées [95], de La Rochefoucauld, de La Bruyère surtout, dont les Maximes, les Caractères ont, sans ajouter un seul mot, ajouté tant de nouvelles formes [96], de Racine, dont les vers sont si harmonieux, de Quinault, dont les vers sont de la musique [97], que vous entendez aussitôt que vous les prononcez ou qu'on les prononce.

Gloire à ces grands écrivains!

Gloire à l'Académie française! dont les immenses et immortels travaux les ont fait naître [98]. Vindicatif St-Evremont, que n'avez-vous fait représenter votre comédie où vous aviez mis en scène l'Académie française [99]? nous aurions tous été la siffler, la honnir, la huer.

Gloire aussi, gloire à ceux qui n'achètent, ne li-

sent que des livres purement écrits; gloire à eux, gloire, très grande gloire!

Ce spectacle de la distribution des prix a été suivi d'un autre qui, pour moi, n'a pas été moins piquant. Je veux parler de celui qu'a offert la solennelle translation de ces prix dans les rues où le peuple les suivait en foule; aussi, dans la journée, les boutiques des libraires se sont-elles vidées des grammaires du père Chifflet[100], du père Buffier[101], de La Touche[102], de Regnier Desmarais[103] et des autres livres sur la langue, tels que les Doutes sur la langue française[104], l'Excellence de la langue française[105], les Remarques de Vaugelas[106], celles de Thomas Corneille[107], celles de Ménage[108], celles du père Bouhours[109], celles de l'abbé Dangeau[110], la Manière de parler la langue française[111], les Mots à la mode[112] et autres, et autres.

Je crois de mon devoir, avant de clore ce chapitre, d'ajouter que tout autre genre de prix aurait eu moins d'utilité; et, il y a plus, en ce moment je soupçonne bien que les autres imputations de bizarrerie dont on poursuit monsieur Legris, sont aussi mal fondées. Ah! tous, tant que nous sommes, convenons que lorsqu'un homme fait comme nous ne faisons pas, ou comme on ne fait pas, n'importe qu'il fasse pis, n'importe qu'il fasse mieux, nous l'appelons singulier, bizarre, original.

DES PRENEURS DE TABAC.

Chapitre XLI.

Monsieur Habert n'est certes pas un sot, quoiqu'il n'ait pas à beaucoup près tout l'esprit qu'on dit que le tabac donne [1]; et journellement je vois que si à cause de son aveugle crédulité aux vertus du tabac il est l'oracle de quelques sociétés, on se moque de lui dans quelques autres. On s'en moque surtout dans celle du maire où je me suis rendu ce soir, parce que j'avais été prévenu qu'il devait y venir ; je ne l'ai précédé que de quelques minutes. Avant qu'il eût paru on s'était distribué les rôles.

A un coin du salon, opposé à celui où il s'est placé on a entendu une grande discussion, une espèce de petit vacarme : La fleur du tabac est bleue, disait l'un; elle est jaune, disait l'autre. Monsieur Habert est accouru : Messieurs, elle n'est ni bleue, ni jaune; avec votre permission elle est rouge. Ceux de vous qui dites [2] que le tabac est une plante de trois pieds, vous avez raison si vous parlez du tabac de France [3]; mais vous avez tort si vous parlez du tabac du pays d'où il nous est venu, de l'île de Tabaco [4] dont les jésuites sont barons [5]. Là, il est un arbre de la hauteur d'un citronnier [6]. — Monsieur Habert ! quelle est la culture

du tabac? — La voici. On sème, dans une terre mêlée de cendre, la graine qu'on recouvre de branchages pour la défendre du soleil; quand elle est levée on transplante les pieds à une demi-toise l'un de l'autre; quand le pied est venu à une certaine hauteur, on en émonde les feuilles basses, on l'étête; quand au mois d'août les feuilles ont reçu tout le suc de la plante, sont épaisses comme du cuir et se cassent, le tabac est mûr [7].— Ah mon Dieu! ah mon Dieu! c'est donc ainsi que vient cette plante; ensuite comment avec ces feuilles fait-on le tabac? — On arrache le pied, on le porte sous des hangards, on le sèche sur des perches; est-il sec, on en détache les feuilles, on en ôte les côtes, on en fait des boules, on tord ces boules en rouleaux que l'on corde [8]. — Ah mon Dieu! ah mon Dieu! Et ensuite? — Ensuite, si l'on veut lui donner du piquant, par l'addition des sels volatils, on le suspend dans les latrines [9]. — Oh! fi! fi! — Mais soyez sûrs que c'est avec les précautions les plus rigoureuses. — Et ensuite, et ensuite? — Ensuite, on le râpe, on le parfume en y jetant des fleurs, des odeurs [10], et enfin on vous le vend, et vous en emplissez la tabatière [11], avec laquelle, s'il est bon, vous vous faites trente amis par quart d'heure, avec laquelle vous parvenez à tout; car je puis en vérité vous dire qu'à notre foire dernière, il passa un bon vivant qui m'avoua qu'avec une livre de petit briquet ou tabac de Dieppe [12], il s'était fait nommer bâtonnier des pénitents [13]; qu'il ne lui avait fallu que deux livres de ta-

bac d'Espagne [14] pour être garde-juré des drapiers [15]; et avec le double de tabac de la qualité de celui-ci, ajouta-t-il, en ouvrant sa belle tabaquière, je compte être élu échevin. — Ah ! monsieur, m'écriai-je, en portant à mon nez une prise de cet excellent tabac musqué, c'est du Vérine [16], du vrai Vérine ! sûrement vous vous ferez faire maire.

Quelqu'un lui a dit alors : Monsieur Habert ! est-il vrai que le tabac donne des idées noires, ou du moins qu'il noircisse le crâne [17] ? — Erreur de Simon Paul, médecin de Danemarck [18], où, en fait de tabac, on ne sait pas grand'chose. — Monsieur Habert, est-il vrai que le tabac donne, ôte l'appétit, donne, ôte le sommeil ? — Oui ! oui ! suivant qu'on en a besoin il opère ces effets; tous les livres vous le disent [19]. — Monsieur Habert ! de quelles maladies guérit le tabac? — De toutes; c'est la panacée antarctique [20]. — Comment le prend-on médicalement ? — On le prend en décoction, en sirop, en trochique, en conserve; on le prend par haut, par bas [21]; il fait de toute manière des miracles.

Depuis combien de temps connaît-on cet admirable tabac? a demandé une personne de la compagnie à monsieur Habert, qui lui a répondu : Monsieur, j'étais l'autre jour dans une belle galerie à considérer le beau grand nez de François Ier : quel dommage, me disais-je, qu'il n'ait pu savourer une seule petite prise de tabac ! Les beaux nez de Henri II, de Henri III, de Henri IV s'en sont aussi également passé. Mais

sous Louis XIII, du temps que j'étais dans les bras de ma nourrice, il y a soixante ans, s'il n'y en a pas davantage, deux capitaines de vaisseau, Descambuc et du Rossey en achetèrent des sauvages et nous en apportèrent [22]. Dans les commencements il fut vendu douze francs la livre [23], à peu près vingt francs valeur d'aujourd'hui [24]. Mais, lui ont dit plusieurs personnes toutes à la fois, ce fut Nicot, ambassadeur de François II en Portugal, qui, le premier, l'introduisit en France, qui en fit présent à la reine Catherine de Médicis; ce qui fit successivement porter au tabac le nom de nicotiane et celui d'herbe à la reine [25]. Je sais tout cela aussi bien qu'un autre, a répondu monsieur Habert; je sais aussi que le tabac porta ensuite le nom d'herbe au grand prieur, parce que le prince de Lorraine, grand prieur de France, mit en vogue ses vertus médicinales qui la frent nommer aussi l'herbe sainte [26]; mais je le répète et je maintiens que l'usage du tabac préparé, râpé, pris en poudre, n'est pas antérieur à Louis XIII [27]; qu'en France on n'a éternué que sous Louis XIII. Et remarquez, messieurs, qu'aussitôt que le tabac râpé fut connu, il devint national.

Les gens des divers états en prirent dans des tabaquières de fer-blanc, de noix de coco, de châtaigne de mer, d'ivoire [28], d'argent, d'écaille incrustée d'or, du prix de cinq cents livres [29]; dans des tabaquières d'or en forme de tombeau, du prix de douze cents livres [30]; dans des tabaquières de cailloux blancs et

rose, du prix de trois mille livres, et dans des tabaquières d'or enrichies de diamants, de pierreries[31]. Vous savez comme moi qu'aujourd'hui à Paris, les plus aimables petits-maîtres le prennent dans des tabaquières à ressort, en le tenant, le balançant entre les bouts de leurs doigts, en le reniflant avec justesse et avec grâce, en faisant ce qu'on nomme l'exercice de la tabaquière[32]. Quant aux pauvres gens, ils aiment mieux le fumer dans des pipes[33].

Qui n'eût cru qu'on permettrait l'usage libre du tabac comme on permettait celui du café[34], ou que du moins on se contenterait, comme dans les commencements, d'un impôt de trente sous par quintal[35] perçu aux douanes des ports[36]? mais il n'en fut pas ainsi. Le fisc, en 1674, s'empara du tabac. En 1697, Duplantier fut adjudicataire de la vente exclusive, et donna tous les ans cent cinquante mille francs au roi[37]. Il n'y avait pas à perdre pour les partisans, car chaque année il s'en consomme cinquante mille quintaux[38] au prix de vingt sous la livre[39]. Mais pourquoi donc a continué monsieur Habert, en veut-on si fortement à ce bienfaisant tabac? pourquoi permettre à l'avide ferme de l'arracher dans les îles[40], de réduire nos plantations de Tonneins[41], de Clérac[42], de Flandre[43]? pourquoi lui permettre de l'acheter à l'étranger, ce qui lui donne le moyen de cacher ses profits[44]? C'est, disent les hommes d'état, qu'on craint ce vilain peuple qui, dans ses vilaines tabagies[45], mâche le tabac et s'enivre avec la pipe. Ah! messieurs! ce beau peuple qui,

dans les beau cafés, lit les gazettes, s'enivre de politique, est bien autrement à craindre. Le bon sens et la perspicacité eussent imposé le café, le thé, le chocolat [46]. Imposer le tabac n'appartenait qu'à l'imprudence et à la sottise.

DES ACADÉMICIENS.

Chapitre XLII.

L'AUTRE jour, en rentrant à la maison, je rencontraï l'académicien et un voyageur. Ils sortaient, ils disaient entr'eux : Là, véritablement nous sommes bien grands, mais là, nous sommes bien petits! ils passaient, je passais. Ces paroles, les seules que j'eusse entendues, allèrent, par une extraordinaire singularité, se graver si vivement dans ma mémoire que, depuis, bon gré mal gré, je m'en suis occupé. J'ai cherché à en trouver le sens; je ne l'ai pu.

Aujourd'hui j'en ai eu l'explication.

Le voyageur est revenu; c'était un confrère de l'académicien. Ils parlaient l'autre jour et ils ont reparlé encore aujourd'hui de la différence de ce que les académiciens de province sont en province à ce qu'ils sont à Paris. Et, ceci est remarquable, ont-ils dit, les académiciens de Paris, quelque grands qu'ils soient à Paris et en province, ne sont tous

cependant que des académiciens d'académies mal nommées.

Rien n'est plus facile à voir.

L'objet de l'institution de l'Académie française, instituée en 1635, par le cardinal de Richelieu [1], est le perfectionnement de la langue [2]. Elle devrait donc être nommée l'Académie de la langue française; nom bien autrement glorieux qui, parmi les diverses académies des connaissances humaines, si on les classe par leur importance, lui aurait incontestablement donné le premier rang, tandis que celui qu'elle porte ne lui en donne aucun; car, à bien l'examiner, il ne dit nullement ce qu'il doit dire : Académie française ne dit pas plus académie de la langue française qu'académie anglaise ne dirait académie de la langue anglaise. Toutes les académies de France sont des académies françaises, comme toutes les académies d'Angleterre sont des académies anglaises.

L'Académie des inscriptions et médailles [3] qui s'assemble depuis l'année 1663 [4], bien nommée en ce qu'elle s'occupe d'inscriptions et de médailles [5], mal nommée en ce qu'elle s'occupe aussi de plans d'architecture, de dessins et de tapisseries [6], sera, dans la suite, encore plus mal nommée. Comment en effet voulez-vous qu'aux siècles de l'imprimerie une académie entière consente, durant longues années encore, à n'écrire l'histoire que comme celle des marbres de Paros [7] ou comme celle des marbres capitolins [8], par courtes lignes, par inscriptions [9]? Attendez-vous

plutôt qu'elle fera de savantes recherches sur les antiquités, sur l'histoire des peuples, et que bientôt elle se trouvera de nom l'Académie des inscriptions et médailles, et de fait l'Académie des sciences historiques.

Autre mauvaise dénomination que celle de l'Académie des sciences qui s'assemble depuis l'année 1666 [10].

Elle n'est pas l'académie de toutes les sciences comme son nom l'annonce, elle est seulement l'académie des sciences mathématiques et physiques [11]. C'est à ces deux sciences que son nom devrait être véridiquement restreint.

L'entretien des deux académiciens s'est prolongé : j'en ai encore retenu ceci.

Il y a à reprendre sur le nom des académies de Paris; il y a à reprendre sur leur constitution.

Non sur celle de l'Académie française. Quarante fauteuils de la même hauteur, rangés sur la même ligne, qui rappellent le salon hospitalier [12] du secrétaire du roi Conrard [13], et la simplicité des fraternelles et savantes conférences d'une réunion amicale d'hommes de lettres [14], changée, par le tout-puissant génie de Richelieu, en une académie destinée à être, devant les nations, le glorieux ornement de la France [15]; c'est parfait. Quarante académiciens que ne nomme plus leur fondateur, leur protecteur, leur absolu et superbe maître [16], qu'élisent librement leurs confrères [17]; c'est parfait. Un directeur ou président, un

chancelier ou garde des sceaux, élus aussi par leurs confrères, et seulement pour deux mois[18], afin qu'une plus longue permanence en dignité ne soit pas en contradiction avec l'égalité académique; c'est encore parfait. Un secrétaire qui signe les registres, qui en est dépositaire, qui est perpétuel[19]; c'est parfait! en tout parfait!

Mais il n'en est pas ainsi de celle des inscriptions et médailles. Le nombre des académiciens qui n'était, il y a quelques années, que de quatre, n'est aujourd'hui que de huit[20], n'est que du cinquième de celui des autres académies de France[21].

Mais il n'en est pas non plus ainsi de celle de l'Académie des sciences, et certes, ce n'est pas que celle-là manque d'académiciens; elle en a soixante-dix et de quatre sortes, dix honoraires, vingt pensionnaires, vingt associés, vingt élèves[22]. N'omettons pas que cinquante seulement s'asseyent: il n'est pas difficile de deviner de quelle sorte sont les vingt qui se tiennent debout[23].

Prenez toutes les académies de provinces, ont-ils continué :

Celle de Toulouse, la plus ancienne des académies, fondée au XIIIe siècle[24], restaurée, longues années après, par Clémence Isaure[25], reconstituée en 1694[26],

Celle de Soissons, fondée en 1650[27],

Celle de Caen, fondée en 1652[28],

Celle de Nîmes, fondée en 1682[29],

Celle d'Angers, fondée en 1685 [30],

Celle de Villefranche, de Beaujolois, fondée en 1695 [31];

Aucune n'est si mal nommée, si mal constituée.

Je n'en excepte pas celle d'Avignon dont la fondation est de l'année 1650 et dont le nom d'Académie des Zélés [32], est moins ridicule qu'expressif.

Je n'en excepte pas non plus la seconde académie de Toulouse, dont le nom d'Académie de Lanternistes [33] est plus plaisant que ridicule.

J'en excepte seulement celle d'Arles qui, au lieu d'appeler tous les états, comme celle d'Angers [34], ne veut que des gentilshommes pour s'asseoir dans ses trente fauteuils [35].

Parmi ces académies de province il y en a qui sont moitié scientifiques, moitié littéraires [36] et c'est bien, et on le trouve bien.

Est-ce qu'on ne pourrait pas réunir aussi les trois académies de Paris en une grande qui serait moitié scientifique, moitié littéraire ;

Qui s'affilierait toutes les académies de province [37];

Qui donnerait à chacune un de ses académiciens ;

Qui en recevrait un de chacune?

On le pourrait.

Alors la grande académie de Paris, ou plutôt la grande académie de France, se ramifiant dans toutes les académies de province, et toutes se ramifiant

dans elle, serait de nom et de fait l'Académie française, la grande académie française.

Alors il y aurait unité systématique dans les travaux des divers ateliers littéraires.

Il y aurait en même temps diversité systématique.

Cette diversité systématique y serait surtout dans les ateliers littéraires les plus importants, les ateliers des travaux historiques.

Comment l'Académie des inscriptions et médailles qui a du bronze, de l'argent, de l'or, n'a-t-elle pas célébré sur ces métaux et sur tous les métaux la publication manuscrite des Mémoires provinciaux des intendants qui ont pour objet l'histoire des diverses parties de l'ordre social[38], la diversité systématique de l'histoire[39]?

Comment n'a-t-elle pas encore pris pour modèle de la méthode d'écrire l'histoire de France cette méthode d'écrire l'histoire des provinces[40] ?

Comment n'a-t-elle point, par des couronnes, par des prix, encouragé ceux qui voudraient l'adopter[41] ?

Comment, de son côté, l'Académie française n'a-t-elle point, par des couronnes, par des prix, encouragé plus magnifiquement encore ce genre, l'histoire, genre si difficile que, depuis la plus haute antiquité, les historiens n'en ont jamais essayé[42], genre si difficile que toutes leurs plumes se sont portées sur le facile, le brillant, l'éblouissant genre d'histoire,

ou, si vous voulez, sur la facile, la brillante, l'éblouissante partie de l'histoire qui parle des guerres, des malheurs des rois et des peuples, qu'ils ont appelée, non une partie de l'histoire, mais fièrement et mensongèrement l'histoire, genre si difficile qu'il doit avoir pour ennemis et pour détracteurs les historiens amis et prôneurs du genre facile, c'est-à-dire tous les historiens ?

Que les deux académies se hâtent de vouloir ce genre d'histoire, d'en protéger le développement, car l'idée de ce genre sera plus fortement dans la raison de l'avenir que dans la nôtre[43]; qu'elles n'abandonnent pas à un autre siècle, ou, ce qui serait pis, à une autre nation, la gloire de la première histoire qu'auront eue les peuples[44]. Qu'elles se hâtent : si quelquefois la raison, dans le cours de ses progrès, va, comme la Seine, lentement, par longues sinuosités, quelquefois aussi elle va en ligne droite, rapidement, comme le Rhône et le Rhin.

DES POSTILLONS.

Chapitre XLIII.

CHARLOT, le bon Charlot, le fermier du four banal[1] qui vient nous voir si souvent est venu ce soir nous portant un plat de quelques petits contes, pour

répéter son expression, encore tout chauds. Dès qu'il a été assis sur sa chaise, tout le monde s'est tu.

Supposez, nous a-t-il dit, qu'aujourd'hui, par ce grand froid, vous êtes autour de mon four, et qu'en ce moment, parmi un assez grand nombre de personnes, dont plusieurs font, chacune à leur tour, des contes, des histoires, vous entendez un gros réjoui à la voix bruyante et un peu avinée, à la forte carrure qui éclate sa petite veste bleue [2], parler ainsi :

Bonnes gens, je suis postillon et je demeure assez près de cette ville, à Barbeloup [3]. Il y a deux ou trois jours, ou deux ou trois ans, vous n'en saurez pas davantage, qu'un beau matin, je vois arriver de loin une voiture enfumée, vieille, mais allant grand train : elle était conduite par un postillon qui faisait sonner son cornet. Je comprends qu'il faut se hâter ; j'amène à l'instant mes chevaux ; on désattelle, j'attelle, et nous partons.

Nous n'avions pas fait un quart de lieue que j'entends derrière moi, ceux qui étaient dans la voiture me crier : Allons donc, postillon ! allons donc ! Je me retourne, car dans le premier moment de précipitation je n'avais pas regardé les voyageurs, et je vois une belle demoiselle ou dame à côté d'un beau jeune homme qu'elle appelait son domestique : Allons donc ! ne cessait-elle de répéter. — Mademoiselle, pour aller comme vous le voudriez, il faudrait être en Angleterre où les chemins, au lieu d'être dégradés par les roues, y sont aplanis par la largeur

des jantes [4] et ne point, comme sur celui-ci, être à chaque moment, embourbé dans des fondrières ou tartes du Bourbonnais [5]. — Allons donc ! je vais loin; je suis pressée, ma tante est malade. — J'en suis fâché, mais vous n'êtes pas ici sur les beaux chemins de la Flandre [6], de l'Alsace [7]. — Allons donc ! — Ni sur les chemins de l'Orléanais où il y a vingt lieues pavées en suivant la route de Paris [8]. — Allons donc! allons donc! — Ni sur ceux de Bretagne [9], ni sur ceux de Paris à Lyon, par Sens et Auxerre [10]. — Allons donc ! — Ni sur ceux du Languedoc, toujours si secs et dont les fossés sont soutenus par de petits murs de maçonnerie [11]. Enfin, vous n'êtes pas sur des chemins des pays d'États [12]. — Mais allons donc! allons donc ! — Mais, mademoiselle, je viens de vous donner plusieurs bonnes raisons pour vous prouver que nous ne pouvons aller plus vite. — Oh ! les maudits vieux chemins, j'en veux aux vieux chemins. Autrefois on ne savait pas faire les chemins. — On savait les faire aussi bien qu'aujourd'hui, car il y a au moins cent ans qu'on les fait de même [13]. Seulement il est des pays, et ce n'est pas le nôtre, où l'on commence à les empierrer avec des pierres brisées [14] : Dieu veuille que cette nouvelle manière de rendre les chemins plus solides se propage vite jusqu'ici! Ah! mademoiselle, il me vient en ce moment aussi à la pensée qu'on pourrait employer à la construction ou à la réparation des grandes routes, les mains de ces oisifs de soldats qui, je n'en doute pas, travailleraient avec

plaisir pour que les belles demoiselles pressées pussent aller plus vite : d'ailleurs ne sont-ce pas eux qui, pour une solde double, ont ouvert la montagne de la Viroflaie, près Versailles, et ont construit cette belle route [15] que vous avez peut-être vue? — Allons donc! le mauvais chemin! N'y a-t-il donc personne pour visiter les chemins? — Oh! ce ne sont pas les visiteurs qui manquent, car outre un directeur-général [16], que je ne compte point, parce que c'est un grand seigneur [17], nous avons, à divers degrés au-dessous, un inspecteur-général, des inspecteurs-généraux, un premier ingénieur et vingt ingénieurs ordinaires [18]. Y en a-t-il assez? — Mais, allons donc! — Eh bien, sachez qu'il y a encore les élus [19], les trésoriers de France [20], les intendants [21] et les parlements [22]. Ceux-ci ont le ton haut et se font le mieux écouter. Comme la jeune demoiselle se fâchait à chaque creux, à chaque cahot, je lui dis que ces défectuosités du chemin étaient dues à l'inobservation des réglements sur les poids et la charge des voitures [23]. Comme elle continuait à se fâcher, je lui dis qu'elle était née trop tard, qu'elle aurait dû venir au temps de Colbert, où tous les chemins étaient bons et beaux [24], mais que maintenant ce n'étaient plus les mêmes hommes qui gouvernaient. — Oh! me répondit-elle vivement, s'ils gouvernent tout le reste aussi mal que les chemins, ils verseront la pauvre France!

DES MAITRES DES POSTES.

Chapitre XLIV.

ALLONS donc, postillon! nous n'allons pas! Impatienté de tant d'impérieux avertissements, je les pris sur un autre ton : Mais savez-vous bien, ma très belle demoiselle, que vous parlez au maître des postes [1]; que c'est moi qui, sous la veste de postillon, le suis réellement? il est vrai que j'en ai cédé l'honorable titre à mon beau-père, parce que je ne possède pas de terres, parce que mon office affranchit de la taille celles qu'il possède et les cent arpents de celle qu'il afferme [2], parce que d'ailleurs il lui convient à lui plus qu'à moi, pour nos communs intérêts, de jouir aussi de l'exemption de tutelle, curatelle, guet, garde, logement des gens de guerre, et autres nombreux priviléges que parfois le roi nous ôte, mais que toujours il se hâte de nous rendre [3]; savez-vous que c'est moi qui en réalité touche les gages de cent quatre-vingts livres [4], que c'est moi qui tiens hôtellerie pour ceux qui sont couriers [5], et même, soit dit entre nous, pour ceux qui ne le sont pas, que c'est moi qui fournis des chaises aux couriers à raison de cinquante sous par poste [6], et même, toujours entre nous, à ceux qui ne le sont pas? Savez-vous bien aussi que

c'est moi qui présente les chevaux aux visiteurs et que des douze cents maisons de poste ou relais qu'il y a en France [7], le mien n'est pas le plus chétif? Je puis me vanter d'ailleurs de faire mon service avec exactitude, et je suis bien sûr que maintenant que nous n'avons plus de surintendant, s'il me plaît de dire à mon beau-père de remettre, en exécution de nos conventions secrètes, entre les mains du roi sa démission, aussitôt je serai nommé son successeur [8]. Ma belle demoiselle, je vous dirai de plus que, pour ne pas être maître des postes de Paris ou de Lyon, pour ne prendre que le taux ordinaire de vingt-cinq sous à chaque poste par cheval de brancard [9], vingt sous par cheval de selle [10], et pour ne point prendre comme eux poste royale ou le double du prix de la poste ordinaire [11] de quatre mille toises ou deux lieues [12], je ne m'en estime pas moins et ils n'en sont pas moins estimables.

DES DIRECTEURS ET DES FACTEURS DE LA POSTE AUX LETTRES.

Chapitre XLV.

La belle demoiselle, ou plutôt la belle jeune dame, ainsi que vous allez voir, fut sensible à la confiance que j'avais en elle; à son tour, elle en eut en moi;

et son jeune domestique, ou plutôt son jeune mari, comme vous allez voir aussi, en eut encore davantage : Monsieur le maître des postes, me dit-il, nous ne nous cacherons pas plus long-temps de vous. Cette jeune personne est ma femme. Nous étions depuis long-temps amants; depuis quelques jours, nous sommes époux. En descendant de l'autel, nous sommes montés en voiture, et, de ce moment, nous avons toujours été poursuivis par un tuteur violent, injuste, et par son fils officier de dragons, qui veulent faire casser notre mariage, faire décréter le prêtre, parce qu'il l'a célébré, nonobstant une prétendue opposition verbale [1]. Il n'est point d'efforts que n'ait tentés ce jeune officier pour épouser légalement ou illégalement la pupille de son père; mais, tous les jours, Paris s'approche. Là, nous serons sous la protection d'un proche parent, commis supérieur dans les finances. Sûrement, sur les sept ou huit cents bureaux de la poste aux lettres [2], il m'en fera donner un, et ce pourrait bien être celui de Nevers, affermé ordinairement dix, douze mille livres [3], ou plutôt celui de Moulins qui rapporte au roi presque autant, et qui est régi par un commis [4]. Alors, comme vous voyez, votre domicile et le mien, votre état et le mien ne seraient pas ni très distants, ni très différents. — Ah ! monsieur, lui dis-je, où est défunt mon père? Il avait vu établir la poste aux lettres; il nous en parlait souvent, et je puis, à mon tour, si vous voulez, vous en parler un peu.

Le jeune mari me fit, en souriant, signe que c'était inutile, et qu'à cet égard il en savait assez long. Aussitôt je me tus, et je pris l'attitude de quelqu'un qui désire d'apprendre et qui veut écouter. Voici, en propres termes ou peu s'en faut, ce qu'il me dit : Puisque vous avez envie de connaître l'histoire de la poste aux lettres, je vais bien volontiers vous la faire.

Jusqu'à l'établissement des messageries des universités, jusqu'au XIIe ou XIIIe siècle [5], nos pères avaient fait porter d'une ville à une autre leurs lettres comme ils l'avaient pu et comme je ne sais et ne puis guère vous le dire.

Jusqu'au siècle dernier, les messagers des universités, en même temps qu'ils portaient les lettres, les paquets, l'argent et autres objets des écoliers, portaient aussi les lettres, les paquets, l'argent et autres objets du public [6].

Mais, vers le milieu du siècle dernier, ils les portèrent concurremment avec les messagers royaux, établis dans tous les bailliages pour l'envoi des procès des cours judiciaires inférieures aux cours judiciaires supérieures [7].

Enfin, en 1622, le général des postes, monsieur d'Alméras, sous les ordres duquel le roi avait mis tous les relais des postes [8], conçut la grande et utile idée de les charger des lettres du public, en sorte qu'il établit, dans diverses directions, plusieurs principales lignes de courriers qui, partant, arrivant à des jours, à des heures fixes, qui, allant jour et nuit et

faisant deux lieues à l'heure, déposaient, dans les différentes villes de leur ligne, non seulement le paquet des lettres destinées à cette ville, mais encore celui des villes intermédiaires entre les principales lignes, que d'autres courriers particuliers venaient prendre[9] ; en sorte que, dès ce moment, l'important service du transport des lettres, l'âme du commerce et de la société, ne fut plus retardé, suspendu par les nuits, par les vacances classiques ou judiciaires, et qu'il fut fait avec une régularité, une rapidité, dont le public, dans les premiers temps, ne cessait de s'étonner[10].

Mais, pour cela, le public n'en fut pas plus juste. Il aurait dû vouloir payer beaucoup plus, il voulut payer beaucoup moins; et les particuliers qui envoyaient les lettres, au lieu d'en taxer sur l'adresse[11], plus haut le port, le taxèrent plus bas[12], sans considérer que, si le nouvel établissement attirait un plus grand nombre de lettres et donnait un plus grand profit, il occasionnait une bien plus grande dépense; aussi les commis des bureaux de monsieur d'Alméras les taxèrent[13]. Plaintes du public. Monsieur d'Alméras dressa un tarif pour toute la France[14]. Nouvelles et continuelles plaintes au milieu desquelles le roi intervint, en instituant dans les villes des commissaires-priseurs, taxeurs chargés de fixer, d'après le tarif, le poids et le prix du port de chaque lettre[15]. La poste aux lettres, prenant tous les jours une plus grande extension, il fallut des bureaux publics fixes; il y en eut. Il fallut y établir un directeur, un contrôleur, des commis, des

distributeurs ou facteurs; il en fut établi. Il fallut refaire les tarifs; on les refit [16].

Au temps de monsieur d'Alméras on ne payait que deux sous de port pour une lettre de Paris à Lyon [17]. Ce taux changea bien, car, par le tarif de l'année 1644, les lettres de Paris à Lyon payèrent quatre sous, celles de Paris à Toulouse, à Marseille, cinq sous [18]. Ce taux fut ensuite élevé par le tarif de 1676 [19] qui est le tarif actuel [20].

Les universités, surtout celle de Paris, ne se laissèrent pas tranquillement dépouiller du productif transport des lettres. Elles firent tout ce qu'elles purent; elles crièrent, tempêtèrent en grec, en latin, en français [21].

Mais, depuis l'année 1672, les postes, affermées par Lazare Patin [22], sont devenues un des revenus publics, qui s'est élevé jusqu'à deux millions [23]. Il serait trop long de parler en détail des différents administrateurs de la poste aux lettres : il vous suffira de savoir qu'à monsieur d'Alméras, général des postes [24], succédèrent des surintendants-généraux en titre d'office [25], qu'à ces surintendants-généraux succéda, par brevet ou commission, monsieur le marquis de Louvois, ministre de la guerre [26], auquel le vaste département de la poste aux lettres doit, dans toutes ses parties, une régularité, une ponctualité, une rapidité militaires [27]. A la vérité, ce ministre, depuis quelques années, ne vit plus [28]; mais après la mort d'un habile horloger le mouvement d'une horloge

bien ajustée, bien pondérée, se perpétue long-temps encore.

DES MESSAGERS, DES CONDUCTEURS DE VOITURES DE VOYAGES.

Chapitre XLVI.

J'ÉCOUTAIS avec la plus grande attention possible, a poursuivi le postillon de Barbeloup, et par reconnaissance de ce que j'apprenais, je ne cessais d'éperonner, de fouetter les chevaux. Le jeune homme n'eut garde de ne pas continuer.

C'est aux anciennes messageries des universités que nous devons, outre le transport des lettres, nos voitures périodiques, mais nous en avons démonté, remonté, changé les pièces. Voyez-les aux vieux siècles; ce sont de lourdes et lentes charrettes [1]. Voyez-les au siècle dernier, ce sont des carrioles couvertes de cuir, posées sur des essieux [2]. Voyez-les maintenant, ce sont des chars suspendus, sculptés, peints, ornés de glaces, enfin des diligences [3], des berlines [4], de beaux carrosses.

Voyez la jolie monuaie dorée ou argentée de ces magnifiques et grandes voitures. Voyez les calèches [5], les soufflets [6], les chaises de poste [7], la plus jolie petite monnaie des litières cloutées, damassées [8], la plus

jolie petite monnaie des fauteuils frangés, galonnés, suspendus dans des brancards [9].

Voyez en même temps, tout à côté sur les rivières, ces nouveaux coches d'une légère et élégante forme, passés en bleu, en vert, en rouge, agréablement percés et vitrés [10].

Voyez toutes ces voitures de terre et d'eau, toutes soumises à la périodicité, à la fixité du départ et de l'arrivée [11], comme les malles de la poste aux lettres [12].

Quels sont ceux qui ont opéré tous ces admirables changements? des hommes industrieux, inventifs. Ils en jouissent ou en font jouir les gens de cour, car il n'est guère de belles routes ou de grandes rivières dont les différentes parties ne soient, pour le transport des hommes, affectées aux priviléges exclusifs accordés à des capitaines de gardes, à des officiers de mousquetaires, à des marchands de la maison du roi, à des filles d'honneur de la reine, à des nourrices du roi, à des ducs, des comtes, des grands seigneurs [13]; mais gare l'œil cupide et perçant de la ferme! Bien sûrement elle ne tardera pas à faire mettre dans son bail [14], à faire implanter sur son sol tous ces nouveaux divers arbres à fruit d'or.

DES COCHERS, DES FIACRES, DES PORTEURS DE CHAISES.

Chapitre XLVII

COMBIEN le jeune mari et la jeune dame étaient contents de voir l'essieu et les roues de leur voiture pour ainsi dire graissés, et les chemins devenir pour ainsi dire beaux à mesure que les histoires se multipliaient! Le jeune mari continua, en m'adressant cette question à laquelle en même temps il répondit pour moi: Qui à Paris eut le premier carrosse? naturellement ce dut être, et véritablement ce fut une femme; et, il faut le dire à l'honneur du corps des apothicaires de la rue Saint-Antoine, ce fut la veuve de Bordeaux, maître des comptes, fille de Favereau, riche apothicaire de cette rue. Vers le commencement du règne de Henri IV, elle se montra à Paris dans un carrosse [1]. Bientôt on vit d'autres carrosses; bientôt on en vit un grand, un plus grand nombre, attelés de deux, de quatre, de six chevaux. C'est bien, allez-vous me dire, mais je voudrais savoir comment étaient les premiers carrosses. Étaient-ils comme ceux d'aujourd'hui, construits avec de bon bois de charronnage, des arcs de fer; étaient-ils couverts en dehors, de cuir noir, brillant de plusieurs rangées de clous à tête

dorée, garnis en dedans d'étoffes à fleur d'argent ou d'or, suspendus sur des ressorts élastiques [2], ou, comme les nouvelles berlines à brancard et à soupente de cuir, tendues par de petites roues de fer montées avec une clef [3]? Non, c'étaient de lourdes caisses grossièrement vernies, suspendues sur de larges courroies ou sur des cordes; et l'on y montait par une petite échelle de fer [4].

Ces carrosses parurent trop grands; on fit aussi des demi-carrosses. Aujourd'hui ces carrosses coupés [5], quelquefois conduits par de grandes et belles dames [6], sont les voitures les plus riches, les plus élégantes, le plus à la mode [7].

Ah! combien cette commodité quotidienne qu'avaient les grands et les riches de pouvoir aller d'un quartier à l'autre au milieu des pluies, des boues, en conservant la propreté de la chaussure et des habits, était enviée par les Parisiens! Enfin, pour le transport de leurs personnes, pour leur bonheur, il vint Sauvage, comme pour la poste aux lettres il était venu Alméras.

Sauvage était un loueur de carrosses établi rue St.-Martin, à l'image St.-Fiacre [8]. A force de penser à son métier, il conçut sans doute d'abord l'idée de tenir chez lui des carrosses toujours attelés, avec le cocher toujours sur le siège et aux ordres des premiers venus qui voudraient les louer à l'heure, ensuite sans doute celle de les exposer ainsi sur les carrefours et les places publiques [9]. Vous ne me demanderez sûrement pas

s'il eut bientôt des imitateurs. Il en eut en France et en Angleterre; et tous, en France et en Angleterre, rivalisèrent de bon marché, par conséquent de méchants chevaux, de méchantes voitures [11].

Vous ne me demanderez pas non plus si les gens de cour qui avaient le monopole des voitures publiques des grands chemins, voulurent avoir aussi le monopole de celles des villes. Vous le conjecturez et vous ne vous trompez point. J'omets leurs noms qui d'ailleurs ne se sont conservés que dans le recueil des arrêts du conseil [12].

Aujourd'hui à Paris, et vraisemblablement dans les autres grandes villes, vous payez un tiers de plus qu'à Londres [13]; vingt-cinq sous pour la première heure des courses en fiacre, et, pour les autres heures, un peu moins qu'à Londres [14], vingt sous [15]. Ce n'est pas trop pour vous si vous avez une certaine fortune; c'est trop si vous ne l'avez pas et alors vous allez à pied.

Il n'en était pas ainsi autrefois; je parle de trente ou quarante ans. On avait établi à Paris de grandes voitures communes qui partaient à heure fixe et qui, pour cinq ou six sous, transportaient d'un point de la ville à un autre, tous ceux qui se présentaient. Ce genre de voitures, si éminemment utiles, ne subsista que peu d'années [16]; et s'il est vrai, ainsi qu'on le dit, que le public n'en voulut plus [17], il faut alors croire que la volonté du public, le caprice du public, est quelquefois la sottise, la bêtise publique.

Vous savez, monsieur le maître des postes, aussi bien et mieux qu'un autre, qu'à Paris le service des hommes est moins cher que celui des chevaux. Aussi imagina-t-on de petits carrosses tirés devant par un homme, poussés derrière par un autre [18]. Ces voitures, huées et poursuivies à coups de pierres par le peuple, qu'avaient ameuté les fiacres et les cochers, disparurent [19].

Cependant on n'a pas inquiété les porteurs de chaises : c'est, me direz-vous, que dans tous les quartiers ils sont fort nombreux [20] : non! la vraie raison est que les chaises à porteur avaient précédé les fiacres [21]. Ces chaises ne furent pas d'abord couvertes, ce furent de simples fauteuils, fixés à deux bâtons en forme de brancard [22]; ensuite elles furent couvertes comme en Angleterre [23].

Les plus petites voitures qu'aujourd'hui on connaisse sont les roulettes ou vinaigrettes, espèce de chaises portées par devant sur une roue et qu'un seul homme pousse par derrière comme une brouette [24]. Ces voitures ne sont guère qu'à l'usage des femmes enceintes et des malades [25].

Le jeune mari cessa de parler et la chaise n'en alla pas moins vite. Enfin nous arrivâmes au relais. Le jeune mari voulut me donner, outre les droits de poste, un riche pourboire; je refusai. Il me serra expressivement la main : Monsieur, lui dis-je, vous m'avez vu parler à l'oreille des postillons, soyez sûr qu'ils vous mèneront très vite, et qu'au contraire ils mène-

ront très lentement ceux qui, venant après vous, auront l'air de tuteurs ou d'officiers de dragons.

DES HOMMES DE LA COUR.

Chapitre XLVIII.

On dit que la cour d'aujourd'hui ressemble à celle d'autrefois; cela n'est pas vrai! On dit que la cour d'autrefois ne ressemble pas à celle d'aujourd'hui; cela n'est pas non plus vrai : et cependant la vérité est dans ces deux dires; car la cour est en partie ancienne, en partie nouvelle.

Je vais tâcher de séparer la partie nouvelle; rien ne me sera plus facile; j'ai tant de livres, tant de papiers, tant de documents sur la vieille; j'ai entendu tant parler l'académicien et monsieur Monfranc sur la nouvelle; je l'ai d'ailleurs si souvent vue moi-même!

Nous sommes à Versailles. Nous sommes dans une grande chambre carrée toute de soie et d'or, devant un superbe lit de velours : c'est la chambre du roi.

L'heure de son lever sonne; il est sept, huit heures du matin. Le premier valet de chambre s'approche de lui, tire les rideaux de son lit : Sire, voilà l'heure! ensuite il ouvre à ceux qui ont les premières entrées. Le roi se lève sur son séant; le même valet de cham-

bre lui apporte une soucoupe de vermeil sur laquelle il lave les mains avec de l'esprit de vin. Le grand chambellan lui présente le bénitier; le roi fait une prière.

Il sort de son lit, met sa robe de chambre; le PETIT LEVER commence, ou, comme disent les hommes de la cour, il fait petit jour chez le roi. Ceux qui, par leurs charges ou par une grâce particulière ont le droit d'entrer, entrent. Le roi met la perruque du lever qui est plus courte que celle qu'il porte pendant le reste du jour. Entrée des grands seigneurs qui attendaient à la porte. Le roi met ses chaussons, ses bas, attache ses jarretières de diamants. GRAND LEVER : on lui ôte la camisolle; l'un des fils de France, en leur absence, l'un des princes du sang ou l'un des seigneurs les plus qualifiés que le roi nomme, lui donne la chemise; il la met; il s'habille; le grand-maître de la garde-robe lui agrafe l'épée et lui présente, sur une salve d'argent, espèce de soucoupe oblongue, trois mouchoirs bordés de point, dont le roi prend un ou deux. Le roi est complètement habillé; il repasse dans la ruelle, se met à genoux sur deux carreaux posés l'un sur l'autre, et après avoir encore prié, il se lève et sort [1].

Il y a différents levers du roi : il y a différents couchers.

Toutes les parties de jeu sont finies; les nouvelles de France et les nouvelles étrangères sont épuisées; les lumières des lustres pâlissent; l'ennui siége sur le

front du maître. Onze heures, minuit sonnent; le roi se lève, donne son chapeau, ses gants, son épée au maître de la garde-robe; et, précédé d'un huissier qui ouvre la foule, il va dans sa chambre; c'est le GRAND COUCHER.

Pendant que l'aumônier récite, à voix basse, des oraisons, le roi s'agenouille et prie. Ensuite, précédé toujours d'un huissier qui fait faire place, il s'approche de son fauteuil où, après avoir donné le bougeoir à l'homme de la cour qu'il veut le plus honorer, il ôte son cordon bleu, son justaucorps, s'assied. Un valet de chambre à droite, un valet de chambre à gauche tirent chacun un bas.

Un page de la chambre à droite, un page de la chambre à gauche lui mettent chacun une pantoufle. Le roi ôte son haut-de-chausses qu'un valet de chambre enveloppe dans une toilette de taffetas rouge.

Le grand chambellan présente ensuite la chemise de nuit au roi qui, après avoir mis sa robe de chambre, fait une révérence à la compagnie. Aussitôt l'huissier crie : Allons, messieurs, passez! La foule s'écoule [2].

PETIT COUCHER, dont le terrible cardinal de Richelieu, avait, de son temps, plus de peur que des armées allemandes ou espagnoles [3]. Il n'est resté que ceux qui, le matin, ont les premières entrées. Le roi, assis sur un pliant, est peigné par un valet de chambre. Ses officiers lui présentent, sur un plat d'argent, un bonnet de nuit avec deux mouchoirs unis, et le

grand chambellan lui porte, entre deux assiettes de vermeil, une serviette dont la moitié est mouillée; le roi se lave la figure avec un côté de la serviette et s'essuie avec l'autre; il donne ses ordres pour l'heure du lever. Tout le monde sort. Le roi se couche; la collation de nuit est servie [4]; les rideaux sont tirés; le mortier brûle dans un coin de la chambre [5]. Profond silence jusqu'au lendemain.

Aux fêtes solennelles, repas public, GRAND COUVERT. L'huissier de la cour, à l'heure fixée, va frapper avec sa baguette à la porte de la salle des gardes-du-corps et dit : Messieurs, au couvert du roi! Un garde se détache, le suit, et ils vont au gobelet où un des officiers de la bouche prend la nef. Le garde l'accompagne, marchant tout à côté l'épée à la main.

Arrivés à la salle à manger, les officiers étendent la nappe, font l'essai des serviettes, de la fourchette, de la cuiller, du couteau et des cure-dents, c'est-à-dire qu'ils les touchent avec un morceau de pain, qu'ils mangent ensuite.

L'huissier de la chambre retourne encore à la salle des gardes-du-corps, frappe à la porte avec sa baguette : Messieurs, à la viande du roi! Alors quatre gardes sortent, vont avec lui à l'office où l'écuyer de bouche et le maître-d'hôtel font l'essai des plats, en trempant un morceau de pain qu'ils retirent et qu'ils mangent. Ensuite, la viande du roi est portée entre les quatre épées nues des quatre gardes; le maître-d'hôtel, précédé de l'huissier, marche devant. Lors-

qu'il est arrivé auprès de la table, il s'approche de la nef et lui fait la révérence; et, si l'avertisseur ou toute autre personne de service veut aussi la faire, il le peut. Les gentilshommes servants placent successivement les plats; la table en est entièrement couverte : alors le roi entre.

Il est à remarquer que c'est toujours un prince ou un grand personnage qui lui présente la serviette mouillée pour laver les mains, tandis que c'est un simple valet qui lui présente la serviette sèche pour les essuyer.

Le roi s'assied.

L'écuyer tranchant découpe les viandes.

Le roi s'en sert sur une assiette d'or.

Lorsqu'il demande à boire, l'officier de l'échansonnerie crie tout haut : A boire au roi ! En même temps il lui fait la révérence, va au buffet, y prend deux carafes de cristal dont l'une est pleine de vin et l'autre d'eau, car le roi actuel ne boit jamais de vin pur, il revient vers le roi, lui fait encore la révérence, ôte le couvercle du verre et le présente au roi, qui verse du vin et de l'eau à sa volonté [6].

Pendant le dîner ou le souper du roi, on voit derrière sa chaise, un groupe d'hommes de la cour, de seigneurs debout qui tâchent, mais souvent en vain, de le divertir, de le faire rire; et, derrière la chaise de la reine, un autre groupe de femmes de la cour, qui tâchent aussi de la divertir, de la faire rire.

Que le roi mange en public, au grand couvert, qu'il

mange en particulier, au PETIT COUVERT, le service de table est toujours le même.

A dîner :

Deux grands potages ;

Deux moyens potages ;

Quatre petits potages hors-d'œuvre ;

Deux grandes entrées ;

Deux moyennes entrées ;

Six petites entrées hors-d'œuvre ;

Deux grands plats de rôt ;

Deux plats de rôt hors-d'œuvre.

A souper :

Même nombre de plats ; seulement il n'y a que les trois quarts de potages [7].

L'on dit et l'on croit en province que le roi mange avec les hommes de la cour. Le roi ne mange qu'avec la famille royale et avec les princes du sang.

Quelquefois cependant le nonce du pape a l'honneur de s'asseoir à sa table ; mais c'est toujours à quatre places de distance.

Il est vrai encore que le roi, quand il est en campagne, mange quelquefois aussi avec les principaux officiers de l'armée [8].

Quel est le nombre des hommes de la cour ? Si par les hommes de la cour j'entends la haute noblesse, les hommes de qualité, aujourd'hui presque tous attachés à la cour par des charges [9], par la faveur ou par l'espoir de la faveur [10], il est fort difficile de le dire.

Mais si par les hommes de la cour j'entends les hauts,

les bas officiers chargés du service et les valets de tous les noms, de tous les grades, je crois, calcul fait et sauf erreur, qu'il y en a environ trois mille[11].

Je conviens que je ne dis pas que les hommes et les femmes ne sont admis à faire leur cour que lorsqu'ils ont été présentés[12]; que je ne dis pas que dans les appartements ils ne s'asseyent pas[13], qu'il n'y a jamais d'assis sur des fauteuils que le roi, la reine[14], et sur des tabourets que les duchesses[15]; que je ne dis pas que lorsque la reine-mère fait donner le fouet au roi enfant, elle ne manque pas de lui faire ensuite de grandes révérences[16], que dans les cérémonies, lorsque son gouverneur passe devant lui il se met à genoux[17]; c'est que je crains de confondre les anciens usages avec les usages actuels. Ce que nous appelons nouveau n'est souvent que l'ancien qui reparait sous les couleurs du jour.

DES DEUX PLAIDEURS ET DES DEUX PLAIDEUSES.

Chapitre XLIX.

Nous avons dans notre ville un procureur si fainéant, si libertin, qu'il a entièrement ruiné sa fortune, sa santé, et que son office a été judiciairement vendu

avec la pratique, c'est-à-dire avec les procès dont les plaideurs lui avaient confié la défense[1].

La femme de ce procureur se pique au contraire de bonnes mœurs, d'ordre, d'économie. Elle a une dot considérable et elle a obtenu, par défaut, la séparation de corps et de biens[2].

Le mari ne veut pas entendre à celle des biens et il a demandé provisoirement sur ceux de sa femme, une pension alimentaire. Ils sont l'un et l'autre de l'élection de Vézelai, pays si processif[3] que la province et les provinces voisines en tirent leurs meilleurs procureurs. Les longs débats des deux époux ont été, pour notre ville de Nevers, un assez divertissant spectacle.

Le procureur a d'abord attaqué; il a fait assigner la procureuse d'après la nouvelle ordonnance sur la procédure civile. La procureuse a aussitôt fait déclarer nulle l'assignation du procureur, comme n'étant pas clairement exprimée, comme ayant été donnée par un huissier qui n'avait pas signé ou su signer[4]. Mon mari, dit-elle naïvement, sait tout cela aussi bien que personne, mais il croit qu'il n'y a que lui qui le sache; quant à moi j'aurais tort de l'ignorer, car au commencement de notre mariage, dans ses grandes effusions de tendresse, il a voulu bon gré mal gré me l'apprendre.

Sa précipitation et sa colère, dit-elle encore, l'aveuglent. Il m'a assignée à trois jours de délai, comme si je demeurais à la ville; mais ses déportements m'ont

forcée à aller demeurer à la campagne, et le délai devait être au moins de huit jours [5].

La procureuse avait raison, aussi la procédure a été recommencée.

Ensuite, la procureuse n'ayant pu quereller le procureur sur les fins de non valoir [6], c'est-à-dire sur sa qualité d'époux, ni sur les fins de non procéder [7], c'est-à-dire sur le tribunal qui devait connaître de leur procès, a eu recours aux exceptions dilatoires [8]; elle a demandé un délai, et puis un autre. Toutes les ruses ont été mises en usage pour allonger la marche de l'affaire; mais la nouvelle ordonnance est à cet égard si claire, si décisive, si impérative, que le procureur n'a eu besoin, devant les juges, que de la lire.

La procureuse aurait bien voulu faire interroger le procureur sur faits et articles, malheureusement, d'après la nouvelle ordonnance, l'interrogatoire aurait été à ses dépens [9], elle y a renoncé.

Se voyant de plus en plus pressée par le procureur, la procureuse, pour gagner du temps, a fait défaut. Ensuite elle s'est présentée; elle est revenue par rabattement [10].

Elle a prétendu que la coutume des provinces voisines qui suppléait [11] celle du Nivernais [12], relativement aux pensions alimentaires, en excluait les maris qui avaient quelques ressources. Pour le prouver, elle a voulu faire des enquêtes par tourbes; mais le procureur lui a opposé la nouvelle ordonnance qui les abroge [13].

Le procureur ne cessant de demander, d'écrire, pour parler comme au palais, de produire[14], la procureuse n'aurait cessé de répliquer; elle est femme, et c'est un malheur pour elle que l'usage des répliques, des dupliques, tripliques, des additions premières, secondes, troisièmes aient été abrogées[15].

Enfin la procureuse s'est vue obligée d'en venir à l'audience. Là, elle a demandé que le procès fut appointé à mettre, c'est-à-dire jugé sur plaidoiries écrites[16], préalablement communiquées; le procureur au contraire a demandé et a obtenu que le procès fut jugé à l'audience, c'est-à-dire sur plaidoiries verbales[17].

La procureuse a épuisé alors toutes les ressources des incidents, des contestations en cause dont le procureur s'est démêlé toujours au moyen de la nouvelle ordonnance. Il fallait l'entendre crier aux juges : Messieurs, le titre XI ! le titre XIV [18] !

Forcée enfin d'en venir à une audience définitive, la procureuse s'est présentée elle-même sans défenseur, ainsi que l'ordonnance dans ses dispositions sur les matières sommaires l'y autorise[19]. Il va sans dire que le procureur a voulu se défendre aussi lui-même. Les deux époux, face à face, mais séparés par toute la distance du barreau, après s'être quelque temps attaqués par regards, par signes, par toute sorte de gestes, de mines, de menaces qui ont égayé l'auditoire, ont enfin plaidé.

Le procureur, pour faire juger sans délai et sans

appel son procès, avait borné à deux cents livres la demande de sa pension alimentaire[20]. Il a exposé la perte de son état, causée par les calomnies de sa femme, sa détresse, sa misère, son dénûment absolu. A ces plaintes, la procureuse répondait par toute sorte d'injures, dont la moindre et la plus fréquente était celle-ci : Ne l'en croyez pas, messieurs, c'est un libertin ; ah ! si vous saviez quel serait l'emploi de mon argent !

Tous les assistants, tout le barreau étaient pour la procureuse, encore jeune, belle, fraîche, qui, ce jour-là, avait mis sa fontange, son parlement[21] et sa robe neuve.

Le tribunal a été pour le procureur. La procureuse a été condamnée à nourrir le procureur, à lui payer la pension de deux cents livres. Le jugement était exécutoire et sans appel[22].

Le procureur le lui a fait signifier avec la taxe des dépens[23] visée par le contrôleur[24]. Il croyait être payé, et d'avance il se réjouissait, buvait sur sa pension qu'il devait toucher le lendemain. Mais il avait en tête une femme obstinée, colère qui ne pouvant plus faire déclarer nul son mariage depuis que le congrès est aboli[24], s'est déterminée à vendre, à engager, à donner son mobilier, et à s'enfuir avec son argent.

Comme elle n'a pu s'enfuir avec ses biens fonds, le procureur, aidé d'un huissier qui a bien voulu attendre son salaire, a fait saisir les fruits entre les mains d'un sequestre, et lorsqu'ils seront vendus, le

procureur sera payé immédiatement après, ou du moins dans un an, au plus tard dans trois [25]. Avant la nouvelle ordonnance il n'aurait pas été payé peut-être dans dix; peut-être ne l'aurait-il été jamais.

Heureusement pour les plaisirs de notre ville, cette affaire n'a pas fini là, car le procureur et la procureuse, ne pouvant plus maintenant plaider, ont ameuté l'un contre l'autre un neveu et une nièce. Le neveu, qui l'est du procureur, et la nièce, qui l'est de la procureuse, avaient un parent commun qui, avant sa mort, disposa de son bien en faveur de la nièce et laissa un assez bon legs au neveu. La nièce, qui, dans sa conduite, est, dit-on, fort vive, fort prompte, fort leste, a mis trois mois à faire l'inventaire de la succession et quarante jours à délibérer [26] si elle l'accepterait. C'est que la procureuse, qui dirigeait sa nièce, a voulu qu'elle profitât de tout le délai de l'ordonnance, afin de détenir le plus long-temps possible le legs. Elle entendait faire enrager le neveu et encore plus l'oncle.

Mais le neveu qui, ainsi que tous les jeunes gens, est impatient, s'était mis en possession de la partie de la succession qu'il croyait lui appartenir. Autrefois, que de preuves pour que le maître du champ pût en chasser le détenteur; quelle si longue procédure que celle de réintégrande! Eh bien! grâce à la nouvelle ordonnance, en fort peu de temps la nièce a été réintégrée [27].

Le neveu avait fait couper les foins, cueillir les

fruits; il avait démoli et vendu une partie des bâtiments. Dans l'ancienne procédure, quand il fallait établir par témoins, par experts, par descente de juges les faits contestés, on voyait devant soi tant de difficultés, tant de frais que les plus sages abandonnaient souvent leur droit; mais la nièce, aidée de sa tante ou plutôt de l'ordonnance, n'a pas abandonné le sien et elle a obtenu un entier dédommagement [28].

Il va sans dire qu'on en était venu aux compulsoires, et que le neveu avait voulu faire compulser, extraire, vérifier les titres de la succession. Autrefois rien n'était plus compliqué de formes; aujourd'hui rien n'est plus simple [29]. La nièce, par le conseil de sa tante, n'a pas voulu perdre de vue ses papiers, et c'est ici que commence le plaisant de ce second procès. Le neveu et la nièce, tous deux jeunes, tous deux aimables, lassés du rôle qu'on leur faisait jouer, ont voulu en jouer un plus conforme et plus naturel à leur âge. Ils se sont, en présence de l'oncle, de la tante et des magistrats, glissé des billets doux sous les pièces de la procédure. Dès ce moment la guerre n'a plus été qu'apparente entre les deux jeunes gens; mais la procédure n'en a pas moins continué.

Les hommes âgés parlent des anciennes longueurs judiciaires pour appeler les garants en cause; maintenant vous faites ouvrir la bourse du garant aussi vite que celle du débiteur [30], c'est-à-dire la bourse pleine aussi vite que la bourse vide. L'oncle s'était

porté le garant de son neveu, et la tante la garante de sa nièce; ils ont été assignés devant le juge, et comme c'était aux petites audiences, au lieu de plaider ils se sont battus. De leur côté, le neveu et la nièce ont aussi fait semblant de se battre, mais sans que personne pût s'en douter, le neveu a fait à la nièce des caresses et presque des embrassades. L'huissier et le greffier ont eu beaucoup de peine à séparer les uns et les autres.

Les incidents du procès se sont multipliés. Récusation des témoins [31], récusation des juges [32] par le procureur pour le neveu, par la procureuse pour la nièce. Pourquoi avant la nouvelle ordonnance voyait-on si rarement récuser les témoins, si rarement récuser ou prendre à partie les juges [33] ? Ce n'est pas que les hommes fussent meilleurs, c'est que les lois sur la procédure civile étaient moins bonnes.

Un jugement définitif a été enfin rendu; le neveu a été condamné envers la nièce à la restitution des fruits, à la réparation des dommages. Inutilement il a voulu, ou l'oncle pour lui, attaquer le jugement par requête civile. Il ne l'a pu par les formes; elles avaient été toutes observées, et, quant au fond, aujourd'hui on ne le peut plus. Notre roi, avec cette politesse et cette dignité si bien séantes, quand on parle des magistrats, dit dans sa nouvelle ordonnance, que le mal jugé des juges ou les propositions d'erreur ne seront plus admises [34]. La loi d'autrefois les

admettait; elle supposait avec raison que les juges de ce temps n'étaient pas très habiles.

Rendre judiciairement un compte est, au jour présent, une chose simple, aisée, facile; au temps passé la forme des comptes était si longue que la seule préface de la loi était effrayante [35]. Le neveu, obligé de rendre compte des fruits dont il avait mal à propos joui, s'est trouvé débiteur d'une grande somme, devenue encore plus grande par les intérêts et les frais; il n'a pas eu d'argent pour payer : Fais-le mettre en prison, ne cessait de dire la tante à la nièce. Véritablement, la contrainte par corps peut être aujourd'hui décernée, non-seulement pour lettres de change, pour dettes de marchands, pour paiement des baux à ferme, pour restitution des deniers publics, pour restitution des deniers reçus par les dépositaires publics, pour restitution des deniers des mineurs, pour restitution du prix des biens vendus par un stellionnataire, mais encore pour restitution des fruits, pour frais de justice [36]. La tante insistait, s'irritait pour que la nièce usât de toutes les rigueurs de la nouvelle ordonnance contre le neveu; la jeune nièce s'y est refusée.

Enfin, des amis communs du neveu et de la nièce n'ont pas eu de peine à leur faire entendre combien le jugement d'une cour arbitrale, formée à l'instar de celle de l'archevêché d'Arles [37], qui réglerait tous leurs intérêts, serait préférable : aujourd'hui, leur a-t-on dit, les jugements des arbitres, d'après la nou

velle ordonnance, se rendent presque sans formes et sans frais [38]. Le neveu et la nièce ont suivi ce conseil. Bientôt ils ont encore mieux fait; ils ont voulu transiger de leurs différents dans un contrat de mariage, qu'ils ont passé en dépit et en présence de leur oncle et de leur tante. C'était la nouvelle de la semaine dernière. La nouvelle de celle-ci est que l'oncle n'a pas voulu quitter le neveu, que la tante n'a pas voulu quitter la nièce, et que les deux ménages se sont réunis.

Ces deux procès ont successivement tenu en haleine toute notre ville et moi comme les autres. Et moi comme les autres j'ai acheté une nouvelle ordonnance de procédure civile [39], car, dans ces deux procès, toutes les diverses parties en ont été successivement invoquées, citées, discutées et appliquées.

Quand j'ai eu mon exemplaire, je l'ai lu sans désemparer. J'ai été de l'avis du public; cette ordonnance sur la procédure est en même temps une pièce littéraire par la manière dont elle est dessinée, écrite [40]. Quelle différence avec les fatras, les indigestes mélanges du siècle dernier, connus sous le nom d'ordonnances de Moulins, d'Orléans, de Blois [41]. Ce qui surtout dans cette ordonnance me charme, c'est que presque à chaque titre elle dit : j'abroge cette disposition des anciennes ordonnances; je proscris cette autre [42]. Elle vous dit en d'autres mots : ne faites pas comme autrefois, ne marchez pas tortueusement,

lentement; faites comme aujourd'hui, marchez droit, marchez vite.

Le libraire me dit que depuis environ trente ans qu'elle avait paru, le débit en était toujours le même; que le roi en avait accordé la vente exclusive au maréchal de La Feuillade, qui, bien qu'il fût un des seigneurs les plus magnifiques et les plus prodigues, en avait été enrichi [43]. Elle ne cesse, ajouta-t-il, d'être imprimée, réimprimée; les éditions en sont enlevées aussitôt qu'elles paraissent, et je puis vous assurer que ni l'almanach de Liége [44], ni l'histoire de Barbe-Bleue [45] n'ont jamais eu tant de débit [46].

J'écrirai encore ici qu'un de nos vieux procureurs m'a raconté, qu'étant clerc praticien au Châtelet de Paris, il avait trouvé le moyen, en se mêlant parmi les gens du chancelier Séguier, d'assister aux conférences tenues dans son hôtel, pour la rédaction de cette ordonnance [47]. Le lieu de l'assemblée était la galerie basse; il y avait des députés du parlement, des conseillers d'état, des maîtres des requêtes. Le chancelier conduisait la discussion; le conseiller d'état Pussort était rapporteur [48].

Trois ans après, il vit au même lieu, et de la même manière, les conférences tenues par les mêmes personnes pour l'ordonnance sur la procédure criminelle. Le travail en fut grandement amendé par les nombreuses observations de l'avocat-général Talon [49], ainsi que précédemment il l'avait été, à la discussion sur l'ordonnance civile [50]. Cette dernière fois il n'y eut pas de

querelles, il n'y eut pas de menaces de se séparer, et la France ne fut pas sur le point d'être privée de cette seconde ordonnance comme elle avait été sur le point de l'être de la première, par de vaines prétentions sur la place et le rang des chaises[51].

DU VOLEUR ET DE LA VOLEUSE.

Chapitre I.

Le croira-t-on? notre lieutenant-criminel de Saint-Pierre-le-Moutier[1] n'est ni insolent, ni rude, ni dur. Il écoute aussi volontiers; il rit aussi souvent que les autres; ses sourcils ne sont pas épais; sa perruque n'est point hérissée; sa figure n'est ni pâle, ni froncée; il a la voix, le regard comme tout le monde; enfin, n'était son terrible habit de justice[2], vous le prendriez pour un homme débonnaire, pour un bon homme.

Un jour de printemps qu'il était venu à Nevers pour une enquête, il entra dans la salle d'une auberge où il ne trouva qu'un jeune cavalier et une jeune dame prêts à se mettre à table. Il leur dit qui il était et leur demanda, après plusieurs grandes révérences, la permission de dîner avec eux. Le beau couple lui rendit ses révérences et l'invita à prendre place.

On mange, on boit, on jase. On est tout aise de se

trouver ensemble; on se félicite mutuellement de l'heureuse rencontre.

Le lieutenant-criminel était le plus satisfait de tous. Il dit à ses aimables convives qu'il désirait les connaître plus particulièrement : Je le veux bien, lui répondit le jeune cavalier, car votre figure d'honnête homme inspire une entière confiance.

Je suis Languedocien et ma compagne est Lyonnaise.

Ne croyez pas que j'aie toujours été un saint, car, en ce moment, je suis obligé de me rappeler quelques aventures.

Une nuit, je passais dans la rue; voilà qu'un homme, me prenant pour moi ou pour un autre, me donne dix coups de bâton; je lui en rends vingt. C'était un plaisir de bien bâtonner ses belles épaules; je sais, quand il le faut, bien bâtonner.

Je sais aussi dans l'occasion bien dessiner. Un de mes amis me témoigna le désir d'avoir, au bas d'un acte non signé, le portrait de la signature qui était au bas d'un acte signé. Je le lui dessinai. Je n'ai rien à refuser à mes amis, et quelques instants après il se trouva que l'homme aux belles épaules, car c'était lui dont j'avais contrefait la signature, dut, sans qu'il s'en doutât, vingt mille francs.

Je ne pensais plus à mes talents de bien bâtonner et de bien dessiner, quand je fus presqu'en même temps assigné pour crime d'assassinat et pour crime de fa

Vous savez qu'on est presque aussi fou aujourd'hui

de la nouvelle ordonnance sur la procédure criminelle que de la nouvelle ordonnance sur la procédure civile. Le prévôt en était un des plus fous; continuellement il la citait; malheureusement il en appliquait les dispositions à sa manière. Je puis vous en dire quelque chose, car comme je n'avais pas comparu, il se crut autorisé par l'ordonnance à me décréter d'ajournement personnel[3]. Je gagnai le large; mais il se donna tant de mouvement, mit tant d'archers en campagne, que me voyant sur le point de tomber entre ses mains, j'allai me constituer prisonnier dans les prisons du présidial[4]. Je savais que la procédure prévôtale est prompte et sans appel, et que le prévôt, bien qu'assisté de six juges[5], est le plus souvent maître du jugement. Je présentai requête au présidial, et je soutins que mon cas n'était point prévôtal, parce que c'était dans une rue et non dans un chemin[6] que j'avais bâtonné l'homme aux belles épaules : Mais, direz-vous, pourquoi craigniez-vous le prévôt? C'est qu'il était à craindre: il était grand ami du frère du bâtonné. S'il m'eût tenu, il se fût déclaré compétent et m'eût fait passer le pas. Ensuite, quoiqu'il n'eût pas été mon juge et qu'il m'eût jugé illégalement, il en eût peut-être été quitte pour une amende de trois cents livres[7] : la nouvelle ordonnance ne lui en eût pas demandé davantage.

Le présidial accueillit ma requête et déclara qu'il allait me juger par prévention[8], en d'autres mots, que puisque mon juge naturel, le bailli, n'avait pas

informé contre moi, il allait, lui, informer avant tout autre, comme juge plus vigilant et plus zélé; mais ce n'était pas ma faute. Je demandai inutilement à être jugé par mon juge naturel.

L'homme aux belles épaules, qui n'était d'abord que mon dénonciateur, voulut, par haine, faire tous les frais de justice. Il se porta contre moi partie civile[9] afin de donner plus de mouvement à la procédure. Je le forçai aussitôt à consigner soixante livres qu'il s'exposait à perdre si le faux n'était pas avéré[10].

Je fus interrogé d'abord sur le banc; le procureur du roi ayant conclu à une peine afflictive, je le fus sur la sellette[11]. On me représenta ma canne[12]; l'homme aux belles épaules la reconnaissait, je ne voulus pas la reconnaître. Je ne voulus pas non plus reconnaître la signature[13]; tout mauvais cas est reniable; or ces deux cas étaient, ce me semble, de manvais cas.

On fit assigner un grand nombre de témoins. Plusieurs étaient des gens d'église qui avaient vu, au sortir de matines, frapper de belles épaules. Ils ne voulurent pas témoigner; on eut recours à leurs supérieurs pour les y contraindre[14].

Les témoins furent ouïs une première, une seconde fois; ils furent recolés; ils me furent confrontés. J'en récusai un grand nombre[15].

Je me débattis, je me défendis; je fis recommencer à deux reprises la procédure, et je crois que j'aurais échappé aux poursuites si la procédure n'eût été secrète[16]. Le public aurait forcé le tribunal à voir que

ce guet-apens n'était qu'une petite joûte nocturne de quelques coups de canne, et que la signature n'était de ma part qu'un jeu, qu'un enfantillage, ou tout au plus si l'on voulait une grande complaisance. Que sais-je? combien de belles choses eût dites mon avocat, si l'ordonnance eût permis aux accusés d'en avoir [17]! mais elle n'accorde de conseil que pour les crimes de péculat, de concussion, de vol de deniers publics et de banqueroute frauduleuse [18].

Enfin il fallut en venir au jugement. Je ne pus échapper au fouet et à la marque [19].

J'appelai : mon jugement fut confirmé.

Toutefois je ne me désespérai pas; je craignais pis; je craignais de porter l'habit rouge [20], d'être attaché sur le même banc avec les Turcs [21]; je craignais les galères [22].

Le jour que mon jugement me fut prononcé était une espèce de solennité judiciaire.

Une commission ambulante de conseillers au parlement avait tenu ses grands jours [23], et en peu de temps rendu bon nombre d'arrêts qui ne devaient pas être exécutés sur les lieux, parce que les conseillers au parlement consentaient à épargner aux hauts justiciers les frais de la translation et de l'exécution [24]. Plusieurs pauvres malheureux étaient condamnés à être pendus et étranglés *jusqu'à ce que mort s'ensuivît;* d'autres à avoir la tête tranchée et *séparée du corps* [25], non par la main du bourreau, comme à Paris et dans les autres villes, mais au

moyen d'un mécanisme de supplice qui est particulier à Toulouse ainsi qu'au Languedoc, et qui consiste à faire tomber, entre deux hauts poteaux de bois, une lourde hache ou doloire, sur le cou du patient fixé dans un collier [26]; d'autres étaient condamnés à être conduits au port de Marseille *pour y servir par force* [27] *le roi sur ses galères avec défense d'en sortir sous peine de la vie, et au capitaine de le permettre, sous peine de vingt mille livres* [28]. Par un contraste assez singulier, à côté de tant de gens qui pleuraient, il y en avait qui riaient; ils avaient obtenu des lettres de rappel de ban, des lettres de rappel des galères, des lettres de rémission. Il y en avait qui riaient même en étant fustigés ou marqués; ils avaient été condamnés au gibet; ils avaient obtenu des lettres de commutation de peine [29].

On avait condamné, on avait absous les vivants; on avait aussi condamné, on avait aussi absous les morts; on avait fait le procès à des cadavres [30]; on avait réhabilité la mémoire d'hommes injustement suppliciés [31].

Je suis innocent, me disais-je; si mon innocence est reconnue dans la suite, la justice pourra-t-elle réhabiliter aussi mon épaule? aura-t-elle de l'onguent pour la brûlure?

Nous avions déjà, tous, subi notre jugement, au milieu d'une immense foule d'oisifs qui nous entouraient, moins pour profiter de notre exemple que pour voir notre contenance ou si nous avions des

caractères, des charmes contre la douleur, contre la mort [32], lorsque je distinguai au milieu de mes compagnons d'infortune, une jeune personne embellie par son malheur et par ses larmes.

Elle et moi étions de ceux qui ne devaient plus rien; elle venait ainsi que moi de satisfaire à la justice; l'on détacha nos liens et l'on nous mit en liberté. Nous nous prîmes amicalement la main et nous nous retirâmes comme l'on assignait, au son du tambour et de la trompette [33], à comparaître à jour fixe, les prévenus, les accusés qu'on n'avait pu prendre.

Pendant quelques moments, ma compagne et moi allâmes ensemble sans rien dire, mais au premier détour de la rue, elle me proposa d'entrer dans un obscur cabaret qui s'offrit à nous. Elle avait un demi-louis d'argent [34]; car pour moi il ne me restait que ma veste et mes chausses.

Lorsque nous eûmes assez long-temps maugréé contre les juges, nous nous racontâmes comment nous avions fait pour nous tirer de leurs mains au meilleur marché possible.

Je me doutais que ma belle compagne n'était pas plus coupable que moi.

Elle appartenait aussi à une famille honnête. Quelques peccadilles du jeune âge l'avaient forcée à s'évader de la maison paternelle. Elle était entrée en condition; sa maîtresse, ou par méchanceté ou par jalousie, ne cessait de la quereller. Un soir elle voulut la maltraiter; ma compagne essaya de se défendre;

en se débattant, la bague de diamants de sa maîtresse s'engagea dans un de ses doigts; elle ne s'en aperçut que lorsque sa maîtresse l'eut congédiée.

Bientôt elle fut poursuivie, arrêtée et jetée dans le fond d'une prison. Elle vit bien que les apparences étaient contre elle et qu'il ne lui servirait de rien de vouloir se défendre : elle prit le parti de ne pas répondre; mais son silence fut tenu pour aveu [35], et, par sentence du juge, confirmée par le parlement [36], on allait lui donner la question des brodequins, c'est-à-dire la vieille question qu'on donne en province [37], lorsqu'elle se décida à parler pour la première fois, et, de sa douce voix que vous venez d'entendre, elle dit au juge que la timidité l'avait empêchée jusqu'à ce moment de parler, mais que tête à tête elle lui avouerait tout. Le juge, après l'avoir attentivement écoutée, ne la trouva plus aussi coupable. Monsieur le lieutenant! je vous prie de voir de quoi dépend la vie; car soyez sûr qu'à la place de ma compagne, une vieille ou laide femme eût été au moins pendue [38]. La procédure secrète de laquelle j'avais tant à me plaindre la sauva. Aussi ma compagne trouve-t-elle la nouvelle ordonnance une ordonnance à la mode, une ordonnance en tout point belle, bonne, parfaite. Je ne suis pas de cet avis et, dans notre petit ménage, c'est notre seule dispute.

Notre lieutenant criminel, tout rouge, tout indigné de se trouver en pareille compagnie, se leva en disant : Mon beau monsieur! ma belle dame! je me se-

rais volontiers passé de cette confidence, surtout après m'être ignominieusement attablé côte à côte avec ceux qui viennent de me la faire. A ces mots, le jeune cavalier éclatant de rire, jette plusieurs papiers sur la table et dit : Monsieur mon confrère, je suis moi-même lieutenant criminel à Angoulême. Vous n'avez pas aujourd'hui regardé votre almanach; c'est le premier du mois. Poisson d'avril! poisson d'avril!

DE CEUX QU'ON DOIT ATTENTIVEMENT ÉCOUTER.

Chapitre LI.

Ayez pour principe d'écouter attentivement ceux qui parlent de leur état. Ceux-là savent ce qu'ils disent. Un commissaire examinateur [1] de Paris fit l'autre jour une réflexion qui ne m'échappera pas : il y a plusieurs siècles, dit-il, que dans notre ville nous passons par les vieilles portes du grand et du petit Châtelet [2], tandis que nous pourrions passer par d'autres belles portes de St.-Denis et de St.-Martin.

La France se laisse régir encore par les vieilles collections de droit coutumier; par les plus vieilles collections de droit romain [3]; tandis que si elle eût voulu fondre ensemble les belles parties de ces deux législations qu'avoueront toujours les progrès des temps

et de la raison, elle en eût tiré deux codes qui nous manquent depuis le commencement de la monarchie; un code civil [4] et un code criminel [5]. Elle a laissé mourir ses illustres légistes, Lamoignon [6], Domat [7], Nouet [8], sans leur demander ce grand travail qui aurait tant ajouté à la gloire du nom français.

DE CEUX QUI PEUVENT DIRE TOUT.

Chapitre LII.

Il y a des personnes qui peuvent tout dire : les juges, les pères des jeunes filles, les riches possesseurs de belles maisons, de beaux salons, lorsqu'ils ont bon feu et qu'il fait grand froid.

En ce moment, il me vient à la mémoire qu'au mois de novembre ou décembre dernier, me trouvant à une soirée dans notre quartier, un conseiller au bailliage dit : Si l'on rangeait dans une plaine les dix millions de Français [1], il pourrait en sortir trois cent mille magistrats ou officiers publics, et ils y sont [2]. Il pourrait, de ces trois cent mille magistrats ou officiers publics, sortir deux cent mille magistrats ou officiers judiciaires, et sûrement il n'y en a pas moins [3]. Mais, messieurs, quelle bigarrure d'habits et d'organisation n'ont pas, durant ce siècle, ajouté les réunions de la Navarre, du Béarn, du Roussillon, de la Franche-

Comté, de la Lorraine [4], de l'Alsace, de l'Artois et de la Flandre, à la bigarrure d'habits et d'organisation de la magistrature française déjà si bigarrée; car, bien que, depuis quelques années, nous n'ayons presque plus de juges en corps de nobles [5], nous en avons en corps de clercs [6], en corps d'hommes de fief [7], en corps de gens de guerre [8], en corps de consuls, d'échevins, de bourgmestres [9], en corps de financiers [10], en corps d'hommes de loi; et, dans les corps d'hommes de loi, quelle bigarrure encore! Un fort grand nombre de ces corps sont modifiés par l'usage local [11], la volonté locale, ou ils sont, par les nouvelles lois, mélangés de chevaliers d'honneur [12], de gens d'épée.

Je me souviens aussi qu'à cette même soirée, le père de trois belles filles de quinze à dix-huit ans que tout le monde accueille et fête, comme si tout le monde devait être son gendre, se prit à dire : Je désirerais que les enfants des écoles pussent connaître les divers magistrats qui, un jour, doivent prononcer sur leur fortune, leur sort, et qu'on fît un livre d'estampes où ils seraient tous figurés.

En ouvrant, continua-t-il, ce livre, s'offriraient d'abord les juges bannerets, les juges châtelains [13], habillés à peu près comme les paysans le jour de dimanche, ayant seulement de plus un vieux bonnet carré sur la tête et un vieux rabat attaché à leur col [14]. Soit! dit le conseiller au bailliage; mais je voudrais qu'on y mentionnât aussi leurs gages [15],

qu'on y figurât aussi le procureur fiscal avec sa bourse à cheveux [16], le greffier, l'huissier avec leur écritoire, et qu'on y mentionnât de même leurs gages, leurs émoluments, leurs droits [17].

Ensuite s'offriraient les estampes des juges royaux, vêtus de plus ou moins méchantes, de plus ou moins bonnes robes avec bonnet carré, avec rabat [18]. — Soit! mais je voudrais qu'on y mentionnât aussi leurs gages [19], leurs épices [20], et qu'on y figurât leurs praticiens plaidant la plupart sans robe, ni bonnet, ni rabat [21].

Ensuite les estampes des présidiaux, des grandes sénéchaussées, assis sur de hauts siéges fleurdelisés [22], vêtus de belles robes de soie noire [23], et les présidents ou juges-mages vêtus quelques-uns de belles robes d'écarlate [24], quelques autres de belles robes de soie bleue brodées d'argent [25], tous avec bonnet et rabat [26]. — Soit! mais je voudrais qu'on y mentionnât leurs gages [27] et leurs épices [28], et qu'on y représentât les gens du roi mettant un genou sur leur banc lorsqu'ils font leurs réquisitoires et qu'ils prennent leurs conclusions [29]; qu'on y figurât aussi les avocats plaidant avec leur robe, leur bonnet, leur rabat, leur chaperon fourré, les bacheliers plaidant avec leur robe, leur bonnet, mais sans chaperon [30], les procureurs, les greffiers, les huissiers, tous à peu près vêtus de cette même robe de bachelier, portant le même rabat, le même bonnet [31].

Ensuite et enfin les estampes rouges, je parle des

parlements, celui de Paris en tête, ayant sur le premier plan ses vingt-quatre présidents [32], dont le premier, distingué par un mortier ou bonnet de velours entouré de deux galons d'or [33], dont neuf autres, distingués par un mortier entouré d'un simple galon [34]. — Soit! mais je voudrais aussi qu'on écrivît au-dessous que les conseillers, au nombre de cent quatre-vingt-deux [35], portent la robe d'écarlate et le chaperon rouge fourrés d'hermine [36], et de plus qu'on divisât le parlement par chambres : la grande, où, dans les audiences solennelles, sont jugés les procès les plus importants [37], suivant le tour des divers bailliages, dont chacun a des mois qui lui sont exclusivement affectés [38]; la tournelle, où sont jugés les procès criminels [39]; celles des enquêtes, où les procès sont jugés sur mémoires, sur pièces écrites [40]; celles des requêtes, où sont jugés les procès des personnes privilégiées dont le nombre n'est pas petit; car il faut être bien bas, bien obscur pour ne pas jouir du committimus [41].

Ce n'est pas tout : je voudrais voir, dans ces longues rangées des bonnets carrés et des rabats que portent les juges des présidiaux et les juges des parlements, les chapeaux à plumet des chevaliers nouvellement institués [42].

Je voudrais aussi que votre livre parlât de la finance des offices, qu'il dît : L'office d'un conseiller au présidial se vend ordinairement deux, trois mille livres [43]; celui de président, dix mille [44]; celui de

conseiller au parlement, quarante mille[45]; celui de président, trois, quatre fois autant et davantage, suivant le grade[46]; qu'il ajoutât que celui de procureur du roi au présidial de Lyon s'est vendu jusqu'à cinquante mille livres[47], et celui de procureur général au parlement de Paris jusqu'à quatorze cent mille[48].

Je voudrais qu'à ce sujet on fît connaître le fameux édit de la Paulette, ainsi nommé de Paulet, financier, qui le proposa[49], qu'on dît aussi que lorsque le magistrat ou officier, pourvu d'une charge, a acquitté, d'après sa taxe, ce droit annuel, il est assuré de faire passer sa charge à ses successeurs[50].

Je voudrais que le grand conseil qui, par sa vraie nature, est une Cour de cassation[51], qui, par conséquent, serait le timon du char judiciaire, si l'impérieux et despotique parlement[52] ne le réduisait à n'être ordinairement qu'une cinquième roue, se trouvât de même dans votre utile livre et qu'il y fût magnifiquement vêtu de ses robes de soie noire[53].

Il faudrait aussi figurer dans votre livre les avocats au parlement. Ils sont vêtus comme ceux des présidiaux[54]; mais plusieurs ont un grand nom qui devrait y être écrit. Les plus illustres s'appellent Patru[55], le Maître[56], Erard[57].

Et non-seulement il faudrait y figurer les avocats au parlement, mais encore les procureurs. Leurs charges ne sont pas très belles; mais elles sont très productives et pour eux et pour le fisc; car, des

quinze mille officiers inscrits sur les registres du droit annuel ou marc d'or [58], ils ne sont pas ceux qui paient le moins [59].

Et il faudrait y figurer aussi les huissiers, notamment ceux du parlement de Paris, notamment le premier qu'on devrait représenter en robe rouge [60], descendant de son carrosse [61] pour monter dans celui du premier président qu'il va conduire à l'audience. Si l'on représentait les autres huissiers, ils devraient être en robe noire, siéger aux coins des rues et des places, à leurs barrières grillées, où, continuellement, à travers les barreaux, mille mains donnent, reçoivent des exploits [62].

Je ne vois point dans votre livre les notaires, dit, en tisonnant le feu avec de longues mordaches, le maître de la maison : Ah! répliqua le conseiller, ils devraient y être; à la vérité ils n'ont pas de costume; mais si la probité et l'honneur en avaient un, l'opinion le leur donnerait.

J'approuve d'ailleurs, continua le conseiller, qu'il soit dit dans votre livre que les corps parlementaires existent environ depuis quatre cents ans [63].

J'approuve aussi que la carte de leur territoire juridictionnel [64] y soit jointe.

Tout cela est très bon et très beau, dit le maître de la maison, toujours en tisonnant; mais, au fait, la magistrature française est à refondre. Il suffirait, en première instance, de nos quarante mille juges bannerets [65], en deuxième et dernière instance, de nos

cent présidiaux ou grands bailliages qui tiendraient lieu de parlements[66], qui en auraient la compétence illimitée : Eh ! qui jugerait les appels, dit le conseiller. — Eux-mêmes, répondit le maître de la maison; ils jugeraient les appels les uns des autres[67]. Bientôt la compagnie, faisant semblant de croire qu'il était tard, se leva pour aller en liberté dans la rue éclater de rire. Je crus qu'on ne riait que du maître de la maison; mais à peine le père des belles filles et le conseiller nous eurent quittés, qu'on rit encore de leur livre.

DES NOUVELLISTES.

Chapitre LIII.

Montigny-aux-Amognes est un village fort joli, fort animé[1]. J'y étais la semaine dernière. Quelqu'un qui vint dans la maison où je me trouvais me dit : Monsieur, puisque vous demeurez à Nevers, vous saurez si l'abbé de la Perrière vit encore? je l'assurai qu'il vivait; et savez-vous, ajouta-t-il, s'il dîne toujours en ville? Je l'assurai qu'il dînait toujours en ville: véritablement, à ma connaissance, il dîne chez différentes personnes, et quelquefois chez monsieur Monfranc. Un jour qu'il y dînait, qu'il n'apportait pas de nouvelles, qu'il n'avait rien à conter, il conta son histoire.

Quand j'eus ving-trois ans accomplis, dit-il en riant et en affectant sensiblement un ton niais, j'en eus, un an après, vingt-quatre. Alors mon oncle, prébendé de la basse forme[2], s'impatientant de me voir tous les jours, sans espoir de ne pas me voir long-temps encore, me dit : Veux-tu enfin te faire prêtre ? — Non. — Tu veux donc rester abbé ? — Oui. — Eh bien ! voilà une de mes bonnes paires de souliers avec trois pistoles. Adieu! Va-t'en! Pars! Il sortit, et me laissa. Je ne pouvais pas ne pas le prendre au mot. Aussi à l'instant je tourne les talons à la maison avonculaire; je me mets en chemin, et, avant la fin de la semaine, j'arrive à la ville des abbés[3], à Paris.

Que notre hôtel de Nevers est riche, somptueux, beau ! J'entends parler de l'hôtel du duc de Nevers[4], et je l'appelle nôtre, puisque tous les gens de cette province qui savent lire, écrire et saluer disent en arrivant à Paris: Allons nous présenter à l'hôtel de notre duc! J'y allai en belle frisure, en manteau court[5]; je passai devant une tapisserie de valets de livrée, de pages, d'écuyers, de gardes[6]. Le capitaine était en tête; il me conduisit au duc; et voici ma harangue, que j'avais choisie entre mille: Monseigneur, j'ai l'honneur de vous appartenir; je suis de votre ville[7] de Nevers. — Que puis-je faire pour toi ? — Monseigneur, la place de votre nouvelliste est vacante. — Je te la donne; tu auras comme ton prédécesseur, dix francs par mois[8]; et, quand, par occasion, tu passeras dans le quartier vers l'heure de midi, tu pourras aller dîner

à l'office. Vous pensez bien que j'en avais tous les jours occasion. Ma place, à cet égard, était fort bonne. Pour la conserver, j'écrivais le plus que je pouvais des nouvelles à la main [10], divisées par articles, que je remplissais de toutes sortes de contes de ruelles, de bruits de ville, d'anecdotes édifiantes, scandaleuses, de tout ce que je pouvais ramasser, en allant, en entrant partout, en ne cessant d'écouter. Quelquefois je rimais, comme Loret [11], mes nouvelles, et je les datais :

« . . . Dans ma chambre,
« Le deuxième jour de décembre [12]. »

J'avais lieu de croire que le duc n'était pas mécontent de moi; j'étais sur le point de lui demander l'augmentation de mes appointements, lorsque tout à coup il partit; et bientôt, dans cet hôtel, si populeux, où il y avait de si grandes cuisines toujours fumantes, de si grandes salles toujours pleines, dans cet hôtel où vivait tout un petit monde [13] qui à peine se connaissait, il ne resta plus que le Suisse avec sa hallebarde [14].

DES GAZETIERS.

Chapitre LIV.

Je ne réfléchis pas long-temps, continua l'abbé de la Perrière : Droit au bureau de la Gazette de France ! me dis-je. La rue de la Calande [1] n'était pas loin ; j'entrai dans la maison où pendait l'enseigne du Grand-Coq [2]. Le rédacteur était assis et ne se leva point. Je lui parlai, debout, et à la distance d'une longue et large table, toute couverte de paquets, de lettres, d'extraits, qui étaient devant lui. J'élevai la voix : Monsieur, je suis nouvelliste. Il n'y a qu'un pas des nouvellistes aux gazetiers et, comme c'est mon devoir, je le fais : Un pas ! me répondit-il, un pas ! apprenez qu'il y a comme de la terre au ciel. On compte, à Paris seulement, plusieurs centaines de nouvellistes. La France, depuis plus de trente ans, n'a eu, n'a, et sans doute, au temps futur, n'aura qu'une gazette [3]. Ce n'est pas ici, comme en Angleterre, en Hollande, où l'on a nombre de papiers nouvelles [4]. — Monsieur, poursuivis-je, l'hôtel de Nevers est fermé ; j'y étais nouvelliste ; j'y avais bouche à cour ; j'ai besoin de vivre. — Eh bien ! revenez au commencement de chaque semaine ; apportez de bonnes provisions de nouvelles ; on vous les paiera bien. J'y retournai les

poches et les mains pleines. Le rédacteur confère mes nouvelles avec les siennes : Ce n'est pas un cerf, me dit-il, que monseigneur le duc d'Orléans a couru, c'est une biche : Bah! la fille du comte est ondoyée depuis vingt jours et baptisée depuis quinze : Il est bien vrai que le roi a signé le contrat de mariage, mais ce n'est pas le chancelier, c'est un des secrétaires d'état qui a présenté la plume [5] : Politique extérieure, point! Probabilité de la guerre : Opinion du public à cet égard; cela ne le regarde pas! Politique intérieure : Ordonnance du roi : Actes des ministres..... Ah! bonhomme! vous y trouvez à redire! où croyez-vous être? En Angleterre [6]? en Hollande [7]? Vous êtes en France [8]; et sachez que les volontés du cabinet n'y sont pas sujettes à révision, et que le ministre qui représente le roi a tout droit [9], surtout le droit de m'ôter mon privilége [10]; sachez enfin qu'aux premières gazettes il ne fut point permis de faire d'articles sur la France [11]; et que lorsqu'il fut permis d'en faire il ne fut d'abord permis d'y parler que de la pluie et du beau temps [12]. Voyons ensuite : Nouvelles d'Allemagne : Eh! ce n'est pas le régiment de Turenne, c'est le régiment de Rambures qui, sous un feu de mitraille, a passé le ravin [13]. N'induisez pas l'histoire en erreur! Monsieur l'abbé de..., nommé à l'évêché de... Cela est vrai : Mademoiselle..., nommée chanoinesse au chapitre de... Cela est encore vrai; mais vous ne m'apprenez rien : Le père Annat... [14]. Le père Annat est toujours bien en cour! Il

n'est pas malade! Je ne veux pas me brouiller avec les jésuites! Il ne tousse pas! Il ne tousse pas! Il dort bien, si ce n'est lorsqu'il veille pour la religion. Je sortis. A force d'attendre, j'eus enfin quelques articles à faire contre le roi Charles II [15], contre le duc de Lorraine [16], contre les Jansénistes [17], contre les Hollandais [18], quelques autres pour les ministres, notamment pour le marquis de Louvois qui venait de faire dresser, aux carrefours de grands chemins, des poteaux indiquant les villes où ils conduisent [19]. J'eus quelque argent. Un jour, un beau matin j'y retournai avec une histoire de la gazette [20] où je disais qu'elle fut fondée. — Monsieur! dites établie. — Par Théophraste Renaudot, médecin [21]. — Monsieur! dites docteur-médecin gratuit des pauvres [22]. — Qu'en 1631 il importa du pays étranger et sans doute de Venise, en France, l'usage des papiers-nouvelles ou feuilles hebdomadaires [23]. — C'est vraisemblable. — Le cardinal de Richelieu y parlait à la France [24]. — Bien. — Le roi Louis XIII les lisait fort exactement. — Bien. — Leur faisait quelquefois l'honneur de les censurer lui-même. — Très bien! — Et quelquefois même de leur fournir des articles [25]. — Très bien! très bien! — Louis XIII accorda, et son fils Louis-le-Grand confirma au médecin Renaudot, à ses descendants et à ses héritiers un privilége perpétuel pour l'impression et la vente de cette feuille. — Perpétuel [26], ou à peu près, car il faut le faire renouveler tous les six ans [27]. — Le nom mercantile de Gazette formé du mot Ita-

lien *gazzetta*, pièce de deux sous qu'on donne pour les feuilles de Venise[28], doit être changé en celui de Nouvelles, car nous ne pouvons continuer à dire la Gazette de France, n'importe qu'on dise la gazette d'Angleterre, la gazette de Hollande, la gazette de Flandre[29]. Oh! mon Dieu! mon Dieu! messieurs, quand la gazette de France fait méchante mine, qu'elle la fait méchante! Le rédacteur entendant ces derniers mots fit une épouvantable grimace, me tourna brusquement le dos et le dos de son fauteuil. Je vis à l'instant que je perdais le bon et bel argent de la gazette. Je me repentis; je me repris de cette manière : Les gazetiers sont de tous les crieurs de papiers publics[30], les plus considérés du peuple. Le dos du rédacteur et le dos de son fauteuil restèrent tournés; je ne me rebutai pas : La gazette est l'expression écrite de l'opinion publique, ou plutôt l'opinion publique est l'expression verbale de la gazette qui, en quelques lignes, fait et défait les réputations[31]; elle exerce une irrésistible et universelle influence. Le dos du rédacteur et le dos de son fauteuil restèrent toujours tournés : Elle exerce même une grande influence politique. Aussi un haut personnage veut-il qu'on fonde des chanoinies littéraires de cinq, six milles livres de rente pour des anti-gazetiers, des anti-lardonniers qui répondraient le mieux aux gazetiers, aux lardonniers des nations ennemies[32]. Rien ne pouvant faire tourner le dos du rédacteur ni le dos de son fauteuil, je sors furieux.

DES JOURNALISTES.

Chapitre LV.

Je courus conter ma déconvenue à un libraire. Je lui proposai de parodier la Gazette de France, de publier une Gazette burlesque [1]. Je lui dis que je me sentais assez de colère pour l'enrichir. Il m'écouta plus d'une heure, et il ne me répondit que par ces mots : Aujourd'hui, le goût n'y est plus [2]. Croiriez-vous que bientôt je n'eus pas grand'peine ni à ne plus être gazetier de France, ni à ne pouvoir être gazetier burlesque, ni gazetier d'aucune manière? C'est que le Journal des Savants se présenta à ma pensée. Je regardai comme un grand honneur de pouvoir, à mon âge, faire publiquement la critique d'un livre in-octavo, comme un plus grand encore celle d'un livre in-quarto, surtout d'un grand livre in-folio. J'allai donc offrir au Journal des Savants ma plume, déjà trempée dans l'écritoire de la Gazette de France. Elle fut agréée sans autre preuve. — Voici, me dit le directeur, la règle sommaire de notre travail : analyse des livres de théologie, de morale, de philosophie, d'histoire, de géographie, d'astronomie, de physique, de mathématiques, de politique, de droit, de jurisprudence, de médecine, d'anatomie, d'archi-

tecture, de musique; analyse de tous les livres : Nouvelles, tableau du monde littéraire [3]. Nous avons aussi pour règle la politesse et l'aménité. Monsieur Sallo, qui, en 1665, a commencé notre journal [4], a voulu être sévère, dur, méchant, ce qu'il appelait être équitable, juste, impartial; eh bien! il n'a pu le continuer trois mois [5]. Ainsi donc, si vous parlez contre un ouvrage, ayez toujours la bouche remplie de sucre; si, en honneur ou en conscience, vous vous croyez obligé de donner quelquefois les étrivières à un auteur, que ce soit avec des branches de rosier où il y ait plus de roses que d'épines. Je me mis au travail. On me chargea de ce qui avait rebuté les collaborateurs du journal, de traités de logarithmes, de physique, d'astronomie. Je n'y entendais rien, pas plus aux planches qu'au texte; mais je me gardai bien d'en faire semblant. Je me jetai dans les généralités. Je dis que, bien que le fond de l'ouvrage fût bon, excellent, rempli de nouvelles vues, il n'était cependant pas exempt de quelques légères erreurs ou imperceptibles inexactitudes, qu'à une seconde édition, un plus mur examen, une plus sévère révision, ferait entièrement disparaître [6]. L'auteur, le public étaient contents; j'étais payé fort exactement; tout allait bien; mais lorsqu'ensuite je présentai des articles sur des ouvrages de poésie, d'éloquence, d'histoire et d'autres parties de la littérature que je connaissais bien, j'eus affaire avec la rivalité, la jalousie, la malveillance, l'injustice; tant y a enfin que, je ne sais

quel diable s'en mêlant, mes articles étaient tous rejetés. Je perdis patience. Je savais déjà comment, quand on veut, on prend congé d'un rédacteur [7] : Monsieur, dis-je à celui du Journal des Savants, dans toutes les langues, un journal est le recueil de ce qui se fait chaque jour; tels étaient les journaux des Romains, *diurna* [8], rédigés par les journalistes, *diurnarii* [9]; tel est aujourd'hui le Journal de Paris, rédigé par le fameux Colletet [10] que Boileau rencontre si souvent dans les rues, crotté jusqu'à l'échine, allant chercher son pain de cuisine en cuisine [11]. Voyez si tel est l'ouvrage littéraire, que, sous ce titre, vous avez d'abord publié, chaque semaine et ensuite chaque mois seulement [12]? On me donna à l'instant mon congé. Je l'avais pris d'avance.

Ce qui me permettait de me retirer, continua l'abbé de la Perrière, c'est que j'étais devenu sous-maître de géographie des pages du prince de Conti. Dès que je tins par cette toute petite place à la cour, je fus partout accueilli, fêté. J'eus, chaque jour, plusieurs dîners en ville. Un jour, et ce fut plus de trente ans après avoir renoncé au travail des journaux, je rencontrai à une grande table un des collaborateurs du Journal des Savants; dès que nous nous fûmes reconnus, nous nous demandâmes de quoi nous avions vécu et de quoi nous vivions. Quant à moi, ma réponse fut bientôt expédiée. Voici quant à lui ce qu'il me dit : Depuis que je vous ai perdu de vue, j'ai travaillé encore quelques années au Journal des Savants;

ensuite je suis passé au Mercure galant, et maintenant je le quitte. On me doit; on ne me paie pas; on se moque de moi. On m'a joué un tour; vous allez voir que je ne suis pas tout-à-fait en reste. La Gazette de France rend beaucoup, le Journal des Savants rend beaucoup aussi, le Mercure galant encore davantage. Oh! ce seraient là de bons revenus publics. J'entre sans hésiter à l'hôtel des Fermes [13]. Je m'annonce chez un des plus riches fermiers généraux. Je lui fais connaître mon projet : La Gazette de France peut étendre ses articles des prix des farines, du pain, des marchandises [14], et pénétrer ainsi dans les comptoirs, dans les boutiques. Le Journal des Savants peut aussi étendre ses articles judiciaires [15] et pénétrer dans les cabinets, les études des hommes de loi. J'insiste principalement sur le produit du Mercure galant : Monsieur, lui dis-je, pour achever de l'ébranler, le roi a mis en parti le tabac [16]; il devrait y mettre les journaux, surtout le Mercure, aujourd'hui aussi indispensable que le tabac : les Français ne peuvent plus se passer de ce recueil d'énigmes, d'idylles, de petits vers, de relations, d'histoires, de nouvelles, de contes, de modes, d'habillements dessinés, d'ariettes, de chansons notées [17], enfin de cette variété de légère littérature, hachée, pilée, en quelque manière mise en prises. La réponse du fermier général fut que le sieur de Visé avait un privilége [18]. — Le roi qui l'a donné, répliquai-je, peut le retirer. — Que les frais d'impression d'un volume d'environ trois cents pages,

chaque mois [19], les frais de gravure, de reliûre [20] coûteraient beaucoup ! — Si vous faites payer, à tant la ligne, tous ceux ou toutes celles qui voudraient faire insérer leur prose ou leurs vers [21] dans le Mercure, votre volume ne suffira pas ; il faudra le supplément d'un volume extraordinaire [22]; et avec les rétributions que vous exigerez, vous ferez plus que couvrir vos frais; vous aurez de profit tout l'argent des abonnements : Fort bien ! fort bien ! me dit le fermier général, s'il n'y avait pas à craindre d'irriter les beaux esprits aujourd'hui si frondeurs, si bruyants; cependant comme cette affaire paraît bonne, j'en parlerai à la compagnie [23], et je vous ferai part de sa réponse. Ah ! messieurs les galants du Mercure, ajouta mon ancien collaborateur, en me serrant la main et en me quittant : Ah ! messieurs ! vous ne savez pas ce qui tous les jours vous pend à l'oreille ! Tous les jours j'attends une réponse !

DU CHEVALIER DE MALTE.

Chapitre LVI.

Monsieur Monfranc fit la connaissance d'un chevalier de Malte; ce chevalier avait des goûts fort peu chevaleresques ; il avait parcouru une à une toutes nos villes manufacturières; il se plaisait à le dire, et

la famille Monfranc, pendant le temps qu'il passa chez elle, se plut à le lui faire dire. Tout cela était bien long : je détache un feuillet que j'aurais dû plus tôt détacher.

A une des premières soirées que nous étions tous réunis au salon de compagnie, la petite Monfranc, déjà si jolie, si vive, demanda au chevalier s'il avait vu faire les DENTELLES DE FLANDRE? Oui, mademoiselle, lui répondit-il, et en voyant les doigts des Flamandes remuer alternativement, sur leur tambour de taffetas noir, trois ou quatre douzaines de petits fuseaux [1] avec les fils desquels elles tracent sur un fond de réseau, des ramages, des fleurs, des branches, des fruits [2], si rapidement que l'œil en est charmé, je croyais que c'était une merveille particulière à cette industrieuse province; mais depuis, au Hâvre, à Paris, à Aurillac, au Puy [3], enfin partout où l'on fait aussi de la dentelle, la mobilité des doigts des femmes ne m'a pas moins étonné.

J'ai vu faire aussi à Louvres, à Villiers-le-Bel [4], des dentelles de soie; c'est la même manière. Tous les petits fuseaux d'un pouce de long, garnis de soie au lieu de l'être de fil, pendent du centre du bourrelet ou tambour et servent de même à passer les fils les uns sur les autres, suivant les diverses façons de la dentelle.

J'ai vu encore faire à Paris les dentelles d'or, d'argent [5]; c'est toujours la même manière.

Les dentelles de fil, et vous ne me le demandez

point parce que vous le savez mieux que moi, sont les plus chères [6]. On me fit voir à Valenciennes des manchettes de trente, quarante mille livres [7].

On me dit que le lit du roi, tout en point, était le plus grand et le plus bel ouvrage, en ce genre, qui ait jamais été fait [8].

Monsieur Monfranc eut son tour : Je suis sûr, dit-il au chevalier, que vous avez parcouru la Picardie; vous avez donc vu faire les SERRURES D'EU : Oui, lui répondit-il, j'ai visité ce petit pays autrefois pauvre, couvert de bois, de genêts et de chaumières [9]; aujourd'hui bien cultivé, riche, couvert de maisons, habitées par de bonnes gens, agriculteurs en été et serruriers en hiver [10], fabriquant durant cette saison toute sorte de serrures à simple tour, à double tour [11], qui ont un grand débit en France et hors de la France. Moi, qui avais vu les grilles de Versailles, leurs sculptures et leurs dorures [12], les portes de Notre-Dame de Paris et leurs ornements en fer dus à Biscornette [13], et le fameux cabinet d'acier ciselé [14], les chefs-d'œuvre de notre temps, je trouvai les serrures d'Eu très bonnes, très belles.

Les dames reprirent leurs questions : Monsieur le chevalier, nous n'osons guère parler des QUENOUILLES DE PÉRONNE à un homme de guerre.— Bon! j'ai voulu aussi les voir faire. Le tourneur chez qui j'entrai avait, dans ce moment, devant lui le traité de son art par le père Plumier [15] : Les jésuites sont en tout fort habiles, lui dis-je, vous êtes là entre les

mains d'un habile maître; je vois dans votre atelier, le tour, le petit tour de fer, le tour en l'air, et bien d'autres instruments qui ont subi d'heureux changements [16].— Les bons instruments font, en partie, les bons ouvriers.—Tournez-vous les métaux [17]?—Nous tournons toute sorte de matières; le maître chez qui j'ai fait mon apprentissage à Lyon, tournait d'assez grandes colonnes de pierre tendre [18].—Dans les boutiques des tourneurs des autres villes, je vois des dévidoirs, des tournettes, des chandeliers, des guéridons, des bois de chaise, des pieds de table, des quenouilles de lit, des montants d'armoire; car aujourd'hui la mode est de tourner une partie de la menuiserie [19]; ici je ne vois rien que des quenouilles à filer [20]. — Et nous avons même bien de la peine à pouvoir faire toutes celles que de tout côté on nous demande.—Il viendra sûrement s'établir ici d'autres tourneurs?—C'est impossible, car il est écrit sur toutes les portes de la ville qu'il n'en faut pas d'autres. —Qu'est-ce à dire? je ne vous comprends pas.—Oh! je vais me faire comprendre; vous saurez donc que lorsqu'il vient ici un jeune tourneur dans l'intention de s'y établir, j'en suis aussitôt informé. Je vais à son hôtellerie, je l'invite, je le régale, je lui donne un écu pour sa passade [21]; ensuite, comme délégué des autres tourneurs, je l'emmène tout doucement à la porte de la ville, je lui montre un gros bâton de buis, court, noueux, caché sous mon habit, et je vous assure que tout aussitôt il lit très distinctement sur la

porte ce que je viens d'avoir l'honneur de vous dire [22].

Les dames reprirent leurs questions qui eurent pour objet les TOILES DE PICARDIE. Le chevalier répondit : Oui, j'ai vu faire aussi les belles toiles de St-Quentin, d'Abbeville, de Noyon, de Vervins [23].

Le long des rouissoirs, des tranchées remplies de l'eau de rivière où le bois du chanvre et du lin se dissout, et par ce moyen se détache plus facilement de la filasse, je rencontrai plusieurs fois un homme à cheval; je le rencontrai aussi dans les ateliers; je le rencontrai enfin à l'auberge. Nous fîmes connaissance; il ne se cacha pas de moi quand il vit qui j'étais. Il me dit qu'il était marchand voyageur et il me donna avec confiance ses tablettes à lire. Tous les divers genres de toiles y étaient décrits par ce qu'elles avaient de commun et par ce qu'elles avaient de différent. L'apprêt, les dimensions et l'aunage des toiles d'emballage, des toiles à voile, des toiles grises, des toiles d'ortie [24], des toiles rousses, des toiles bleues, des toiles à draps, des toiles à chemise, des batistes, des linons [25] y étaient marqués avec la plus scrupuleuse exactitude.

Dans ce même article se trouvaient aussi les procédés en usage à Paris et à Rouen, pour faire, avec de la cire et de la thérébentine, des toiles cirées [26].

Nous parlâmes et nous nous entretînmes longtemps, et avec plaisir, du linge ouvré, damassé de la Flandre, de la Picardie, de la Normandie, de la Guienne et de quelques autres provinces où le tis-

serand, en multipliant les marches de son métier, vous trace, sur une nappe, les batailles de César et d'Alexandre [27].

Outre que ce voyageur était l'homme le plus instruit, il était en même temps l'homme le plus poli. Il avait l'air de me suivre, et c'était cependant moi qui le suivais.

On dit cidre de Normandie; je ne sais pourquoi on ne dit pas aussi pain de Normandie; il est si bon; le **PAIN DE GOURNAY** est le meilleur de la province [28]. Mon nouveau compagnon, que je continuais à suivre dans sa route, m'emmena dans cette ville où il entra chez un boulanger pour connaître sa manipulation. Il lui demanda si, comme les fameux boulangers de Paris, tels que le boulanger de Monsieur, le boulanger du parlement [29], il faisait usage de la levure de bière? Oui, lui répondit-il, j'en fais usage pour rendre mon pain meilleur, et je la décrie pour qu'elle ne m'empêche pas d'en vendre [30]. Mon compagnon nota et me fit noter ce tour de boulanger, il voulait que dans l'étude de l'art on fît entrer aussi celle de l'artisan. Il s'intéressait singulièrement à son indépendance, à sa dignité toujours croissantes avec la perfection de la main-d'œuvre [31]. Aussi peu de temps après écrivit-il et me fit-il écrire l'histoire que je vais vous raconter.

Je détache encore le feuillet de cette histoire, celle du tanneur Bazile qui, appelé dans les jardins voisins de son étendage, refusait de le déplacer, d'en

sentir l'odeur lorsqu'on lui parlait impoliment. Je conserve le feuillet de son entretien sur les TANNERIES DE CAEN avec un conseiller au présidial, voisin aussi de son étendage : Mon cher Bazile, vous saurez que l'intendant me demande un mémoire sur les arts de notre ville [32], parmi lesquels celui du tanneur occupe un rang très distingué; faites-moi, je vous prie, ma leçon, apprenez-moi, si, de nos jours, le tannage des cuirs a fait de grands progrès : Monsieur le conseiller, il y a long-temps qu'on débourre les peaux avec la chaux; mais aujourd'hui onessaie de les débourrer avec des fermentations de farine d'orge, ce qui laisse plus de force au tissu [33].

Les procédés du hongroyage sont aussi des perfectionnements de notre siècle; nous les devons à notre bon roi Henri IV; il envoya en Hongrie un tanneur intelligent nommé Rose, qui rapporta de ce pays le secret de fabriquer ce genre de cuirs [34]. Vous allez voir en quoi il consiste. Les peaux sont lavées, nettoyées, mais sans être fatiguées; on ne les débourre pas; on se contente d'en raser le poil avec un couteau bien affilé, après quoi on les passe dans une eau chargée de sel et d'alun; on les teint en noir; on les engraisse au suif; on les étire, et voilà ces peaux changées en beaux cuirs de Hongrie [35]. — Les tanneries de Caen sont-elles les premières? — Non, ce sont celles de Troyes, transplantées au faubourg Saint-Marceau de Paris [36], dans ce gras territoire de l'industrie.

Mon compagnon, continua le chevalier de Malte, m'emmena ensuite voir les fabriques des DRAPS DE LOUVIERS. Cette industrieuse province de Normandie, me dit-il, ce grand magasin des draperies françaises n'a cependant pas les petites étoffes, les tiretaines, les pinchenats, les bures, les serges, les flanelles, les simpiternes [37].

En examinant l'état actuel de l'art, nous demeurâmes d'accord, tous deux, que les drapiers des siècles précédents n'étaient inférieurs à ceux du nôtre que par leur moindre habileté dans l'exécution des procédés [38].

Les Normands d'Elbeuf, surtout ceux de Louviers, leur auraient donné de bonnes leçons, dis-je, et les Picards d'Abbeville de meilleures : Monsieur, me dit alors mon compagnon, avez-vous vu la manufacture de draps d'Abbeville? Oui, lui répondis-je, ce sont les mêmes procédés qu'à Louviers, mais plus perfectionnés et surtout plus soignés : Vous avez donc vu, reprit-il, dans ces vastes salles les magnifiques enfilades de métiers battants et vous avez remarqué, j'en suis sûr, qu'aussitôt que la chaîne ourdie et collée est mise sur l'ensuble, tout aussitôt les deux tisserands, qui servent chaque métier, se mettent à l'ouvrage et de leur navette et des coups de leur châsse battent une espèce de cadence ou mesure, dont la précision rappelle celle de la musique et peut-être la surpasse [39].

Monsieur, lui dis-je à mon tour, seriez-vous de

mon avis? Je regarde la manufacture d'Abbeville comme la première du monde. J'en suis, me répondit-il, car celle de Sedan, que beaucoup de gens lui comparent, ne lui est nullement comparable. On y compte, j'entends à celle d'Abbeville, jusqu'à trois, quatre, cinq mille ouvriers; on ne s'arrête pas là et on a raison, car c'est un petit peuple; l'immense bâtiment peut à peine en contenir la moitié : Êtes-vous fâché, comme bien des gens, que les quatre suisses, qui gardent les quatre portes, soient vêtus de la livrée du roi ? Êtes-vous fâché que les ouvriers étrangers soient réputés Français et que tous indistinctement jouissent des franchises, des exemptions d'impôt et de plusieurs privilèges des nobles [40]? Je lui répondis, qu'on ne saurait faire trop d'honneur aux arts : Vous n'êtes donc pas fâché, dit-il encore, qu'on ait anobli les chefs des manufactures de Sedan et d'Abbeville, les Cadeaux et les Van Robais[41]. Je le suis si peu, lui répondis-je, que si j'étais grand-maître de Malte, leurs illustres noms vaudraient à leurs enfants huit quartiers de noblesse [42] et davantage s'il le fallait.

Mon compagnon adopta ma classification de la grande draperie française : draps de Languedoc [43], de Berri et de quelques autres provinces, façon d'Elbeuf; draps d'Elbeuf, façon de Louviers; draps de Louviers, façon de Sedan et d'Abbeville [44]; draps de Sedan ou d'Abbeville, autrefois façon d'Espagne ou de Hollande [45], aujourd'hui façon de Sedan ou d'Abbeville.

Il voulut que nous allassions voir les TEINTURERIES DE ROUEN. J'en fus enchanté. De petits canaux amènent l'eau devant les portes, en sorte que la manipulation se fait en dehors des maisons et que l'aspect des rues en est agréablement animé[46]. Mon compagnon entra chez un teinturier de sa connaissance, nommé Le Genet[47], que ses voisins, à cause de ses habits, ordinairement de couleur verte, nomment Le Genet vert. A cause de moi, il lui fit de nombreuses questions qui furent suivies de longues et savantes réponses qu'en ce moment je crois devoir abréger.

Il faut la cochenille pour faire, répondit Le Genet, de cette belle écarlate[48] des gendarmes de la garde[49].

Du pastel, mélangé d'indigo[50], pour faire ce beau bleu de roi des justaucorps à brevet[51].

Un bain au pastel, un autre à la garance et un autre à la noix de galle vous donnera ce beau noir[52], qui va si bien aux jeunes magistrats et qui fait si bien ressortir le teint des dames, lorsqu'ils se trouvent à côté d'elles;

Et la gaude, ce beau jaune[53], devenu une couleur parante des livrées des grands seigneurs[54];

Et le mélange de la couleur bleue avec la couleur jaune, ce beau vert[55] dont les chasseurs font leurs habits de grande tenue[56].

Messieurs, continua Le Genet, les ingrédients pour la composition des principales couleurs, des couleurs primitives, et de toutes les nuances en dérivant, sont rappelés dans le règlement que nous donna monsieur

Colbert, en 1669[57]. On y trouve les pesées et des matières colorantes et des mordants, qui les fixent à la laine, du tartre, du vitriol, de l'alun, de la couperose, de l'arsenic, du sel ammoniac, de l'agaric, du sublimé, de l'esprit de vin, de la cendre gravelée, de la soude, de la potasse, de l'eau forte, du vert de gris. Eh bien ! quoique cette instruction, en forme de règlement, soit le meilleur traité de teinturerie qui ait encore été publié[58], vous auriez beau le suivre, l'exécuter de point en point que vous ne pourriez cependant teindre : c'est qu'à l'art de la théorie, il faut joindre l'art de la pratique, cet art qui fait dire à la renommée: écarlate des Gobelins, julienne[59], noir de Lyon, bleu de Rouen, vert de Tours, jaune de Nîmes[60]. Mon compagnon, sur le pas de la porte, demanda au teinturier : Quelles sont les matières les plus faciles à teindre ? — La laine, ensuite la soie. — Et les plus difficiles? — Le coton, le fil, ensuite le lin; nous avons beau faire : le lin se moque de nous[61].

Mon compagnon et moi nous nous remîmes en voyage : Il faut absolument, lui dis-je, que, ne fût-ce qu'à cause des dames, nous allions à Laigle : Allons! allons! me répondit-il gaiement en piquant son cheval : Mesdames, mesdames, attention ! il s'agit des ÉPINGLES DE LAIGLE.

On prend des fils de laiton, on les coupe par faisceaux avec de grandes cisailles à la longueur des épingles qu'on veut faire. On les affûte successivement sur la meule et sur le polissoir. On les garnit de leur

tête, faite aussi avec du fil de laiton, tourné en spirale, comme la cannetille des cordes de violon ou de guitare : ensuite, pour les blanchir, on les jette dans un grand cuvier suspendu et on les brasse avec de l'étain, du plomb et du vif argent, suivant les procédés anciens ou suivant les nouveaux en usage dans les riches fabriques de Paris, avec des feuilles d'étain fin, mélangées de feuilles d'argent[62] : Mesdames, ajouta le chevalier, vous avez plusieurs fois vu qu'il suffit d'un seul tonnelier pour faire de ces grandes cuves qui ne peuvent entrer par aucune porte; eh bien! croiriez-vous qu'il ne faut pas moins de vingt-cinq ouvriers pour faire la plus petite de vos épingles, que vos doigts, si délicats, ont quelquefois de la peine à saisir[63].

Nous nous remîmes en route; mon compagnon me proposa d'aller dans l'Anjou : Je lui proposai de passer par Rennes : longue discussion. J'ai encore détaché ce feuillet, terminé par ces mots : nous nous quittâmes : Mesdames, vous serez sans doute bien aise que j'aie voulu aller voir faire le BEURRE DE LA PRÉVALAIE, célèbre ferme qui prête son nom au beurre d'un grand nombre d'autres fermes et même de villages des environs[64].

Vous savez, et peut-être mieux que moi, qu'en France nous avons deux manières de faire le beurre, ou, suivant celle du midi, en battant la crême, avec la main, dans de grandes terrines de grès[65], ou, suivant celle du nord, en battant la crême avec une spatule en bois, dans un petit barril, appelé baratte[66]. A

La Prévalaie, on le fait de cette manière; seulement au lieu d'employer du sel blanc pour le saler, on emploie du sel gris. Je vis remplir, avec cet excellent beurre, des milliers de petits pots d'un quart ou d'une demi-livre, dont la plus grande partie est transportée jusqu'à Paris [67].

Un Anglais, d'autres disent un Allemand, avait écrit, sur ses tablettes, qu'il y avait au Mans deux bonnes fabriques, l'une de poulardes [68], l'autre de bougie [69]. Bien que la volaille du Mans mérite toute sa réputation, j'avoue, dit le chevalier, en répondant à la petite Monfranc, que je n'ai pas demandé comment on l'engraissait; je ne puis rien dire de cette fabrique : mais, continua-t-il en répondant ensuite à madame Monfranc, j'ai curieusement examiné les fabriques de la BOUGIE DU MANS.

Il n'y a guère plus de quarante ou cinquante années que la manière de faire la bougie filée, ou bougie de lanterne, a été portée de Venise en France par un habile cirier de Paris, nommé Blesmare [70]. Je l'ai vu faire au Mans. Les procédés en sont fort simples. On enroule sur un cylindre de bois des mèches de fil, qu'on fait plonger et tourner, dans une cuve de cire bouillante, jusqu'à ce que la bougie soit venue à la grosseur qu'on désire [71].

Je voulus voir faire aussi la bougie de table. J'entrai chez un riche cirier, et, suivant ma coutume, je demandai quels étaient les derniers perfectionnements de l'art. Ce bon fabricant me répondit

qu'excepté quelques parties du blanchiment on n'avait pas plus changé, depuis plusieurs siècles, à la fabrication de cette ancienne bougie que les abeilles n'avaient changé à celle de la cire [72].

Je ne me souviens pas si l'on fit des questions au chevalier sur les ARDOISES D'ANGERS, je crois qu'on ne lui en fit pas.

J'ai vu aussi, continua-t-il, les ardoisières de l'Anjou dont on porte les ardoises dans toute les parties de l'Europe. Les plus belles se trouvent à peu de distance de la ville capitale. Elles y sont si nombreuses et les orifices si rapprochés, que la terre semble percée comme une écumoire. Tous les ans on en tire douze millions de milliers de feuilles.

Il y a deux classes d'ouvriers qui travaillent à ces ardoisières. La première est celle des *ouvriers d'en bas*, ainsi appelés, parce qu'ils travaillent dans les excavations. J'y descendis. Ils sont plus exposés à périr par l'eau qui jaillit de tous les côtés, que s'ils étaient sur mer. Je les y ai vus s'en défendre avec beaucoup de courage et d'intelligence. Je laissai une pièce d'argent au fond d'un de ces trous; j'y aurais dû en laisser une d'or.

La deuxième classe est celle des *ouvriers d'en haut*. Sous une espèce d'abri mobile ou de châssis, qui tourne à volonté, qui les défend des différents vents, de la pluie et du soleil, ils travaillent à l'extérieur des carrières, à exfolier, à tailler l'ardoise. L'un d'eux, à qui je m'adressai, m'apprit qu'il était presque impos-

sible de disjoindre les lames des blocs d'ardoise, tirés depuis long-temps des ardoisières, au lieu qu'avec son ciseau et son maillet, il exfoliait très facilement ceux qu'on venait d'en tirer [73] : Monsieur, ajouta-t-il, vous le voyez; il ne s'agit que de les prendre à point. — Mon ami, lui répondis-je, en lui donnant aussi une pièce d'argent, pour toutes les affaires de la vie, il en est de même.

Mes belles dames! à l'Anjou touche l'Orléanais; attention, attention encore! il s'agit du bon et beau SUCRE D'ORLÉANS. — Dites-nous, je vous prie, où vient le sucre? — En Amérique, aux Indes-Orientales; mais en Amérique surtout, son pays natal [74] ou adoptif [75]. — Avec quoi le fait-on? — Avec du jus de la canne à sucre, grand roseau, gros comme le bras, long de cinq ou six pieds, qu'on exprime entre deux lames de fer, dans une chaudière posée sur le feu. Ce suc passe successivement dans quatre chaudières, sous lesquelles brûlent les roseaux, exprimés et desséchés. A chacune, il est écumé, et, au moyen des lessives de chaux, il y est clarifié, épuré, cristallisé [76].

A la célèbre raffinerie d'Orléans [77], les ouvriers, ou plutôt les serviteurs, car c'est ainsi qu'il faut les appeler, si on ne veut les offenser [78], me dirent qu'on ne se contente plus de ce sucre ordinaire; il faut maintenant aux riches du sucre royal, du sucre qu'on clarifie de nouveau, en le faisant dissoudre dans une eau légèrement teinte de chaux, légèrement imprégnée d'alun, et en la passant trois fois encore dans

une chausse de drap beaucoup plus serrée. Ce sucre acquiert alors la transparence du cristal et la blancheur de la neige ; il est digne d'être enveloppé dans du papier bleu, enfin de porter l'habit de sucre royal [79]. — Et quelle est la manière de faire les autres sucres ?

La cassonade ou sucre brut n'est que le suc de la canne au sortir de la chaudière, versé dans un grand vaisseau, appelé le refroidisseur [80].

Le sucre terré se fait en couvrant de terre les formes où est le sucre, et en le purifiant au moyen de l'eau versée par dessus.

Le sucre tapé se fait avec du sucre râpé qu'on tape dans les formes.

Le sucre candi blanc est du sucre cristallisé.

Le sucre candi rouge est du sucre candi mêlé avec du suc de pomme.

Enfin, le sucre d'orge est du sucre candi mêlé avec du safran [81].

Mesdames, ajouta le chevalier, je ne sais trop si c'est aux hommes que la nature a donné l'arbuste de la vigne ; mais pour le délicieux roseau qui renferme le sucre, bien sûrement c'est aux femmes.

Elle vous a donné aussi les coings, poursuivit galamment le chevalier, et, à cause de vous, elle s'est plue à les parfumer. J'en ai vu faire les CONFITURES DE TOURS dans les environs de cette ville, où les industrieux vignerons les confisent au sucre, et les

réduisent en gelée, dont ils remplissent ces boîtes minces et plates, si bien nommées *friponnes* [82].

Monsieur Monfranc dit au chevalier, en lui parlant de son passage dans le Berri et de l'HORLOGERIE DE CHATELLERAULT : Est-il vrai que, de notre temps, l'horlogerie ait fait les plus grands progrès? — Il n'y a pas de doute, lui répondit le chevalier.

Le pendule des horlogers a été inventé récemment par Huyghens [83].

Autrefois, le ressort à spirale de l'abbé de Hautefeuille n'était pas connu [84].

La chaîne n'était pas encore en métal, mais bien toujours en boyau, toujours sujette à toutes les variations de tension et de distension [85].

Les horlogers n'avaient pas encore parfaitement régularisé la denture, n'avaient pas encore, par un meilleur mécanisme, diminué les frottements [86].

Il n'y avait pas, autrefois, de pendules [87], de montres à répétition [88].

Il n'y avait pas, non plus de montres à trois, quatre mouvements [89], de montres sonnantes [90], de réveille-matin [91], de ces ingénieuses montres appelées montres d'ivrognes, qu'on peut, à volonté, monter à droite ou à gauche [92], enfin, de montres qui vont huit, quinze jours [93].

Du reste, nos meilleurs horlogers, les horlogers protestants, sont passés en Angleterre. Les Anglais ont de grandes obligations aux théologiens de Versailles [94]; ils ne sont pas les seuls [95].

Monsieur, dit encore monsieur Monfranc au chevalier, y a-t-il ou n'y a-t-il pas dans le commerce de vraies peaux de chamois; et, de même qu'à Paris on fait beaucoup de vin sans raisins, ne fait-on pas aussi, à Niort, sans chamois, des CHAMOIS DE NIORT? Monsieur, lui répondit le chevalier, qu'on fasse des chamois avec des peaux de chamois, ou, comme cela se fait plus souvent, avec des peaux de mouton, de chèvre, les procédés de l'apprêt sont toujours les mêmes, et les voici :

Prenez plusieurs douzaines de ces peaux; prenez de la chaux, débourrez-les, lavez-les; nettoyez-les; passez-les au couteau du côté du poil ou de la laine et du côté de la chair; trempez-les dans un bain de son : lorsqu'elles ont fermenté, retirez-les, tordez-les; mettez-les en pile sur une table; arrosez et frottez-les d'huile, une à une, avec la main; assemblez-les, par boules ou pelotes de quatre peaux chacune; foulonez-les; étuvez-les; répétez l'opération de l'huilage et du foulonage, suivant que vous voudrez des peaux moins douces, plus douces; et, suivant que vous voudrez de peaux moins fortes, plus fortes, passez-les après le dégraissage, repassez-les des deux côtés plus ou moins long-temps sous le fer du ramailleur. Dégraissez-les par une nouvelle lessive et par un nouveau tordage; donnez-leur enfin le jaune d'ocre [96], et vous aurez des peaux chamoisées, ou si vous voulez par abréviation, du chamois, tel qu'on le fait à Niort où on le fait bien [97].

Monsieur, dit l'académicien, vous avez apparemment vu les FORGES DU BERRI; vous avez parcouru aussi cette province? Oui, lui répondit le chevalier, et je ne sais trop si ses belles forges [98] ne l'emportent pas sur celles de la Flandre, de la Normandie, de la Bretagne, de la Bourgogne, du Nivernois, du Béarn, de la Navarre [99], et même de la Lorraine, qui passent pour les plus belles du monde entier [100]; je fus dans la plus vive admiration. C'est dans ce moment qu'il faut parler aux ouvriers : Comme ailleurs et peut-être mieux qu'ailleurs, leur dis-je, vous tirez un nouveau fer de vos anciennes mines. Vos procédés sont en tout supérieurs à ceux que mentionnent les vieux réglements [101]. Vous purgez mieux le fer, vous le battez mieux; et d'ailleurs votre fer, du moins une partie de votre fer, à la seconde fonte, devient de pur et de bon acier [102].

En m'en allant, je tournai plusieurs fois la tête pour voir ces nombreux fourneaux de brique rouge [105], au-dessus desquels de grands panaches de flamme et de fumée s'élèvent plus haut que les arbres des forêts, et donnent à la province un aspect caractéristique.

Et je n'en doute pas, dit encore l'académicien, vous vîtes ensuite les TAPISSERIES D'AUBUSSON: Ah! lui répondit le chevalier, pouvais-je ne pas aller voir ces belles hautes et ces belles basses lices qui vous retracent si vivement sur la laine les scènes à moitié effacées dans votre pensée, ces tapisseries qui,

à cause de leurs couleurs et de leurs peintures, sont recherchées en France et en Europe [104]?

Lorsque j'allai visiter ces manufactures, je trouvai tous les tapissiers et toutes les tapissières, qui chantaient et qui ne se dérangèrent guère que lorsque je leur parlai des tapissiers des Gobelins, les premiers tapissiers du monde : Ils peignent, leur dis-je, avec leurs navettes de soie. Les tentures des Gobelins sont des miracles de l'art[105]. Colbert a fondé ce magnifique établissement[106].

Il a aussi, ajoutai-je, fondé une troisième fois la manufacture des tapis de Perse de la Savonnerie [107]; elle l'avait été la première fois, en 1604, par notre bon roi Henri[108], et la seconde, en 1627, par Louis XIII [109]. Cet établissement, d'un autre genre, n'est pas moins admirable.

Il a fondé, ajoutai-je encore, la manufacture de tapisserie de Beauvais[110]. Il a restauré, soutenu, protégé la vôtre et celle de Felletin[111]. Colbert est le père des arts.

Beauvais, me dirent-ils d'un ton superbe, nous surpasse peut-être, mais nous l'approchons de si près qu'il a peur de nous, et cette peur ne nuit pas à ses progrès.

Et, ajoutèrent-ils, Felletin qui a peur des tapisseries d'Auvergne [112] s'imagine que nous avons peur de lui : Mes amis, j'ai vu ces manufactures, dont vous ne faites pas grand cas. Toutefois, elles m'ont surpris par leur manière expéditive; car, tandis qu'il

vous faut, à vous, un assez grand espace de temps pour faire vos châteaux, vos donjons, vos chevaux, vos hommes, vos armes, elles ont en quelques instants terminé une forêt remplie d'oiseaux, un paysage peuplé de toutes sortes de bêtes. Ces verdures [113] ne sont pas tant à dédaigner. Je conviens cependant encore que vos tapisseries, bien que mélangées de laine et de soie, d'or et d'argent [114], sont à un prix qui en rend le commerce plus général que celui des tapisseries de Beauvais [115]; mais, dans ce moment, vous avez à craindre les caprices de la mode; elle met en vogue les siamoises ou tapisseries à bandes de soie et de coton, les tapisseries de tonture de laine, les bergames, mélange de laine et de bourre de soie, les tapisseries rases de calmande, les tentures de coutil à personnages [116], les basins peints, façon de haute lice [117], les cuirs dorés [118] et les rouleaux de papier peint [119]. Je n'entends pas, ajoutai-je en prenant congé de ces bonnes gens, suspendre votre gaieté; mais si vous ne redoublez d'efforts, la mode triomphera, et si alors vous chantez, vous chanterez à votre en errement.

Pourquoi les fabriques d'Aubusson ne périraient-elles pas? continua le chevalier, les ÉMAUX DE LIMOGES, achetés au poids de l'or, pendant tant de siècles, dans tout l'univers, sont maintenant à peine connus [120].

L'académicien, grand consommateur de papier, avait préparé ses questions sur les PAPETERIES

D'ANGOULÊME. Il les fit avec ordre. Le chevalier y répondit de même.

Nous conservons, dit-il, les livres du siècle passé, imprimés par les plus riches et les plus célèbres imprimeurs. Nous conservons aussi les lettres des princes et d'autres grands personnages de ce temps. Les meilleurs papiers étaient alors mauvais; tous les nôtres sont, aujourd'hui, bons : c'est que nos devanciers faisaient ce que nous ne faisons pas, et qu'ils ne faisaient pas ce nous faisons.

Nous portons le plus grand soin aux divers triages des chiffons et à leur lavage.

Nous taillons et retaillons les chiffons.

Nous les laissons macérer dans les cuves le temps convenable.

Nous laissons, sous les maillets des moulins, la pâte de chiffon jusqu'à sa parfaite trituration.

Nous donnons à l'eau de la cuve, qui tient en dissolution cette pâte, le degré de chaleur le plus convenable.

Nous employons, pour puiser dans la cuve cette pâte, un moule carré ou forme, dont la claire-voie, de fil de laiton, est plus propre à lâcher ou à retenir la pâte nécessaire à chaque feuille.

Nous manions plus dextrement cette forme, et les feuilles que nous en retirons sont d'une épaisseur plus égale.

Nous azurons mieux ces feuilles.

Nous nous servons de carrés de feutre plus unis

pour les séparer entre elles, une à une, au sortir du moule.

Nous les pressons mieux.

Nous les séchons mieux.

Nous les collons, dans une colle de rognures de cuir, de parchemin, mélangée d'alun et de couperose.

Nous les lissons, avec une pierre, légèrement graissée de suif [121].

C'est à Angoulème, ajouta le chevalier, que j'ai vu faire ces opérations avec toute la perfection possible.

A la papeterie où j'entrai, le *salleran* ou chef de la salle [122] me fit voir aussi comment on dorait le papier sur tranche [123], et comment on le parfumait [124].

Autrefois, papier de Troyes! papier de Troyes [125]! ensuite, papier de Clermont [126]! aujourd'hui, papier d'Angoulême [127]! papier d'Ambert! papier de Thiers! papiér de Limoges! papier d'Essonne [128]!

A souper, au dessert, monsieur Monfranc dit au chevalier: — Personne mieux que vous ne pourra nous apprendre si cette eau-de-vie est vraiment de l'EAU-DE-VIE DE COGNAC, et si c'est de la bonne. Le chevalier ne manqua pas de la trouver vraie et excellente eau-de-vie de Cognac [129], et il en prit occasion de parler de la manière dont on la faisait. Lorsque j'entrai dans les ateliers de tapisseries d'Aubusson, dit-il, je trouvai, ainsi que je vous l'ai raconté, ces ouvriers d'une gaité remarquable. Je m'atttendais

à trouver ceux des fabriques d'eau-de-vie de Cognac encore plus gais; mais ce fut tout le contraire: ils étaient tristes et silencieux comme leurs alambics.

Je m'aperçus que l'eau-de-vie, devenue boisson habituelle, altérait l'humeur et le caractère. Les distillateurs ont mille fois plus de disputes que les tisserands de tapisseries, et leurs disputes sont mille fois plus vives: le genre des aliments, surtout le genre des boissons, est une des causes du genre de caractère.

A Cognac, les distillateurs croient faire de meilleure eau-de-vie que celle de Nantes, qui passe pour la meilleure [130]; ils ont raison. Ils croient même la faire meilleure que dans tout le reste de la France. Ils auront raison, tout aussitôt que l'Espagne aura conquis notre extrême lisière où sont les vignobles d'Andaye [131].

Dans les celliers de Cognac, je vis distiller aussi l'esprit de vin, non avec de l'eau-de-vie, comme autrefois qu'on faisait une double distillation, mais avec du vin. On n'avait fait d'autre changement à l'appareil que celui d'allonger le cou du matras, ce qui empêche la partie aqueuse ou flegme de l'eau-de-vie de monter en vapeur ou de se mêler à l'esprit de vin [132].

Il s'éleva une dispute entre les deux petites Monfranc. La petite aînée soutenait à sa petite sœur, avec la morgue de deux années de plus, que les BOUCHONS DE LIÉGE venaient, non de la ville de Lié-

ge, mais du pays des Landes. Le chevalier vida la dispute en faveur de la petite aînée : Je poursuivais, dit-il, ma route dans les forêts de ce pays; je ne pensais nullement à voir faire des bouchons de liége, lorsque le conducteur de ma voiture me montra, à droite et à gauche, des pâtres, qui, avec leur couteau, faisaient de ces bouchons si adroitement, si promptement, qu'il m'était impossible de cesser de les regarder. Je mis un écu dans ma main, et, le laissant voir entre mes doigts que j'écartais, je leur criai d'approcher; ils vinrent en foule. Je les priai de me dire comment ils faisaient ces bouchons : Vous voyez, me dirent ils , cet arbre dépouillé de son écorce; nous l'avons cernée par le haut et par le bas, avec un fer tranchant; nous l'avons plongée dans une mare où, au moyen de grandes pierres, nous l'avons aplatie en table; nous l'avons retirée, séchée, appropriée. Vous avez, je crois, examiné comment nous en faisons des bouchons avec le couteau [133] , et comment, parce qu'ils sont plus minces par un bout et plus gros par l'autre, il faut absolument les faire avec le couteau : nous ne pouvons ni vous en dire ni vous en apprendre davantage. Il était temps d'ouvrir ma main, et je l'ouvris.

Madame, dit le chevalier, en s'adressant à madame Monfranc, et cette fois sans qu'aucune de ses questions eût précédé, il est à Bayonne et aux villages voisins, un mois dans l'année où, si l'on peut parler ainsi, on ne cesse d'entendre le couteau du boucher qui égorge les porcs. Le grand nombre de JAMBONS

DE BAYONNE qu'on sale alors, est à peine croyable. Notre commerce en est enrichi [134].

Voici la manière de les saler; elle est simple.

Dès que les jambons ont été coupés on les frotte, un à un, avec des poignées de sel; au bout de quelques jours on ajoute au sel un peu de salpêtre. Lorsqu'ils ont pris la quantité de sel suffisante, on les suspend dans la cheminée et on les parfume en faisant brûler au-dessous des arbustes aromatiques [135].

J'ai vu qu'à Bayonne, on trouvait meilleurs les jambons de Mayence [136]. J'ai ensuite vu qu'à Mayence on trouvait meilleurs les jambons de Bayonne.

Lorsque je passai à Pau, continua le chevalier, je voulus visiter l'hôtel des MONNAIES A LA VACHE si recherchées dans toute la France, parce que, dit-on, elle portent bonheur [137]. Je vis que c'était en tout comme aux autres hôtels de monnaies; que le poids du métal était le même; c'est-à-dire que là comme ailleurs, pour une livre d'or, d'argent en lingot, on nous donnait une livre d'or, d'argent monnayé, moins le seigneuriage ou léger droit que le roi prend sur les monnaies, en qualité de seigneur, de souverain [138], et moins le remède ou le léger alliage que l'ordonnance passe à l'ouvrier qui ne peut, avec une justesse rigoureusement précise, tailler, arrondir les pièces [139].

Je vis que la fabrication en était aussi la même.

L'ouvrier est devant ses fourneaux et ses creusets.

Il prend les matières des monnaies d'or, d'argent, de cuivre;

Il les met en fonte;

Il les coule en lames;

Il en fait l'essai;

Il les fait recuire et les passe au laminoir pour leur donner à peu près l'épaisseur convenable;

Il coupe ces lames en petits carrés;

Il fait recuire ces carrés;

Il les étend sur l'enclume;

Il en coupe les angles avec des cisailles, les arrondit, et les ajuste au poids légal;

Il jaunit les pièces d'or et blanchit les pièces d'argent;

Il y grave sur la tranche le *Domine salvum fac regem*, au moyen de la nouvelle et ingénieuse machine de Castaing [140];

Il les frappe ensuite au moulin ou balancier; la pièce s'y trouve prise entre un coin fixe sur lequel est gravée en creux l'une des faces de la monnaie, et un autre coin suspendu qui tombe avec force et sur lequel est gravée, aussi en creux, l'autre face de la monnaie.

Chaque pièce frappée est chassée par une autre pièce à frapper.

Mêmes opérations pour les pièces de cuivre ou de billon [141].

Il y a soixante ans qu'on frappait encore au marteau les pièces [142] au lieu de les frapper au moulin

qu'inventa au milieu du dernier siècle, un artiste nommé Abel [143].

Les pièces de monnaie frappées, essuyées, nettoyées, enregistrées, sont enfin mises en circulation [144]. Elles charment l'œil jusqu'à ce qu'elles deviennent frustes, lisses; ainsi, ajouta tristement le chevalier, des vieilles générations frappées au coin du vieux temps.

Monsieur Monfranc, pour ne pas laisser le chevalier sur ses réflexions, s'empressa de le transporter dans le beau pays de Cocaigne : Monsieur le chevalier! vous avez été dans le haut Languedoc, dites-nous quelque chose du PASTEL DE LAURAGUAIS.

Le chevalier lui répondit : Le pastel ou guesde est jeté en graine dans les terres au mois de février, on en fait quatre, cinq, jusqu'à six récoltes. La première est la meilleure; la dernière la plus mauvaise. Dès que les feuilles de cette plante sont mûres, on les cueille et on les porte sous la meule, qui les réduit en une pâte dont on forme des boules qu'on sèche à l'ombre; ensuite, lorsque pendant quatre mois on a corroyé ou pétri le pastel dix fois par mois, il passe dans le commerce [145].

Avant l'usage de l'indigo [146] le Lauraguais était le pays de Cocaigne [147]; depuis, le pays de Cocaigne est redevenu le Lauraguais.

Il y avait quelque temps que le chevalier regardait la petite Monfranc, qui de son côté le regardait aussi : Mademoiselle, lui dit-il, vous voulez me demander quelque chose? ah! je m'en doute : Oui, mademoi-

selle, j'ai vu faire les SOULIERS DE TOULOUSE. Pendant mon séjour dans cette ville j'avais pour voisin, rue Croix-Baragnon, un jeune cordonnier qui, assis tout le jour sur sa scabelle à trois pieds, ne cessait ou de chanter ou de siffler ses merles. J'entrai chez lui de préférence. Il me fit voir des bottes fortes, molles, blanches [148], noires, des bottes de chasseur, des bottes de pêcheur, des bottes de ville ou bottines [149].

Il me montra des souliers de toute sorte, des souliers pointus, des souliers carrés, des souliers lacés, des souliers à patin, des souliers à nœuds, à rosette, à ailes de papillon, à ailes de moulin à vent; des souliers à boucle, des souliers de maroquin, des souliers de cuir bronzé [150].

Il voulut que je visse encore les souliers pour femme. Dans l'armoire où ils étaient rangés, il y en avait à talon de bois, à talon haut, à talon bas, avec des quartiers, sans quartiers; il y en avait en soie, en velours, en brocart d'or, en brocart d'argent; il y en avait de brodés, il y en avait de galonnés [151] : Les cordonniers de plusieurs villes de France, lui dis-je, envoient leurs souliers à la halle de Paris [152]; en est-il ici de même? Il me répondit avec le ton d'un cordonnier de la Garonne : Toulouse ne travaille que pour Toulouse!

A l'autre rive de la rivière qu'on passe aujourd'hui sur le pont en partie bâti des deniers de l'archevêque Colbert [153], continua le chevalier, est le vieux faubourg

de Saint-Cyprien où, dans une vieille maison, était un vieux homme qui raccommodait de vieux souliers. Je me souviens de cette singulière réunion de hasards; mais je ne me souviens pas à quelle occasion j'eus affaire avec ce bonhomme; tant il y a que j'appris de lui qu'il était de Paris; qu'il avait l'honneur d'être de l'âge de Louis XIV; que, dans sa jeunesse, il avait été savetier suivant la cour [154]; qu'il l'avait suivie jusqu'à Toulouse, où il avait trouvé le vin à si bon marché et les filles si jolies qu'il n'avait pas voulu passer outre; que, bien qu'il y eût près de cinquante ans qu'il y demeurait, il n'était censé qu'être en tournée, et faisait toujours partie de la communauté des maîtres savetiers de Paris [155], qui ont pour chefs des gouverneurs et des prudhommes, qui ont une police fort sévère et qui n'admettent à la maîtrise les aspirants qu'après un chef-d'œuvre plus difficile que celui des cordonniers [156] : Cependant, lui dis-je, vous ne pouvez pas travailler en neuf : Nous le pouvons, me répondit-il, pour nous et pour notre femme [157].— Est-il vrai que, si vous faisiez un soulier neuf pour quelque pratique, vous ne pourriez plus être savetiers et que vous seriez obligés d'être cordonniers? — Cela n'est vrai, me répondit-il, que pour les chapeliers raccommodeurs; s'ils sont surpris à faire un chapeau neuf, tout aussitôt ils perdent leur état, et rentrent dans la classe ordinaire des chapeliers fabricants [158]. Que voulez-vous? les chapeliers ont leurs statuts et nous avons les nôtres.

Le chevalier se mit tout à coup à rire, et dit avec bonté à la petite Monfranc puînée : Ne croyez pas non plus que la CIRE D'ESPAGNE se fait en Espagne. On ne l'y fait pas; on ne l'y connaît même pas, car on ne se sert, pour cacheter les lettres, que de petits pains [159]. C'est ce que j'ai appris à Perpignan, où il y a une fabrique de cette cire. Peut-être, comme jusqu'à Louis XIII [160] le Roussillon a appartenu à l'Espagne, et qu'il était censé en faire partie, appelait-on cire d'Espagne la cire fabriquée à Perpignan. Quoi qu'il en soit, la raison voudrait maintenant qu'on dît cire de France; mais l'usage ne le veut pas.

Désirez-vous savoir la manière de la fabriquer? Je vais vous la dire :

On fait fondre dans une chaudière de la gomme-laque avec du vermillon, si l'on veut faire de la cire d'Espagne rouge; avec du noir de fumée, si l'on veut faire de la cire d'Espagne noire; avec de l'orpin, si l'on veut faire de la cire d'Espagne jaune; et on y mêle un peu de civette, si l'on veut la parfumer; après quoi, on la retire, on la coule, on la façonne en petits bâtons ronds, plats ou tordus.

La mauvaise cire d'Espagne se fait avec de la résine [161] : Messieurs, et surtout mesdames, ajouta d'un air malin le chevalier, ce n'est qu'à la gomme-laque qu'on peut sûrement confier son secret.

L'académicien prit la parole, moins, je crois, pour le plaisir de parler des LIQUEURS DE MONTPELLIER que pour donner quelque repos au chevalier.

Du temps de Noé, dit-il, les hommes ne voulurent pas se contenter du raisin ; il leur fallut du vin. Du temps des Romains ils ne voulurent pas se contenter du vin, il leur fallut du vin cuit [162]. Du temps de notre roi Jean, ils ne voulurent pas se contenter du vin cuit; il leur fallut de l'eau-de-vie [163]. De notre temps, ils n'ont pas voulu se contenter de l'eau-de-vie ; il leur a fallu de l'eau-de-vie sucrée, parfumée, coloriée, de l'eau-de-vie enflammée par l'esprit de vin, enfin des liqueurs [164].

Les meilleures liqueurs venaient de l'Italie : maintenant elles viennent de la France, du midi de la France, de Montpellier [165].

Je me rappelai, dit le chevalier, l'ancienne colère des copistes et des écrivains contre les premiers imprimeurs, lorsque je vis les marchands des bas faits au métier sur le point d'être assommés par les bergers du Cantal ou mis en pièces par les tricoteuses de Vitré [166], qui ne vendaient plus ou du moins qui ne vendaient plus autant de bas tricotés à l'aiguille. Le chevalier répondait en même temps à madame Monfranc, à ses demoiselles qui lui avaient fait des questions sur les BAS DE NIMES : Les Français, continua-t-il, prétendent avoir inventé cette célèbre machine ou métier à fabriquer les bas [167]. Je voudrais bien que cela fût; mais il paraît, d'après le Denier royal, petit livre publié en 1620, que ce sont les Anglais [168]. L'histoire devrait le savoir. Quoi qu'il en soit, cette machine fut portée en France vers 1666; et,

comme une espèce de secret, achetée fort cher à l'Angleterre. On la renferma fort mystérieusement au château de Madrid, dans le bois de Boulogne [169]. En 1672, le privilége accordé à Hu ayant expiré, l'usage de cette fabrication devint général et s'étendit bientôt de Paris aux autres villes. En 1684, il s'étendit encore davantage; car il fut permis, non seulement de fabriquer au métier à bas la soie, mais encore toute sorte de matières, Depuis, les bas d'étoffe sont tombés; et, tous les jours, les bas à l'aiguille tombent [170].

A Nîmes, les bas de soie sont bons et à bon marché [171], deux choses qui, autre part, se trouvent rarement ensemble.

Qui maintenant veut savoir, continua le chevalier, comment on fait les CLOUS DE GRAISSESAC? J'ai si grande envie de le dire! Le voici : Le cloutier prend une mince barre de fer, la fait rougir, la coupe à la longueur du clou, en forme la pointe, l'introduit dans la cloutière ou plaque d'acier, percée de trous de diverses grandeurs pour les diverses espèces de clous, rive la tête [172]; et, en quelques coups de marteau, voilà le clou terminé. C'est de cette manière qu'on fait partout les clous, et que je les ai vu faire à Graissesac, où tout le monde vit de la vente des clous, où tout le monde fait des clous [173]. — Même le maire? dit monsieur Monfranc.— Ma foi, répondit le chevalier, je ne sais s'il y a un maire; mais s'il y en a un, il fait des clous.

Ne nous parlerez-vous pas un peu des SAVONS

DE MARSEILLE? dirent les dames. — Volontiers, répondit le chevalier.

Jusqu'au milieu du siècle actuel, on ne les a faits qu'avec des graisses, des huiles, de l'amidon, de la chaux. L'art n'en était guère que là[174], quand enfin on y a ajouté l'eau forte, la couperose, l'ocre rouge, l'indigo, qui ont donné une nouvelle force et une nouvelle couleur aux savons[175].

A Marseille, vous verriez, dans de vastes ateliers, ces matières bouillir sur des fourneaux, où, lorsque par la coction elles ont été réduites à la consistance d'une pâte, on les coupe en pains carrés, en pains longs, agréablement marbrés ou veinés de toutes sortes de couleurs et de nuances[176].

Je fus obligé d'aller deux fois à Marseille pour voir faire le savon. J'ignorais qu'on n'en faisait pas en été[177].

Le chevalier se plut ensuite à parler à la petite Monfranc des PARFUMERIES DE GRASSE : Mademoiselle, bien des personnes de votre sexe me demandent où l'on fait la pommade pour le teint, je réponds à Grasse; où l'on fait les éventails parfumés, les toilettes de senteur, le lait virginal, je réponds à Grasse! à Grasse! Bien des hommes me demandent aussi où l'on fait le tabac à la rose, les savonnettes à l'orange, les huiles à parfumer, les perruques odorantes, je réponds encore à Grasse! à Grasse! On fait aussi à Grasse toute sorte de poudre à poudrer, de pâtes à laver les mains, toute sorte d'éponges,

toute sorte de racines à nettoyer les dents, toute sorte de cire, toute sorte de sachets, de coussinets parfumés, toute sorte de cassolettes, de pastilles à brûler, toute sorte d'essences, toute sorte de parfums [178]. Il est une ville où l'on ne travaille que pour l'odorat, c'est Grasse.

Depuis quelque temps, les dames seules interrogeaient, et c'était à elles seules que s'adressait le chevalier : Mesdames, leur dit-il, vous allez maintenant savoir comment se fait l'HUILE D'AIX.

Quand, aux mois de décembre et de janvier, nous sommes auprès d'un bon feu, enfermés entre nos doubles portes et nos doubles fenêtres [179], les Provençaux sortent pour aller faire leur principale récolte. Alors, les olives sont rouges, elles sont mûres. On les gaule; on les recueille sur de grands draps; on les porte au moulin; on les écrase avec une meule; on les jette dans de grandes cuves d'eau; bientôt l'huile se détache, surnage; elle est versée dans des barils [180], et envoyée dans toute les parties du monde.

Monsieur, lui dirent encore les dames, en continuant leurs questions, vous avez été en Dauphiné, vous avez vu faire et vous nous direz comment se font les GANTS DE GRENOBLE [181].

On prend, leur répondit-il, des peaux de chevreau ou d'agneau, on les débourre dans de la chaux, on les adoucit dans des bains de son, dans une pâte de farine, d'œufs, d'alun, de sel, et ensuite on les teint [182]. Quand ces peaux sont prêtes, on les taille en gants,

on les coud, on les brode [183], on les lustre, on les parfume avec de la gomme odorante ou avec des fleurs [184].

Mesdames, ajouta le chevalier, si cela pouvait avoir quelque intérêt pour vous, je vous dirais encore que le tannage de ces peaux s'appelle mégisserie, que les peaux des gants pour homme au lieu d'être mégissées sont huilées [185]. Je vous dirais que les peaux de chèvre, les maroquins, sont tannées au sumac [186], et les peaux de mouton, les parchemins, ainsi que les peaux de veau, les vélins, sont tannées et blanchies à la craie [187]. Vous avez vu comment on tannait les cuirs des souliers; ce sont là toutes les principales branches de l'art du tannage.

En nous parlant des FONDERIES DU PUY, le chevalier nous fit une petite histoire. Lorsque je voyageais dans le Vélai, nous dit-il, je fis connaissance au Puy avec un fondeur nommé Larigot, à qui je demandai s'il descendait du fameux Larigot, fondeur de la fameuse cloche de Rouen, qui porte son nom et qui est si grande, qu'on est obligé de faire boire ceux qui en tirent la corde, d'où est venu le proverbe de boire à tire Larigot [188] : Oui, me répondit-il, j'en descends comme Louis XIV de Saint-Louis. Je suis Normand; mon père et mes aïeux sont Normands. Rien n'est plus vrai, et rien n'est encore plus vrai que mon père aida à fondre Emmanuel [189], et que moi j'ai soufflé le fourneau où a été fondu le bronze de la statue de la place des Victoires [190]. Nous ne sommes pas de nouveaux parvenus dans la fonderie. Mais, conti-

nua Larigot, puisque vous voulez apprendre les principaux procédés de notre art, apprenez d'abord ceux de la fonte des statues. Je vais vous les décrire, et il me les décrivit fort systématiquement et fort clairement.

Le maître chez qui je travaillais à Paris, ajouta-t-il, était un des nombreux et habiles fondeurs qui fondirent la statue de Louis XIV. L'art de fondre les cloches, me dit-il, n'est que celui de fondre les statues, ou bien que celui de fondre l'artillerie [191]. Les moules se font au moyen de la cire [192]. La différence est dans le noyau du moule, qui forme la cavité de la cloche ou du canon, dont la proportion est déterminée par la gravité du son [193] ou la grosseur du boulet [194], tandis que la proportion du noyau du moule de la statue est arbitraire [195]. La différence est aussi dans le métal; celui des statues est moitié cuivre rouge, moitié cuivre jaune [196]; celui des cloches est composé de quatre parties de cuivre et d'une cinquième d'étain [197], et celui de l'artillerie l'est de neuf parties de cuivre et d'une dixième d'étain [198].

J'avais demeuré plusieurs années à Paris; il me semblait que je possédais assez bien notre art; je voulus l'apprendre encore mieux chez les plus habiles fondeurs du monde; j'allai en Lorraine [199], où, à cause de mon nom de Larigot, je fus parfaitement accueilli.

Je demeurai quelque temps dans ce pays, d'où, par le conseil d'un de mes camarades, je vins au Puy

compléter mon instruction. En arrivant, j'entrai dans une boutique qui devint bientôt ma boutique; j'y vis une jeune personne qui bientôt aussi devint ma femme.

Les amis de mon beau-père me firent connaître. Je fondis, pour les monastères, des pupitres, des aigles[200]; mais j'étais ou mal payé ou payé fort tard.

Je fondis des cloches; mais j'étais encore plus mal payé, et souvent j'usai de mon droit de les reprendre, de faire affront à leurs saints ou plutôt aux paroisses qui en portaient le nom[201].

Je me suis enfin réduit à la fonderie pacifique de mon beau-père. Je jette, en sable[202], comme lui, des chandeliers, des croix, des cuillers, des clochettes. Vous ne sauriez croire combien les clochettes ont de débit dans le midi de la France; on en met aux bœufs, aux vaches, aux moutons, aux chèvres, aux chevaux de bât. On en met aux mulets, par colliers et par rangées de plusieurs douzaines[203]. Les chemins du midi de la France sont bien autrement retentissants que ceux du nord. C'est ce que je ne savais pas et ce que devraient savoir tous les fondeurs. Je n'ai jamais été aussi pauvre, aussi triste que lorsque j'ai fondu des cloches, je n'ai jamais été aussi riche, aussi content, aussi gai que depuis que je fonds des clochettes: Monsieur, dans notre état et peut-être dans tous, il n'y a que malheur ou bonheur, cloches ou clochettes.

Maître Larigot, lui dis-je, la fonte des caractères

d'imprimerie appartient-elle à votre art? Oui, me répondit-il, et je veux qu'afin que, dans la suite, il soit vrai que notre famille en a exercé toutes les parties, un de mes petits Larigots l'apprenne; elle n'est certes pas très difficile. Avec un poinçon d'acier sur lequel est gravée une lettre en relief, on frappe sur un morceau de cuivre une lettre en creux; c'est la matrice. On y fond une composition de plomb; mélangé d'un tiers de fer ou d'un quart de cuivre[204]; ce sont les caractères. On les classe, on les frotte, on les nettoie : c'est tout.

Monsieur Monfranc aime beaucoup les **FROMAGES DE ROQUEFORT**. On sait qu'ils viennent du Rouergue[205]; et, bien que les Rouergas, en allant à Paris, passent par Nevers, il n'avait pas trouvé l'occasion d'apprendre comment se font ces fromages. Heureusement le chevalier qui les aime beaucoup aussi, avait été sur les lieux.

Le caillé qu'on emploie, dit-il à monsieur Monfranc, est fait de lait de brebis et d'un peu de lait de chèvre; il est brisé jusqu'aux plus petites parties. Lorsqu'il est retiré des formes, il est ceint d'une bande de toile, et c'est alors un fromage qui est porté au séchoir[206], aux caves où on lui donne le sel en l'en frottant sur les deux plats de sa surface. Ensuite on racle, à plusieurs reprises, le duvet qui se forme sur la croûte, après quoi, on le laisse mûrir sur des tablettes, au milieu des courants d'air, qui se forment par les interstices des rochers où les caves sont creu-

sées[207]. Ce fromage délicat, fin, crémeux, marbré, piquant, vous tient toujours sur l'appétit, vous le donne ou vous le rend.

Faute de grandes routes, dit le chevalier en s'adressant à monsieur Monfranc, le Rouergue manque de commerce. On ne parle guère des CHANDELLES DE RODÈS. C'est pourtant dans cette ville que j'ai vu une des plus belles chandelleries de France[208]. Peut-être, me dira-t-on, l'auriez-vous trouvée moins belle si vous eussiez vu celles de Paris : Je les ai vues, répondrai-je, même celles du faubourg St.-Antoine, même celles de la rue Neuve-St.-Médéric, où la livre de chandelle se vend sept sous, jusqu'à huit sous[209] ! La chandellerie de Rodès est située dans un des faubourgs. On y fait des chandelles à la nouvelle manière, mise en usage par Brés. On coule le suif dans un moule d'étain, au milieu duquel on a tendu la mèche[210].

Cette fabrique appartient au père d'une nombreuse famille, qui, avec ses enfants, suffit à tous les travaux. J'eus occasion de m'entretenir avec son frère, bon prêtre, habitué de la cathédrale, qui dirige cette belle fabrique. Il me fit voir les procédés ingénieux avec lesquels il clarifiait les suifs à travers des toiles de crin très serrées[211]. Les règlements, me dit-il, permettent d'employer la moitié de graisse de bœuf[212] ; mais il n'entre dans notre chandelle que des suifs de mouton ou de chèvre. Venez voir encore, je vous prie, nos blanchisseries. Le jour, lorsqu'il fait soleil

ou qu'il pleut, je couvre les chandelles d'épaisses bannes de toile; je ne les découvre qu'à la rosée de la nuit et du matin [213]. Avant de sortir de ses ateliers, je lui demandai à voir de ses chandelles des rois. Il m'en montra de dorées, de peintes, de coloriées de diverses couleurs, avec des ornements en relief [214]. Il ne fait guère de chandelles de carrier, elles sont trop minces; ni de chandelles de cordonnier, parce qu'elles sont trop grosses. Et quant à celles des pauvres gens, moitié suif, moitié résine [215], il n'en a jamais fait.

Monsieur, me dit-il, en me reconduisant, vous serez peut-être un peu surpris de voir un ecclésiastique se mêler aux travaux d'un atelier [216]; mais il me paraît qu'aux heures où les autres clercs ne font rien, il n'y a pas de mal à faire de la chandelle.

La haute Auvergne, qui tient au haut Rouergue, continua le chevalier, sans que personne lui eût fait de nouvelle question, manque aussi de routes et de commerce. Elle est de même un peu retardée pour les arts. J'en excepte celui du chaudronnier. Qui ne connaît les CHAUDRONS D'AURILLAC! La ville, située dans un large vallon, est peuplée d'un si grand nombre d'ouvriers en cuivre [217], que lorsqu'on y arrive on l'entend avant de la voir.

Je visitai, continua-t-il, plusieurs de ces bons chaudronniers. Je remarquai que ce qui, dans ces pays, entretient la splendeur de l'art, c'est que les habitants mettent leur luxe dans le nombre et la grandeur des ustensiles de cuivre. Il n'y a pas de si pauvre, de si

petite maison où les tablettes n'en soient chargées [218]. Dans les autres pays, bien des personnes endurent le froid pour avoir de la soie et des galons. Dans ces pays, beaucoup de bonnes gens font maigre chère pour étaler dans leurs cuisines grand nombre de marmites.

Les dames firent une question au chevalier sur les SUCRERIES DE CLERMONT, il leur répondit, en s'adressant d'abord à l'académicien : Monsieur, lui dit-il, si vous n'avez pas connu le grand-prieur de France, vous en avez, sans doute, entendu parler. Un jour que j'étais à lui faire ma cour, il vint un jeune ecclésiastique, vermeil et frais comme l'aurore : Petit abbé, lui dit le grand-prieur, que tu es heureux d'être aumônier d'un beau monastère, de confesser les jeunes religieuses! c'est pour toi qu'on prépare les pâtes de pommes, les pâtes de coin, les pâtes d'abricots, les conserves aux fleurs, les dragées ambrées, les massepains à l'orange, les massepains soufflés, les méringues, les biscuits glacés, les amandes à la praline, les pistaches colorées, les oranges, les poncires confits; c'est pour toi qu'on a inventé les sultanes, les mousselines craquantes [219]. Le grand-prieur ne finissait pas, car il aimait un peu toutes ces friandises : Mais, lui dit le jeune ecclésiastique, nous sommes deux aumôniers, et, d'après le réglement, c'est le vieil aumônier qui confesse les jeunes religieuses, et c'est moi qui confesse les vieilles : Ah! maudit réglement ! s'écria le grand-prieur, en appuyant ses deux mains sur les deux épaules de l'aumônier; mon ami, retourne-t'en au plus

vîte; va-t'en dire de ma part à ton évêque que s'il ne révoque son réglement, c'en est fait de ce bel art de la confiserie! J'ajoute, continua le chevalier, en se tournant vers les dames, qu'on trouve à Clermont les divers objets pour lesquels avait peur le grand-prieur; ils y sont faits en toute perfection [220].

Suivant l'auteur des Délices de la France, les confiseurs de Clermont sont les premiers [221]. Ceux de Paris [222], ceux de Verdun [223] réclament : c'est un procès à juger au dessert.

A chaque siècle les cartes s'amincissent [224], dit monsieur Monfranc au chevalier qu'il semblait précéder dans sa tournée : Oui, lui répondit-il, et cela est si vrai qu'aux fabriques des CARTES DE THIERS, je l'ai entendu dire aussi à un fabricant chez qui jétais entré : Toutefois, ajouta ce fabricant, je défie le siècle prochain de les amincir encore; car elles ne sont plus composées que d'une feuille de papier gris, collée entre deux feuilles de papier blanc. Je voudrais bien voir, lui dis-je, comment avec ces cartons on fait des cartes : Monsieur, me répondit-il, on les ajuste, on les lisse, on les rogne; il les ajusta, les lissa et les rogna devant moi. Ensuite, me dit-il, on leur donne les couleurs; il les leur donna devant moi, au moyen de feuilles de cuivre, qui laissaient passer le pinceau par des ouvertures, découpées en cœurs, en trèfles, en piques, en carreaux, Les figures des rois, des dames, et des valets étaient en noir, et collées à la carte, où elles remplaçaient d'un côté le

papier blanc. Il leur appliqua successivement chaque différente couleur, par le même procédé des planches grillées. En voilà un sixain[225] prêt, me dit-il; on ne le vend que quelques sous, et il y a telle carte qui fera gagner dix mille pistoles : Et qui par conséquent les fera perdre, lui dis-je. Monsieur, ajoutai-je, ce serait une chose bien morale, si, au lieu des inscriptions que vous mettez sur les cartes, vous y mettiez celles-ci: *Cette carte enleva à une mère la dot de sa fille; cette carte enleva à un père tout le bien de ses enfants; cette carte fut la cause qu'un honnête homme se passa l'épée à travers le corps; cette carte occasionna le désespoir d'un jeune homme qui se précipita dans la rivière.* Monsieur, me répondit le cartier, avec la logique d'un homme qui veut absolument vendre ses cartes, je ne vois pas que je sois obligé d'opérer mon malheur pour empêcher celui des autres; si je ne fabriquais plus de cartes, je n'aurais plus qu'à aller me noyer ou me pendre : j'aime autant qne les autres y aillent.

Monsieur Monfranc, par politesse, répétait cette expression du chevalier, qu'on entendait la ville d'Aurillac avant de la voir : Oui, cela est vrai, monsieur, lui dit le chevalier; et il en est de même de la province du Forez[226], d'où nous viennent les QUINCAILLERIES DE SAINT-ÉTIENNE, avec cette différence qu'on l'entend de plus loin, car elle fait plus de bruit.

Toutes les montagnes sont remplies de chutes d'eau,

qui mettent en mouvement de lourds marteaux de cinq ou six cents livres. Vous voyez, de tout côté, des usines, des forges, des ateliers, où l'on ne cesse de battre, de limer, de travailler le fer.

C'est de là que nous viennent les haches, les bêches, les hoyaux, les cisailles, les croissants; ce n'est pas tout : les marteaux, les enclumes, les tenailles, les vrilles, les poinçons, les alènes; ce n'est pas tout : les serrures, les cadenas, les verroux, les fiches, les gonds, les pentures; ce n'est pas tout : les boucles, les boutons, les anneaux, les chandeliers, les briquets, les cuillers, les fourchettes, les éperons, les brides, les étriers, les fusils, les pistolets, les dagues, les épées, enfin tous les objets de quincaillerie [227].

Qui dit ouvrage de Forez ne dit pas toujours bon ouvrage, mais dit toujours ouvrage à bon marché [228], à si bon marché, que souvent je n'avais pu comprendre comment on pouvait le donner à ce prix, jusqu'à ce que j'aie vu la merveilleuse rapidité avec laquelle on le finit presqu'aussitôt qu'on le commence [229].

D'après les questions qui venaient de lui être faites, le chevalier allait parler des BROCARTS DE LYON. Madame Monfranc était fort attentive; mais ses demoiselles l'étaient davantage; elles avaient le cou tendu et s'étaient rapprochées du chevalier qui leur dit : Mesdames, lorsque j'allai pour la première fois à Tours, je vous parle de bien des années, c'est-à-dire du temps où les fabriques de soie y étaient le plus florissantes, où il y avait quarante mille ouvriers,

où elles faisaient entrer, tous les ans, dix millions dans la province[230]; je ne pouvais assez admirer, assez témoigner mon admiration : Honneur à Jacques de Boulas, m'écriai-je! honneur au père des plus belles fabriques[231] ! Un étranger, qui m'entendit, me tira à part et me dit : Gardez votre étonnement, vos magnifiques expressions, vos superlatifs pour les fabriques de Lyon. Je continuai à m'extasier, à parler de même. Je croyais qu'il n'y avait, qu'il ne pouvait exister de fabriques de velours, de damas, supérieures à celles de Tours[232].

Que ce bon étranger avait raison! que je fus détrompé, lorsque je vis celles de Lyon, où l'on ne comptait pas moins de dix-huit mille métiers[233], lorsque je vis ces immenses magasins que viennent remplir de soie la France, l'Espagne, l'Italie, la Grèce, et même la Chine[234]; lorsque je vis ouvrer, filer, dévider tant de machines qui, chacune, remplacent tant de mains, tant de fuseaux[235]; lorsque je vis filer l'argent à travers cent quarante filières d'acier, dont la première a l'ouverture si large que le doigt y passerait; et dont la dernière ne laisserait point passer un cheveu[236]; lorsque je vis ensuite ces fils d'argent, dorés ou non dorés, aplatis si ingénieusement, aller vêtir les fils de soie[237]; lorsque je vis ces fils de soie, ainsi vêtus et plaqués, passer dans les mains du tisserand en galons[238] ou du tisserand en étoffes, c'est surtout dans les mains du tisserand en étoffes qu'ils brillent et qu'ils éclatent. Tantôt l'habile ouvrier tisse,

sur un fond d'or, des fleurs, des ramages d'argent; tantôt sur un fond d'argent, il tisse des fleurs, des ramages d'or; mais ne croyez pas qu'il prodigue ces métaux sans goût; il ne leur permet de paraître que là où l'œil les cherche et les applaudit, là où les nuances de la soie en sont rehaussées. Les nouveaux progrès du dessin, de la peinture et de la broderie ont rendu les étoffes d'or, d'argent, les brocarts de Lyon supérieurs à toutes les étoffes de ce genre qu'on fabrique dans les manufactures de Marseille [239], des autres villes de la France et de l'Europe; les brocarts de Lyon [240], qu'on paie jusqu'à vingt louis d'or l'aune [241], sont devenus, dans toutes les cours, dans toutes les riches villes du monde, une parure générale, une parure sans laquelle on ne peut être paré.

Bientôt ce fut à monsieur Monfranc à être attentif. Le chevalier était passé dans la Franche-Comté; il parla des FUSILS DE BESANÇON, et d'abord de la manière dont le canon était fabriqué. On prend, dit-il, une longue bande de fer plate que l'on fait rougir et que l'on courbe parallèlement sur une tringle d'acier que l'on soude longitudinalement à coups de marteau. Le canon est ensuite fermé à son extrémité la plus épaisse, ensuite foré, ensuite essayé. On le garnit ensuite du fût, ensuite de la batterie [242].

La fabrication et la trempe des diverses pièces de la batterie sont fort compliquées dans leurs nombreux détails [243].

Je vis fabriquer aussi des orgues, c'est-à-dire,

des fusils sextuples, décuples[244]. Je m'étonne que les chasseurs ne songent pas à avoir des fusils doubles[245].

Cela est vrai, poursuivit le chevalier en répondant à monsieur Monfranc, bien sûrement je ne suis pas sorti de la Franche-Comté sans avoir visité la manufacture de FER-BLANC DE CHENESEY; et, pour preuve, je vais vous en faire connaître successivement les procédés :

L'ouvrier plonge des feuilles de fer battu dans de l'eau forte; et, lorsque la surface en est parfaitement nettoyée, il les plonge dans de l'étain fondu, et il les laisse refroidir peu à peu dans des étuves[246]. Je me trouvai tout content de connaître un art de plus et un bel art : Ah! me dis-je, que le ferblantier de notre ville vienne à son ordinaire me vendre ses ouvrages fort cher en me disant, comme on disait autrefois, qu'on ne fait pas de fer-blanc en France[247].

Dans un de ces entr'actes de la conversation, ou, si l'on veut, dans une de ces petites pauses qui ont lieu lorsqu'on a fini de parler sur un sujet et qu'on va parler sur un autre, le chevalier dit à madame Monfranc et à ses demoiselles : Je ne sais trop, mesdames, si vous avez oublié de me demander ou si j'ai oublié de vous dire comment se fait la MOUTARDE DE DIJON. Dans tous les cas, le voici : Quand on arrive dans les environs de cette ville, on voit beaucoup de terres toutes couvertes de sénevé; c'est la graine de la moutarde. On la sème au printemps;

on la recueille en été : quand elle est cueillie, on la vanne, on la purge ; et quand on veut en faire usage, il ne s'agit plus que de la moudre et de la faire détremper avec du moût ou du vinaigre [248].

En France, le commerce de la moutarde est considérable. On dit qu'à Paris, il n'y a pas moins de six cents moutardiers, tous roulant leur brouette [249]. Ils doivent, d'après leurs statuts, être proprement habillés [250], et ils le sont. Je ne sais si d'après leurs statuts ils doivent aussi avoir dans leur salle d'assemblée les portraits de leurs doyens, mais, ainsi que d'autres communautés d'artisans [251], il les ont.

Et vous, monsieur, continua le chevalier, en s'adressant de nouveau à monsieur Monfranc, je suis bien sûr que vous avez oublié de me demander si j'avais été visiter les chapelleries de Caudebec et de Rouen, je vous aurais répondu que j'y avais été : écoutez-moi, je vous prie.

Je revenais de Dijon ; je passais par Mâcon. Les CHAPEAUX DE MACON ne sont pas très renommés, cependant j'entrai dans une chapellerie d'assez belle apparence. Le maître chapelier, grand parleur, et peut-être un peu désœuvré, ne demandait pas mieux que de montrer ce qu'il savait : Monsieur, me dit-il d'abord, vous voyez mes teintureries ; eh bien ! il y a trente ans qu'elles m'auraient été presque inutiles. Les gens du commun ne portaient que des chapeaux de paille [252] ou des chapeaux blancs [253]. Il fallait avoir de la fortune pour porter un chapeau noir : et, en-

core dans le fond des provinces, on appelle, *chapeau noir* un homme qui a un certain rang et qui jouit d'une certaine fortune[254] : Monsieur, me dit-il encore, voulez-vous savoir comment à Mâcon nous faisons les chapeaux? c'est comme partout.

On prend d'abord de la laine fine cardée, avec les mélanges, qu'on veut y joindre et on l'étend sur une claie.

Au moyen d'un instrument, appelé arçon, de la forme d'un grand archet, on la fait voler ou sauter, brin à brin, on la distribue également en quatre parties ou capades, qui ont une forme triangulaire.

On foule, on feutre, une à une, ces capades ; on leur donne la consistance.

Ensuite on les feutre toutes ensemble, sur une plaque de fer, au-dessous de laquelle est du charbon allumé, et de ces quatre capades ou de ces quatre pièces triangulaires, on n'en fait plus qu'une seule pièce qui a la forme d'un capuche.

Le chapeau étant alors bâti, on le foule de nouveau, en le trempant de temps en temps dans de l'eau bouillante, mêlée de lie de vin.

Au sortir de la foulerie, le chapeau qui n'est toujours encore qu'un capuche de feutre, est mis sur une forme de bois où il reçoit la forme de chapeau.

On le fait sécher à l'étuve.

On lui donne, non comme autrefois, un premier

noir seulement, mais souvent un second, mais souvent même un troisième.

On l'apprête; j'entends qu'avec une brosse ou avec la main, on fait pénétrer dans le feutre la colle, qui lui donne du corps et l'affermit.

On le redresse; on l'arrondit dans certaines parties; on l'aplatit dans d'autres.

On lui donne le lustre, c'est-à-dire qu'on le lisse avec une brosse trempée dans de l'eau claire; on lui met une coiffe de couleur.

Le chapeau est terminé [255]; il s'agit maintenant de le ganser à trois cornes [256]; vous entendez bien que je veux parler de cette nouvelle manière incommode, ridicule, qui d'abord a tant fait rire, qui maintenant ne fait plus rire. — Maître, on ne raisonne pas avec la mode; passons, je vous en prie, à la fabrication des chapeaux fins, des chapeaux de loutre, des chapeaux de lièvre, des vigognes, demi-vigognes, des castors, demi-castors, des chapeaux de sept sortes [257]. Mon chapelier était un peu embarrassé; il m'avoua que dans le pays on ne connaissait que son genre de fabrique [258]. J'ai été, lui dis-je alors, en me rengorgeant peut-être un peu, dans les chapelleries de la Normandie; ce ne sont pas, comme vous savez, les moindres [259].

Pour fabriquer le castor pur, du reste j'aurais dû simplement dire le castor, car aujourd'hui les castors mélangés sont défendus [260], voici comment on s'y prend : D'abord on fait avec le poil du castor ce que

vous faites avec la laine; mais avec quel soin sont exécutées toutes les opérations dont vous m'avez parlé! Quelle multiplicité de feutrages, de bains! Quant à la teinture, elle se fait avec le bois d'inde, la noix de galle, la coupe-rose et le vert de gris [261].

A Caudebec, continuai-je, on feutre la laine d'agneau ou l'agnelin avec le poil de chameau et le duvet d'autruche : c'est une invention des fabricants de cette ville [262].

A Rouen, j'ai vu feutrer avec l'agnelin, le lièvre et la vigogne [263].

Ce qui surtout y est à examiner, c'est l'apprêt; là un ouvrier ne se sert que de la main pour coller les chapeaux; et quant à sa colle, qui est toujours excellente, c'est son secret [264].

Autrefois vous ne pouviez faire des chapeaux au-dessus de cinquante francs [265] : depuis Colbert vous le pouvez. Je quittai ce brave homme.

Entre les grands plaisirs de ma vie, je compte celui d'avoir enseigné un maître chapelier à faire des chapeaux.

Nous voyons quelquefois chez monsieur Monfranc une jeune personne de quinze à seize ans; elle est jolie comme un ange; mais elle ne se contente pas d'être jolie; elle veut être aimable. Pendant le séjour du chevalier à Nevers elle vint à la maison, et à son tour elle fit une petite question sur les COUTEAUX DE MOULINS.

Mademoiselle, répondit le chevalier, le coutelier

prend une petite barre d'acier; il la chauffe; il la bat au marteau, de manière à l'amincir d'un côté; il la coupe à la longueur convenable. Il la perce à l'extrémité opposée à sa pointe pour qu'elle puisse recevoir le clou qui doit l'attacher au manche; il la met encore au feu; la barre devient ardente, plus ardente, rouge, cerise rouge, rose, enfin excessivement ardente, et elle passe à la couleur blanche : si alors on la plongeait dans l'eau, c'est-à-dire si on lui donnait la trempe, l'effet serait d'en trop resserrer les pores, la lame serait trop vive, trop cassante; on prend le moment où elle est couleur de rose ou mieux encore de cerise.

Les lames plus fines, ou lames en étoffe, sont composées d'une lame mince d'acier, enfermée entre deux lames minces de fer, qu'on recouvre de terre glaise, qu'on fait chauffer à un feu de charbon, qu'on unit, qu'on incorpore ensemble à force de les forger et de les battre.

Les opérations du chauffage et de la trempe se répètent plusieurs fois.

Enfin le coutelier redresse les lames avec un marteau, les aiguise sur la meule; elles sont prêtes [266].

C'est le même principe de procédés pour les lames des armes.

Quant aux manches des couteaux, il y en a de toute sorte [267], et chaque manche montre assez clairement comment et de quoi il est fait.

Mademoiselle, dit le chevalier en répondant à une

seconde question, les étrangers n'ont pas besoin d'aller chez les couteliers de Moulins : les couteliers viennent assez d'eux-mêmes leur offrir des couteaux dans leurs auberges [268]. Quand j'eus fait à l'un d'eux une assez grande emplette, je lui dis : Monsieur le maître, donnez-moi votre avis sur le rang des diverses coutelleries de France : La coutellerie de Moulins, me répondit-il, est égale à celle de Thiers, de Cosne, de Chatellerault et de Langres [269] pour les couteaux, pour les rasoirs, et peut-être l'emporte-t-elle pour les ciseaux [270]. Dans quelle partie, lui demandai-je, la coutellerie a-t-elle fait le plus de progrès? Je m'attendais qu'il me répondrait que c'était dans celle des ciseaux; point du tout, il me répondit : dans celle des instruments de chirurgie [271]. Je croyais qu'il entendait parler des instruments de chirurgie de Moulins; point du tout, il entendait parler de ceux de Paris [272], et il me le dit. Coutellerie de Moulins! J'ajouterai, moi, franchise de Moulins!

Monsieur, dit encore cette jeune personne au chevalier, je ne vous demanderai pas si vous avez été visiter notre faïencerie; mais je vous demanderai si notre FAIENCE DE NEVERS mérite sa réputation.

Mademoiselle, lui répondit encore le chevalier, j'ai été très content de la manière dont les faïenciers préparent la terre marneuse de la Croix-Neuve [273] qu'ils emploient, très content de la manière dont ils la pétrissent, l'épurent, très content de la grandeur et de la forme des vases. J'ai assisté à la première cuisson;

j'ai aussi vu faire l'émail blanc avec de l'étain, du plomb, du sable et du salin; j'ai été fort content de ces opérations. Je ne l'ai pas été moins des peintures bleues, jaunes, des armoiries[274], des chiffres, des dessins qui sont peints sur cet émail et qui y sont fixés par la seconde cuisson [275]. On ne travaille pas mieux à Rouen, dont la belle faïence violette tachetée [276] est si connue. Vos faïenciers actuels sont de plus en plus dignes de leur ancien maître Barthélemy Boursier[277].

Un soir, monsieur Monfranc dit au chevalier que les perruquiers voient leurs pratiques de si près qu'ils les reconnaissent au bout de vingt ans : Ordinairement cela est vrai, lui répondit le chevalier, mais cela ne l'est pas toujours.

Je logeais à Paris, rue des Amandiers, chez Le Gland, maître perruquier, baigneur [278]. Longues années après je le revis à Nemours, sur la porte de sa boutique, ayant son ancienne enseigne : PERRUQUES DE PARIS. Il ne me reconnut pas. Je lui en fis des reproches; je lui dis que moi, je l'avais reconnu tout de suite : Ce n'est pas étonnant, me répliqua-t-il, un magot comme moi reste toujours un homme très distingué. En effet, il était chargé d'une énorme bosse par derrière; de plus, il avait la jambe droite plus courte d'un bon pouce que la gauche; mais s'il boitait du pied, il ne boitait pas de la langue, surtout quand il s'agissait de son art. Il me disait que son père avait vu, sous le règne de Louis XIII, commencer la mode des perruques [279], et qu'alors

elles étaient seulement composées d'une calotte de taffetas à laquelle on attachait les cheveux un à un; le perruquier n'avait pas trouvé encore le moyen de les assembler par tresses; il ne savait pas les rendre blonds en les exposant au serein, ni en adoucir la couleur ardente en les trempant dans le bismuth, ni leur donner du ressort en les faisant cuire dans de la pâte. Il ne savait ni les dégraisser, ni les brillanter [280]; et eût-il eu l'idée de cette élégante coiffure, qui aujourd'hui couronne en dôme, ou plus exactement en pain de sucre fendu le front de tous les honnêtes gens [281], il n'eût pu l'exécuter.

Monsieur Le Gland, ajoutai-je en riant, vous me disiez autrefois qu'on ne faisait des perruques qu'à Paris, qu'il valait mieux les y payer jusqu'à trente pistoles [282] à monsieur Binet, perruquier des perruques du roi [283] ou à monsieur Pascal, perruquier des perruques de bon air [284], que de donner trente sous de celles qu'on fait en province : Cela est vrai, me répondit-il; mais Fontainebleau est un faubourg de Paris et Nemours un faubourg de Fontainebleau : Qui dit perruques de Nemours dit perruques de Paris. Je fis semblant de me payer de cette monnaie de barbier.

Monsieur Le Gland, lui dis-je encore, autrefois vous me répétiez souvent que Paris fournissait des perruques à toute l'Europe [285], que vous étiez obligé de faire venir des cheveux de la Suède, du Danemarck, de la Russie, de la Pologne, de l'Allemagne,

de la Flandre [286]. En faites-vous toujours venir? Non, me répondit-il, je me suis aperçu qu'il n'y avait que les cheveux français qui allassent bien aux visages français : Eh! comment faites-vous, lui dis-je, pour vous en procurer? Oh! me répondit-il, rien n'est plus aisé. Je vais dans les grands villages du Gâtinais ou de la Brie; j'annonce que je suis marchand coupeur de cheveux [287]; je fais sonner quelques écus dans le fond de ma poche, aussitôt toutes les pauvres jeunes filles sont à tondre.

Le petite péronnelle aux beaux seize ans fit encore une question. Ce fut sur la RELIURE DE PARIS : Monsieur le chevalier, quoique jeune demoiselle, j'ai voulu voir imprimer, mais je n'ai pas vu relier. Il nous arrive de Paris de jolies petites Imitations, maroquin rouge, de jolis petits Eucologes, maroquin bleu, de jolis petits Cantiques, veau brun; monsieur, apprenez-moi, je vous prie, comment on relie : — Mademoiselle, puisque vous avez vu imprimer, vous avez vu retirer de la presse les feuilles imprimées. Ces feuilles sont étendues, séchées : ensuite, au moyen de la signature ou lettre, suivie de chiffres ordinaux, mise au bas de la première page de chaque feuillet, elles sont pliées, elles sont ensuite rassemblées au moyen de la réclame ou mot mis au bas de la dernière page, qui est le même que celui qui commence la feuille suivante. Elles sont battues avec un large marteau; elles sont cousues aux ficelles, tendues à un petit cadre de bois, appelé cousoir.

Le livre est formé ; il est rogné à plat sur les tranches, c'est-à-dire sur le haut et sur le bas des pages, en creux sur la gouttière, c'est-à-dire à l'opposite du dos et passé en couleur sur ces trois côtés. Il ne manque plus qu'à le couvrir. Pour cela, on y ajuste des couvertures de carton qu'on y attache par les nerfs ou plutôt par leurs ficelles, qui ont deux, trois pouces de longueur, qui sont passés dans les trous des cartons ou plats du livre dont on forme le dos, en le serrant entre les deux ais et en l'arrondissant, en faisant saillir les nerfs par espaces égaux. Enfin le livre est recouvert de basane, de veau ou de maroquin [288].

Mais, continua le chevalier, voulez-vous votre livre doré ? Oui, sans doute. Le relieur le prend, le met entre deux petites planches et le serre fortement; il en ratisse légèrement les tranches et la gouttière, qu'il enduit d'abord d'une couche de sanguine et de bol d'arménie, ensuite d'une couche de blanc d'œuf, sur laquelle il applique une feuille d'or qu'il fixe, qu'il laisse sécher, qu'il lisse et qu'il brunit. S'il dore la couverture, il emploie la colle, le blanc d'œuf, et applique, sur la feuille d'or, des fers chauds qui impriment les ornements [289]. — Monsieur le chevalier, où sont les meilleurs relieurs ? — A Paris [290] : leurs belles et propres reliûres brunes ou noires [291] se sont propagées dans toute l'Europe qui suit aussi la mode de Paris pour l'habillement des livres [292].

Monsieur, dit madame Monfranc au chevalier, il y

a bien du plaisir à voir faire la PORCELAINE DE ST.-CLOUD, avec cette pâte de poudre de coquille brisée et de gomme, dont on parle tant[293] : Madame, lui répondit le chevalier, à St.-Cloud[294] et sans doute partout on fait la porcelaine avec une terre sabloneuse, qu'on épure, qu'on pétrit, qu'on travaille, qu'on cuit comme la poterie de terre[295]. — Quoi ! il n'y a pas d'autre sorcellerie ! — Pas d'autre.

Allons nous promener dit un jour le chevalier ; je vous parlerai de l'ORFÉVERIE DE RHEIMS, et je vous ferai à la promenade l'histoire de monsieur Lacoste, riche orfèvre de cette ville.

Monsieur Lacoste alla dans sa jeunesse à Paris pour y terminer son apprentissage ; et, comme il maniait avec une égale habileté le crayon, le marteau et le ciseau[296], il fut admis chez Balin et chez Delaunay, qu'il n'appelait pas des orfèvres, mais bien des sculpteurs en argent et en or[297]. Il avait travaillé avec eux à ces beaux meubles d'orféverie qui ornaient les maisons royales, à ces grandes balustrades d'argent, à ces grandes tables d'argent, à ces grands bancs d'argent que l'ambassadeur de Siam avait de la peine à soulever[298] ; à ces grands chandeliers d'argent hauts de huit ou neuf pieds, à ces grands bassins d'argent de dix ou douze pieds de tour, à ces grands cadres de miroir en or massif, pesant jusqu'à quinze ou vingt livres[299]. Mais quand il vit, dans des temps de détresse, fondre à la monnaie ces chefs-d'œuvre[300] qui avaient été dessinés par Le Brun, qui avaient coûté

dix millions et qui n'en rendirent pas trois[301], il quitta Paris : Ce que je regrettai le plus, me disait-il un jour, ce ne furent pas les profits de mon état, ce fut de ne pouvoir plus espérer de devenir garde-juré. Tous les orfèvres de Paris nous vivons dans l'espoir de le devenir, d'être revêtus de la robe à manche de velours, enfin d'avoir l'honneur de porter un des glorieux bâtons du dais aux solennelles entrées des rois[302]. Toute notre vie nous voyons ce glorieux bâton et en mourant nous le voyons encore.

On s'aperçut que le chevalier aimait avec un plaisir particulier à parler des arts de son pays; le bon académicien n'eut garde d'oublier dans ses questions la SELLERIE DE NANCY. Le chevalier répondit en s'adressant toujours à lui.

Je vous ai dit, monsieur, que je demeure à Nancy. Lorsque, l'année passée, j'y arrivai après une assez longue absence, quel plaisir de retrouver mon appartement, ma chambre, mon feu, mon bonnet, ma robe de chambre, mon fauteuil, mon lit ! Au moment où je descendis de voiture, plusieurs voisins vinrent me faire leurs félicitations. Anselme, sellier, fut un des plus empressés. Anselme, dès qu'une voiture s'arrête à la poste aux chevaux, va aussitôt en faire le tour, et sa sollicitude pour les voyageurs ne tarde pas à découvrir quelque réparation urgente dont il se charge volontiers. Je remarquai que par habitude Anselme faisait le tour de ma chaise de poste : Mon ami, lui criai-je, c'est inutile, tu vois bien que j'arrive.

La sellerie de Nancy est, comme vous dites, fort connue[303], et ce n'est pas sans raison; les selliers y sont fort habiles. Anselme, qui ne le cède en adresse ni en intelligence à aucun d'eux est, je ne sais comment, un des plus pauvres. Bien qu'il ait fait mettre hardiment en grosses lettres sur son enseigne : *Anselme sellier-carrossier*[304], il n'a, je crois, jamais fait à Nancy de carrosse, de phaéton[305] ou de cabriolet; mais ce titre le flatte, et comme il a été dragon et qu'il est mauvais railleur, personne à cet égard ne le querelle.

Quelques jours après mon arrivée, je passai devant sa boutique et le surpris cousant un bât d'âne. Je me mis avec une intention marquée à regarder l'enseigne : Monsieur, me dit Anselme un peu décontenancé, dans cette ville il faut faire un peu de tout pour vivre : Mon ami, lui répondis-je en riant, va, sois tranquille! je te garderai le secret; et, pour le réjouir un peu, je vantai l'utilité et l'excellence de son art. Alors Anselme, tout glorieux, étala ses diverses connaissances, rappela son voyage à Versailles, où il n'avait voulu voir ni le château, ni les jardins, ni les eaux, mais seulement les remises des voitures, la sellerie : Monsieur, me dit-il, j'examinai long-temps et avec attention les superbes voitures de velours, de glaces, d'or et de nacre[306]; j'examinai plus long-temps et avec plus d'attention les grandes salles toutes lambrissées, toutes entourées de rangées des plus belles selles à la française, à l'anglaise, de selles brodées, de housses

les plus riches, de brides d'or, d'argent et de vermeil[307]. Anselme ne finissait pas; il ne pouvait finir : Mon ami, lui dis-je en lui frappant sur l'épaule, c'est beau, très beau, mais que tout cela ne t'empêche point de te remettre à ton bât.

J'ai, continua le chevalier, un frère marié à Pont-à-Mousson, je vais tous les ans passer chez lui quelques mois de l'année; c'est pour moi un temps d'étude et de retraite où j'aime à être seul; il n'y a que deux personnes qui aient chez moi les entrées libres; c'est mon frère et La Tulipe.

La Tulipe est un ancien anspessade de mon régiment; il s'est marié en Flandre et en est revenu dans la Lorraine avec une petite pension militaire, une femme, une assez nombreuse famille et le talent de faire de fort bonne BIÈRE DE PONT-A-MOUSSON.

Un après-midi de l'été dernier, il vint me porter six bouteilles de celle qu'il venait de faire : Mon capitaine, ce sont, dit-il, les premières tirées de la futaille; elle moussera ou La Tulipe est un poltron : La Tulipe, lui dis-je, tu t'enrichis à faire de la bière; je veux aussi m'enrichir et avoir comme toi une petite brasserie; dis-moi un peu comment s'y prendre? Mon capitaine, me répondit-il, vous aurez ou du froment ou du seigle; vous y joindrez un peu d'avoine; vous y mêlerez un quart d'orge hâtive, germée et ensuite séchée; vous ferez moudre ces grains; vous en jetterez la farine dans une futaille; vous y verserez de l'eau chaude, ensuite de l'eau froide. Si vous voulez la

rendre vineuse, vous y mettrez quelques bottes de fleur de houblon. Vous y jetterez aussi quelques poignées de sucre et d'aromates si vous voulez l'adoucir et la parfumer. Lorsque cette mixtion aura fermenté quatre ou cinq jours, vous la ferez cuire dans des chaudières de cuivre où vous la ferez brasser avec des râteaux de bois ; voilà tout. Il ne vous restera plus qu'à l'entonner et, pendant quelques jours, à lui laisser jeter l'écume par le bondon [308] : Mais tu ne m'enseignes pas, lui dis-je, à faire de petite, de forte bière, de la bière blanche, de la bière rouge, de la bière de mars : Ces différentes sortes de bière, me répondit-il, dépendent du plus ou moins de temps du brassage ou de la cuisson ; et quant à la bière de mars, on l'appelle ainsi, parce que le mois de mars est le plus propice à la fabrication [309] ; toutefois, vous vous doutez bien que pendant les onze autres mois nous brassons de la bière, mais c'est toujours de la bière de mars : Allons, lui dis-je, me voilà aussi savant que toi ; nous serons ici deux qui ferons de la bière : Oh ! mon capitaine, me répondit-il, vous ne saurez pas le plus fin et le meilleur du métier : Quoi ! lui dis-je, est-ce que tu jetterais dans ta bière un chien écorché pour la rendre d'une qualité supérieure [310] ? Mon capitaine, me répondit-il, pour faire de la bière supérieure, il n'y a d'autre chien écorché que l'habitude de la fabrication, c'est-à-dire l'expérience : En ce cas, lui répliquai-je en lui touchant dans la main, voilà qui est fait, je deviens ton associé : Silvestre !

criai-je au sommelier de mon frère, je viens de conclure un excellent marché avec La Tulipe ; le pot de vin est vingt bouteilles de mon champagne rouge.

J'ai aussi une sœur mariée dans un château des Vosges, dit encore le chevalier. Un jour que j'avais été la voir, je la priai de me procurer l'occasion de parler à un de ses vitriers : Cassez, de grâce, un carreau : Oh ! me répondit-elle nous en avons bien assez de cassés. Rampin, vitrier du château, fut appelé dans la même journée. Tout en répondant à mes questions sur le VERRE DES VOSGES, il tailla les carreaux avec son diamant [311], les ajusta, les fixa au châssis par quelques légères pointes de fer, en colla les quatre côtés avec quatre bandes de papier [312], opéra avec propreté, fit et finit son ouvrage en quelques minutes : Maître Rampin, combien vous est-il dû ? lui demanda ma sœur : Madame, vos carreaux sont de six pouces ; c'est la moitié du pied carré ; c'est huit sous chacun [313]. Le pied carré de verre commun vaut sept sous et demi, et celui de verre blanc quinze sous [314] ; ajoutez le posage ; cette mode de grands carreaux coûte fort cher. Les vieux maîtres disent que dans leur jeunesse, les plus grands carreaux n'étaient que de deux pouces et qu'ils avaient vu faire les premiers châssis de bois pour des verres de cette dimension [315]. Les gens riches veulent tous de grands carreaux : Ils ont raison, répondis-je, et il faut convenir qu'autrefois on était bien sot d'om-

brager les vitres d'un bel appartement par une vilaine grille de plomb losangée [316] : Monsieur, me répondit Rampin, nous savions alors que faire des petits morceaux de verre, tandis qu'aujourd'hui pour les mettre à profit, il ne nous reste guère que nos lanternes des rues, toutes en petits carreaux assemblés avec du plomb comme les lanternes de Paris [317].

Rampin me parla ensuite tant que je voulus :

Du verre de bouteille ou de la manière de faire les bouteilles : Le verrier fait fondre, par la chaleur de son four, la frite, la matière du verre, y plonge sa felle, ou tuyau de fer, l'aspire comme un enfant aspire l'eau de savon avec un chalumeau, retire sa felle, souffle dedans, et en fait sortir un grand globe de verre qu'il porte suspendu au bout de sa felle sur une pierre conique, l'y appuie, l'y enfonce, et, par ce moyen, forme le creux du cul de la bouteille. Il rétrécit à l'extrémité opposée le globe et forme le cou de la bouteille dont il orne le goulot d'un anneau de même matière [318]. La bouteille est terminée;

Du verre de vitre en plat que le verrier fait en soufflant le verre de sa felle sur une dalle de marbre [319];

Du verre en table : le verrier roule sur une plaque de fer le verre sorti de sa felle avec lequel il forme un cylindre qu'il fend longitudinalement, qu'il porte au four où ce cylindre s'ouvre à la chaleur du feu comme une mince feuille de papier [320].

Rampin avait été à la manufacture de cristaux d'Or-

léans. Il nous parla de ses beaux cristaux, les uns blancs, les autres colorés qu'on travaille en bossage, en relief, et pour la fabrication exclusive desquels Bernard Perrot, écuyer, a obtenu un brevet ou privilége de quinze ou vingt ans[321].

Il avait été aussi à La Fère; il avait vu faire les glaces d'après le nouveau procédé qui consiste à verser la frite en fusion sur une table de métal, bordée de deux règles de fer de la même épaisseur que celle que l'on veut donner à la glace et de promener, avant que la frite soit refroidie, sur ces règles un lourd rouleau de fer qui aplanit la frite ou verre de la glace et la force à se distribuer également dans toutes les parties[322]. Ce procédé est dû à Thevard[323].

Enfin, après avoir demeuré une semaine chez monsieur Monfranc, le chevalier partit un jour de grand matin, laissant pour les différentes personnes de la maison, suivant leur sexe, leur âge, leurs goûts, sous l'étiquette d'échantillons de plusieurs manufactures, des soieries, des dentelles, des bijoux. Ce généreux chevalier, qui parcourt la France pour apprendre les arts, n'a pas besoin d'apprendre celui de donner; personne ne le connaît mieux que lui.

DE L'HOMME A LA CANNE FERRÉE.

Chapitre LVII.

Les domestiques avaient, ce matin, laissé par mégarde la porte d'entrée et la porte de la salle ouvertes. Un bon gros villageois, inconnu, s'est tout à coup présenté, faisant grand bruit avec sa canne ferrée : Monsieur, a-t-il dit à l'académicien, après plusieurs grands saluts, mon oncle, le curé de notre paroisse, votre ancien condisciple, m'envoie ici pour vous demander vos conseils. Je suis fermier, je suis chargé de famille; j'ai dix, onze, je crois douze enfants. Je veux partir pour les colonies; je ne sais où je dois aller. — Quel état voulez-vous exercer? — Je veux être cultivateur. — Oh! certes, vous ne manquerez pas de besogne, car nous avons encore presque toutes nos colonies à défricher : nous avons d'abord, dans l'Amérique septentrionale, la grande île de Terre-Neuve [1], qui a toute sa fertilité, ainsi que l'annonce le nom qu'elle porte ; c'est d'ailleurs le pays de la morue [2], et vous pourrez y faire à bon marché le carême; ensuite l'Acadie [3], et à l'ouest le Canada, vaste pays couvert de forêts, où, près des belles villes de Quebec, de Montréal, de Richelieu, prend des champs qui veut et tant qu'il veut [4]. On n'a que la peine de scier les

arbres, de les vendre fort cher aux Européens [5]. La récolte rend cent, deux cents pour un. Les troupeaux multiplient aussi beaucoup. Un laboureur ne sait que faire de ses trop nombreux bestiaux, de toutes les productions de ses terres [6]. Je pars! je pars! a dit l'homme à la canne ferrée. — Oui, lui a dit monsieur Monfranc, mais vous risquez d'être mangé par les Illinois, les Iroquois, les Algonquins [7], et même par les Hurons, nos amis [8], qui, lorsqu'ils ont grand'faim, nous trouvent aussi fort bons : Mais, a dit l'académicien, là sont les castors, animaux fort doux, dont les fourrures sont si recherchées par les marchands [9]. — Mais, a dit monsieur Monfranc, là sont aussi les loups cerviers, les ours blancs [10], qui vous prennent toujours à leur avantage, vous étranglent, vous emportent sur leur dos pour vous donner à leur petite famille, qui est aussi fort nombreuse.

L'académicien a continué : Plus au midi, nous avons la terre de notre roi Louis, la Louisiane [11], arrosée par le fleuve Colbert [12]; c'est une vallée de sept ou huit cents lieues de long où vous parcourez successivement les diverses provinces de la France, au nord les terres grasses de la Picardie et de la Champagne, au centre les beaux côteaux de l'Orléanais et de la Touraine, au midi les contrées parfumées du Languedoc et de la Provence; dans ces pays, eussiez-vous des milliers d'enfants, vous n'en serez nullement en peine. Les arbres se trouvent toujours chargés d'ignames, de poncires, d'oranges, de cocos, les

terres toujours couvertes d'ananas, de melons d'eau [13]. Vous aurez d'ailleurs un immense fleuve tout rempli des plus beaux poissons, où l'on prend, à chaque coup de filet, de quoi faire copieusement dîner un grand couvent de moines. La chasse ne vous manquera pas non plus. Les cailles, les perdrix, les cardinaux, les flamands, les canards, les gélinotes voleront tout autour de vous. Continuellement vous serez à charger, à décharger votre fusil; votre cuisinier aura continuellement à plumer, à mettre en broche. Ajoutez que les cerfs, les chevreuils, les chevaux, les bœufs sauvages foisonnent, que leurs grands cuirs, si chers en France, ne se vendent là que dix, vingt balles de plomb chacun [14] : Je pars! je pars! a dit l'homme à la canne ferrée : Oui, lui a dit monsieur Monfranc, mais vous y aurez d'autres sauvages encore plus terribles que ceux du Canada, encore plus affamés de chair chrétienne, qui vous feront bouillir vous et votre femme et qui feront rôtir vos jeunes enfants [15]. Vous y êtes attendu aussi par de grands et gros crocodiles [16] plus grands et plus gros que des chênes, qui, avec leur triple rangée de dents, vous mangeront jusqu'au bout de vos sabots.

Encore plus au midi, a continué l'académicien, nous avons les îles où il n'y a pas de sauvages, parce qu'ils ont été à peu près exterminés [17], où tout le monde est doux, parce qu'on y fait le sucre. Vous deviendrez planteur [18]; vos enfants vous aideront pour avoir du bonbon. Vous choisirez entre nos îles

Saint-Vincent, Saint-Christophe, Saint-Domingue, la Grenade, la Guadeloupe, la Martinique et quelques autres [19]. On commence aussi à y cultiver du café, du tabac, de l'indigo [20]; vous vous enrichirez, et, avant l'âge de quarante ans, vous pouvez sans événements extraordinaires, vous faire une fortune de quarante mille livres de rente [21] : Je pars! je pars! a dit l'homme à la canne ferrée; je reviendrai acheter un beau château, et faire rebâtir la vieille maison paternelle : Oui, a dit monsieur Monfranc; mais, sur cent qui vont y tenter la fortune, quatre-vingt-dix-neuf y périssent de maladie et plus souvent de misère [22]. Et d'ailleurs vous partez avec vos enfants de France tous blancs : vous reviendrez avec vos autres enfants d'Amérique tous noirs, car, sous le ciel de ces pays, toujours enflammé, l'imagination des femmes se frappe aisément, au milieu de ces grands esclaves nègres qui vont presque nus : Foin de nous! s'est écrié l'homme à la canne ferrée en faisant de vifs signes de croix, je ne pars pas! je ne pars pas! je demeure en France où, quoi qu'il en arrive, tous mes enfants seront blancs.

Par la même raison, a continué en souriant l'académicien, vous ne voudriez pas aller à Cayenne, pays sur la côte de l'Amérique méridionale, où nous avons de riches plantations d'indigo, de coton [23], mais où il y a aussi des nègres pour y travailler [24].

Par la même raison encore, vous ne voudriez pas aller non plus en Afrique, à Bastion de France [25], où

l'on pêche du corail[26]. Il y a d'ailleurs à dire qu'il faut descendre au fond de la mer, dans une grande cloche de verre, qui ne communique avec l'air que par un long tuyau de cuir, exposé à bien des accidents[27].

Je ne sais non plus si le Sénégal ou la Guinée vous conviendraient, vous y échangeriez cependant des colliers de verre, de petits miroirs, de petite quincaillerie contre de grands morceaux d'ivoire de plusieurs pieds de long, contre de grands sacs de poudre d'or[28] : Y a-t-il des noirs? a demandé l'homme à la canne ferrée : C'en est le pays, s'est empressé de répondre monsieur Monfranc : Passons! passons! a dit le jeune homme, et passons vite!

Mon ami! a continué l'académicien, il faut cependant aller quelque part; allons à Madagascar, à l'île Dauphine[29], c'est une des plus grandes îles du monde; elle a huit cents lieues de tour, elle est toute plantée de palmiers, d'orangers, de grenadiers, de mûriers, de figuiers, toute peuplée de venaison[30]; elle produit, comme disent les géographes, tout ce qui est agréable et utile à la vie[31] : Y a-t-il des noirs? a demandé l'homme à la canne ferrée : Beaucoup, a répondu monsieur Monfranc, et des plus vilains!

Mais attendez, a dit l'académicien, nous avons encore d'autres colonies; nous avons au pays des mousselines et des diamants, c'est-à-dire à la belle côte de Coromandel, le riche établissement de Pondichéri[32]. Dans ces contrées, les hommes sont mous, fainéants; si vous voulez aller y travailler, vous êtes sûr de de-

venir riche : Y a-t-il des noirs? a demandé de nouveau l'homme à la canne ferrée : Il y a des hommes noirs, des hommes jaunes, des hommes rouges, des hommes de toutes les couleurs [33], lui a répondu monsieur Monfranc : Oh! certes, a repris avec vivacité et en se levant l'homme à la canne ferrée, c'est encore pis. Maintenant je vois que mon oncle, qui ne m'a laissé venir ici que par complaisance, a raison. Je n'ai rien de mieux à faire qu'à m'en retourner. Je m'en retourne.

DES ARCHERS DE LA MARÉCHAUSSÉE.

Chapitre LVIII.

Tout devient spectacle dans les villes de province, et nous n'avons pu nous empêcher d'aller en famille, comme les autres, voir, sur la place ducale, passer la revue de la maréchaussée. Elle était en ligne lorsque nous sommes arrivés; nous nous sommes rangés au plus vite parmi les curieux : Je parie, s'est pris à nous dire l'académicien, que ces braves gens-là ne savent pas qu'il n'y a pas toujours eu, comme actuellement, des archers de maréchaussée, casaque bleue, housse bleue, plumet bleu, bandoulière jaune, chapeau bordé [1];

Qu'ils ne savent pas que jusqu'à la fin du XVe siècle,

les sergents judiciaires, les bourgeois, et quelquefois les chevaliers, les écuyers, commandés par les gouverneurs, par les capitaines des villes, étaient la seule maréchaussée de ces temps et couraient sus aux malfaiteurs[2];

Qu'ils ne savent pas que Louis XI et Louis XII ont institué les prévôts des provinces avec leurs compagnies d'archers[3], et que François I[er], depuis, a fixé leur juridiction prévôtale sur les guetteurs et les robeurs de grands chemins[4];

Qu'ils ne savent pas que leur organisation était à la fin du siècle dernier à peu près la même que celle d'aujourd'hui[5]; qu'il y avait au-dessous du grand prévôt de France des prévôts généraux; au-dessous, des prévôts provinciaux, des vice-baillis, des vice-sénéchaux, des lieutenants de robe longue, des lieutenants de robe courte, des exempts[6];

Qu'ils ne savent pas qu'au siècle dernier, la maréchaussée était déjà comme aujourd'hui armée d'une épée, de pistolets[7], et que, de nos jours, le nombre des prévôts généraux s'est élevé jusqu'à vingt-sept et celui des prévôts provinciaux jusqu'à trente-six[8]. Qui veut parier? qui veut parier? Voulez-vous parier? a continué l'académicien, en s'adressant plus particulièrement à moi. J'ai secoué la tête; j'ai souri.

Voulez-vous parier, lui ai-je dit à mon tour, qu'ils savent que leur corps est réputé faire partie de la gendarmerie[9];

Qu'ils savent que pour y entrer il faut avoir servi dans les troupes et avoir obtenu un certificat de bonne vie et mœurs[10];

Qu'ils savent que leur solde est inégale dans les différentes provinces, suivant que les provinces ou le roi en font les fonds[11]; qu'en général elle est, pour l'archer, de vingt sous[12], le vingtième de celle des prévôts généraux[13]; que plusieurs archers ainsi que plusieurs trompettes n'en ont pas et servent tout comme[14];

Qu'ils savent que depuis quelques années ils ne peuvent plus faire les fonctions d'huissiers, signifier des exploits, des actes[15];

Qu'ils savent que leurs offices, ceux des archers comme ceux des officiers sont, moyennant finance, transmissibles et héréditaires[16];

Qu'ils savent que leurs prévôts généraux peuvent se qualifier de nobles, d'écuyers, de conseillers du roi[17], peuvent, s'ils veulent, porter à la main, ainsi que les maréchaux de France, le bâton de commandement[18]? Voulez-vous parier? voulez-vous parier? L'académicien m'a répondu comme je lui avais répondu; il a secoué la tête; il a souri.

Et vous deux, nous a dit à son tour monsieur Monfranc, voulez-vous parier qu'ils savent, et que la force de l'habitude les empêche de se douter que leurs compagnies sont ridiculement dissemblables et par le nombre des officiers[19] et par le nombre des archers[20];

Qu'ils savent, et que la force de l'habitude les empêche de se douter que les éléments en sont encore plus ridiculement dissemblables, en ce qu'on y voit des hommes de loi au milieu des hommes de guerre, des bonnets carrés au milieu des plumets[21]? Voulez-parier qu'ils savent, et que la force de l'habitude les empêche de se douter que la maréchaussée doit être régulièrement constituée comme les régiments de cavalerie[22]? Voulez-vous parier? voulez-vous parier? Nous n'avons rien répondu; nous avons secoué la tête; nous avons souri.

DE LA MORVANDAISE ET DU MORVANDAIS.

Chapitre LIX.

On n'aura pas, j'espère, oublié le bon Charlot. Il est encore venu aujourd'hui portant quelques nouveaux contes pendus au bout de sa langue.

Ah! nous a-t-il dit en commençant par rire à gorge déployée, vous saurez que ce soir une petite Morvandaise emportait par mégarde, sous sa grande mante [1], le souper d'une de ses voisines qui a crié après elle et l'a vivement rappelée. Imaginez de la querelle et si les injures en ont été. Je n'ai pu arriver à temps pour prévenir quelques coups de poing aussitôt payés de quelques autres. Je suis arrivé au

moment où la Morvandaise disait à sa voisine : Ah ! je ne suis pas celle que vous croyez. Maintenant, il est vrai, je n'ai pas de fortune, mais j'en ai eu, n'en doutez pas !

Je suis née à Ouroux [2], mon père y est né, mon grand-père, tous mes aïeux y sont nés et y sont morts. Je suis, je crois, parente de toute la ville.

Notre maison avait deux sortes de fortune : l'une, celle de mon père, consistait en effets de portefeuille, en effets publics [3] ; l'autre, celle de ma mère, morte fort jeune, consistait en fonds de terre. Bientôt, par les fausses opérations des ministres, nous perdîmes l'une ; bientôt aussi par la mauvaise foi et les astuces d'un injuste voisin nous perdîmes l'autre.

Au temps de notre prospérité nous passions ordinairement six mois à la ville où j'étais une des premières à m'habiller à la nouvelle mode, et six mois à la campagne où j'aimais à me coiffer avec mes cheveux arrangés en tortillon [4] comme les villageoises ; mais il y avait cette différence que tous les jours de la semaine je mettais les frais habits du dimanche et que j'étais d'ailleurs distinguée par mon loup ou cache-nez de velours noir [5].

Je grandissais à vue d'œil, me disait-on ; j'eus enfin les seize ans qu'il tarde tant aux jeunes filles d'avoir, et véritablement les amants, les épouseurs sortirent aussitôt de tous côtés.

Parmi les jeunes gens qui, à la campagne, tâchaient

de s'attirer mon attention, il y en avait un qui toujours était sur mes pas, qui se présentait sans cesse à moi; c'était celui qui me déplaisait le plus. Mes yeux le lui disaient clairement, ma bouche le lui dit ensuite plus clairement.

Il ne se rebuta point. Un jour, à peine j'étais sortie dans notre grand pré communal [6], qu'il vint respectueusement mettre à mes pieds un bouquet de sensitives, fleurs nouvelles [7] et, comme vous savez, encore rares; je ne le ramassai pas. Un autre jour il m'envoya un panier de cerfeuil d'Espagne [8], de persil de Macédoine [9]; je ne le reçus pas. Alors ses sentiments changent subitement; ils deviennent haine, haine à mort. Animé d'ailleurs par mes jeunes rivales, il jura de me faire quitter le village; et bien que j'y fusse riche propriétaire, il y parvint; voici comment.

Mon bisaïeul avait acheté, il y a quatre-vingts ans, plus ou moins, la métairie que me laissa ma mère. Un parent du vendeur se présenta dans l'année de la vente et voulut, en remboursant mon bisaïeul, s'emparer de la métairie. Mon bisaïeul lui soutint qu'il n'était parent qu'au septième degré et qu'il fallait l'être au moins au sixième pour exercer le droit de retrait lignager [10]. On disputa sur les arbres généalogiques [11], et la dispute ou, si vous voulez, le procès, entretenu par les minorités et les reprises d'instances, fut terminé, il y a seulement trois ans, par un jugement qui me déposséda.

Vous n'ajoutez pas foi à ce que je dis : Comment un procès peut-il durer pendant près d'un siècle? Je vous répondrai qu'en plaidant j'ai appris et ai bien appris qu'il y en a qui durent près de deux[12].

Je dois par reconnaissance dire, à l'honneur de mon avocat, et plutôt que plus tard, que si je fus condamnée ce ne fut point sa faute. Je remarquai d'abord qu'il ne manqua pas d'ôter respectueusement ses gants[13], et qu'ensuite il se drapa de sa robe avec grâce. Il parla d'ailleurs comme un ange. Mon père et moi étions à l'audience, derrière lui, pour ainsi dire à l'ombre de ses ailes. Il cita le droit civil où, quand il s'agit de la ligne collatérale, les degrés entre parents sont bien plus nombreux que dans le droit canon[14]. Il invoqua la considération d'une longue, paisible possession. Enfin, après le jugement, au moment où mon père, ouvrant sa bourse, lui demanda quelle somme nous lui devions : Trois plaidoiries, répondit-il modestement, trois écus[15] et pas davantage[16].

Nous venions de perdre tout avec ce malheureux procès. Le sort ne nous avait laissé qu'un oncle de mon père, par conséquent mon grand oncle; mais nous l'avions depuis long-temps négligé. Il demeurait à plusieurs lieues. Force nous fut cependant d'aller à lui : Venez! entrez! nous cria-t-il du plus loin qu'il nous vit arriver, venez partager avec moi! vous manquiez au bonheur de ma vie! Il nous combla de mar-

ques d'affection; il nous tint lieu de père. Nous demeurâmes chez lui deux années, la dix-septième et la dix-huitième de mon âge.

Mais, au commencemcnt de ma dix-neuvième, notre tranquillité fut encore troublée; mon grand-oncle perdit comme nous sa fortune, presque aussi promptement et presque de la même manière.

Gens heureux! il y a des redoublements de malheurs; n'en doutez pas; il y en a!

Mon grand-oncle était, comme nous, propriétaire d'une belle ferme, mais propriétaire bordelier, c'est-à-dire qu'il devait payer chaque année, au successeur de l'ancien propriétaire primitif des terres, une rente, partie en blé, partie en volaille, partie en argent[17].

Mon grand-oncle aimait beaucoup la vie bruyante et joyeuse. C'est pour pouvoir se livrer sans contradiction à ses goûts, qu'il ne voulut jamais prendre femme. Sa maison avait en dehors, et encore plus en dedans, l'apparence d'un petit château. Elle était pleine de bonne chère, de danses et de chants. Notre séjour n'avait pas contribué à amoindrir la dépense; et les arrérages accumulés depuis plus de trois ans irritèrent enfin tellement le propriétaire primitif, qu'un jour, au matin, en me levant, je vis des pennonceaux royaux et des brandons de verdure[18] sur les toits de la maison; je les vis aussi sur les haies, les limites des champs et des prés[19] : Qu'est-ce? allai-je dire à mon père; quelle fête y a-t-il aujourd'hui? comment avez-vous l'air affligé? Ah! ma fille! me répondit mon père,

en fondant en larmes, nous ne sommes plus, ici, chez ton grand-oncle: ce que tu prends pour des signes de fête sont des signes de saisie réelle[20] : Pas de paiement de rente ! oh ! pas de continuation de jouissance de mon bien ! je le reprends[21] ! a dit le seigneur bordelier, et il entre, et nous sortons. Le voilà donc, ce terrible bordelage ! ajouta mon père. Il dépeuple notre pays, et empêche les étrangers de venir s'établir parmi nous[22] ; car non seulement ton grand-oncle perd tout, mais encore ceux qui lui avaient prêté et qui avaient des hypothèques sur sa borde perdent leur argent[23] : Mon père, lui répondis-je, certes j'en suis fâchée pour ces malheureux créanciers, mais il me paraît, d'après tout ce que vous venez de me dire, que mon grand oncle ne pouvait charger de ses emprunts une terre qui ne devait plus lui appartenir dès qu'il cesserait d'en acquitter la rente. Les conditions que nous nous imposons sont des lois que nous nous faisons; c'est surtout à celles-là qu'il faut se soumettre.

Cela n'empêcha pas qu'à l'instant même je courusse embrasser mon grand-oncle, et pleurer avec lui.

Je le trouvai qui avait beaucoup de peine à se séparer de ses gens : Adieu, Fanchi ! François : adieu, Derion! Adrien : adieu, Milon! Emilien : adieu, Bar[24] ! Barthélemy. Et puis, il allait à ses bœufs : Pauvres morvandais, pauvres corbins, corniaux, barrés ! pauvres nivernais, rondeaux, jaunets, blanchets, noi-

reaux, beurnots [25] ! Maintenant je ne craindrai plus de payer trois sous de capitation par brebis, huit sous par cochon, vingt sous par cheval ! ah ! j'aurais payé sans peine quinze sous par chacun de mes pauvres bœufs [26] ! Et il leur prenait la tête, les cornes, le muffle, les caressait : Ah ! mon cher oncle ! lui dis-je en l'embrassant, en l'arrachant à ses regrets, donnez-moi, je vous prie, la préférence ! Et mon père étant survenu, nous l'emmenâmes avec beaucoup de peine à l'hôtellerie du village, où nous nous trouvâmes sans aucune ressource.

L'inventaire, le prix de l'inventaire ? me direz-vous.

Fort bien ! mais je vous répondrai que, quoique dans ce pays, où les fermiers sont si pauvres qu'ils n'apportent et ne remportent que leurs bras, l'inventaire appartienne ordinairement au propriétaire [27], cependant celui de la borde [28] de mon grand-oncle ne lui appartenait pas; il avait pris tous ses bestiaux à cheptel, à moitié profit du croît [29], comme vous savez aussi bien et sans doute mieux que moi.

Je n'ose pas me souvenir de la détresse, du dénûment auquel nous fûmes réduits.

Pour mettre fin à la dépense de l'hôtellerie, mon père, grand marcheur, avait, en courant, découvert, dans une des paroisses voisines, un vieil et noir appartement à louer, que le maître de la maison titrait ni plus ni moins d'appartement royal, parce qu'il était composé d'une antichambre, d'une chambre,

d'un cabinet et d'une galerie[30], dont on faisait la cuisine et même le lavoir.

Voici comment, lorsque nous eûmes arrêté le prix du loyer, il nous mit en possession des meubles, en nous en lisant l'état, et en nous les montrant un à un :

Un grand fauteuil de cuir[31].

Quatre fauteuils de satin jaune, garnis de point.

Un sopha de bois de noyer à la capucine, garni de gluis, de paille.

Six chaises de gluis à la capucine, garnies de cartouches de point.

Deux chaises perspectives.

Une chaise inquiétude[32].

Mes amis ! il faut s'asseoir ! il faut s'asseoir !

Une demi-douzaine de placets de serge bleue[33].

Mes amis ! on peut se marier, on peut avoir des enfants, et d'avance on doit songer à les faire asseoir !

Une table de quatorze couverts en bois blanc,

Une table de dix couverts sur un seul pied[34].

Il faut manger ! il faut boire !

Une table à pied de biche[35].

Une autre à colonnes torses[36].

Quelquefois on veut écrire, calculer, n'est-ce pas ?

Deux lits de serge bleue à colonnes.

Un lit de damas cramoisi, à quenouilles, avec entes, dossier, ciel de taffetas, bonnes grâces, dou-

bles rideaux, couvre-pied, courte-pointe, soubassements [37].

La nuit venue, tout le monde a besoin de se coucher, de dormir!

Deux bénitiers garnis de cristal [38].

Tout le monde avant de se mettre au lit, prend de l'eau bénite [39] !

Miroirs à bordure noire, à bordure de bois d'olivier [40], à cadre grillé.

Miroirs à cadre émaillé, à cadre de cuivre argenté [41].

Le matin, à son lever, tout le monde va se revoir avec plaisir !

Vieux tapis d'Aubusson.

Vieux tapis de Turquie.

Vieux tapis de Perse [42].

Quand on a ôté la nappe, je vous défie de ne pas avoir envie de faire une petite partie !

Bras de cheminée tournés, sculptés, argentés, dorés, à mettre simple, double chandelle [43].

Ou du moins envie de faire la conversation !

Bustes en cuivre d'Adrien, d'Antonin [44].

Tableau de tapisserie, représentant Marguerite de Navarre [45].

N'est-on pas bien aise d'être en la compagnie des empereurs, des reines, en bonne compagnie ?

Chiens plaqués, chevrettes de cuivre, chenets de fer [46], feux de fer [47].

Paravent à six feuilles [48].

Portières de drap.

Portières de tapisserie[49].

Poèle de tole à long tuyau[50].

Vous verrez! vous verrez quand la neige couvrira la terre, quand la bise soufflera !

Armoires à deux, à quatre portes, à double, à triple tiroir. Encoignures, coffres, coffrets, bahuts, malles, mallettes[51].

Je défie qui que ce soit de serrer par autre moyen ses effets, son argent!

Haste,

Broche,

Tournebroche,

Hachoir,

Longue table-coffre, avec son gradin,

Salière de bois en chaise fermée,

Grande marmite de cuivre,

Pot de fer à trois pieds,

Pot de potin[52].

Mes amis! la nature nous a condamnés à avoir chaque jour besoin de ces meubles, trois fois, quatre fois, cinq fois. Je ne sais si, comme les gens en bonne santé, vous faites vos trois, vos quatre, vos cinq repas[53]; ce sera, d'ailleurs, ainsi que bon vous semblera!

Vous êtes les maîtres dans votre appartement. Adieu, je vous laisse!

Le prix de notre loyer n'était pas absolument cher, mais nous n'avions pas d'argent. Mon honnête père

le déclara au maître de la maison, qui lui répondit : Monsieur, ne vous mettez pas en peine; j'ai pris des informations; c'est dans la maison de votre oncle, comme dans la plus sûre, que la paroisse a toujours déposé l'argenterie de l'église [54]; et, quant à vous, je sais aussi que vous êtes d'une paroisse dont les habitants ayant, l'un après l'autre, juré sur la vérité d'un fait, vous chargèrent d'aller devant la justice jurer pour eux [55]. Je n'ai rien à craindre avec des hommes aussi honorables; vous paierez quand vous voudrez.

Les usuriers foisonnent dans nos pays. Ils voulaient nous prêter du blé, de l'argent [56]. Mais, comme nous étions pauvres, ils ne voulaient nous prêter qu'à un taux calculé sur les risques : nous résolûmes de n'emprunter qu'à notre sévère économie.

Mon père et mon grand-oncle vidèrent dans mes mains le peu d'argent de leur bourse, en me recommandant de faire feu qui dure, et certes je le faisais le plus petit que je pouvais : il n'y eut pas économie dont je ne m'avisasse. Nous essayâmes sans grand succès du pain de farine pétrie avec de la citrouille [57]. On fit pêcher, dans le voisinage, un grand étang. Le poisson, vers la fin de la vente, commença un peu à s'altérer; on m'abandonna ce reste pour presque rien; je tentai alors de saler du poisson d'eau douce, et cela me réussit comme à bien d'autres [58]. Le taureau banal [59] était si méchant, qu'on le tua pour le vendre à la boucherie, on en fit un bon prix; et bien

que la viande en fût un peu dure pour ceux qui, ainsi que moi, ne s'étaient guère nourris que d'ailes de poulet, j'en achetai ma grande part. Les choux-fleurs ont toujours été fort chers [60], je les aimais beaucoup; les pauvres gens ne doivent pas aimer les choux-fleurs, je ne les aimai plus.

Mon père et mon grand-oncle n'avaient que de vieux habits; je les fis recarder aux moulins à bras [61], je les filai; et, quand ils furent tissés, je les taillai, non en collet, corps et bras tout d'une pièce, c'est-à-dire en habit de pauvre [62], mais en habit bourgeois, en habit d'homme honorable, titre qu'on donnait à mon père et à mon grand-oncle [63]. J'avais des chemises de Chartres [64]; je les conservais par dévotion, je les usai par besoin. Les glands [65] de mes mouchoirs me coûtaient, à les blanchir, du temps et du savon; à bas! Mes chapelets étaient d'ambre, de cristal, de corail, enchaînés d'argent; à bas! et chez le bijoutier : les prières faites avec des chapelets en grains de larme de Job [66] ne montent-elles donc pas aussi devant le trône de Dieu? Mes garnitures de collier, mes pendants d'oreille étaient en or : à bas! à bas! et chez l'orfèvre. Je vis alors que les pendants de rocailles et les colliers d'émail faits à Nevers [67] valent mieux, avec une bonne conduite, que les diamants et les rubis.

A la grande surprise de mon père et de mon grand-oncle, les amants vinrent comme au bon temps.

Je ne parlerai que de quatre si ce n'est trop.

Un jour, mon grand-oncle entra avec un jeune

homme de la connaissance d'un de ses amis. Ce jeune homme était receveur du droit qu'à Decize on perçoit au pont de bois pour faire un pont de pierre [68], et il avait en même temps le logement gratuit à un petit pavillon où il fallait habiter, ou du moins faire feu, afin que la grande prairie environnante ne pût, après la fauchaison, être pâturée par le bétail de la commune [69]. Il me fit plusieurs visites; mais, avant que le jour de notre mariage fût fixé, je lui dis : Entendons-nous bien : je ne veux quitter ni mon père ni mon grand-oncle : Oh! me répondit-il; et moi je ne veux épouser que vous, et non les dettes, les procès, la vieillesse, la tristesse, la toux. Je lui tournai subitement le dos pour aller embrasser mon père et mon grand-oncle.

Le second était le voyer [70] de Château-Chinon; il m'aborda avec un air rébarbatif, qui fit bientôt place à un air tout gracieux; il me plut; mais, après les premières cérémonies de l'église, il devint impérieux : J'ai sur vous, me dit-il, l'autorité d'un fiancé [71]. Jamais, lui répondis-je, vous n'aurez celle d'un époux!

Le troisième était un beau garçon frais et fleuri, toujours gai, toujours chantant, habillé tantôt de noir, tantôt de rouge. Il était serpent à l'église du château épiscopal de Premery [72]; il me convenait, et le jour du mariage allait être fixé; mais voilà qu'il me propose d'aller nous marier à Paris, où il devait s'établir et où il devait gagner bien plus d'argent qu'à Premery : Monsieur, lui dis-je, ici votre place est sûre.

Alors il me parla d'un mariage secret, d'un mariage de conscience [73]. Je lui répondis : Serpent! serpent! je veux être votre femme devant toute l'église et devant tout le peuple, et tout en plein midi. Bientôt je conçus des soupçons; et, en examinant mieux sa tête, je découvris sous ses longs cheveux une large tonsure, celle d'un sous-diacre au moins. Je criai, j'appelai mon père et mon grand-oncle; et, tous les trois, nous mîmes ce vilain serpent à la porte.

Le quatrième est aujourd'hui mon époux. Son honnêteté et ses propositions plurent tout de suite à mon père et à mon grand-oncle. Nous fûmes mariés. Il est ici officier encordeur de bois au port [74] : tout le monde le connaît, l'aime; et, à l'avenir, afin d'éviter les disputes, ce sera lui qui viendra chercher le souper, et vous verrez bientôt que, pour être de Saint-Saulge, il n'est pas plus bête qu'un autre [75]. Ma belle! lui a dit poliment un habitué, vous êtes du Morvand; j'en suis aussi, et ce sera le soir des histoires morvandaises si vous voulez bien et si l'on veut bien entendre la mienne.

Mon grand-père, taxateur des vivres [76], exerça longtemps cette charge à la satisfaction du public. Cependant mon père ne lui succéda pas. Il s'éprit d'amour pour une jeune villageoise, héritière d'une petite ferme; il se maria, il demeura à la campagne où il cultiva la terre, en sorte que je suis le petit-fils d'un magistrat et le fils d'un paysan.

Mes cousins, le curé, le notaire m'apprirent quel-

que peu de latin et de pratique. Ils ne savaient trop que faire de moi, quand, de bonne fortune, l'intendant des princes de Soissons et de Carignan, comtes de notre Château-Chinon[77], vint chez mon cousin demander plusieurs extraits d'actes. Le petit laquais de l'intendant était de mon âge, et nous fûmes à la première vue si bons amis qu'il me proposa de le suivre. Je consultai mes cousins. Leur réponse fut qu'aujourd'hui la mandille[78] était le meilleur habit pour aller le plus vite et le plus droit à la plus haute fortune. Je partis.

L'intendant et son petit laquais ne m'emmenèrent pas loin : ils trouvèrent à Autun le moyen de se débarrasser de moi en me plaçant chez un riche gentilhomme où, me dit l'intendant avec un léger sourire, un garçon aussi studieux que toi sera bien, car ton maître se mêle d'écrire [79]. Effectivement c'était un fort savant homme; il ne pouvait quitter ses livres ni jour ni nuit, il avait toujours dans la bouche le nom d'un monsieur de Meziriac qui avait relevé six milles fautes dans une vieille, mais fameuse traduction faite par un évêque d'Auxerre [80]. Mon maître voulut que je fusse en même temps son secrétaire, son laquais, et même son page, car bientôt il m'en fit porter les trousses[81]. Lui-même portait de beaux rhingraves, et c'est à ses genoux que pour la première fois j'ai vu ces demi-canons garnis de dentelles [82]. C'est encore dans sa maison que pour la première fois aussi j'ai vu les belles armoires de bois d'ébène,

en dedans peintes, dorées, ornées de glaces, en dehors sculptées de branches, de fleurs, monuments de notre menuiserie portée à sa plus haute perfection [83].

D'abord, et il faut aujourd'hui en convenir, j'eus bien de la peine à me faire à ma nouvelle vie; je ne pouvais surtout me faire au changement de nourriture. Ce beau pain de fleur de froment, jaune en dehors comme de l'or, blanc en dedans comme la neige, ne valait pas pour moi notre pain frais, notre pain d'orge mêlé d'avoine [84]; ces soupes aux jaunes d'œufs, au jus de citron [85]; ces potages au vermicelle [86], ces bisques [87], ces succulentes oilles [88] me rebutaient. Je désirais inutilement la soupe maternelle, la soupe aux fèves, aux navets, au lard, à la graisse, la soupe à l'huile de noix, la soupe blanchie de lait [89]. Dans mon pays, on mange de la viande trois, quatre fois l'an [90]; il me fallait en manger tous les jours et à tous les repas. J'eus aussi bien de la peine à boire du vin de Mâcon ou du Rhône; je regrettais nos boissons de genièvre [91], de pommes ou de poires sauvages [92]. Il n'y avait pas jusqu'aux habits pincés, étirés, à la coiffure attifée, au langage affecté, à la figure prétentieuse des jeunes demoiselles de la ville qui ne me fissent souvenir de la camisole de toile, du toquet [93] gracieux, du langage simple, des vives couleurs des jeunes filles du village. En un mot, je me déplaisais de toute manière dans ma nouvelle condition. A la longue, on s'accoutume à la bonne chère, au bon vin, et je serais demeuré bien plus long-temps dans

cette honnête maison où, du soir au matin, mon bon maître ne cessait de m'instruire, si l'envie de voir le pays ne m'eût pris et si je n'en eusse tout aussitôt trouvé l'occasion.

La cordonnière notre voisine me dit un jour : Petit page ! puisque tout le monde parle en bien de toi, je veux faire ta fortune; tiens, prends cette belle paire de souliers neufs, et sans autre retard va-t'en la porter à mon fils, secrétaire du grand louvetier de France. Le roi est dans ce moment à Fontainebleau. Adieu! pars ! cours!

Je partis.

Je courus si bien qu'en moins de quatre jours me voilà devant le secrétaire du grand louvetier : Monsieur, lui dis-je en lui présentant la paire de souliers, c'est la lettre de recommandation que votre mère m'a remise pour vous. Je vis subitement sur sa figure que mon compliment était celui d'un sot : Mon petit ami, me répondit-il sans que sa parole fût aucunement altérée, la louveterie de France n'est, depuis longues années, composée que d'un grand louvetier, aux gages de trois cents livres par an, de piqueurs et de gens d'équipage, tous ensemble aux gages de dix-huit cents livres, enfin d'un page du grand louvetier, aux gages de cent cinquante livres[94]. Toutes les places sont prises et il y a moins de loups que jamais. Cependant, ajouta-t-il en prenant une feuille de papier, je vais te donner une lettre pour le directeur de la machine de Marly, l'ouvrage de mé-

canique le plus curieux qui existe dans le monde et où, si tu es tant soit peu intelligent, ajouta-t-il avec un souris dont j'ai dans la suite compris le double sens, tu trouveras de l'emploi. Adieu ! pars ! cours ! expressions qu'il tenait sans doute de sa mère.

En une grande journée d'été, j'arrivai au pied de la montagne de Marly que je montai plus vite de mon côté qu'on ne peut de l'autre faire monter l'eau de la Seine, qu'élèvent à la fois cent pompes mises en jeu par la puissante et ingénieuse machine[95] à laquelle ont travaillé pendant sept ans dix-huit cents ouvriers qui ont coûté douze millions [96].

J'eus bientôt démêlé parmi eux le chef ou directeur. Dès qu'il eut lu ma lettre que je lui présentai, il en écrivit une autre qu'il me donna en me congédiant sans me dire autre chose que d'aller à Trianon la remettre à l'inspecteur des travaux.

Je repars. Je vis à droite, à gauche, en arrivant, des terrassiers, des jardiniers qui nivelaient le terrain, qui le dessinaient, le plantaient. J'eus en un instant fait mon compte, et en un instant j'eus reconnu que je ne pouvais être que terrassier. C'était précisément ce que je craignais. J'hésitais donc à remettre ma lettre, lorsque l'inspecteur m'apercevant d'assez loin vint à moi pour me demander ce que je voulais. Je tirai de ma poche ma lettre. J'ai, me dit-il, des ouvriers à cinquante sous par jour; tu vois bien que de long-temps tu ne peux t'élever à ce taux. Il est vrai que j'en ai aussi à dix sous[97], et je te pren-

drais volontiers si je n'avais au moins six cents ouvriers, mais, ajouta-t-il, suis ce petit garçon auquel je viens de faire signe.

Je le suivis; il m'emmena aux murs du grand parc que bâtissait une immense troupe de Limousins[98]. Sais-tu bien tailler la pierre? me dit le conducteur principal à qui le petit garçon me présenta. — Non, certes. — Ni maçonner? — Pas davantage. — Eh bien! à la brouette! à la civière! Je n'eus garde de refuser. Je n'avais pas de pain, et je ne pus faire autrement que de me jeter parmi ceux qui en avaient; mais bientôt je m'aperçus que tous ces maçons ou serviteurs de maçons se moquaient de mes habits, de mes mains blanches. Ils parlaient leur langue du midi qu'ici à Nevers vous parlez encore un peu, ou que du moins vous comprenez, mais qu'on ne comprend plus dans notre Morvand. Toutefois je ne comprenais que trop bien leurs signes et leurs gros rires. J'aurais, au besoin, supporté absolument les signes et les rires des Gascons, des Normands ou même des Bourguignons, mais ceux des Limousins! Ah! me dis-je un beau jour, je renonce à la gloire de contribuer pour ma part à la construction de cette grande enceinte qui va enclore plusieurs lieues de terrain[99]. Ces gens-là en sont trop insolents, trop fiers. Je gagnai pays, et en quelques heures j'entrai dans la capitale où je vécus d'abord de mes bons jarrets, de mes bons pieds, c'est-à-dire que je frottai et cirai les parquets[100].

Il fallait bien que là je n'eusse pas si mauvaise grâce qu'à Versailles à porter les pierres ou le mortier, puisque je gagnai la confiance d'un maître des comptes qui, de temps en temps, m'emmenait à la chambre d'où, suivant qu'il examinait les comptes des différentes provinces, des différents corps ou établissements, nous rapportions des bourses de jetons d'argent, des paquets de bougie, des paires d'heures, des paires de ciseaux, des jambons, des pâtés, des bouteilles de vin [101]. Je me disais souvent : Ce comptable est ou n'est pas un honnête homme, lorsque ses présents, dont mon maître m'abandonnait quelques restes, n'étaient pas ou étaient bons.

Je passai ensuite au service d'un chauffe-cire [102] d'une grande chancellerie qui, se trouvant avec un de ses amis, messager du grand conseil [103], dans un moment de désœuvrement ou de mépris pour ses gens, me troqua purement et simplement contre le jeune laquais de son ami. Dès que j'en fus informé, je dis à mon maître : Monsieur, je suis le petit-fils d'un commissaire-taxateur, je ne sais de qui vous êtes le petit-fils.

Je sortis tout honteux de Paris; et, ne croyant jamais aller me cacher assez loin, j'arrivai dans la Flandre où je tombai dans les mains d'un gibecier, ensuite dans celles d'un boursier, d'un vergetier, d'un boutonnier, d'un oranger, d'un cirier, d'un boyautier, d'un rubannier, d'un ferreur d'aiguillettes [104]; enfin dans de plus honorables, dans celles du grand conné-

table-canonnier de Lille[105], qui me donna de fort petits gages. Le grand bailli-avoué-échevin d'une ville, nommée Vernel[106], m'en donna de plus petits encore. Ils exigeaient en outre que je les servisse respectueusement nu-tête, la serviette sur le bras gauche[107]; que je changeasse d'assiettes, non pas seulement deux fois, trois fois par repas, comme chez les simples gentilshommes, mais à chaque service, comme chez les gens de qualité[108]; qu'en donnant à boire, je ne présentasse le verre qu'après en avoir baisé le pied[109].

Ce pays de Flandre est d'ailleurs d'une propreté fatigante. Dans les maisons, on lave la porte, l'escalier, les fenêtres, les planchers[110]; dans les cimetières, les églises, on lave les tombeaux, les saints[111].

Que je rappelle ici la bonté de mon dernier maître, qui, ayant appris que j'avais étudié le latin, me proposa d'être Bon-Enfant, c'est-à-dire de me faire entrer au collége des Bons-Enfants[112]. Je refusai; je ne voulus me soumettre au fouet de la Belgique[113], bien autre que celui de la France.

Je rentrai en Artois, où je repris mon métier de frotteur.

Je frottai à Arras.

Je frottai à Amiens.

Je frottai à Rouen, où je repris ensuite mon premier métier de page ou plutôt de laquais. Une vieille dame de mon voisinage, qui me parut fort riche, parce que je la voyais monter à cheval en bas de soie blancs, caleçon de taffetas rose[114], écharpe à frange d'or[115],

perruque blonde [116], eut besoin d'un laquais. J'allai me présenter; elle me reçut à son service. Sa maison me plut d'abord à cause des fréquents repas d'apparat, des ambigus aux flambeaux [117], des allées de charmille dispendieusement illuminées [118]; bientôt cependant j'en sortis, et ce ne fut point par la porte, comme vous allez voir. Ma principale tâche, à la ville, était d'approprier les appartements, et, à la campagne, d'aider à travailler aux jardins, et d'aider aussi à traîner, dans une de ces nouvelles chaises roulantes ombragées de parasols [119], les promeneurs qui ne peuvent eux-mêmes porter leur digestion et leur ennui. Nous étions quatre qui ordinairement étions attelés ensemble. Un jour que le temps était fort chaud, nous tirions du mieux que nous pouvions; mais le fils aîné de la maison, plus grand et plus fort qu'aucun de nous, trouvant que la chaise n'allait pas assez vite, se mit à frapper de son fouet indistinctement tout l'attelage. Je l'avertis de prendre garde à moi; que je n'entendais pas m'être fait cheval. Ce fut moi qu'aussitôt il frappa. Je me retourne; je lui arrache son fouet, et daube rudement sur son impertinent visage; ensuite, après avoir renversé la chaise sur lui, je montai et descendis le mur du jardin comme un jeune écureuil, ou mieux comme un jeune paysan.

Je sentais qu'il y allait de ma vie à ne pas fuir vite. Je courus tout le jour jusqu'au coucher du soleil; je m'arrêtai devant les murailles d'un cimetière bâties d'ossements [120] : Ah! me dis-je, partout je suis re-

poussé, honni, maltraité ! Ah ! de tous ceux à qui, dans la carrière de la vie, ont appartenu ces débris funèbres, en fut-il qui, en si peu d'années, ait éprouvé autant de malheurs que moi ! Bientôt je me convainquis qu'on pouvait être encore plus malheureux.

Un bon paysan, qui m'avait vu entrer en courant dans le village, vint me dire : Jeune garçon ! vite ! venez ! cachez-vous dans ma chaumière ! vous êtes poursuivi par des gens à cheval !

Cet excellent homme partagea avec moi son pain noir, qu'il mangeait avec sa jeune femme dans une gaieté et une joie continuelle; mais le malheur était sur le point de l'atteindre. La jeune femme, subitement saisie d'une fièvre de lait, fut enlevée en peu de jours. Le mari ne put lui survivre. On les enveloppa dans les mêmes draps où ils gisaient, et, pour n'avoir pas laissé de quoi fournir aux frais de leurs bières, on les jeta ensemble dans un banc creux en forme de caisse [121], où ils avaient souvent pris leur frugal repas. Il n'y avait, pour le clergé, ni sou ni maille, pas même de quoi payer le glas de dix sous [122]. Cependant, sur le soir, le sacristain vint, moitié en chantant, moitié en grondant, faire la levée des deux corps, au milieu de pauvres parents, vêtus, non de manteaux noirs [123] et de chaperons de deuil [124], mais de leurs manteaux de pluie et de leurs chapeaux dégansés [125], Ils s'en allèrent ainsi dans l'autre monde sans libéra, faute de deux sous, sans recomman-

dation au prône, faute d'un sou[126]; ils devaient les cinq sous de leurs bancs de mariage[127].

Je restai, dans les premiers jours, chargé du petit enfant de mes deux bons hôtes, Que lui donner? J'avais un peu de gros vin rouge de Cuissy, le dernier vignoble au nord de la France[128]. Je l'avais acheté par curiosité. J'avais aussi quelques massepains aux avelines[129] et quelques échaudés au sel et à l'eau[130], que m'avait donnés, à la fin du carême, une bonne dame; je me privai avec plaisir de ces provisions, et, après avoir le mieux que je pus nourri ce joli enfant, je le remis entre les mains de son parrain[131].

La pauvre mère de cet enfant m'avait souvent parlé de son parent, frère portier de la Trappe. Je résolus d'aller voir cette fameuse abbaye[132], dont je n'étais pas éloigné. Je traversai la plus solitaire et la plus inculte partie du Perche, et, ayant suivi un long chemin entre deux rangées de collines, où l'on ne voyait, où l'on n'entendait que les oiseaux, j'arrivai à la porte; je sonnai; le frère portier m'accueillit avec bienveillance; il me fit voir toutes les parties de la maison; il voulut ensuite que je dînasse avec lui de la moitié de son dîner, qui ne me semblait pas suffisant pour un; je ne pus cependant refuser. Pendant cette visite, je me souvins que, chez mon savant maître d'Autun, j'avais lu la règle de l'ordre de Saint-Benoît, dont était la Trappe[133]: Mon frère, dis-je au portier, votre abbaye s'est illustrée à faire revivre, au milieu de notre mondeactuel, un monastère des premiers temps

du christianisme[134]. Travailler, prier ou méditer jour et nuit, garder sans cesse le silence, interrompu seulement par ces mots, lorsqu'un frère en rencontre un autre : Pensez à la mort ! ne manger que du pain bis, des fruits, des racines, coucher sur la paille; vivre d'une manière plus austère, plus dure, plus sainte que Jean-Jacques à Annecy[135]; quelle vie ! mais les frères savent qu'ils édifient le monde; creuser chaque jour sa fosse; quelle si terrible tâche ! mais certes les frères savent aussi qu'ils frappent à la porte du ciel; toutefois, je ne trouve pas si bien que, contre la volonté, contre la bonté divine, qui veut que l'homme ignore sa dernière heure, vous portiez vos frères agonisants sur leur bière remplie de cendres[136]. Le frère me répondit : Pourquoi donc, dans le monde, lorsqu'une personne est dangereusement malade, partout appelez-vous le notaire et le prêtre; et, lorsqu'elle est à ses dernières heures, allumez-vous le cierge des agonisants[137] ? Frère, lui répliquai-je, il y a quelquefois loin de ce que nous faisons à ce que l'Évangile nous dit de faire ! Ah ! bon frère portier ! ouvrez la porte à cette vérité; le monde, je vous assure, en a grand besoin.

Je me remis en chemin, et, ce jour-là, j'arrivai à Mortagne. J'entrai dans la première hôtellerie; je dis que je venais de dîner à la Trappe, et je demandai de quoi me refaire un peu. On me servit une excellente soupe à l'ivrogne[138]; mais on me donna une chambre à coucher un peu froide. J'en fis l'observation à l'hôte.

Il me dit que c'était pourtant la chambre du roi[139]; et à ma question, quel était donc le roi qui avait couché dans cette chambre? il me répondit que c'était Henri III ou Henri IV.

Le lendemain, en passant dans la rue des Pères-Cordeliers, je vis une jeune blonde aux grands yeux bleus, à la petite bouche de rose, coiffée d'un chaperon vert que soulevait légèrement sa jolie tresse de cheveux à la moutonne[140]; elle me parut charmante. Elle était suivie, à quelque distance, par sa servante. que j'eus bientôt reconnue pour la sœur de lait de la pauvre femme qui, avec son mari, m'avait donné un asile. Nous pleurâmes encore ensemble le sort de ces deux époux. Ensuite, je lui demandai qu'était sa maîtresse, dont la figure et la fraîche mise me plaisaient tant. Elle me répondit que c'était une belle qui avait déjà couru nombre d'aventures. Ecoutez bien, si vous pouvez, ajouta-t-elle; je n'ai que le temps de vous faire son histoire en deux mots.

Ma maîtresse avait à peine quinze ans, qu'elle portait toujours dans la poche son Royaume de la coquetterie[141]. A vingt-deux ans, elle s'émancipa au point que, pour ne l'avoir plus à sa charge, son père l'émancipa devant le juge[142]. Bientôt, il voulut la marier avec un avocat; elle voulut se marier avec un clerc de procureur. Son père refusa d'y consentir. La demoiselle se vit forcée d'attendre; mais le lendemain de ses vingt-cinq ans, elle fit signifier à son

père, par son futur beau-père, huissier au bailliage, les trois sommations respectueuses[143].

Vous l'avez vue; elle a l'air d'un ange : eh bien! qu'on ait quelque chose à démêler avec elle, c'est aussitôt un petit démon de chicane. Elle a plaidé son père pour l'habit de noces[144] aussi bien que pour la dot. Ensuite, devenue presque en même temps orpheline et veuve, elle a plaidé son beau-père pour l'habit de deuil[145], et pour la restitution de la dot et du coffre de fille, évalué au dixième[146]. Du temps de son mari, elle avait dit des injures à un voisin. Son mari devait les payer[147], et, lorsqu'après sa mort, elle fut actionnée, elle les fit payer à son beau-père. Elle avait un frère, et bientôt son frère sut qu'il avait une sœur. Il avait négligé de poursuivre en justice le meurtre de leur père commun. Elle tenta de le faire priver de la succession[148]. Elle a plaidé le fisc, détenteur des biens d'un de ses oncles qui s'était battu en duel, qui, depuis, avait fait un testament en sa faveur; testament, disait-on, nul, parce qu'il l'avait fait étant encore mort, n'ayant pas encore purgé sa contumace[149]. Mais je n'ai pas fini. Ni plus ni moins que si elle eût gagné ce procès, et qu'elle eût été reconnue héritière, elle a attaqué comme contraires aux lois, les legs faits par son oncle au médecin et au chirurgien[150]. Elle a attaqué aussi, comme également contraires aux lois, les legs faits à une concubine[151]. Elle n'a pas perdu ce dernier procès; elle n'en a pas perdu non plus un autre contre une belle-

sœur que son village avait, devant la justice, convaincue de mauvaises mœurs, et privée du droit d'amener, comme héritière de son mari, le bétail aux communaux[152], et que, de son côté, en vertu de ce même jugement, elle fit aussi priver du douaire[153]. Encore si elle s'était arrêtée là; mais elle se prend avec un homme de justice. C'était un greffier triennal[154]. Il croyait impunément pouvoir lui faire l'amour; promettre de l'épouser, arrêter les conditions, et ensuite disparaître; ah! il n'en a été quitte que pour de gros dommages[155]. Elle avait fait à son tendre fiancé une donation; quelque temps après, n'a-t-elle pas voulu la faire casser[156]? Elle avait un banc patrimonial sur la tombe de sa famille; elle a attaqué hardiment le public, et elle a fini par s'y asseoir seule[157]. Quant aux autres procès, elle les a, presque tous, perdus, ainsi que les dépens, ce qui l'a jetée dans de ruineux emprunts, et l'a forcée enfin à une cession de biens, et à changer le petit chaperon de velours noir[158] contre le petit chaperon de velours vert que lui impose la loi[159]. N'est-ce pas qu'il y aurait là dequoi faire un joli roman, sous le titre des Deux petits Chaperons? Mais, adieu! ma maîtresse me grondera; elle m'attend, car aujourd'hui elle ne m'a pas encore assez parlé de ses procès.

Dites-moi, ma payse! a continué le Morvandais, vous n'avez sûrement pas vu de mangeur de feu[160], et sans doute aucun de ceux qui sont ici n'en a vu? Moi, j'en ai rencontré un dans la rue du Vau-de-Maine, à

Angers, qui en mangeait comme si c'eût été de notre caillé de Morvand. Il était suivi d'une musique composée d'un claquebois, d'un cornet-à-bouquin, d'un courtaud et d'une trompe. Vous ne savez peut-être pas ce qu'est le claquebois? C'est une petite échelle de cordons de soie, garnie de dix-sept bâtonnets; le premier est cinq fois plus long que le dernier, et lorsqu'on frappe ces divers bâtonnets avec une baguette, chacun donne, à raison de sa dimension, un ton différent [161]. Si vous ne savez pas non plus ce qu'est le cornet-à-bouquin, vous saurez qu'il y en a de deux espèces : le cornet simple, grande flûte de bois de cormier, percée de sept trous, et le cornet double recourbé, dont un tuyau chante les airs, et dont l'autre, le plus long, fait la basse [162]. Quant au courtaud, c'est un court et grossier basson de bois [163]. Quant aux trompes, vous entendez, tous les jours, dans les villages, les barbiers qui en sonnent pour avertir ceux qui veulent se faire raser [164]. J'avais appris, à Lille, de l'ancien trompette de la cour des monnaies [165], à sonner un peu du cor : Maître! dis-je au mangeur de feu, ce n'est pas une trompe, c'est un cor qui doit annoncer vos talents; j'en sonne assez bien; voulez-vous m'emmener avec vous? Oh! me répondit-il, la trompe rase mes gens; le cor ne les raserait pas!

Cependant, je sentais ma bourse devenir de plus en plus légère. Je refis, pour la millième fois, l'inventaire de mes moyens de vivre, et enfin je me parlai vertement : Quoi! je connais le Calendrier ga-

lant[166] et en explique les figures; je sais dire quand l'amour est au premier, au second quartier, au croissant plein, au dernier quartier, au décroissement[167]. J'explique les oracles des sybilles, je sais dire si l'amant est fidèle ou ne l'est pas, si la fille est fille d'honneur ou ne l'est pas[168], je fais voir dans un bassin d'eau le voleur et l'objet volé[169], je sonne du cor; enfin, ce qui vaut mieux que tout, je fais de l'eau de mélisse[170], et je ne gagnerais pas ma vie! et je ne pourrais faire mon tour de France autrement que les Savoyards, qu'en frottant les planchers de chaque ville! Oh! certes! on vit du feu; si vit-on aussi de l'eau, surtout de l'eau de mélisse! Allons! courage! en avant!

J'étais sur le grand chemin d'Angers à Tours, c'est-à-dire sur la levée de la Loire[171] entre ces deux villes. Je marchais assez vite; un homme, marchant encore plus vite, arrive presque sur mes talons. Je me retourne : Mon ami! me dit-il, ne craignez pas; je suis Baptistat. Cet homme, à la taille et aux formes gigantesques, à la barbe hérissée, aux cheveux longs, à la face limoneuse, aux habits marron, me sembla le grand dieu du fleuve venant prendre l'air sur ses rives, et, comme si j'eusse été de sa connaissance, il continua ainsi : Quand j'étais enfant, on m'appelait Baptistou; à quinze, dix-huit ans, on m'appela Baptiste; à trente, trente-cinq, ayant encore grandi, et surtout grossi, on m'appela Baptistat. Ces trois noms, dans le langage du midi[172],

dans celui du Dauphiné, dont je suis natif, signifient petit Baptiste, Baptiste ordinaire, grand Baptiste. Me croirez-vous, si je vous dis qu'étant petit garçon, j'étais gentil, et qu'on faisait de moi le jeune Saint-Jean des processions[173]? Mais, dans la suite, devenu comme vous me voyez, on m'a loué pour faire le revenant, la trève, comme on dit dans mon pays[174]. Un jour, je vis un homme qui, après m'avoir assez longtemps considéré, venait à moi; j'allai à lui : Mon brave, me dit-il, oseriez-vous assister à une consultation de trois démons[175], sur la cause d'un maléfice[176]? Je lui répondis que j'étais plus diable que le diable. Il ne m'offrit pas assez.

Voici comment aujourd'hui je vis. Quelquefois je me loue au bas des montées des grandes routes, pour pousser les charrettes trop chargées, ou, d'autres fois, dans les colléges, pour donner la correction aux écoliers. Quand cela ne me suffit pas, je vais planter le long des chemins, le siége ou rond de planche emmanché d'un bâton pointu[177] que vous voyez; je m'y asseois; j'y tricote avec ce tout petit métier qui tient dans ma main, des jarretières[178] que je vends aux voyageurs six sous la paire. Tout le monde, toujours tout le monde, me les achète, en me regardant, et sans regarder mes jarretières; Baptistat! lui dis-je, c'est aujourd'hui un jour heureux[179]. Voulez-vous que nous associons nos industries? nous ne nous connaissons pas; mais nous ne sommes pas d'un pays très-éloigné, et je suis d'ailleurs, comme vous,

d'un pays de loups.—Vous êtes donc du Gévaudan? —Non.—Du Rouergue ?—Non.—De l'Auvergne[180]? — Non. — Mais de quel pays êtes-vous donc? — Je suis du Morvand. — Ah! c'est vrai; je n'avais pas nommé celui-là; j'y ai été; les loups n'y manquent pas[181], et l'on peut, sans crainte d'en faire perdre la race, permettre la chasse, même au temps où les jeunes loups ne sont encore que louveteaux[182]. Et, dites-moi, y a-t-il toujours de ces beaux chats sauvages[183], si gros et si gras que nulle part je n'en ai vu de pareils? — Toujours. — Sont-ils bons? — Excellents[184].

Avec l'argent des jarretières, nous achetâmes un tambour pour Baptistat, et pour moi un cor : Voyez, disais-je à l'auditoire bénévole que nos instruments avait rassemblé, comment l'eau de mélisse a fait venir mon camarade! Qui voudra venir comme lui, achète de mon eau! Je parlais long-temps; je finissais par persuader; car mon refrain était toujours : Voyez Baptistat! voyez Baptistat! Nous vendîmes beaucoup de notre eau dans toutes les villes. J'en excepte Bourges : on y est fort riche; on y est encore plus économe; les demoiselles y portent des sabots[185]. J'en excepte aussi un gros bourg, où le maire, voyant que personne guère n'achetait de notre eau, nous dit : Mes amis, vous feriez mieux de vous vendre ici pour servir comme miliciens! — Combien aurai-je? — Trente pistoles[186], me répondit le maire. — Et moi? lui demanda Baptistat. — Autant! — Quoi! lui répliqua Baptistat,

je ne vaudrais pas plus que ce petit bout d'homme! Adieu, monsieur le maire et l'honorable compagnie, ajouta Baptistat, en m'emmenant sous le bras. Nous continuâmes notre grand tour de la France méridionale, et enfin nous l'achevâmes par le Dauphiné, où, après avoir amiablement partagé l'argent que nous avions, à la manière des bouchers, mis dans un sabot [187], nous nous séparâmes, l'un pour prendre du côté de Grenoble, et l'autre du côté de Château-Chinon.

Quel grand plaisir j'eus, au milieu de mes voisins émerveillés de leur grand ou plutôt petit côteau de vignes de Sainte-Perreuse [188], de leur parler des grands vignobles de la Champagne, de la Bourgogne, du Bordelais!

Mais le plus grand plaisir que j'eus fut lorsque, entendant quelqu'un vanter les priviléges de Château-Chinon à la mairie, où j'avais été faire enregistrer mon passeport, je pus m'écrier : Ah! monsieur, que les priviléges, surtout pour les entrées de vins [189], sont ailleurs plus grands! Ah! que les autres villes sont décorées de bien plus beaux priviléges! qu'elles en sont belles! que la France en est belle [190]!

J'eus encore un autre plaisir qui ne me parut guère moindre; ce fut celui de revoir le château de Vauban. Dans ma jeunesse, je l'avais cent fois vu, car mon village n'est qu'à deux ou trois lieues; mais je ne l'avais jamais bien examiné; aussi, quand, dans les

provinces frontières, ceux qui, ayant appris que j'étais du même pays que cet illustre ingénieur, qui avait muré tout ce grand nombre de villes qui muraient la France, m'invitaient pour me faire parler de son château, j'y mettais un grand, un plus grand nombre de tours, de pavillons, suivant qu'ils me faisaient bonne, meilleure chère. Maintenant que je l'ai bien vu, je puis en parler : ce château du commencement de ce siècle est bâti sur une hauteur, sa forme approche du carré long; sa façade manque mais ne peut long-temps manquer de la tour gauche[191] qui le symétrisera; il est percé de larges croisées cintrées, orné d'un beau perron, ombragé de beaux arbres; il a, pour ainsi dire, un air simple, noble et modeste, comme le très grand homme qui en porte le nom[192]

Vous croyez peut-être, a continué le Morvandais, que je rentrai dans la maison paternelle. J'y allai d'abord, et j'y fus bien reçu, tendrement embrassé; mais, le lendemain, sans plus tarder, je m'aperçus qu'on voulait et que véritablement il fallait un laboureur.

J'aurais cru alors faire injure à mon cousin le notaire que de ne pas aller provisoirement prendre sa maison comme bien plus convenable à mes nouvelles habitudes que celle de mon père. J'y allai; mais je me dis en chemin que peut-être j'aurais dû commencer par celle de mon cousin le curé; je ne voulus cependant pas rétrogader. Je trouvai mes deux cousins ensemble, et je vis avec plaisir, pour eux et pour

moi, qu'ils étaient devenus riches. Le notaire était en manteau, en rabat[193]. Le curé, au lieu de son ancienne petite perruque synodale[194], avait une longue perruque de salon[195] et une soutane brisée, c'est-à-dire une belle casaque noire, à la ceinture de laquelle était attachée la moitié inférieure d'une soutane[196]. Ils ne me reconnurent pas d'abord, et me firent une assez mauvaise mine; quand ensuite il m'eurent reconnu, ils m'en firent une plus mauvaise; je parle surtout de celle du notaire. Le curé n'eut pas le cœur de m'abandonner : il m'amena chez lui. Il ne se repentit pas de m'avoir recueilli; il put s'apercevoir avec quel empressement, la nuit, je le suivais, lorsqu'il allait aux champs porter les sacrements aux malades. D'ailleurs, je ne m'épargnais point pour aller demander l'écuellée de grain que les paroissiens donnent à leur curé après certaines processions[197]. Il voulut me faire reprendre le latin; malheureusement mon âge, un peu trop avancé, ne m'y rendait plus aussi propre. Toutefois il me tourmenta si obstinément qu'un matin, après lui avoir servi la messe et avoir déjeûné, je gagnai au pied.

Je marchai assez long-temps à l'ombre des chênes, des hêtres et toujours en chantant. Me voilà, sans m'en apercevoir, arrivé dans un joli petit hameau où une famille prenait son repas devant sa chaumière J'avais faim; et je me hasardai à demander si, pour mon argent, je ne pourais en avoir ma part; on me fit

place et on m'offrit dans une écuelle de bois [198] du gruau, On me dit, en causant, que celui qui faisait ces écuelles avait quitté le pays : Il est revenu, répondis-je, car je sais les faire, et la vérité était que je savais les faire depuis l'enfance. Il ne fallut pas long-temps pour conclure mon marché avec ces bonnes gens. Nous convînmes que je demeurerais chez eux et que je paierais ma dépense en écuelles de bois qu'ils se chargeraient de vendre.

Dans les différentes familles, il y a ordinairement une jeune fille; il y en avait une; elle ne manquait pas d'amants, et il ne s'était point passé huit jours qu'étant allé à la messe paroissiale, je vis au prône le curé qui, après avoir prié pour les divers états, pour le seigneur, la dame du lieu [199], tira de dessous l'aube son petit registre et lut : « Par ordre du roi et de messieurs les officiers des eaux et forêts [200], un tel, c'était moi, ayant été déclaré *inutile*, il lui est enjoint de s'éloigner de la forêt à la distance de deux lieues [201]. » La bonne jeune fille me dit qu'elle connaissait l'auteur de mon expulsion, et que c'était à elle à l'en punir. Elle engagea d'ailleurs son père à me faire quelques avances pour aller dans une autre paroisse m'établir dans une maison vide [202] et cultiver des terres abandonnées qui, suivant les lois, pouvaient être cultivées par le premier occupant, et qui, après dix ans, lui appartenaient [203]. Quant à la maison, une partie de la toiture me tomba sur la table et sur le nez,

et quant au champ, lorsque j'y entrai par un bout, l'ancien propriétaire y entrait par l'autre avec sa charrue ; il me fit un signe fort expressif. Je me retirai. Je me remis alors à mes écuelles de bois, mais les jeunes gens et les fainéants[204], craignant ou pour leurs maîtresses ou pour leurs terres, m'accusèrent, dans cet autre village, d'avoir caché sous la porte d'une étable un pot rempli d'une composition magique. Je fus en même temps charitablement averti qu'il n'y allait pas moins pour moi que d'être brûlé sans merci[205] : Ah! me dis-je en me rappelant les leçons de mon savant maître d'Autun, on a brûlé pour accusation de magie un grand personnage, le curé de Loudun[206], on y regarderait bien moins pour un pauvre Morvandais. La peur me prit et au point qu'ayant rencontré au bord de l'Yonne un homme habillé de gris comme les sergents[207], je crus aussitôt que c'était celui qui venait me saisir. A l'instant je me jette dans la rivière au risque de me noyer. Je me resséchai en courant ; je ne m'arrêtai qu'à Autun. J'allai tout droit chez la bonne cordonnière ; elle interrompit plusieurs fois le récit de mes aventures en disant : je vais écrire, je vais écrire à mon fils qui est passé de la louveterie dans la vénerie! Elle écrivit. La réponse ne se fit pas attendre : la place d'archer des toiles[208] que je demandais était trop haute pour moi ; on m'envoyait le brevet de rhabilleur de toiles par quartier[209], donnant aussi bien que l'autre, rang de commensal de la maison du roi

et d'officier de la cour[210], ce qui d'ailleurs, a ajouté en riant le Morvandais, ne m'empêche pas, comme vous l'avez vu, de porter mon souper au four, et, comme vous voyez, de venir le reprendre.

FIN DU SEPTIÈME VOLUME.

